

Une stratégie éprouvée avec d'excellentes perspectives de croissance



Rapport annuel 2025





AGNICO EAGLE

Établie et dirigée au Canada, Agnico Eagle est la plus importante société minière au Canada et le deuxième producteur aurifère en importance dans le monde, exploitant des mines au Canada, en Australie, en Finlande et au Mexique. La société développe actuellement une filière de projets de mise en valeur de premier ordre afin de soutenir une croissance durable au cours de la prochaine décennie. Partenaire de choix au sein de l'industrie minière, Agnico Eagle est reconnue mondialement comme chef de file pour ses pratiques exemplaires en matière de développement durable. Fondée en 1957, la société a constamment généré de la valeur pour ses actionnaires, déclarant un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

Page couverture :
Coulée d'or aux installations de Macassa

Dans le présent rapport

Message du président et chef de la direction	2
Survol des activités	4
Gouvernance d'entreprise	6
Données détaillées sur les réserves minérales et les ressources minérales	8
Faits saillants financiers et opérationnels	15
Rapport de gestion	16
Énoncés prospectifs	17

Ce qui distingue Agnico Eagle, c'est sa culture ancrée dans le principe de bien faire les choses. Guidés par des valeurs communes, nos gens travaillent de manière sécuritaire, agissent de manière responsable et collaborent avec intention à la création d'une valeur durable pour les employés, les collectivités et les actionnaires.



Une exécution qui fait ses preuves

L'année 2025 a été exceptionnelle pour Agnico Eagle, ce qui reflète la solidité de notre stratégie et notre capacité à produire des résultats. Dans un contexte de prix élevé de l'or, nos équipes ont assuré une exécution uniforme dans l'ensemble de l'entreprise, transformant l'excellence opérationnelle en résultats financiers records, tout en faisant progresser des projets déterminants pour la prochaine phase de notre croissance. Agnico Eagle se retrouve ainsi dans une position de force sans précédent, s'appuyant sur le bilan le plus solide de son histoire, un portefeuille d'actifs de grande qualité et une filière de projets qui devrait favoriser l'accroissement de la production au cours de la prochaine décennie.

La constance reste au cœur de notre proposition de valeur. En 2025, nous avons tenu nos engagements en matière de coûts et de production trimestre après trimestre, dans l'ensemble d'un portefeuille d'actifs à longue durée de vie situés dans certaines des meilleures régions minières au monde. La production annuelle a dépassé le point médian de la fourchette de nos prévisions, ce qui reflète la fiabilité de nos activités. Tandis que les prix de l'or atteignaient des sommets, les hausses de coûts sont demeurées modestes, ce qui a permis d'accroître les marges et de générer des flux de trésorerie disponibles records.

Grâce à cette performance, nous avons renforcé notre bilan et offert des rendements accrus aux actionnaires. Au cours de l'exercice, nous sommes passés d'une situation de dette nette à une situation de trésorerie nette, donnant ainsi lieu au bilan le plus solide de l'histoire de notre société. Cette souplesse financière soutient notre stratégie de croissance.

Nous avons remis environ 1,4 milliard de dollars aux actionnaires sous la forme de versements de dividendes et de rachats d'actions, et placé l'entreprise en bonne position pour accroître le dividende trimestriel de 12,5 % en mars 2026.



Barre d'argent aurifère produite à Macassa

« Nos projets d'expansion et de mise en valeur pourraient permettre d'accroître la production d'or annuelle de 20 % à 30 % au cours de la prochaine décennie, ce qui représente un potentiel de plus de quatre millions d'onces par année au début des années 2030. »

Faire progresser la filière la plus solide de notre histoire

Fait tout aussi important, nous avons fait progresser ce qui constitue selon nous la filière de projets la plus solide de l'histoire de notre société. Nos projets d'expansion et de mise en valeur pourraient permettre d'accroître la production d'or annuelle de 20 % à 30 % au cours de la prochaine décennie, ce qui représente un potentiel de plus de quatre millions d'onces par année au début des années 2030. La richesse et la qualité de cette filière m'enthousiasment tout particulièrement, ainsi que son potentiel de création de valeur à long terme.

Ces projets, passant par l'étape de planification aux étapes de mise en valeur et de construction, reflètent notre approche rigoureuse. Parallèlement, nous envisageons aussi d'aller de l'avant avec certains autres projets s'il est judicieux de le faire, tout en continuant de mettre l'accent sur la gestion rigoureuse du capital et la génération de rendements supérieurs.



Ammar Al-Joundi, président et chef de la direction

À Canadian Malartic, nous avons poursuivi la transition de l'exploitation à ciel ouvert vers une exploitation souterraine. Nous avons fait progresser les activités de mise en valeur pour que la production du gisement East Gouldie commence au premier semestre de 2026, alors que la poursuite des forages a permis d'étendre les ressources minérales et les réserves minérales, et d'accroître le profil de production à long terme.

À Detour Lake, la plus grande mine d'or du Canada, la construction de la rampe souterraine a commencé et les forages se sont poursuivis pour définir les zones à teneur élevée en profondeur, ce qui soutient les plans visant à porter à terme la production annuelle de cette exploitation à environ 1 million d'onces.

À Upper Beaver, les principales infrastructures de surface sont terminées, et nous avons entrepris le fonçage du puits d'exploration, une étape importante en vue de la mise en valeur d'une nouvelle mine souterraine dans le camp de Kirkland Lake.

À Hope Bay, au Nunavut, nous avons fait progresser les travaux d'infrastructure et d'exploration à l'appui d'une décision concernant un réaménagement potentiel, et une étude mise à jour est attendue au cours du premier semestre de 2026. S'il est mis en valeur comme prévu, la production du projet Hope Bay pourrait s'élever entre 400 000 et 425 000 onces d'or par année.

À San Nicolás, au Mexique, un projet mené en coentreprise avec Teck, nous avons poursuivi les études techniques et de faisabilité en vue de la mise en valeur.

Ensemble, ces projets représentent une filière concrète et axée sur l'exécution qui assure une utilisation efficace du capital en mettant l'accent sur l'expansion d'actifs de calibre international et l'aménagement de nouvelles mines dans des régions où nous menons déjà des activités et où nous pouvons compter sur une expertise technique, des infrastructures et des relations solides avec les collectivités.

Les activités d'exploration ont continué de consolider cette filière en 2025. Les forages réalisés à Canadian Malartic et à Detour Lake ont permis d'étendre la minéralisation en profondeur à l'appui d'une mise en valeur souterraine, tandis qu'à Hope Bay, des résultats encourageants continuent d'accroître les ressources minérales du gisement Madrid. À la fin de l'exercice, Agnico Eagle a déclaré des réserves minérales et des ressources minérales d'un niveau record, offrant ainsi une base encore plus solide pour la croissance future.

Une stratégie éprouvée mise en œuvre par nos employés

Notre stratégie demeure simple et éprouvée : exercer nos activités dans des territoires offrant un excellent potentiel géologique et une stabilité politique, créer de la valeur grâce aux forages et renforcer nos avantages à l'échelle régionale. En 2025, cette stratégie s'est traduite une fois de plus par un rendement de l'exploitation soutenu, une affectation rigoureuse du capital et des activités d'exploration fructueuses.

L'exploitation minière responsable demeure une valeur fondamentale de notre entreprise. Nous continuons de renforcer les pratiques de sécurité dans l'ensemble de nos sites d'exploitation, tout en établissant des relations à long terme avec les collectivités locales et les peuples autochtones, notamment grâce à l'emploi, à l'approvisionnement et à des partenariats.

Rien de tout cela ne serait possible sans nos employés. L'exploitation minière est une activité complexe, mais qui paraît simple grâce à la rigueur, l'expérience et l'engagement de nos équipes. Leur capacité à assurer une exécution homogène à l'échelle d'un portefeuille d'actifs en pleine expansion demeure l'une des plus grandes forces d'Agnico Eagle. Je tiens à remercier nos employés pour leur travail exceptionnel et nos actionnaires, pour leur confiance et leur soutien indéfectibles.

Quant à l'avenir, bien qu'il soit impossible de prédire les variations de son prix dans un avenir rapproché, l'or demeure pour nous une source d'optimisme à long terme. Les facteurs structurels qui soutiennent le cours de l'or, comme la hausse du niveau d'endettement, l'incertitude géopolitique et l'évolution du système monétaire international, demeurent bien en place.

Grâce à un bilan solide, à un portefeuille d'actifs de grande qualité et à une filière de projets passant à l'étape de l'exécution, nous croyons qu'Agnico Eagle est dans une bonne position pour concrétiser la prochaine phase de sa croissance et continuer de créer de la valeur à long terme pour les actionnaires.

Cordialement,

Ammar Al-Joundi
Président et chef de la direction

Survol des activités

Production de 2025

3,45 M

Or (en onces)

2,50 M

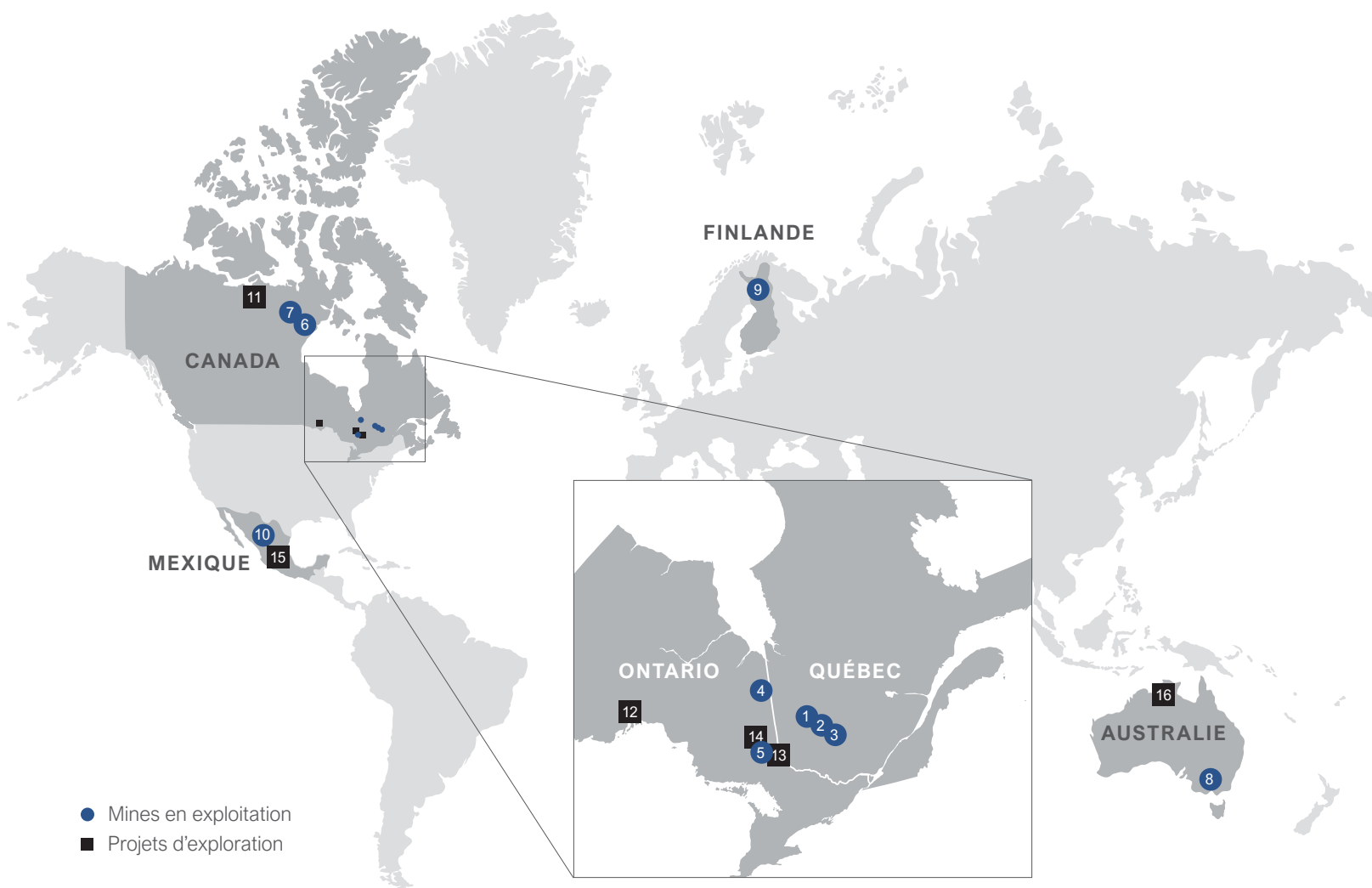
Argent (en onces)

8,45 k

Zinc (en tonnes)

5,39 k

Cuivre (en tonnes)



Les mines en exploitation d'Agnico Eagle sont situées au Canada, en Australie, en Finlande et au Mexique. Nous continuons de mettre en œuvre notre stratégie visant à bâtir une entreprise de grande qualité, en menant des activités à faible risque et axées sur la durabilité, dans des territoires favorables à l'industrie minière, qui offrent un excellent potentiel géologique et une stabilité politique.

Mines en exploitation

- | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>1 LaRonde
Québec, Canada
Mines souterraines, région de l'Abitibi
Production payable en 2025 :
344 555 onces d'or</p> | <p>5 Macassa
Ontario, Canada
Mine souterraine, nord-est de l'Ontario
Production payable en 2025 :
312 729 onces d'or</p> | <p>9 Kittilä
Laponie, nord de la Finlande
Mine souterraine
Production payable en 2025 :
217 379 onces d'or</p> |
| <p>2 Canadian Malartic
Québec, Canada
Mine souterraine et à ciel ouvert, et projets satellites potentiels (Marban et Wasamac), région de l'Abitibi
Production payable en 2025 :
642 612 onces d'or</p> | <p>6 Meliadine
Nunavut, Canada
Mine souterraine et à ciel ouvert, district de Kivalliq, Nunavut
Production payable en 2025 :
376 346 onces d'or</p> | <p>10 Pinos Altos
État de Chihuahua, nord du Mexique
Mine souterraine et à ciel ouvert
Production payable en 2025 :
81 734 onces d'or</p> |
| <p>3 Goldex
Québec, Canada
Mine souterraine, région de l'Abitibi
Production payable en 2025 :
125 501 onces d'or</p> | <p>7 Meadowbank
Nunavut, Canada
Mine souterraine et à ciel ouvert, district de Kivalliq, Nunavut
Production payable en 2025 :
493 314 onces d'or</p> | |
| <p>4 Detour Lake
Ontario, Canada
Mine à ciel ouvert et souterraine, nord-est de l'Ontario
Production payable en 2025 :
692 675 onces d'or</p> | <p>8 Fosterville
État de Victoria, Australie
Mine souterraine, sud-est de l'Australie
Production payable en 2025 :
160 522 onces d'or</p> | |

Projets d'exploration

- | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>11 Hope Bay
Nunavut, Canada
La propriété Hope Bay abrite les gisements Doris, Madrid et Boston, qui renferment des réserves minérales et des ressources minérales importantes.</p> | <p>13 Upper Beaver
Nord-est de l'Ontario, Canada
Projet d'exploration avancée qui renferme une minéralisation de cuivre-or encaissée dans un complexe intrusif. Le projet fait partie d'un important portefeuille de propriétés dans un district aurifère historique abritant d'autres gisements aurifères, dont Upper Canada et Anoki-McBean.</p> | <p>15 San Nicolás (50 %)
État de Zacatecas, Mexique
Important gisement de sulfures massifs encaissés dans des roches volcaniques, détenu conjointement avec Ressources Teck Limitée.</p> |
| <p>12 Hammond Reef
Nord-ouest de l'Ontario, Canada
Projet d'exploration aurifère à ciel ouvert qui renferme d'importantes réserves minérales et ressources minérales.</p> | <p>14 Timmins Est
Nord-est de l'Ontario, Canada
Les propriétés de Timmins Est s'étendent sur une distance de 100 km entre Timmins, en Ontario, et la frontière du Québec. Elles abritent plusieurs anciennes mines d'or, dont Holt, Holloway, Hislop, Taylor et Aquarius.</p> | <p>16 Territoire du Nord
Cibles d'or à Pine Creek, Maud Creek, Mt Paqualin et Union Reefs dans le Territoire du Nord en Australie.</p> |

Gouvernance d'entreprise

Nous nous efforçons de gagner et de conserver la confiance des actionnaires grâce à un engagement inébranlable à l'égard d'une gouvernance d'entreprise solide et efficace. Nos pratiques de gouvernance reflètent la structure et les processus que nous jugeons nécessaires pour améliorer le rendement de la société et rehausser la valeur pour les actionnaires.

Notre conseil d'administration est composé de onze administrateurs, et tous sont indépendants, sauf deux. Le conseil d'administration a l'ultime responsabilité de superviser la gestion des activités et des affaires de la société, tout en agissant dans l'intérêt véritable de celle-ci. Il s'acquitte de ses responsabilités soit directement, soit par l'intermédiaire de cinq comités – le comité de vérification, le comité de la gouvernance d'entreprise, le comité de la rémunération, le comité de santé, sécurité, environnement et développement durable et le comité technique.

Comités du conseil

Le **comité de vérification** seconde le conseil d'administration dans ses responsabilités de supervision en ce qui concerne l'intégrité des états financiers de la société, la cybersécurité, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, les qualifications de l'auditeur externe, de même que la performance et l'indépendance des fonctions d'audit interne et externe de la société.

Le **comité de la gouvernance d'entreprise** fournit des conseils et formule des recommandations au conseil d'administration sur les questions de gouvernance, sur l'efficacité du conseil et de ses comités, sur les contributions de chacun des administrateurs, et sur le recrutement et la sélection de candidats pour les postes d'administrateur.

Le **comité de la rémunération** émet des avis et des recommandations au conseil d'administration en ce qui concerne la stratégie, les politiques et les programmes de la société en matière de rémunération et de perfectionnement des membres de la haute direction, et de rémunération des administrateurs.

Le **comité de santé, sécurité, environnement et développement durable (« SSEDD »)** émet des avis et des recommandations au conseil d'administration en ce qui a trait à la surveillance et à l'examen des politiques, des principes, des pratiques et des processus en matière de SSEDD; aux pratiques en matière de changements climatiques; aux pratiques en matière d'inclusion; au rendement en matière de SSEDD; ainsi qu'aux questions de réglementation liées à la santé, la sécurité et l'environnement. Il appuie aussi la société dans son engagement à promouvoir un milieu de travail sain et sécuritaire et à mettre en valeur les ressources de manière responsable sur le plan social et environnemental.

Le **comité technique** émet des avis et des recommandations au conseil d'administration en ce qui a trait aux pratiques et processus opérationnels de la société, surveille et passe en revue les risques associés aux activités de la société et formule des lignes directrices relatives aux pratiques et processus opérationnels de la société à l'intention de l'équipe de direction.



Conseil d'administration

Sean Boyd, FCPA, FCA
Président du conseil
Administrateur depuis 1998

Jeffrey Parr^{1,3}
Vice-président du conseil
Administrateur depuis 2022

Jamie Sokalsky, CPA, CA^{1,3}
Administrateur principal
Administrateur depuis 2015

Ammar Al-Joundi
Président et chef de la direction
Administrateur depuis 2022

Hon. Leona Aglukkaq
C.P.^{2,4}
Administratrice depuis 2021

Martine A. Celej²
Administratrice depuis 2011

Jonathan Gill^{4,5}
Administrateur depuis 2022

Peter Grosskopf^{2,3}
Administrateur depuis 2022

Elizabeth Lewis-Gray,
FAusIMM FTSE GAICD^{4,5}
Administratrice depuis 2022

Deborah McCombe,
géo.^{4,5}
Administratrice depuis 2014

J. Merfyn Roberts, CA^{1,5}
Administrateur depuis 2008

- 1 Comité de vérification
- 2 Comité de la rémunération
- 3 Comité de la gouvernance d'entreprise
- 4 Comité de santé, sécurité, environnement et développement durable
- 5 Comité technique

Membres de la haute direction

Ammar Al-Joundi
Président et chef de la direction

Jamie Porter
Vice-président exécutif,
Finances et chef des finances

Dominique Girard
Vice-président exécutif et
chef de l'exploitation –
Nunavut, Québec et Europe

Natasha Vaz
Vice-présidente exécutive
et chef de l'exploitation –
Ontario, Australie et Mexique

Guy Gosselin
Vice-président exécutif,
Exploration

Carol Plummer
Vice-présidente exécutive,
Développement durable,
Ressources humaines et
Culture

Jean Robitaille
Vice-président exécutif
et chef de la stratégie et des
technologies

Chris Vollmershausen
Vice-président exécutif,
Affaires juridiques, avocat et
secrétaire général

Données détaillées sur les réserves minérales et les ressources minérales

Réserves minérales

Augmentation de 2,1 % des réserves minérales aurifères pour atteindre le niveau record de 55,4 millions d'onces

Les réserves minérales prouvées et probables de la société (déduction faite de la production d'or de 2025) totalisaient 1 330 millions de tonnes de minerai titrant 1,30 g/t d'or, ce qui signifie qu'elles renfermaient environ 55,4 millions d'onces d'or selon l'estimation réalisée en date du 31 décembre 2025. Il s'agit d'une augmentation d'environ 1,16 million d'onces d'or (2,1 %) par rapport aux réserves minérales prouvées et probables de 54,3 millions d'onces d'or contenues dans 1 277 millions de tonnes de minerai titrant 1,32 g/t d'or à la fin de l'exercice 2024.

L'augmentation des réserves minérales au 31 décembre 2025 est attribuable au remplacement de 3,0 millions d'onces d'or extrait des actifs d'exploitation, y compris Odyssey, Meliadine, LaRonde, Goldex, Fosterville et Macassa, conjugué à l'acquisition du projet Marban, dont les réserves minérales initiales ont été déclarées à la fin de l'exercice 2025.

Une évaluation technique réalisée au gisement Marban au cours du quatrième trimestre de 2025 a donné lieu à l'ajout de nouvelles réserves minérales probables de 1,58 million d'onces d'or (51,6 millions de tonnes de minerai titrant 0,95 g/t) au 31 décembre 2025. Les progrès réalisés au chapitre de la mise en valeur des réserves minérales à Marban sont attribuables aux efforts déployés par la société pour tirer parti des synergies régionales issues des transactions récemment conclues afin de consolider le camp de Malartic à Canadian Malartic et de faire progresser la stratégie visant à alimenter l'installation de broyage.

Les réserves minérales actuelles de la société sont fondées sur un prix de l'or de 1 600 \$ l'once pour la plupart des actifs d'exploitation, sauf pour la mine à ciel ouvert Detour Lake, où le prix de l'or est de 1 500 \$ l'once, et Amaruq et Pinos Altos, où le prix de l'or est de 2 000 \$ l'once, et sur des hypothèses variables pour certains autres projets de la filière, y compris Marban et Wasamac, où le prix de l'or est de 1 650 \$ l'once.

À un prix de l'or qui serait 10 % plus élevé que le prix de l'or présumé (toutes les autres hypothèses demeurant inchangées), la société estime qu'il y aurait une augmentation d'environ 9,0 % de l'or contenu dans les réserves minérales prouvées et probables. Inversement, à un prix de l'or qui serait 10 % moins élevé que le prix de l'or présumé (toutes les autres hypothèses demeurant inchangées), la société estime qu'il y aurait une diminution d'environ 8,7 % de l'or contenu dans les réserves minérales prouvées et probables.

Ressources minérales

Augmentation de 9,6 % des ressources minérales indiquées et de 15,5 % des ressources minérales présumées pour atteindre un niveau record dans les deux cas

Au 31 décembre 2025, les ressources minérales mesurées et indiquées de la société atteignaient un total record de 47,1 millions d'onces d'or (1 200 millions de tonnes titrant 1,22 g/t d'or), ce qui représente une hausse de 9,6 % (4,1 millions d'onces) de l'or contenu et une augmentation de 7 % de la teneur, comparativement aux ressources minérales mesurées et indiquées à la fin de l'exercice 2024.

L'accroissement des ressources minérales mesurées et indiquées d'un exercice à l'autre s'explique principalement par la conversion de ressources minérales présumées en ressources minérales mesurées et indiquées à la mine souterraine Detour Lake, à la zone 5 de la mine LaRonde et à Meliadine, ainsi que par des révisions liées au prix de l'or, le tout en partie neutralisé par la conversion de ressources minérales en réserves minérales à Meliadine, à Macassa, à la zone 5 de la mine LaRonde et à Fosterville.

À Detour Lake, la société a continué de convertir les ressources minérales présumées en ressources minérales indiquées, donnant lieu à l'ajout de 1,9 million d'onces d'or aux ressources minérales mesurées et indiquées, lesquelles totalisaient 17,2 millions d'onces d'or (675 millions de tonnes titrant 0,79 g/t d'or) à la fin de l'exercice.

Au 31 décembre 2025, les ressources minérales présumées de la société atteignaient un total record de 41,8 millions d'onces d'or (522 millions de tonnes titrant 2,49 g/t d'or), ce qui représente une hausse de 15,5 % (5,6 millions d'onces) de l'or contenu, comparativement aux ressources minérales mesurées présumées à l'exercice précédent. La hausse des ressources minérales présumées d'un exercice à l'autre s'explique essentiellement par les activités d'exploration fructueuses réalisées au gisement East Gouldie, à Hope Bay et à la mine souterraine Detour Lake. À la fin de l'exercice 2025, les ressources minérales présumées affichaient une teneur de 2,49 g/t d'or, comme à l'exercice précédent.

Au gisement East Gouldie, les ressources minérales présumées ont augmenté de 62 % (2,8 millions d'onces d'or) d'un exercice à l'autre pour s'établir à 7,4 millions d'onces d'or (94,3 millions de tonnes titrant 2,43 g/t d'or) à la fin de l'exercice. Au 31 décembre 2025, les ressources minérales présumées de la mine Odyssey totalisaient 12,7 millions d'onces d'or (177,7 millions de tonnes titrant 2,21 g/t d'or).



Kittilä, Finlande

À Hope Bay, les activités d'exploration toujours fructueuses menées en 2025 dans la zone Patch 7 au gisement Madrid ont donné lieu à l'ajout de 0,9 million d'onces d'or aux ressources minérales présumées, qui totalisaient 1,7 million d'onces d'or (8,0 millions de tonnes titrant 6,57 g/t d'or) dans cette zone à la fin de 2025, ce qui s'ajoute aux ressources minérales indiquées de 1,0 million d'onces d'or (4,5 millions de tonnes titrant 6,77 g/t d'or). À la fin de l'exercice, les ressources minérales présumées à Hope Bay totalisaient 3,2 millions d'onces d'or (16,9 millions de tonnes titrant 5,98 g/t d'or).

Remarques : Les réserves minérales présentées ne sont pas incluses dans les ressources minérales. Les tonnages et les quantités de métaux présentés dans ces tableaux ont été arrondis au millier près;

les quantités totales peuvent donc différer des totaux indiqués par colonne. Veuillez consulter le communiqué publié par la société le 12 février 2026 ainsi que la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour obtenir de plus amples détails sur les réserves minérales et les ressources minérales. Le contenu scientifique et technique du présent rapport annuel lié aux réserves minérales et aux ressources minérales d'Agnico Eagle a été approuvé par Dyane Duquette, géo., vice-présidente, Gestion des ressources minérales, qui est une « personne qualifiée » au sens attribué à ce terme dans le Règlement 43-101, et qui a revu et approuvé les informations et données techniques présentées dans le présent rapport annuel.

Les hypothèses utilisées pour estimer les réserves minérales et les ressources minérales en date du 31 décembre 2025 présentées par la société étaient les suivantes :

Prix des métaux pour l'estimation des réserves minérales¹	1 600 \$ Or (\$/oz)	24,00 \$ Argent (\$/oz)	3,80 \$ Cuivre (\$/lb)	1,20 \$ Zinc (\$/lb)
Prix des métaux pour l'estimation des ressources minérales²	2 000 \$ Or (\$/oz)	25,00 \$ Argent (\$/oz)	4,00 \$ Cuivre (\$/lb)	1,30 \$ Zinc (\$/lb)
Taux de change³	1,34 \$ CA pour 1,00 \$ US	18,00 MXN pour 1,00 \$ US	1,52 \$ AU pour 1,00 \$ US	0,91 € pour 1,00 \$ US

- Exceptions : 1 350 \$ par once d'or pour Hammond Reef; 1 500 \$ par once d'or pour la mine à ciel ouvert Detour Lake; 1 650 \$ par once d'or pour Wasamac et Marban; 2 000 \$ par once d'or pour Amaruq; 1 450 \$ par once d'or et 3,75 \$ par livre de cuivre pour Upper Beaver; 2 000 \$ par once d'or et 27,00 \$ par once d'argent pour Pinos Altos; et 1 300 \$ par once d'or, 20,00 \$ par once d'argent, 3,00 \$ par livre de cuivre et 1,10 \$ par livre de zinc pour San Nicolás.
- Exceptions : 1 200 \$ par once d'or pour le complexe Holt; 1 300 \$ par once d'or pour la zone 58N de Detour Lake; 1 500 \$ par once d'or pour le Territoire du Nord; 1 533 \$ par once d'or pour Barsele; 1 600 \$ par once d'or pour Canadian Malartic; 1 650 \$ par once d'or pour La India; 1 688 \$ par once d'or pour Hammond Reef, Anoki-McBean et Tarachi; 1 750 \$ par once d'or pour Upper Beaver, Wasamac et Aquarius; 1 800 \$ par once d'or pour Marban; 1 900 \$ par once d'or pour Marban régional et Akasaba régional; 2 400 \$ par once d'or pour Amaruq; 1 688 \$ par once d'or et 25,00 \$ par once d'argent pour Santa Gertrudis; 1 300 \$ par once d'or, 20,00 \$ par once d'argent, 3,00 \$ par livre de cuivre et 1,10 \$ par livre de zinc pour San Nicolás; 2 400 \$ par once d'or et 28,00 \$ par once d'argent pour Pinos Altos.
- Exceptions : taux de change de 1,25 \$ CA pour 1,00 \$ US pour le complexe Holt et la zone 58N de Detour Lake; taux de change de 1,15 \$ US pour 1,00 € pour Barsele; taux de change de 1,30 \$ CA pour 1,00 \$ US pour la mine à ciel ouvert Detour Lake, le projet souterrain Detour Lake, Hammond Reef et Anoki-McBean; et taux de change de 1,45 \$ AU pour 1,00 \$ US pour le Territoire du Nord.

Données détaillées sur les réserves minérales et les ressources minérales

Les écarts dans les sommes verticales ou transversales sont dus à l'arrondissement.

Réserves minérales au 31 décembre 2025

EXPLOITATION/PROJET	Méthode d'exploitation*	PROUVÉES		PROBABLES			PROUVÉES ET PROBABLES			Récupération %**	
		Tonnes (en milliers)	g/t	Or (en milliers d'onces)	Tonnes (en milliers)	g/t	Or (en milliers d'onces)	Tonnes (en milliers)	g/t		Or (en milliers d'onces)
Or											
Mine LaRonde ¹	S/T	2 469	4,65	369	8 158	6,06	1 590	10 627	5,73	1 959	94,4
LaRonde, zone 5 ²	S/T	6 405	2,02	415	6 800	2,17	474	13 205	2,09	889	94,5
Total – LaRonde		8 874	2,75	784	14 959	4,29	2 064	23 832	3,72	2 848	
Mine Canadian Malartic ³	C/O	36 896	0,50	597	21 697	1,22	852	58 594	0,77	1 449	88,8
Gisement Marban ⁴	C/O	—	—	—	51 618	0,95	1 577	51 618	0,95	1 577	90,0
Gisement Odyssey ⁵	S/T	29	2,37	2	4 758	2,12	325	4 787	2,12	327	95,0
East Gouldie ⁶	S/T	—	—	—	54 943	3,23	5 699	54 943	3,23	5 699	94,4
Total – mine Odyssey		29	2,37	2	59 701	3,14	6 024	59 730	3,14	6 026	
Total – Canadian Malartic		36 925	0,50	599	133 016	1,98	8 453	169 941	1,66	9 052	
Goldex ⁷	S/T	6 255	1,48	298	9 065	1,68	488	15 320	1,60	786	85,9
Akasaba Ouest ⁸	C/O	969	0,82	26	2 807	0,96	86	3 777	0,92	112	77,6
Total – Goldex		7 225	1,39	324	11 872	1,51	575	19 097	1,46	898	
Wasamac	S/T	—	—	—	14 757	2,90	1 377	14 757	2,90	1 377	89,7
Total – Québec		53 023	1,00	1 707	174 603	2,22	12 468	227 626	1,94	14 175	
Detour Lake (0,5 g/t ou plus)	C/O	66 690	1,08	2 313	434 448	0,90	12 641	501 138	0,93	14 954	88,4
Detour Lake (moins de 0,5 g/t)	C/O	53 681	0,42	722	243 242	0,37	2 899	296 923	0,38	3 621	88,4
Total – Detour Lake⁹		120 371	0,78	3 035	677 690	0,71	15 540	798 061	0,72	18 575	
Macassa ¹⁰	S/T	612	10,43	205	6 013	8,68	1 678	6 625	8,84	1 883	95,9
Macassa Near Surface ¹¹	S/T	3	2,11	0	80	3,91	10	84	3,84	10	93,5
Gisement AK ¹²	S/T	126	4,35	18	1 975	4,54	288	2 101	4,53	306	93,5
Total – Macassa		742	9,36	223	8 068	7,62	1 976	8 810	7,77	2 200	
Upper Beaver	C/O	—	—	—	3 235	1,82	189	3 235	1,82	189	95,5
Upper Beaver	S/T	—	—	—	19 946	4,02	2 579	19 946	4,02	2 579	95,5
Total – Upper Beaver¹³		—	—	—	23 181	3,71	2 768	23 181	3,71	2 768	
Hammond Reef ¹⁴	C/O	—	—	—	123 473	0,84	3 323	123 473	0,84	3 323	89,8
Total – Ontario		121 113	0,84	3 258	832 412	0,88	23 607	953 524	0,88	26 865	
Amaruq	C/O	8 048	1,26	327	7 364	3,17	750	15 412	2,17	1 077	90,5
Amaruq	S/T	81	4,22	11	2 221	5,12	366	2 302	5,09	377	90,5
Total – Meadowbank¹⁵		8 129	1,29	338	9 585	3,62	1 116	17 714	2,55	1 454	
Meliadine	C/O	1 142	4,24	156	4 291	3,64	503	5 433	3,77	658	96,0
Meliadine	S/T	2 962	6,32	602	13 680	5,37	2 362	16 642	5,54	2 964	96,0
Total – Meliadine¹⁶		4 104	5,74	757	17 971	4,96	2 864	22 075	5,10	3 622	
Hope Bay ¹⁷	S/T	93	6,77	20	16 086	6,53	3 376	16 178	6,53	3 396	87,5
Total – Nunavut		12 325	2,82	1 116	43 642	5,24	7 356	55 967	4,71	8 472	
Fosterville ¹⁸	S/T	887	5,41	154	9 516	4,95	1 516	10 403	4,99	1 670	92,0
Total – Australie		887	5,41	154	9 516	4,95	1 516	10 403	4,99	1 670	
Kittilä ¹⁹	S/T	931	4,66	140	23 818	4,15	3 179	24 749	4,17	3 319	86,0
Total – Europe		931	4,66	140	23 818	4,15	3 179	24 749	4,17	3 319	
Pinos Altos	C/O	26	0,60	1	1 629	1,00	53	1 656	1,00	53	93,6
Pinos Altos	S/T	633	2,06	42	2 374	2,29	175	3 007	2,24	216	94,2
Total – Pinos Altos²⁰		659	2,00	42	4 003	1,76	227	4 662	1,80	269	
San Nicolás (50 %) ²¹	C/O	23 858	0,41	314	28 761	0,39	358	52 619	0,40	672	17,6
Total – Mexique		24 517	0,45	357	32 764	0,56	585	57 281	0,51	941	
Total – Or		212 796	0,98	6 731	1 116 755	1,36	48 711	1 329 551	1,30	55 442	

Réserves minérales au 31 décembre 2025

EXPLOITATION/PROJET	Méthode d'ex-ploitation*	PROUVÉES			PROBABLES			PROUVÉES ET PROBABLES			Récupération %**
		Tonnes (en milliers)	g/t	Argent (en milliers d'onces)	Tonnes (en milliers)	g/t	Argent (en milliers d'onces)	Tonnes (en milliers)	g/t	Argent (en milliers d'onces)	
Argent											
Mine LaRonde	S/T	2 469	10,46	830	8 158	20,75	5 443	10 627	18,36	6 273	78,1
Pinos Altos	C/O	26	8,57	7	1 629	34,82	1 824	1 656	34,40	1 831	44,5
Pinos Altos	S/T	633	45,29	922	2 374	27,30	2 083	3 007	31,09	3 005	50,0
Total – Pinos Altos		659	43,81	929	4 003	30,36	3 907	4 662	32,26	4 836	
San Nicolás (50 %)	C/O	23 858	23,93	18 356	28 761	20,91	19 333	52 619	22,28	37 689	38,6
Total – Argent		26 986	23,18	20 116	40 923	21,80	28 682	67 909	22,35	48 798	

EXPLOITATION/PROJET	Méthode d'ex-ploitation*	PROUVÉES			PROBABLES			PROUVÉES ET PROBABLES			Récupération %**
		Tonnes (en milliers)	%	Cuivre (en tonnes)	Tonnes (en milliers)	%	Cuivre (en tonnes)	Tonnes (en milliers)	%	Cuivre (en tonnes)	
Cuivre											
Mine LaRonde	S/T	2 469	0,17	4 081	8 158	0,30	24 751	10 627	0,27	28 831	82,8
Akasaba Ouest	C/O	969	0,48	4 640	2 807	0,53	14 810	3 777	0,51	19 451	79,0
Upper Beaver	C/O	—	—	—	3 235	0,14	4 477	3 235	0,14	4 477	79,2
Upper Beaver	S/T	—	—	—	19 946	0,25	50 453	19 946	0,25	50 453	79,2
Total – Upper Beaver		—	—	—	23 181	0,24	54 930	23 181	0,24	54 930	
San Nicolás (50 %)	C/O	23 858	1,26	299 809	28 761	1,01	291 721	52 619	1,12	591 530	78,2
Total – Cuivre		27 296	1,13	308 530	62 908	0,61	386 213	90 204	0,77	694 743	

EXPLOITATION/PROJET	Méthode d'ex-ploitation*	PROUVÉES			PROBABLES			PROUVÉES ET PROBABLES			Récupération %**
		Tonnes (en milliers)	%	Zinc (en tonnes)	Tonnes (en milliers)	%	Zinc (en tonnes)	Tonnes (en milliers)	%	Zinc (en tonnes)	
Zinc											
Mine LaRonde	S/T	2 469	0,36	8 951	8 158	1,09	88 811	10 627	0,92	97 762	70,2
San Nicolás (50 %)	C/O	23 858	1,61	383 313	28 761	1,37	394 115	52 619	1,48	777 428	80,9
Total – Zinc		26 327	1,49	392 263	36 920	1,31	482 926	63 246	1,38	875 190	

* À ciel ouvert (« C/O »); Souterraine (« S/T »)

** Taux de récupération métallurgique en pourcentage

- Mine LaRonde : La valeur nette calculée à la sortie de la fonderie limite varie selon le type d'exploitation et la profondeur, mais est d'au moins 95 \$ CA/t pour LP1 (zone 11-3) et d'au moins 228 \$ CA/t pour LaRonde.
- LaRonde, zone 5 : La teneur limite de l'or varie selon la taille du chantier et la profondeur, mais est d'au moins 1,46 g/t.
- Canadian Malartic : La teneur limite de l'or est de 0,35 g/t.
- Gisement Marban : La teneur limite de l'or est de 0,31 g/t.
- Gisement Odyssey : La teneur limite de l'or varie selon la zone d'extraction et la profondeur, mais est d'au moins 1,44 g/t.
- East Gouldie : La teneur limite de l'or est d'au moins 1,57 g/t.
- Goldex : La teneur limite de l'or varie selon le type d'exploitation et la profondeur, mais est d'au moins 1,00 g/t.
- Akasaba Ouest : La valeur nette calculée à la sortie de la fonderie limite varie, mais est d'au moins 33,28 \$ CA/t.
- Detour Lake : La teneur limite de l'or est de 0,27 g/t.
- Macassa : La teneur limite de l'or varie selon le type d'exploitation, mais est d'au moins 3,35 g/t pour la méthode d'abattage par long trou et de 3,78 g/t pour la méthode par découpage et remblayage.
- Gisement Near Surface, Macassa : La teneur limite de l'or est d'au moins 2,10 g/t.
- Gisement Amalgamated Kirkland (« AK ») : La teneur limite de l'or est d'au moins 2,10 g/t.
- Upper Beaver : La valeur nette calculée à la sortie de la fonderie limite varie selon le type d'exploitation, mais est d'au moins 118,17 \$ CA/t pour la mine souterraine et d'au moins 43,49 \$ CA/t pour la mine à ciel ouvert.
- Hammond Reef : La teneur limite de l'or est de 0,41 g/t.
- Amaruq : La teneur limite de l'or varie selon le type d'exploitation, mais est d'au moins 0,98 g/t pour les réserves minérales à ciel ouvert et d'au moins 3,05 g/t pour les réserves minérales souterraines (la teneur limite de l'or pour les réserves minérales souterraines marginales provenant des activités de mise en valeur est de 1,17 g/t).
- Meliadine : La teneur limite de l'or varie selon le type d'exploitation, mais est d'au moins 1,50 g/t pour les réserves minérales à ciel ouvert et d'au moins 3,90 g/t pour les réserves minérales souterraines (la teneur limite de l'or pour les réserves minérales souterraines marginales provenant des activités de mise en valeur est de 1,50 g/t).
- Hope Bay : La teneur limite de l'or est d'au moins 4,00 g/t.
- Fosterville : La teneur limite de l'or varie selon la zone d'extraction et le type d'exploitation, mais est d'au moins 3,00 g/t.
- Kittilä : La teneur limite de l'or varie selon la distance de transport, mais est d'au moins 2,63 g/t.
- Pinos Altos : La valeur nette calculée à la sortie de la fonderie limite varie selon la zone d'extraction et le type d'exploitation, mais est d'au moins 25,44 \$ CA/t pour les réserves minérales à ciel ouvert et d'au moins 85,97 \$ US/t pour les réserves minérales souterraines.
- San Nicolás (50 %) : La valeur nette calculée à la sortie de la fonderie limite est de 9,71 \$ US/t pour le minerai de zinc/cuivre à faible teneur et de 13,15 \$ US/t pour le minerai de zinc/cuivre à teneur élevée.

Données détaillées sur les réserves minérales et les ressources minérales (suite)

Les écarts dans les sommes verticales ou transversales sont dus à l'arrondissement.

Ressources minérales au 31 décembre 2025

EXPLOITATION/PROJET	Méthode d'ex-ploitation	MESURÉES			INDIQUÉES			MESURÉES ET INDIQUÉES			PRÉSUMÉES		
		Tonnes (en milliers)	Or (en g/t)	Or (en milliers d'onces)	Tonnes (en milliers)	Or (en g/t)	Or (en milliers d'onces)	Tonnes (en milliers)	Or (en g/t)	Or (en milliers d'onces)	Tonnes (en milliers)	Or (en g/t)	Or (en milliers d'onces)
Or													
Mine LaRonde	S/T	—	—	—	6 457	3,59	746	6 457	3,59	746	1 366	6,03	265
LaRonde, zone 5	S/T	—	—	—	24 207	1,93	1 506	24 207	1,93	1 506	11 677	3,00	1 127
Total – LaRonde		—	—	—	30 664	2,28	2 251	30 664	2,28	2 251	13 043	3,32	1 392
Mine Canadian Malartic	C/O	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 011	0,73	118
Gisement Marban	C/O	—	—	—	3 875	0,51	63	3 875	0,51	63	2 956	0,66	63
Gisement Marban	S/T	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4 544	2,14	313
Marban régional	C/O	—	—	—	14 794	1,22	582	14 794	1,22	582	11 272	1,08	390
Marban régional	S/T	—	—	—	296	3,36	32	296	3,36	32	183	3,37	20
Gisement Odyssey	S/T	—	—	—	4 493	1,63	236	4 493	1,63	236	20 176	2,23	1 445
East Malartic	S/T	—	—	—	48 216	1,92	2 976	48 216	1,92	2 976	63 275	1,89	3 835
East Gouldie	S/T	—	—	—	5 048	1,42	230	5 048	1,42	230	94 278	2,43	7 372
Total – mine Odyssey		—	—	—	57 757	1,85	3 442	57 757	1,85	3 442	177 729	2,21	12 652
Total – Canadian Malartic		—	—	—	76 723	1,67	4 120	76 723	1,67	4 120	201 694	2,09	13 556
Goldex	S/T	12 360	1,86	739	21 245	1,45	988	33 604	1,60	1 727	17 951	1,46	842
Akasaba Ouest	C/O	—	—	—	130	0,38	2	130	0,38	2	—	—	—
Akasaba Ouest	S/T	—	—	—	—	—	—	—	—	—	966	1,60	50
Total – Goldex		12 360	1,86	739	21 374	1,44	989	33 734	1,59	1 728	18 917	1,47	892
Akasaba régional	S/T	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 052	3,24	318
Wasamac	S/T	—	—	—	9 479	2,19	667	9 479	2,19	667	3 911	2,48	312
Total – Québec		12 360	1,86	739	138 241	1,81	8 027	150 601	1,81	8 766	240 618	2,13	16 469
Detour Lake	C/O	35 300	1,16	1 312	587 007	0,66	12 373	622 307	0,68	13 685	51 442	1,38	2 290
Detour Lake	S/T	—	—	—	52 924	2,04	3 472	52 924	2,04	3 472	59 549	2,03	3 878
Detour Lake, zone 58N	S/T	—	—	—	2 868	5,80	534	2 868	5,80	534	973	4,35	136
Total – Detour Lake		35 300	1,16	1 312	642 798	0,79	16 379	678 098	0,81	17 691	111 964	1,75	6 304
Macassa	S/T	379	10,30	125	2 818	5,85	530	3 197	6,38	656	5 448	7,00	1 226
Macassa, Near Surface	S/T	—	—	—	59	4,02	8	59	4,02	8	309	3,99	40
Gisement AK	S/T	—	—	—	212	2,53	17	212	2,53	17	308	3,40	34
Total – Macassa		379	10,30	125	3 090	5,59	555	3 469	6,10	681	6 066	6,66	1 299
Aquarius	C/O	—	—	—	12 364	2,15	856	12 364	2,15	856	122	3,59	14
Complexe Holt	S/T	5 806	4,29	800	5 884	4,75	898	11 690	4,52	1 699	9 097	4,48	1 310
Anoki-McBean	S/T	—	—	—	3 919	2,77	349	3 919	2,77	349	867	3,84	107
Upper Beaver	C/O	—	—	—	54	0,87	2	54	0,87	2	—	—	—
Upper Beaver	S/T	—	—	—	7 510	2,04	493	7 510	2,04	493	2 953	4,12	391
Total – Upper Beaver		—	—	—	7 564	2,03	495	7 564	2,03	495	2 953	4,12	391
Upper Canada	C/O	—	—	—	1 477	1,66	79	1 477	1,66	79	1 408	1,47	66
Upper Canada	S/T	—	—	—	9 546	2,40	738	9 546	2,40	738	22 736	2,93	2 145
Total – Upper Canada		—	—	—	11 024	2,30	817	11 024	2,30	817	24 143	2,85	2 211
Hammond Reef	C/O	47 063	0,54	819	86 304	0,53	1 478	133 367	0,54	2 298	—	—	—
Total – Ontario		88 548	1,07	3 057	772 946	0,88	21 829	861 494	0,90	24 885	155 212	2,33	11 636

Ressources minérales au 31 décembre 2025

EXPLOITATION/PROJET	Méthode d'exploitation	MESURÉES			INDIQUÉES			MESURÉES ET INDIQUÉES			PRÉSUMÉES		
		Tonnes (en milliers)	Or (en milliers g/t)	Or (en milliers d'onces)	Tonnes (en milliers)	Or (en milliers g/t)	Or (en milliers d'onces)	Tonnes (en milliers)	Or (en milliers g/t)	Or (en milliers d'onces)	Tonnes (en milliers)	Or (en milliers g/t)	Or (en milliers d'onces)
Or													
Amaruq	C/O	—	—	—	2 488	3,03	242	2 488	3,03	242	190	2,87	18
Amaruq	S/T	—	—	—	8 887	3,83	1 094	8 887	3,83	1 094	5 750	4,14	765
Total – Meadowbank		—	—	—	11 374	3,65	1 336	11 374	3,65	1 336	5 940	4,10	783
Meliadine	C/O	288	2,82	26	5 705	2,72	499	5 994	2,73	525	710	4,22	96
Meliadine	S/T	1 662	3,80	203	12 928	3,65	1 515	14 590	3,66	1 719	14 036	5,28	2 382
Total – Meliadine		1 951	3,66	229	18 634	3,36	2 015	20 584	3,39	2 244	14 746	5,23	2 478
Hope Bay	S/T	—	—	—	14 946	4,61	2 217	14 946	4,61	2 217	16 868	5,98	3 246
Total – Nunavut		1 951	3,66	229	44 954	3,85	5 567	46 905	3,84	5 797	37 555	5,39	6 507
Fosterville	S/T	651	4,06	85	10 702	3,76	1 293	11 353	3,77	1 377	13 328	4,19	1 795
Territoire du Nord	C/O	337	3,72	40	16 203	1,41	732	16 539	1,45	772	13 255	1,75	745
Territoire du Nord	S/T	—	—	—	4 470	4,75	683	4 470	4,75	683	5 807	4,11	767
Total – Territoire du Nord		337	3,72	40	20 672	2,13	1 415	21 009	2,15	1 455	19 062	2,47	1 512
Total – Australie		987	3,94	125	31 374	2,68	2 707	32 362	2,72	2 832	32 391	3,18	3 307
Kittilä	C/O	—	—	—	—	—	—	—	—	—	373	3,89	47
Kittilä	S/T	4 669	2,87	431	17 874	2,81	1 617	22 544	2,83	2 048	6 209	4,66	930
Total – Kittilä		4 669	2,87	431	17 874	2,81	1 617	22 544	2,83	2 048	6 582	4,62	977
Barsele (55 %)	C/O	—	—	—	3 178	1,08	111	3 178	1,08	111	2 260	1,25	91
Barsele (55 %)	S/T	—	—	—	1 158	1,77	66	1 158	1,77	66	13 552	2,10	914
Total – Barsele (55 %)¹		—	—	—	4 335	1,27	176	4 335	1,27	176	15 811	1,98	1 005
Total – Europe		4 669	2,87	431	22 210	2,51	1 794	26 879	2,57	2 224	22 393	2,75	1 982
Pinos Altos	C/O	—	—	—	1 530	0,90	44	1 530	0,90	44	154	0,57	3
Pinos Altos	S/T	—	—	—	12 659	2,14	872	12 659	2,14	872	1 378	2,04	90
Total – Pinos Altos		—	—	—	14 189	2,01	916	14 189	2,01	916	1 533	1,89	93
La India	C/O	4 478	0,52	74	880	0,53	15	5 358	0,52	89	—	—	—
San Nicolás (50 %)	C/O	261	0,08	1	3 037	0,20	19	3 297	0,19	20	2 468	0,13	10
Tarachi	C/O	—	—	—	19 290	0,58	361	19 290	0,58	361	242	0,52	4
Chipriona	C/O	—	—	—	11 652	0,77	287	11 652	0,77	287	1 284	0,63	26
El Barqueño Or	C/O	—	—	—	8 431	1,24	335	8 431	1,24	335	9 696	1,12	349
Santa Gertrudis	C/O	—	—	—	19 267	0,91	563	19 267	0,91	563	9 819	1,36	429
Santa Gertrudis	S/T	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 079	3,44	1 004
Total – Santa Gertrudis		—	—	—	19 267	0,91	563	19 267	0,91	563	18 898	2,36	1 433
Total – Mexique		4 739	0,49	75	76 746	1,01	2 496	81 485	0,98	2 571	34 120	1,75	1 915
Total – Or		113 254	1,28	4 656	1 086 470	1,21	42 420	1 199 724	1,22	47 076	522 289	2,49	41 815

1. Le 28 janvier 2026, Agnico Eagle a conclu un accord visant la vente de sa participation de 55 % dans le projet Barsele à Goldsky Resources Corp., la clôture de la transaction devant avoir lieu au plus tard le 30 juin 2026 (se reporter au communiqué de presse de la société daté du 28 janvier 2026).

Données détaillées sur les réserves minérales et les ressources minérales (suite)

Les écarts dans les sommes verticales ou transversales sont dus à l'arrondissement.

Ressources minérales au 31 décembre 2025

EXPLOITATION/PROJET	Méthode d'ex-ploita-tion	MESURÉES			INDIQUÉES			MESURÉES ET INDIQUÉES			PRÉSUMÉES		
		Tonnes (en milliers)	Argent (en milliers g/t d'onces)		Tonnes (en milliers)	Argent (en milliers g/t d'onces)		Tonnes (en milliers)	Argent (en milliers g/t d'onces)		Tonnes (en milliers)	Argent (en milliers g/t d'onces)	
Argent													
Mine LaRonde	S/T	—	—	—	6 457	14,92	3 097	6 457	14,92	3 097	1 366	15,50	680
Pinos Altos	C/O	—	—	—	1 530	20,28	997	1 530	20,28	997	154	13,90	69
Pinos Altos	S/T	—	—	—	12 659	54,77	22 294	12 659	54,77	22 294	1 378	48,42	2 146
Total – Pinos Altos		—	—	—	14 189	51,05	23 291	14 189	51,05	23 291	1 533	44,95	2 215
La India	C/O	4 478	2,72	391	880	2,58	73	5 358	2,70	464	—	—	—
San Nicolás (50 %)	C/O	261	6,40	54	3 037	11,86	1 158	3 297	11,43	1 211	2 468	9,26	735
Chipriona	C/O	—	—	—	11 652	100,69	37 722	11 652	100,69	37 722	1 284	76,97	3 176
El Barqueño Argent	C/O	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4 462	121,28	17 399
El Barqueño Or	C/O	—	—	—	8 431	5,15	1 396	8 431	5,15	1 396	9 696	16,00	4 989
Santa Gertrudis	C/O	—	—	—	19 267	3,66	2 269	19 267	3,66	2 269	9 819	1,85	585
Santa Gertrudis	S/T	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 079	23,31	6 803
Total – Santa Gertrudis		—	—	—	19 267	3,66	2 269	19 267	3,66	2 269	18 898	12,16	7 389
Total – Argent		4 739	2,92	445	63 913	33,58	69 005	68 652	31,47	69 450	39 705	28,66	36 582

EXPLOITATION/PROJET	Méthode d'ex-ploita-tion	MESURÉES			INDIQUÉES			MESURÉES ET INDIQUÉES			PRÉSUMÉES		
		Tonnes (en milliers)	Cuivre (en % tonnes)		Tonnes (en milliers)	Cuivre (en % tonnes)		Tonnes (en milliers)	Cuivre (en % tonnes)		Tonnes (en milliers)	Cuivre (en % tonnes)	
Cuivre													
Mine LaRonde	S/T	—	—	—	6 457	0,15	9 387	6 457	0,15	9 387	1 366	0,26	3 526
Akasaba Ouest	C/O	—	—	—	130	0,16	205	130	0,16	205	—	—	—
Akasaba Ouest	S/T	—	—	—	—	—	—	—	—	—	966	0,88	8 451
Total – Akasaba Ouest		—	—	—	130	0,16	205	130	0,16	205	966	0,88	8 451
Upper Beaver	C/O	—	—	—	54	0,10	56	54	0,10	56	—	—	—
Upper Beaver	S/T	—	—	—	7 510	0,16	12 063	7 510	0,16	12 063	2 953	0,36	10 649
Total – Upper Beaver		—	—	—	7 564	0,16	12 118	7 564	0,16	12 118	2 953	0,36	10 649
San Nicolás (50 %)	C/O	261	1,35	3 526	3 037	1,17	35 489	3 297	1,18	39 015	2 468	0,94	23 144
Chipriona	C/O	—	—	—	11 652	0,16	18 768	11 652	0,16	18 768	1 284	0,11	1 377
El Barqueño Or	C/O	—	—	—	8 431	0,21	17 650	8 431	0,21	17 650	9 696	0,22	21 555
El Barqueño Argent	C/O	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4 462	0,04	1 852
Total – Cuivre		261	1,35	3 526	37 270	0,25	93 617	37 531	0,26	97 143	23 193	0,30	70 555

EXPLOITATION/PROJET	Méthode d'ex-ploita-tion	MESURÉES			INDIQUÉES			MESURÉES ET INDIQUÉES			PRÉSUMÉES		
		Tonnes (en milliers)	Zinc (en % tonnes)		Tonnes (en milliers)	Zinc (en % tonnes)		Tonnes (en milliers)	Zinc (en % tonnes)		Tonnes (en milliers)	Zinc (en % tonnes)	
Zinc													
LaRonde mine	S/T	—	—	—	6 457	0,98	63 087	6 457	0,98	63 087	1 366	0,43	5 856
San Nicolás (50 %)	C/O	261	0,39	1 012	3 037	0,71	21 618	3 297	0,69	22 630	2 468	0,62	15 355
Chipriona	C/O	—	—	—	11 652	0,87	101 211	11 652	0,87	101 211	1 284	0,72	9 178
Total – Zinc		261	0,39	1 012	21 146	0,88	185 916	21 407	0,87	186 928	5 117	0,59	30 389

Faits saillants financiers et opérationnels

Tous les montants en dollars dans ce rapport sont en dollars américains, sauf indication contraire

Faits saillants opérationnels

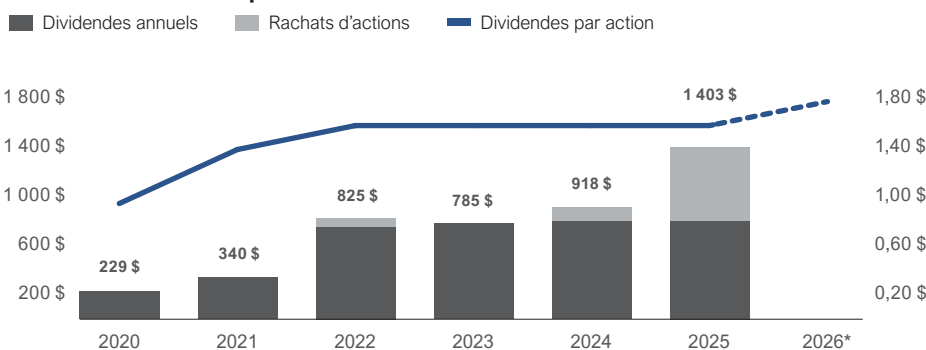
	2025	2024	2023
Production d'or payable (en onces) ¹	3 447 367	3 485 336	3 439 654
Total des coûts au comptant par once ²	979 \$	903 \$	865 \$
Prix moyen obtenu pour l'or par once	3 454 \$	2 384 \$	1 946 \$

Faits saillants financiers

	2025	2024	2023
Produits tirés de l'exploitation minière	11 908 \$	8 286 \$	6 627 \$
Résultat net	4 461 \$	1 896 \$	1 941 \$
Résultat net par action – de base	8,89 \$	3,79 \$	3,97 \$
Dividendes annualisés déclarés par action	1,60 \$	1,60 \$	1,60 \$

- La production payable de minéraux désigne la quantité de minéraux produite au cours d'une période et contenue dans des produits qui sont vendus par la société, que ces produits soient expédiés pendant la période ou détenus en stock à la fin de la période.
- Le total des coûts au comptant par once n'est pas une mesure conforme aux PCGR et, sauf indication contraire, est présenté en fonction des sous-produits. Pour obtenir plus d'informations, veuillez consulter la rubrique intitulée « Mise en garde concernant certaines mesures de rendement ».

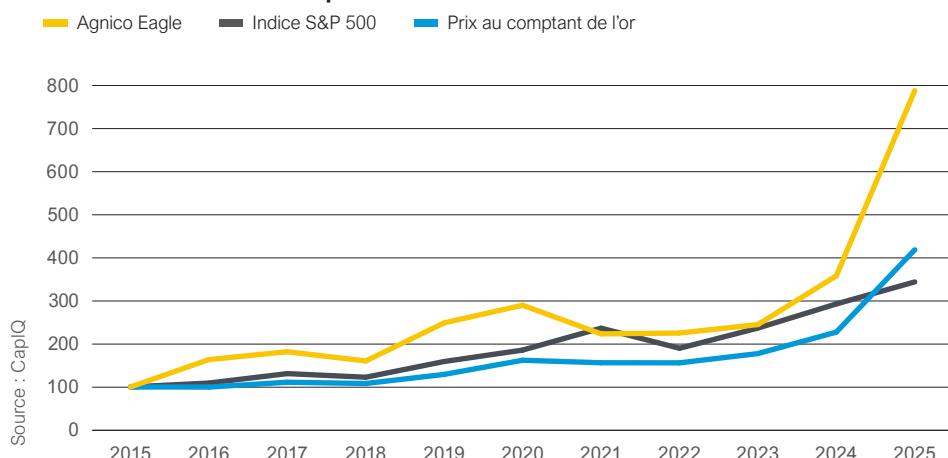
Rendement supérieur du cours de l'action



* En supposant que le conseil d'administration continue de déclarer un dividende de 0,45 \$ par trimestre.

42
années consécutives
de dividendes

Rendement total pour les actionnaires



22,5 %

TCAC du cours de l'action
américaine d'Agnico Eagle¹

15,1 %

TCAC du prix au comptant de l'or

12,8 %

TCAC de l'indice S&P 500

- Remarque : Suppose un réinvestissement des dividendes versés de 0,36 \$ en 2016, de 0,41 \$ en 2017, de 0,44 \$ en 2018, de 0,55 \$ en 2019, de 0,95 \$ en 2020, de 1,40 \$ en 2021, et de 1,60 \$ en 2022, en 2023, en 2024 et en 2025.

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025
(préparé selon les Normes internationales d'information financière)



Énoncés prospectifs

Les renseignements contenus dans le présent rapport annuel ont été préparés en date du 26 février 2026. Certains énoncés figurant dans le présent rapport annuel, ci-après appelés les « énoncés prospectifs », constituent des « forward-looking statements » au sens attribué à ce terme dans la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et des « informations prospectives » au sens attribué dans les dispositions des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières. Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, qui traitent de circonstances, d'événements, d'activités ou de faits nouveaux qui pourraient survenir ou qui surviendront sont des énoncés prospectifs. Dans le présent rapport annuel, les mots « atteindre », « viser », « anticiper », « s'engager », « pouvoir », « envisager », « estimer », « s'attendre », « prévoir », « futur », « guider », « objectif », « planifier », « potentiel » et d'autres expressions semblables servent à désigner les énoncés prospectifs. Ces énoncés comprennent les prévisions de production de la société, y compris la production de métaux, les estimations concernant les teneurs de minerai, les taux de récupération, les échéanciers de projet, les cibles ou les résultats de forage, les estimations de la durée de vie des mines, le total des coûts au comptant par once, les coûts de maintien tout compris par once, les autres charges et les flux de trésorerie; la possibilité d'une production d'or accrue sur les sites de la société; y compris la possibilité d'augmenter la production d'or annuelle de 20 % à 30 % au cours de la prochaine décennie, ce qui représente plus de quatre millions d'onces d'or d'ici le début des années 2030; des estimations des échéanciers et des conclusions des études et des évaluations effectuées par la société; les méthodes qui seront utilisées pour extraire ou traiter le minerai; les plans de la société à l'égard du projet souterrain Detour Lake, d'Upper Beaver, d'Odyssey, de Hope Bay et de San Nicolás, y compris l'approbation, le calendrier, le financement, l'achèvement et la mise en service de ces projets et du début de leur production; les énoncés concernant la stratégie de la société visant à alimenter l'installation de broyage à Canadian Malartic; les énoncés au sujet d'autres projets d'expansion, des taux de récupération, du débit des broyeurs, des activités d'optimisation et d'exploration prévues, y compris les coûts et les autres estimations sur lesquelles ces projections sont fondées; le calendrier et les montants des dépenses en immobilisations, des autres dépenses et des autres besoins de trésorerie ainsi que les attentes quant à leur financement; les estimations des réserves minérales, des ressources minérales, de la production minière et des ventes futures; la mise en valeur projetée de certains gisements de minerai, y compris les estimations des frais d'exploration, de mise en valeur, de production, de fermeture et des autres dépenses d'investissement, et des estimations quant au calendrier d'exploration, de mise en valeur, de production et de fermeture ou aux décisions concernant l'exploration, la mise en valeur, la production et la fermeture; les estimations des réserves minérales et des ressources minérales et l'effet des résultats des forages et des études sur les réserves minérales et les ressources minérales futures; la capacité de la société à obtenir les permis et les autorisations nécessaires relativement à ses activités actuelles ou prévues d'exploration, de mise en valeur et d'extraction ainsi que l'échéancier prévu pour leur dépôt et leur délivrance; les explorations futures; l'occurrence prévue d'événements en lien avec les sites miniers de la société; les plans et stratégies de la société en matière d'initiatives de développement durable et les pratiques de gouvernance de la société; le caractère suffisant des ressources de trésorerie de la société; les plans de la société en matière de couverture et l'efficacité de ses stratégies de couverture; les montants futurs de dividendes, les dates de clôture des registres et les dates de paiement des dividendes; l'incidence des tarifs douaniers et des restrictions commerciales sur la société; les plans relatifs aux activités dans le cadre de l'OPRCNA et les tendances prévues en ce qui a trait aux activités de la société, à l'exploration et au financement de ces activités. Ces énoncés, qui reflètent le point de vue de la société à la date du présent rapport annuel, sont soumis à certains risques, incertitudes et hypothèses, et il convient de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs s'appuient nécessairement sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, bien qu'Agnico Eagle les juge raisonnables à la date de ces énoncés, sont, par nature, assujettis à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Les facteurs et hypothèses importants utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs contenus dans le présent document, qui peuvent s'avérer incorrects, comprennent, entre autres, les hypothèses susmentionnées et celles figurant dans le rapport de gestion et la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis. La société suppose également qu'aucune perturbation importante de ses activités ne se produira; que la production, l'octroi de permis, la mise en valeur, l'expansion et l'accélération des activités de chacune des propriétés d'Agnico Eagle se dérouleront conformément aux attentes et aux plans actuels; que les plans de la société pour ses activités minières ne seront pas modifiés ou modifiés de façon significative; que les prix des métaux, les taux de change et les prix des principaux intrants pour l'exploitation minière et la construction (y compris la main-d'œuvre et l'électricité) seront conformes aux attentes d'Agnico Eagle; que l'effet des tarifs douaniers n'aura pas d'incidence importante sur le prix ou la disponibilité des intrants que la société utilise dans le cadre de ses activités; que les estimations actuelles d'Agnico Eagle au sujet des réserves minérales, des ressources minérales, des teneurs du minerai et des taux de récupération du minerai sont exactes; qu'il ne se produira aucun retard important dans la réalisation des projets de croissance en cours; que l'activité sismique aux sites de la société à LaRonde, à Goldex, à Fosterville et à d'autres propriétés sera conforme aux prévisions de la société et que les efforts de la société pour atténuer leur incidence sur les activités minières, y compris en ce qui concerne les relations avec les collectivités, seront couronnés de succès; que les plans actuels de la société visant à lutter contre les changements climatiques et à réduire les émissions de gaz à effet de serre porteront leurs fruits; que les plans actuels de la société pour optimiser la production seront menés à bien; qu'aucune modification importante ne sera apportée aux taux d'imposition et au cadre réglementaire actuels; que les gouvernements, la société ou d'autres entités ne prendront pas de mesures en réponse à des pandémies ou à d'autres urgences sanitaires ou autres qui, individuellement ou globalement, auraient une incidence importante sur la capacité de la société à mener ses activités ou sur sa productivité; et que les mesures prises en lien avec une pandémie ou d'autres urgences sanitaires, ou d'autres effets de celles-ci, ne nuiront pas à la capacité de la société d'obtenir les fournitures nécessaires et de les faire parvenir à ses sites miniers. De nombreux facteurs, connus et inconnus, pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs.

Ces risques comprennent notamment : la volatilité des prix de l'or et des autres métaux; l'incertitude des estimations concernant les réserves minérales, les ressources minérales, les teneurs du minerai et les taux de récupération du minerai; l'incertitude entourant la production, la mise en valeur des projets, les dépenses en immobilisations et les autres coûts futurs; les fluctuations des taux de change; les pressions inflationnistes; le financement des autres besoins en capitaux; le coût des programmes d'exploration et de mise en valeur; l'activité sismique aux sites de la société, y compris aux mines LaRonde, Goldex et Fosterville; les risques miniers; les protestations de la population, notamment des groupes autochtones; les risques associés aux activités internationales; les risques associés aux contreparties; la réglementation gouvernementale et environnementale; la volatilité du cours des actions de la société; les risques associés aux stratégies de la société en matière d'instruments dérivés sur les monnaies étrangères, le carburant et les sous-produits des métaux; le contexte actuel des taux d'intérêt; la possibilité que les grandes économies subissent un ralentissement de l'activité économique ou une récession; la possibilité d'une intensification des conflits ou des hostilités dans diverses régions, y compris en Europe, en Amérique du Sud et au Moyen-Orient et l'ampleur et la manière dont les maladies transmissibles ou les écosions se propagent, ainsi que les mesures prises par les gouvernements, la société ou d'autres pour tenter d'en atténuer la propagation, peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur la société. Pour obtenir plus de précisions au sujet de ces risques et d'autres facteurs qui pourraient empêcher la société d'atteindre les objectifs énoncés dans les énoncés prospectifs du présent rapport annuel, veuillez vous reporter à la notice annuelle et au rapport de gestion de 2025 de la société, documents déposés sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov, de même qu'aux autres rapports déposés par la société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et de la SEC. À moins que la loi ne l'exige, la société n'entend pas mettre à jour ces énoncés prospectifs et n'assume aucune obligation à cet égard.

Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant l'emploi du terme « ressources minérales »

Les estimations des réserves minérales et des ressources minérales contenues dans le présent rapport annuel ont été établies en conformité avec le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le « *Règlement 43-101* ») des *Autorités canadiennes en valeurs mobilières* (« *ACVM* »).

Les exigences et les politiques de la SEC en matière d'information concernant les biens miniers ont été modifiées afin qu'elles s'harmonisent plus étroitement avec les pratiques et les normes réglementaires sectorielles et mondiales, y compris le Règlement 43-101. Toutefois, les émetteurs canadiens assujettis aux obligations d'information aux États-Unis aux termes du régime d'information multinational (« RIM »), dont la société fait partie, peuvent continuer à suivre le Règlement 43-101 plutôt que les règles d'information de la SEC lorsqu'ils utilisent les formulaires de déclaration d'inscription et de rapport annuel de la SEC prévus par le RIM. Par conséquent, les renseignements concernant les réserves minérales et les ressources minérales contenus dans le présent rapport annuel pourraient ne pas être comparables à des renseignements similaires présentés par des sociétés des États-Unis.

Les investisseurs noteront que, bien que la SEC reconnaisse les termes « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées », ils ne doivent pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'un gisement minéral classé dans l'une de ces catégories sera converti en ressources minérales d'une catégorie supérieure ou en réserves minérales. Les ressources que décrivent ces termes comportent un degré élevé d'incertitude quant à leur faisabilité économique et légale. **Par conséquent, les investisseurs ne doivent pas supposer que les « ressources minérales mesurées », les « ressources minérales indiquées » et les « ressources minérales présumées » dont la société fait état dans le présent rapport annuel sont économiquement ou légalement exploitables.**

De plus, les « ressources minérales présumées » comportent un degré élevé d'incertitude quant à leur existence et quant à leur faisabilité économique et légale. On ne peut supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure. Selon la réglementation canadienne, sauf dans certaines circonstances, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement aux études de faisabilité ou aux études préliminaires de faisabilité. **Les investisseurs ne doivent pas supposer que l'ensemble ou qu'une partie d'une ressource minérale présumée existe, ni qu'elle est ou sera jamais économiquement ou légalement exploitable.**

Les données relatives aux réserves minérales et aux ressources minérales énoncées dans le présent rapport annuel sont des estimations, et rien ne garantit que les teneurs et les tonnages prévus seront obtenus ni que le taux de récupération indiqué sera atteint. Dans son calcul des onces contenues, la société ne tient pas compte des onces d'or équivalentes relatives aux sous-produits métalliques compris dans les réserves minérales. Les réserves minérales ne sont pas présentées comme une sous-catégorie des ressources minérales. Se reporter à la rubrique « Données détaillées sur les réserves minérales et les ressources minérales » du présent rapport annuel pour des renseignements additionnels.

Mise en garde concernant certaines mesures de rendement

Le présent rapport annuel présente certaines mesures de rendement financier, notamment le « total des coûts au comptant par once », qui ne sont pas des mesures reconnues selon les Normes IFRS de comptabilité. Ces mesures peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres producteurs aurifères et doivent être prises en compte conjointement avec d'autres données établies selon les Normes IFRS de comptabilité. Pour obtenir un rapprochement de ces mesures avec les données financières les plus directement comparables qui sont présentées dans les états financiers consolidés préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » du rapport de gestion.

Pour obtenir de l'information scientifique et technique sur les mines et les projets de la société, se reporter à la notice annuelle.

Table des matières

	<u>Page</u>		<u>Page</u>
Sommaire	1	Évaluation des contrôles	34
Stratégie	2	Titres en circulation	34
Nouveautés en 2025	2	Méthodes comptables et estimations comptables critiques selon les Normes IFRS de comptabilité	35
Aperçu du portefeuille	3	Données sur les réserves minérales	35
Principaux moteurs du rendement	6	Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR	38
Résultats d'exploitation	7	Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant les informations prospectives	53
Produits tirés des activités minières	8	Information scientifique et technique	54
Coûts de production	8	Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant les estimations des réserves minérales et ressources minérales	54
Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise	10	Résumé des données trimestrielles	56
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	10	Rétrospective des données d'exploitation et financières des trois derniers exercices	60
Charges administratives	10		
Charges financières	10		
Instruments financiers dérivés	11		
Reprise de perte de valeur	11		
(Profit) perte de change	11		
Autres produits et charges	11		
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	12		
Examen de l'état de la situation financière	12		
Situation de trésorerie et sources de financement	12		
Activités d'exploitation	13		
Activités d'investissement	13		
Activités de financement	13		
Arrangements hors bilan	15		
Obligations contractuelles	16		
Analyse de la situation de trésorerie et des sources de financement de 2026	16		
Examen des résultats trimestriels	17		
Perspectives	27		
Comparaison des résultats de 2025 avec les prévisions pour 2025	27		
Mise à jour des prévisions de production pour 2026 et 2027	28		
Perspectives en matière d'exploitation	28		
Profil des risques	31		
Instruments financiers	31		
Taux d'intérêt	32		
Prix des produits de base et devises	32		
Coûts des intrants	33		
Risque lié à l'exploitation	33		
Risque lié à la réglementation	33		

Le présent rapport de gestion de Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle » ou la « société ») daté du 12 février 2026 doit être lu avec les états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (« Normes IFRS de comptabilité ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») (les « états financiers annuels »). Tous les montants des états financiers annuels et du présent rapport de gestion sont présentés en dollars américains (« dollars américains », « \$ » ou « \$ US »), et toutes les unités de mesure sont exprimées selon le système métrique, sauf indication contraire. Certaines informations du présent rapport de gestion sont présentées en dollars canadiens (« \$ CA »), en pesos mexicains, en euros de l'Union européenne (« euros » ou « € ») ou en dollars australiens (« \$ AU »). De l'information additionnelle sur la société, dont la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (la « notice annuelle de 2024 »), est disponible sur le site Web SEDAR+ des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »), à l'adresse www.sedarplus.ca, et le formulaire 40-F est disponible sur le site Web de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov/edgar. De plus, après publication, la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (la « notice annuelle de 2025 ») sera disponible sur le site Web SEDAR+ des ACVM, à l'adresse www.sedarplus.ca, et le formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 sera disponible sur le site de la SEC, à l'adresse www.sec.gov/edgar.

Certains énoncés figurant dans le présent rapport de gestion, ci-après appelés les « énoncés prospectifs », constituent des « informations prospectives » au sens attribué à ce terme dans les dispositions des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et des « forward-looking statements » dans la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent rapport de gestion.

Le présent rapport de gestion présente certaines mesures de rendement financier, y compris le « total des coûts au comptant par once », les « coûts de maintien tout compris par once », les « coûts des sites miniers par tonne », le « résultat net ajusté », le « résultat net ajusté par action », le « résultat avant intérêts, impôts et amortissements » (aussi appelé le « BAIIA »), le « résultat avant intérêts, impôts et amortissements ajusté » (aussi appelé le « BAIIA ajusté »), les « flux de trésorerie disponibles », les « flux de trésorerie disponibles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement », la « trésorerie nette (dette nette) », les « dépenses d'investissement de maintien », les « dépenses d'investissement de mise en valeur » et la « marge d'exploitation » qui ne sont pas des mesures reconnues selon les Normes IFRS de comptabilité. Ces mesures peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres producteurs aurifères. Le « total des coûts au comptant par once » et les « coûts de maintien tout compris par once » sont présentés par once d'or produite et, sauf indication contraire, en fonction des sous-produits (les coûts de production moins l'incidence des sous-produits des métaux). Les coûts des sites miniers par tonne sont présentés par tonne de minerai broyé. Pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026, la société a révisé la composition de certaines de ses mesures de rendement non conformes aux PCGR, à savoir le « total des coûts au comptant par once », les « coûts de maintien tout compris par once » et les « coûts des sites miniers par tonne ». Les changements qui ont été apportés ne touchent que les mesures non conformes aux PCGR qui prennent en compte des résultats liés à Meadowbank (c.-à-d., Meadowbank, la région du Nunavut et les coûts consolidés de la société). Lorsque des mesures non conformes aux PCGR dont la composition a été révisée sont utilisées et que leur valeur est influencée par les changements apportés, ces mesures non conformes aux PCGR sont désignées respectivement comme le « total des coûts au comptant par once (révisé) », les « coûts de maintien tout compris par once (révisés) » et les « coûts des sites miniers par tonne (révisés) » dans le présent rapport de gestion. Pour les autres mines de la société et les autres régions où elle mène des activités, la composition révisée n'a pas d'incidence sur la valeur de ces mesures non conformes aux PCGR, et leur appellation habituelle est utilisée pour les présenter. Pour obtenir un rapprochement de chacune de ces mesures avec les données financières les plus directement comparables qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, pour en connaître davantage sur la composition et l'utilité de ces mesures et pour en connaître davantage sur les révisions apportées par la société à leur composition pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Le présent rapport de gestion présente également des données futures estimatives concernant le total des coûts au comptant par once, les coûts de maintien tout compris par once et les coûts des sites miniers par tonne. Les estimations sont fondées sur le total des coûts au comptant par once, des coûts de maintien tout compris par once et des coûts des sites miniers par tonne que la société prévoit engager pour extraire l'or de ses mines et de ses projets et, conformément au rapprochement de ces coûts réels mentionnés ci-dessous à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR », n'incluent pas les coûts de production attribuables à la charge de désactualisation et les autres coûts liés à la mise hors service d'immobilisations, qui peuvent varier au fil du temps à mesure que chaque projet est mis en valeur et exploité. Par conséquent, il n'est pas possible de rapprocher ces mesures financières prospectives non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux Normes IFRS de comptabilité les plus comparables.

La production payable (une mesure de la performance non financière non conforme aux PCGR) désigne la quantité de minéraux produite au cours d'une période, qui est contenue dans les produits qui ont été vendus par la société ou qui le seront, que ces produits soient vendus pendant la période ou détenus dans les stocks à la fin de la période. Sauf indication contraire, les mesures par once, comme les « coûts de production par once », le « total des coûts au comptant par once » et les « coûts de maintien tout compris par once », sont présentées « par once d'or produite ».

Les estimations des réserves minérales et des ressources minérales contenues dans le présent rapport de gestion ont été préparées selon le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« Règlement 43-101 ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »). Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant les estimations des réserves minérales et ressources minérales ».

Sauf indication contraire, toutes les mentions de « LaRonde », « Canadian Malartic », « Meadowbank » et « Goldex » font référence respectivement aux activités de la société au complexe LaRonde, au complexe Canadian Malartic, au complexe Meadowbank et au complexe Goldex. Le complexe LaRonde est constitué des installations d'extraction minière, de broyage et de traitement de la mine LaRonde et des installations d'extraction minière de la zone 5 de la mine LaRonde (« LZ5 »). Le complexe Canadian Malartic comprend les installations d'extraction minière, de broyage et de traitement de la mine Canadian Malartic et les installations d'extraction minière de la mine Odyssey. Le complexe Meadowbank est constitué des installations d'extraction minière, de broyage et de traitement de la mine Meadowbank ainsi que des installations d'extraction minière des mines à ciel ouvert et souterraines du projet Amaruq. Le complexe Goldex comprend les installations d'extraction minière, de broyage et de traitement de la mine Goldex et les installations d'extraction minière de la mine à ciel ouvert Akasaba Ouest (« Akasaba Ouest »). Toutes les autres activités mentionnées renvoient aux mines, projets ou propriétés du même nom, selon le cas.

Le 31 mars 2023, Agnico Eagle a conclu avec Pan American Silver Corp. et Yamana Gold Inc. (« Yamana ») la transaction (la « transaction avec Yamana »), aux termes de laquelle Agnico Eagle a notamment acquis la totalité des actifs au Canada de Yamana, dont la participation restante de 50 % dans Canadian Malartic qu'Agnico Eagle ne détenait pas à l'époque. Par conséquent, l'apport de la participation de 100 % dans Canadian Malartic a été pris en compte dans les états du résultat consolidés à compter du 31 mars 2023, alors que les périodes comparatives tiennent compte de la participation de 50 % que la société détenait déjà dans Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement.

Signification de « notamment » et « comme » : Lorsqu'ils sont utilisés dans le présent rapport de gestion, les termes « notamment » et « comme » signifient respectivement notamment et comme, sans toutefois s'y limiter.

Sommaire

Agnico Eagle est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux depuis sa constitution en 1972. Les mines de la société sont situées au Canada, en Australie, en Finlande et au Mexique, et elle exerce des activités d'exploration et de mise en valeur dans ces pays également. La société et ses actionnaires sont en mesure de tirer pleinement parti du cours de l'or en raison de sa décision de longue date de ne pas vendre d'or à terme. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

Agnico Eagle tire la quasi-totalité de ses produits et de ses flux de trésorerie de la production et de la vente d'or sous forme de barres d'argent aurifère et de concentrés. En 2025, Agnico Eagle a comptabilisé des coûts de production par once de 965 \$ et des coûts au comptant par once totalisant 979 \$ en fonction des sous-produits et 1 035 \$ en fonction des coproduits au titre de la production d'or payable de 3 447 367 onces. Le prix moyen obtenu pour l'or a augmenté de 44,9 %, passant de 2 384 \$ l'once en 2024 à 3 454 \$ l'once d'or produite en 2025.

Les mines en production et les projets de mise en valeur d'Agnico Eagle sont situés dans des régions qui, de l'avis de la société, sont stables sur le plan politique et qui sont favorables à l'industrie minière. Cette stabilité politique des régions dans lesquelles Agnico Eagle exerce ses activités contribue à inspirer confiance dans les perspectives et la rentabilité à court et à long terme de la société. C'est un facteur important pour Agnico Eagle, qui croit que bon nombre de ses mines et des projets miniers qu'elle a récemment acquis possèdent un potentiel minier à long terme.

Faits saillants

- Le rendement d'exploitation a été solide grâce à une production payable de 3 447 367 onces d'or et à des coûts de production par once d'or produite de 965 \$ en 2025.
- Le total des coûts au comptant par once a été de 979 \$ en fonction des sous-produits et de 1 035 \$ en fonction des coproduits en 2025.
- Les coûts de maintien tout comprisⁱ se sont élevés à 1 339 \$ en fonction des sous-produits et à 1 395 \$ en fonction des coproduits en 2025.
- Les réserves minérales aurifères prouvées et probables totalisaient 55,4 millions d'onces au 31 décembre 2025, soit une hausse de 2,1 % en comparaison de 54,3 millions d'onces au 31 décembre 2024.
- Au 31 décembre 2025, Agnico Eagle affichait une solide liquidité alors qu'elle disposait de trésorerie et d'équivalents de trésorerie totalisant 2 866,1 millions de dollars.
- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a remboursé 950,0 millions de dollars sur l'encours de sa dette. Au 31 décembre 2025, la société avait une trésorerie netteⁱⁱ de 2 669,8 millions de dollars, comparativement à une dette nette de 216,5 millions de dollars au 31 décembre 2024.
- La société continue d'afficher une note de crédit de qualité supérieure et est d'avis qu'elle dispose de la souplesse financière adéquate pour financer les besoins en capital de ses mines et projets de mise en valeur à même les flux de trésorerie d'exploitation, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les marges de crédit non utilisées.
- Le 23 janvier 2025, la société a pris livraison et fait l'acquisition de 110 424 431 actions ordinaires (les « actions d'O3 ») d'O3 Mining Inc. (« Minière O3 »), de façon indirecte par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, dans le cadre de l'offre publique d'achat de Minière O3 par la société (l'« offre d'achat d'O3 »), pour une contrepartie totale de 184,4 millions de dollars canadiens. En outre, la société a prolongé l'offre d'achat d'O3 jusqu'au 3 février 2025 afin de permettre aux actionnaires restants de Minière O3 de déposer leurs actions en réponse à l'offre d'achat d'O3. Les actions d'O3 déposées représentent environ 94,1 % des actions d'O3 en circulation, avant dilution. Le 3 février 2025, la société a pris livraison et fait l'acquisition de 4 360 806 actions d'O3 additionnelles, de façon indirecte par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, au cours de la période de prolongation de l'offre d'achat d'O3. Ainsi, la société a pris livraison et fait l'acquisition d'un total de 114 784 237 actions d'O3 dans le cadre de l'offre d'achat d'O3, soit environ 96,5 % des actions d'O3 en circulation, avant dilution, pour une contrepartie totale de 193,7 millions de dollars canadiens. Le 18 mars 2025, Minière O3 et l'une des filiales en propriété exclusive de la société ont procédé à une fusion en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario), aux termes de laquelle la société détient désormais la totalité des actions d'O3.
- Au 31 décembre 2025 et au 30 janvier 2026, la société comptait respectivement 500 768 400 et 501 029 605 actions ordinaires émises et en circulation.
- Le 12 février 2026, la société a déclaré un dividende trimestriel en espèces de 0,45 \$ par action ordinaire. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

Notes :

- i) Le total des coûts au comptant par once et les coûts de maintien tout compris par once sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne constituent pas des mesures financières normalisées selon les Normes IFRS de comptabilité. Pour obtenir un rapprochement avec les coûts de production en fonction des sous-produits et des coproduits, pour en savoir plus sur la composition et l'utilité de ces mesures et pour en connaître davantage sur les révisions apportées par la société à leur composition pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026 qui auront une incidence sur le calcul de ces coûts à Meadowbank, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » ci-après. Sauf indication contraire, dans le présent rapport de gestion, le total des coûts au comptant par once et les coûts de maintien tout compris par once sont présentés en fonction des sous-produits.
- ii) La trésorerie nette (dette nette) est une mesure non conforme aux PCGR qui ne constitue pas une mesure financière normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité. Pour obtenir un rapprochement avec la dette à long terme et pour en savoir plus sur la composition et l'utilité de cette mesure non conforme aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » ci-après.

Stratégie

La capacité d'Agnico Eagle d'exécuter sa stratégie d'affaires de façon homogène lui a permis d'établir de solides fondements pour assurer sa croissance.

Les objectifs de la société consistent à :

- Satisfaire les attentes en matière de *rendement* et de croissance : Faire en sorte que notre portefeuille actuel réponde aux attentes, réduise les risques opérationnels et génère des flux de trésorerie disponibles.
- Bâtir et conserver une *filière de projets* de grande qualité : Faire en sorte d'établir une filière de projets de calibre mondial permettant de reconstituer nos réserves et notre production, tout en préservant la qualité, la facilité de gestion et l'adéquation de notre portefeuille futur.
- Perfectionner notre *main-d'œuvre* : Créer et offrir des possibilités de croissance à nos employés et fournir une structure de compétences qui soutient l'expansion de nos activités et de nos projets.
- Mener nos activités *en toute sécurité et de manière responsable sur le plan social et environnemental* : Créer de la valeur pour nos actionnaires, tout en exerçant nos activités en toute sécurité et de manière responsable sur le plan social et environnemental, et en contribuant à la prospérité de nos employés, de leurs familles et des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Les trois piliers (*rendement, filière de projets et main-d'œuvre*) sont le fondement du succès et de l'avantage concurrentiel d'Agnico Eagle. En mettant l'accent sur ces piliers, la société vise à continuer à améliorer sa production et à créer plus de valeur pour ses actionnaires, tout en exerçant ses activités *en toute sécurité et de manière responsable sur le plan social et environnemental* et en contribuant à la prospérité de ses employés et de leurs familles ainsi que des collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités.

Nouveautés en 2025

Tarifs douaniers

La société s'attend à ce que les différends commerciaux internationaux engendrés par les tarifs douaniers sur les importations imposés par les États-Unis en 2025 et par les mesures de rétorsion subséquentes imposées par d'autres pays continuent d'évoluer en 2026. À l'heure actuelle, la société est d'avis que la structure des produits sera très peu touchée par les tarifs douaniers, puisque l'or qu'elle extrait est principalement affiné au Canada, en Australie et en Europe. La société continue d'examiner son exposition aux tarifs douaniers potentiels et aux différends commerciaux ainsi que les solutions qui s'offrent à elle en lien avec les intrants provenant de fournisseurs qui sont ou pourraient être assujettis aux tarifs douaniers ou faire l'objet d'autres différends commerciaux. Cependant, environ 60 % de la structure des coûts de la société se rapporte à la main-d'œuvre, aux entrepreneurs, à l'énergie et aux redevances, lesquels ne devraient pas être directement touchés par les tarifs douaniers imposés par l'un ou l'autre de ces pays ou par des différends commerciaux. Malgré l'incertitude concernant l'imposition d'autres tarifs douaniers ou mesures de rétorsion, l'ampleur de ces tarifs et la nature de ces mesures, les marchandises qui seront visées par ceux-ci, ainsi que l'incidence ultime des tarifs douaniers ou d'autres différends commerciaux sur les chaînes d'approvisionnement de la société, cette dernière continue de surveiller l'évolution de la situation et pourrait prendre des mesures pour limiter l'incidence des tarifs douaniers ou des différends commerciaux, le cas échéant, selon les circonstances. Les prévisions de coûts présentées dans le présent rapport de gestion sont fondées sur l'hypothèse que ces tarifs douaniers, mesures de rétorsion ou différends commerciaux n'auront aucune incidence.

Acquisition d'O3 Mining Inc.

Le 12 décembre 2024, la société a annoncé la conclusion d'une entente de soutien définitive avec O3 Mining Inc. (« Minière O3 »), en vertu de laquelle la société a accepté d'acquérir, de façon directe ou indirecte, dans le cadre d'une offre publique d'achat, la totalité des actions ordinaires en circulation de Minière O3, en échange d'une contrepartie en espèces de 1,67 \$ CA par action (l'« offre d'achat d'O3 »). Le 23 janvier 2025, la société a pris livraison et fait l'acquisition de 110 424 431 actions ordinaires de Minière O3, de façon indirecte par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, dans le cadre de l'offre d'achat d'O3, pour une contrepartie totale de 184,4 millions de dollars canadiens. En outre, la société a prolongé l'offre d'achat d'O3 jusqu'au 3 février 2025 afin de permettre aux actionnaires restants de Minière O3 de déposer leurs actions en réponse à l'offre d'achat d'O3. Le 3 février 2025, la société a pris livraison et fait l'acquisition de 4 360 806 actions d'O3 additionnelles, de façon indirecte par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, au cours de la période de prolongation de l'offre d'achat d'O3. Ainsi, la société a pris livraison et fait l'acquisition d'un total de 114 785 237 actions d'O3 dans le cadre de l'offre d'achat d'O3, soit environ 95,6 % des actions d'O3 en circulation, avant dilution, pour une contrepartie totale de 191,7 millions de dollars canadiens. Le 18 mars 2025, Minière O3 et l'une des filiales en propriété exclusive de la société ont procédé à une fusion en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario), aux termes de laquelle la société détient désormais la totalité des actions d'O3.

Le principal actif de Minière O3 est la propriété Marban Alliance détenue en propriété exclusive, laquelle est située près de Val-d'Or, dans la région de l'Abitibi, au Québec, près de Canadian Malartic. La propriété Marban Alliance comprend le gisement Marban, un projet d'exploration avancée ayant le potentiel de soutenir une exploitation minière à ciel ouvert semblable à celle de la fosse Barnat à Canadian Malartic.

Remboursement de la dette à long terme

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Agnico Eagle a remboursé le billet garanti de premier rang non assorti d'une sûreté de 2015 d'un montant de 50,0 millions de dollars assorti d'un taux d'intérêt de 4,15 % à l'échéance et une tranche de 40,0 millions de dollars des billets de 2017 de série A assortis d'un taux d'intérêt de 4,42 % à l'échéance.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a également choisi de rembourser intégralement le capital résiduel des billets de 2016, des billets de 2017 et des billets de 2018 avant leur date d'échéance respective. Les remboursements ont totalisé 860,0 millions de dollars, soit 250,0 millions de dollars au titre des billets de 2016, 260,0 millions de dollars au titre des billets de 2017 et 350,0 millions de dollars au titre des billets de 2018.

La société a engagé des coûts d'extinction de la dette de 8,2 millions de dollars en lien avec le remboursement des billets de 2016, des billets de 2017 et des billets de 2018 avant leur date d'échéance respective.

Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 1^{er} mai 2025, la société a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (« TSX ») en vue de renouveler son offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités (l'« OPRCNA ») aux termes de laquelle la société est autorisée à racheter jusqu'à 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. La société est autorisée à acquérir un montant total de 1,0 milliard de dollars de ses actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA. Dans le cadre de l'OPRCNA, la société peut acheter ses actions ordinaires aux fins d'annulation au cours de la période commençant le 4 mai 2025 et se terminant le 3 mai 2026. La société a l'intention de racheter ses actions ordinaires par l'intermédiaire de la TSX, de la Bourse de New York (« NYSE ») ou de toute autre Bourse désignée et de tout autre système de négociation parallèle au Canada et aux États-Unis, conformément aux exigences réglementaires applicables. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'OPRCNA seront annulées. Aux termes de l'OPRCNA précédente de la société, qui s'est déroulée du 4 mai 2024 au 3 mai 2025, la société avait obtenu l'approbation d'acheter jusqu'à 24 961 914 actions ordinaires, dont 1 862 133 ont été achetées par l'intermédiaire de la TSX et de la NYSE à un prix moyen pondéré d'environ 80,5585 \$ par action ordinaire.

Cession de la participation dans Orla Mining Ltd.

Au cours du troisième trimestre de 2025, la société a vendu 38 002 589 actions ordinaires d'Orla Mining Ltd. (« Orla ») à un prix de 14,75 \$ CA par action ordinaire, pour une contrepartie totale de 560,5 millions de dollars canadiens (404,8 millions de dollars). Un profit après impôts de 230,4 millions de dollars a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, tandis qu'une perte sur vente d'actions de 34,1 millions de dollars découlant de l'escompte par rapport au cours du marché a été comptabilisée en résultat net.

Aperçu du portefeuille

Canada – LaRonde

Détenue en propriété exclusive par la société, LaRonde est située dans la région de l'Abitibi, dans le nord-ouest du Québec, approximativement à mi-chemin entre les villes de Val-d'Or et de Rouyn-Noranda. LaRonde comprend les installations d'extraction minière, de broyage et de traitement de la mine LaRonde et les installations d'extraction minière et de traitement de LZ5. La production commerciale à la mine LaRonde a commencé en 1988. LZ5, propriété qui jouxte la mine LaRonde à l'ouest, est entrée en production commerciale en juin 2018.

Le risque de secousses sismiques plus fréquentes et plus importantes s'est accru alors que la société s'engage plus profondément à la mine LaRonde. La société continue d'ajuster les méthodes d'exploitation, le soutènement et les protocoles pour atténuer l'activité sismique dans les parties les plus profondes de la mine.

Au 31 décembre 2025, les réserves minérales prouvées et probables de LaRonde s'élevaient à environ 2,8 millions d'onces, ce qui comprend environ 0,9 million d'onces se rapportant à LZ5. Selon les plans de mine actuels, la production devrait se poursuivre respectivement jusqu'en 2034 et 2036 à la mine LaRonde et à LZ5.

Canada – Canadian Malartic

Détenue en propriété exclusive par la société, Canadian Malartic est située dans la région de l'Abitibi, dans le nord-ouest du Québec, plus précisément dans la ville de Malartic, à environ 25 kilomètres à l'ouest de Val-d'Or et à 80 kilomètres à l'est de Rouyn-Noranda. Canadian Malartic comprend les installations d'extraction minière, de broyage et de traitement de la mine Canadian Malartic et les installations d'extraction minière de la mine Odyssey.

La fosse Canadian Malartic a été épuisée en 2023, et l'exploitation à ciel ouvert se poursuit à la fosse Barnat. L'exploitation minière à la mine Odyssey se fait par des méthodes d'extraction souterraine. La conception de la mine Odyssey comprend un puits de services et de production d'une profondeur de 1 800 mètres dont la capacité prévue est d'environ 20 000 tonnes de minerai par jour une fois mis en service.

Au 31 décembre 2025, les réserves minérales prouvées et probables de Canadian Malartic s'élevaient à environ 9,1 millions d'onces, ce qui comprend 5,7 millions d'onces au gisement East Gouldie, lequel sera accessible à partir de l'infrastructure de la mine Odyssey. Selon les plans de mine actuels, la production devrait se poursuivre jusqu'en 2042 à Canadian Malartic.

Canada – Goldex

Détenue en propriété exclusive par la société, Goldex est située dans la région de l'Abitibi, dans le nord-ouest du Québec, plus précisément à Val-d'Or, respectivement à environ 60 kilomètres et 25 kilomètres à l'est de LaRonde et de Canadian Malartic. Goldex comprend les installations d'extraction minière, de broyage et de traitement de la mine Goldex et la mine à ciel ouvert Akasaba Ouest, laquelle est située à environ 30 kilomètres du site minier Goldex. Le minerai de la mine Akasaba Ouest est traité à l'usine de Goldex. Goldex est entrée en production commerciale à partir des zones satellites M et E en octobre 2013, et de la zone Deep 1 en juillet 2017. La production commerciale à Akasaba Ouest a commencé en février 2024.

Au 31 décembre 2025, les réserves minérales prouvées et probables de Goldex s'élevaient à environ 0,9 million d'onces, ce qui comprend environ 0,1 million d'onces se rapportant à Akasaba Ouest. Selon les plans de mine actuels, la production devrait se poursuivre jusqu'en 2032 à la mine Goldex.

Canada – Meliadine

Détenue en propriété exclusive par la société, Meliadine est située près de la côte ouest de la baie d'Hudson, dans la région de Kivalliq, au Nunavut, à environ 25 kilomètres au nord de Rankin Inlet et à 290 kilomètres au sud-est de Meadowbank. La production commerciale de Meliadine a commencé en mai 2019.

Les réserves minérales prouvées et probables de Meliadine s'élevaient à environ 3,6 millions d'onces au 31 décembre 2025. Selon les plans de mine actuels, la production devrait se poursuivre jusqu'en 2036 à Meliadine.

Canada – Meadowbank

Détenue en propriété exclusive par la société, Meadowbank comprend les installations d'extraction minière, de broyage et de traitement du site minier Meadowbank ainsi que les installations d'extraction minière des mines à ciel ouvert et souterraines du projet Amaruq. Le site minier Meadowbank est situé au Nunavut, à environ 70 kilomètres au nord de Baker Lake, et Amaruq est situé à 50 kilomètres au nord-ouest de Meadowbank. La production commerciale de la mine Meadowbank a commencé en mars 2010, celle de la mine à ciel ouvert d'Amaruq en septembre 2019 et celle du projet souterrain Amaruq, en août 2022. Les activités d'extraction au site minier Meadowbank ont cessé en 2019, mais l'usine et les autres infrastructures de Meadowbank demeurent en service pour soutenir les activités à Amaruq.

Les réserves minérales prouvées et probables de Meadowbank s'élevaient à environ 1,5 million d'onces au 31 décembre 2025. Selon les plans de mine actuels, la production devrait se poursuivre jusqu'en 2030 à Meadowbank.

Canada – Hope Bay

Détenue en propriété exclusive par la société, Hope Bay est située dans la région de Kitikmeot, au Nunavut.

Depuis qu'elle a interrompu les activités minières au projet Hope Bay en février 2022 à la suite de son acquisition, la société se concentre principalement sur l'évaluation de scénarios de production à plus grande échelle pour ce projet, l'achèvement d'une étude étant prévu au premier semestre de 2026.

Les réserves minérales prouvées et probables de Hope Bay s'élevaient à environ 3,4 millions d'onces au 31 décembre 2025.

Canada – Detour Lake

Détenue en propriété exclusive par la société, Detour Lake est située dans le nord-est de l'Ontario, à environ 300 kilomètres au nord-est de Timmins et à 185 kilomètres par la route au nord-est de Cochrane, en Ontario.

En 2024, la société a approuvé des investissements de 100,0 millions de dollars au projet souterrain Detour Lake dans le but d'étudier davantage le projet sur une période d'environ trois ans. En 2024 et en 2025, la société a dépensé environ 45 millions de dollars pour poursuivre des travaux touchant les études techniques, les activités de forage et les infrastructures de surface clés, ainsi que pour aménager une rampe d'exploitation afin de collecter un échantillon en vrac et de faciliter la réalisation d'un forage intercalaire et d'expansion de la ressource minérale souterraine actuelle. En 2025, la société a approuvé des dépenses supplémentaires de 200,0 millions de dollars, en plus de celles de 100 millions de dollars déjà approuvées en juin 2024, pour assurer l'avancement et l'expansion du projet souterrain Detour Lake jusqu'à ce qu'une éventuelle décision concernant son approbation soit prise en 2027.

Les réserves minérales prouvées et probables de Detour Lake s'élevaient à environ 18,6 millions d'onces au 31 décembre 2025. Selon les plans de mine actuels, la production devrait se poursuivre jusqu'en 2052 à Detour Lake.

Canada – Macassa

Détenue en propriété exclusive par la société, Macassa est située dans la région d'exploitation aurifère historique de Kirkland Lake, en Ontario. La production, qui y avait commencé en 1933 sous les propriétaires précédents, a été interrompue de 1999 à 2002.

Les réserves minérales prouvées et probables de Macassa s'élevaient à environ 2,2 millions d'onces au 31 décembre 2025. Selon les plans de mine actuels, la production devrait se poursuivre jusqu'en 2032 à Macassa.

Finlande – Kittilä

Détenue en propriété exclusive par la société, Kittilä est située dans la région de la Laponie, dans le nord de la Finlande, à environ 900 kilomètres au nord d'Helsinki et à 150 kilomètres au nord du cercle arctique. La production commerciale de Kittilä a débuté en mai 2009.

Les réserves minérales prouvées et probables de Kittilä s'élevaient à environ 3,3 millions d'onces au 31 décembre 2025. Selon les plans de mine actuels, la production devrait se poursuivre jusqu'en 2037 à Kittilä.

Australie – Fosterville

Détenue en propriété exclusive par la société, Fosterville est située à environ 20 kilomètres au nord-est de la ville de Bendigo et à 130 kilomètres au nord de la ville de Melbourne, dans l'État de Victoria, en Australie. La production commerciale de Fosterville a débuté en avril 2005.

Les réserves minérales prouvées et probables de Fosterville s'élevaient à environ 1,7 million d'onces au 31 décembre 2025. Selon les plans de mine actuels, la production devrait se poursuivre jusqu'en 2037 à Fosterville.

Mexique – Pinos Altos

Détenue en propriété exclusive par la société, Pinos Altos est située dans le nord du Mexique, à environ 220 kilomètres à l'ouest de la ville de Chihuahua. La production commerciale de Pinos Altos a débuté en novembre 2009.

Les réserves minérales prouvées et probables de Pinos Altos s'élevaient à environ 0,3 million d'onces au 31 décembre 2025. Selon les plans de mine actuels, la production devrait se poursuivre jusqu'en 2028 à Pinos Altos.

Mexique – San Nicolás

Le projet cuivre-zinc de San Nicolás, un projet d'exploration avancée, est situé au centre du Mexique, à environ 60 kilomètres au sud-est de la ville de Zacatecas.

En avril 2023, Agnico Eagle a acquis une participation de 50 % dans le projet de Ressources Teck Limitée. Les deux sociétés ont formé une coentreprise pour faire progresser l'obtention de permis et la mise en valeur de San Nicolás.

Les réserves minérales prouvées et probables de San Nicolás s'élevaient à environ 52,6 millions de tonnes d'une teneur moyenne de 1,12 % de cuivre, de 1,48 % de zinc, de 0,40 g/t d'or et de 22 g/t d'argent, en fonction de la participation de 50 % de la société, au 31 décembre 2025.

Principaux moteurs du rendement

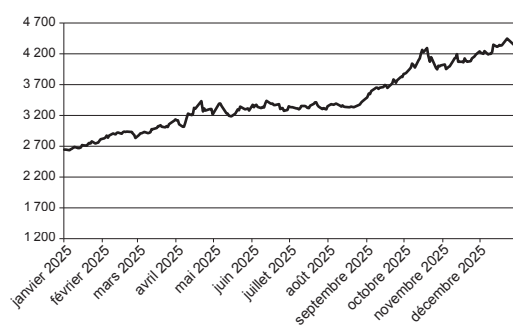
Les principaux moteurs du rendement financier d'Agnico Eagle pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 comprennent :

- le prix au comptant de l'or;
- les volumes de production;
- les coûts de production;
- les taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien, entre le dollar américain et le dollar australien, entre le dollar américain et l'euro, et entre le dollar américain et le peso mexicain.

Les futurs moteurs du rendement financier sont analysés plus en détail sous la rubrique « Perspectives » du présent rapport de gestion.

Prix au comptant de l'or

OR (\$ par once)



	2025	2024	Variation en pourcentage
Prix le plus haut	4 449 \$	2 778 \$	60,2 %
Prix le plus bas	2 633 \$	1 985 \$	32,6 %
Cours moyen	3 432 \$	2 386 \$	43,8 %
Prix moyen obtenu	3 454 \$	2 384 \$	44,9 %

Le prix de l'or est demeuré un moteur important du rendement financier de la société en 2025. Le cours moyen de l'or par once en 2025 a augmenté de 43,8 % par rapport à 2024, ce qui reflète une amélioration solide et soutenue des conditions d'établissement des prix à l'échelle mondiale. Le prix moyen pour l'or obtenu par la société a augmenté de 44,9 % par rapport au dernier exercice, grâce au contexte favorable pour les produits de base et à sa capacité à obtenir constamment des prix qui suivent de près les mouvements sous-jacents du marché. L'importante hausse du prix de l'or a favorisé la progression des produits des activités ordinaires générés dans l'ensemble du portefeuille d'actifs en exploitation de la société.

Volumes et coûts de production

Les variations des volumes de production demeurent un vecteur essentiel du rendement financier et de l'exploitation de la société étant donné que la production a une incidence directe sur les produits des activités ordinaires générés. En 2025, la production d'or payable a totalisé 3 447 367 onces, en baisse de 0,9 % par rapport à 3 485 336 onces en 2024. La légère baisse de la production observée en 2025 s'explique principalement par la diminution de la production d'or à Fosterville et à Canadian Malartic, ce qui cadre avec les profils de teneur et de séquence d'extraction prévus de ces sites, ainsi que par la fermeture prévue de la mine La India à la fin de 2024. L'incidence de cette diminution a été atténuée en partie par l'accroissement de la production à LaRonde, à Macassa et à Detour Lake.

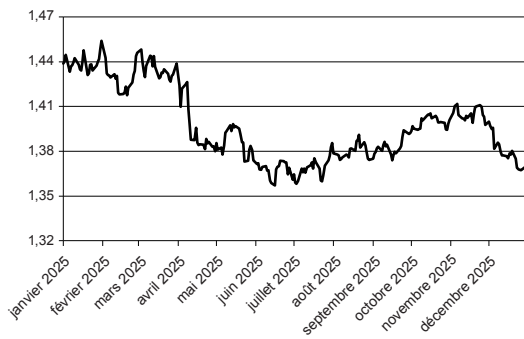
Une analyse des coûts de production figure à la rubrique « Résultats d'exploitation » ci-après.

Taux de change (par rapport au dollar américain)

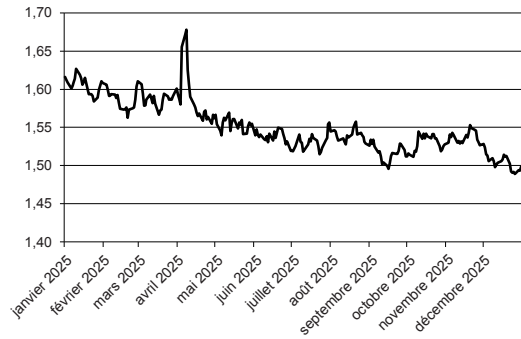
Le taux de change du dollar canadien, du dollar australien, de l'euro et du peso mexicain par rapport au dollar américain est un facteur financier important pour la société puisqu'elle exerce ses activités dans plusieurs pays et que tous ses produits des activités ordinaires sont libellés en dollars américains. Une partie importante des coûts d'exploitation est engagée en dollars canadiens à LaRonde, à Canadian Malartic, à Goldex, à Meliadine, à Meadowbank, à Detour Lake et à Macassa, en dollars australiens à Fosterville, en euros à Kittilä et en pesos mexicains à Pinos Altos. Par conséquent, les fluctuations du taux de change entre ces devises et le dollar américain ont une incidence directe sur les coûts de production comme présentés.

La société a établi des stratégies de couverture des devises pour atténuer une partie de cette exposition aux devises.

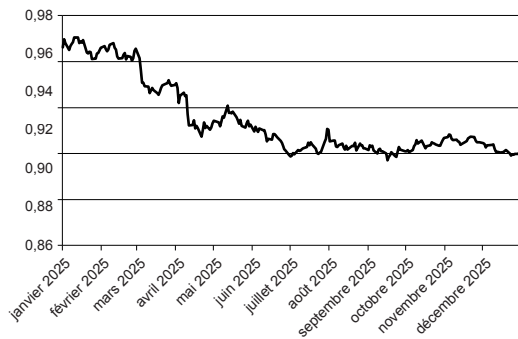
DOLLAR CANADIEN



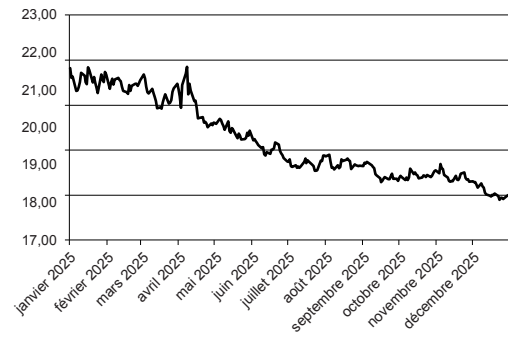
DOLLAR AUSTRALIEN



EURO



PESO MEXICAIN



En moyenne, le dollar canadien, le dollar australien et le peso mexicain se sont dépréciés par rapport au dollar américain en 2025, comparativement à 2024, alors que l'euro s'est apprécié. Ces fluctuations du change ont de manière générale réduit l'équivalent en dollars américains des coûts engagés dans les devises qui se sont dépréciées, ce qui a eu une incidence positive sur les coûts d'exploitation, tandis que l'appréciation de l'euro a fait augmenter les coûts comme présentés à Kittilä.

Résultats d'exploitation

Pour 2025, Agnico Eagle a affiché un résultat net de 4 461,5 millions de dollars, ou 8,89 \$ par action, en comparaison d'un résultat net de 1 895,6 millions de dollars, ou 3,79 \$ par action, en 2024, et d'un résultat net de 1 941,3 millions de dollars, ou 3,97 \$ par action, en 2023. Pour 2025, Agnico Eagle a généré un résultat net ajusté de 4 169,2 millions de dollars, ou 8,31 \$ par actionⁱ, en regard d'un résultat net ajusté de 2 117,8 millions de dollars, ou 4,24 \$ par action, en 2024, et d'un résultat net ajusté de 1 095,9 millions de dollars, ou 2,24 \$ par action, en 2023.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le BAIIAⁱ s'est élevé à 8 440,4 millions de dollars, par rapport à 4 462,4 millions de dollars en 2024 et à 3 980,9 millions de dollars en 2023. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le BAIIA ajustéⁱ s'est élevé à 8 089,8 millions de dollars, comparativement à 4 693,7 millions de dollars en 2024 et à 3 236,5 millions de dollars en 2023. La marge d'exploitationⁱ a augmenté, passant de 5 199,7 millions de dollars en 2024 à 8 567,2 millions de dollars en 2025. En 2023, la marge d'exploitation s'était établie à 3 693,6 millions de dollars.

Pour 2025, Agnico Eagle a présenté des flux de trésorerie disponiblesⁱ de 4 398,9 millions de dollars, comparativement à 2 142,9 millions de dollars en 2024 et à 947,4 millions de dollars en 2023. Les flux de trésorerie disponibles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulementⁱ se sont établis à 3 594,6 millions de dollars en 2025, par rapport à 2 062,9 millions de dollars en 2024 et à 1 093,8 millions de dollars en 2023.

Note :

- i) Le résultat net ajusté, le résultat net ajusté par action, le BAIIA, le BAIIA ajusté, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et la marge d'exploitation sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne constituent pas des mesures financières normalisées selon les Normes IFRS de comptabilité. Pour un rapprochement avec le résultat net, le résultat net par action et les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ainsi qu'une analyse de la composition et de l'utilité de ces mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR ».

Produits tirés des activités minières

Les produits tirés des activités minières, déduction faite des frais de vente, se sont établis à 11 907,9 millions de dollars en 2025, en hausse de 3 622,1 millions de dollars, ou 43,7 %, par rapport à 8 285,8 millions de dollars en 2024, du fait surtout d'une augmentation de 44,9 % du prix obtenu pour l'or, contrebalancée en partie par une baisse de 1,0 % du volume des ventes d'or. La baisse du volume des ventes d'or à Fosterville, à La India et à Canadian Malartic a été en partie contrebalancée par l'augmentation du volume des ventes d'or à LaRonde, à Macassa et à Detour Lake. En 2023, les produits tirés des activités minières avaient été de 6 626,9 millions de dollars.

En 2025, la vente de métaux précieux (or et argent) a représenté 99,5 % des produits tirés des activités minières, un apport comparable aux niveaux observés en 2024 et en 2023.

Le tableau suivant présente les produits tirés des activités minières, les volumes de production payable et les volumes de ventes par catégorie de métaux :

	2025	2024	2023
	(en milliers de dollars américains)		
Produits tirés des activités minières :			
Or	11 741 876 \$	8 174 102 \$	6 540 077 \$
Argent	105 265	79 270	63 544
Zinc	8 674	4 008	4 736
Cuivre	52 036	28 373	18 552
Total des produits tirés des activités minières	11 907 851 \$	8 285 753 \$	6 626 909 \$
Production payable :			
Or (en onces)	3 447 367	3 485 336	3 439 654
Argent (en milliers d'onces)	2 501	2 485	2 408
Zinc (en tonnes)	8 446	6 339	7 702
Cuivre (en tonnes)	5 393	3 951	2 617
Métaux payables vendus¹ :			
Or (en onces)	3 400 919	3 434 094	3 364 132
Argent (en milliers d'onces)	2 376	2 483	2 354
Zinc (en tonnes)	8 799	6 209	8 526
Cuivre (en tonnes)	5 337	3 952	2 630

Coûts de production

Les coûts de production ont augmenté, passant de 3 086,1 millions de dollars en 2024 à 3 340,7 millions de dollars en 2025, ce qui est attribuable à la hausse des coûts de production, principalement à Meadowbank, à Detour Lake, à Meliadine et à Pinos Altos, en partie compensée par le recul des coûts de production à La India et à Canadian Malartic. Les coûts de production s'étaient établis à 2 933,3 millions de dollars en 2023, ce qui comprenait des ajustements de la juste valeur des stocks à Canadian Malartic.

L'augmentation des coûts de production en 2025 par rapport à ceux de l'exercice précédent s'explique essentiellement par la hausse des redevances découlant de l'augmentation des prix de l'or, combinée à la hausse des coûts de la sous-traitance et de la main-d'œuvre en lien avec les activités d'exploitation minière souterraine, le tout en partie neutralisé par les avantages tirés de la dépréciation du dollar canadien au cours de la période. Pour obtenir une analyse détaillée des coûts de production et des mesures liées aux coûts de chaque mine, se reporter à la rubrique « Analyse des sites miniers » ci-après.

Note :

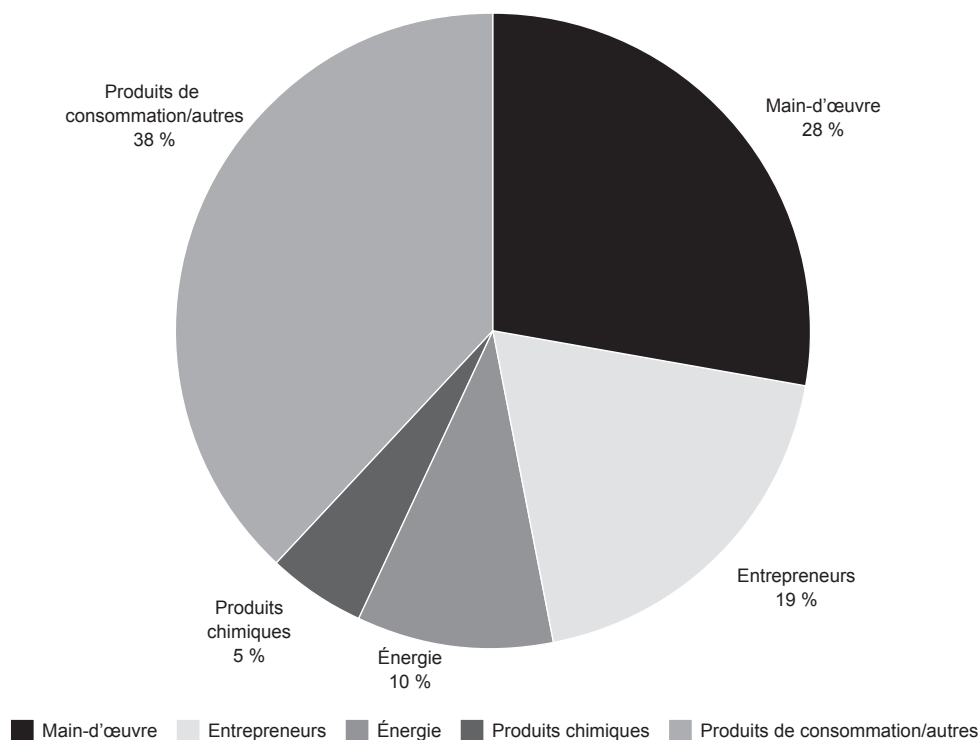
- i) Les métaux payables vendus de Canadian Malartic, de Detour Lake et de Macassa excluent les redevances en nature de respectivement 5,0 %, 2,0 % et 1,5 % versées à l'égard de la production d'or de ces mines. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, cette mesure exclut une production d'or payable de 2 500 onces vendues à La India.

Le tableau suivant présente les coûts de production pour chaque mine :

	2025	2024	2023
	<i>(en milliers de dollars américains)</i>		
LaRonde	360 025 \$	319 495 \$	299 644 \$
Canadian Malartic ⁱ	488 160	532 037	465 814
Goldex	148 952	129 977	112 022
Québec	997 137	981 509	877 480
Detour Lake	565 439	497 079	453 498
Macassa	221 718	201 371	155 046
Ontario	787 157	698 450	608 544
Meliadine	402 385	350 280	343 650
Meadowbank	552 470	463 464	524 008
Nunavut	954 855	813 744	867 658
Fosterville	146 382	147 045	131 298
Australie	146 382	147 045	131 298
Kittilä	236 238	227 334	205 857
Europe	236 238	227 334	205 857
Pinos Altos	205 808	168 231	145 936
La India	–	49 767	96 490
Mexique	205 808	217 998	242 426
Siège social et autres	13 107	–	–
Total des coûts de production	3 340 684 \$	3 086 080 \$	2 933 263 \$

Le graphique suivant présente les principales composantes des coûts de production :

Total des coûts de production par catégorie pour 2025



Note :

- i) L'information présentée dans ce graphique reflète la participation de 50 % de la société dans Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date, par suite de la clôture de la transaction avec Yamana.

Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise

Les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise ont reculé de 5,9 % pour s'établir à 206,7 millions de dollars en 2025, comparativement à 219,6 millions de dollars en 2024. En 2023, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise s'étaient établis à 215,8 millions de dollars.

Un sommaire des principales activités d'exploration et d'expansion de la société menées en 2025 est présenté ci-dessous :

- Les frais d'exploration aux différents sites miniers ont augmenté de 48 %, passant de 39,0 millions de dollars en 2024 à 57,7 millions de dollars en 2025, en raison surtout de l'accroissement des activités d'exploration, dont les coûts sont passés en charges, à Canadian Malartic et à Fosterville.
- Les frais d'exploration au Canada ont diminué de 35 %, passant de 100,5 millions de dollars en 2024 à 65,1 millions de dollars en 2025, en raison principalement de la baisse des activités de forage d'exploration, dont les coûts sont passés en charges, aux cibles régionales de Canadian Malartic et de Hope Bay.
- L'augmentation des frais d'exploration des cibles régionales en Europe et en Amérique latine a été neutralisée par la diminution des frais d'exploration aux États-Unis.

Le tableau suivant présente les frais d'exploration par région et le total des frais d'expansion de l'entreprise :

	2025	2024	2023
	<i>(en milliers de dollars américains)</i>		
Sites miniers	57 747 \$	39 003 \$	56 475 \$
Canada	65 147	100 484	79 509
Amérique latine	12 037	10 221	13 585
États-Unis	1 567	4 670	4 177
Europe	9 145	6 167	4 986
Australie	5 282	5 088	4 033
Frais d'expansion de l'entreprise et d'évaluation des projets	55 759	53 977	53 016
Total des frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise	206 684 \$	219 610 \$	215 781 \$

Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines a augmenté pour s'établir à 1 645,3 millions de dollars en 2025, comparativement à 1 514,1 millions de dollars en 2024 et à 1 491,8 millions de dollars en 2023. L'augmentation de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines entre 2024 et 2025 est principalement attribuable à la hausse de l'amortissement de Meliadine, de Canadian Malartic et de Detour Lake, neutralisée en partie par une baisse de l'amortissement de Macassa.

Charges administratives

Les charges administratives se sont élevées à 235,9 millions de dollars en 2025, en hausse de 28,5 millions de dollars par rapport à 207,5 millions de dollars en 2024. La hausse des charges administratives découle principalement de l'augmentation de la rémunération fondée sur des actions en raison de l'augmentation du cours de l'action de la société d'une période à l'autre. Les charges administratives s'étaient élevées à 208,5 millions de dollars en 2023.

Charges financières

Les charges financières se sont établies à 91,1 millions de dollars en 2025, comparativement à 126,7 millions de dollars en 2024 et à 130,1 millions de dollars en 2023. La diminution entre 2024 et 2025 est surtout le fait d'une baisse de la charge d'intérêts sur les billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté de la société en raison des remboursements sur les billets totalisant 950,0 millions de dollars en 2025.

Le tableau suivant présente les composantes des charges financières :

	2025	2024	2023
Intérêts sur les billets	32 070 \$	53 229 \$	57 192 \$
Intérêts sur la facilité d'emprunt à terme	–	32 712	26 273
Intérêts sur la facilité de crédit	–	3 350	10 928
Frais liés à la facilité de crédit	6 731	6 167	6 374
Amortissement des frais de financement liés à la facilité de crédit et l'emprunt à terme et des frais d'émission de billets	4 490	3 845	3 290
Coûts d'extinction de la dette	8 245	–	–
Charge de désactualisation sur les provisions pour restauration des lieux	38 237	33 815	32 906
Intérêt sur les obligations locatives et autres charges (produits) d'intérêts	5 552	(3 566)	(3 699)
Intérêts incorporés dans le coût des immobilisations en cours	(4 180)	(2 814)	(3 177)
Total des charges financières	91 145 \$	126 738 \$	130 087 \$

Se reporter à la note 14 des états financiers consolidés pour de plus amples renseignements sur la facilité de crédit, la facilité d'emprunt à terme et les billets de la société mentionnés ci-dessus.

Instruments financiers dérivés

Le profit sur instruments financiers dérivés s'est élevé à 224,0 millions de dollars en 2025, comparativement à une perte sur instruments dérivés de 155,8 millions de dollars en 2024 et à un profit sur instruments financiers dérivés de 68,4 millions de dollars en 2023.

La variation entre 2024 et 2025 s'explique principalement par des conditions de marché plus favorables qui ont donné lieu à des profits latents sur instruments dérivés de change et instruments dérivés sur produits de base de 127,6 millions de dollars en 2025, comparativement à des pertes latentes de 142,4 millions de dollars en 2024. De plus, les profits latents sur les bons de souscription ont totalisé 111,2 millions de dollars en 2025, par rapport à des profits latents de 20,4 millions de dollars en 2024.

Reprise de perte de valeur

En 2025, la société a relevé des indices de reprise d'une perte de valeur à Macassa en lien avec l'incidence de l'augmentation importante et soutenue du prix de l'or, ce qui a donné lieu à des hypothèses reposant sur un prix de l'or à long terme plus élevé, et elle a donc procédé à une évaluation de la reprise de perte de valeur à Macassa. Puisque la valeur recouvrable estimée était supérieure à la valeur comptable (après ajustement pour tenir compte de l'amortissement qui aurait été comptabilisé en l'absence d'une perte de valeur antérieure), la société a comptabilisé une reprise de perte de valeur de 229,0 millions de dollars (156,0 millions de dollars après impôts) dans les états du résultat consolidés.

Se reporter à la note 24 des états financiers consolidés pour de plus amples renseignements sur les reprises de pertes de valeur.

(Profit) perte de change

Les variations du taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien, au dollar australien, à l'euro et au peso mexicain influent considérablement sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la société, puisque tous les produits de la société sont réalisés en dollars américains et qu'une partie importante de ses coûts d'exploitation et de ses coûts en capital est engagée en de telles devises. Au cours de la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, le taux de change de clôture quotidien du dollar américain a fluctué entre 1,36 \$ CA et 1,46 \$ CA pour 1,00 \$ US, selon l'information communiquée par la Banque du Canada, entre 1,53 \$ AU et 1,67 \$ AU pour 1,00 \$ US, selon l'information communiquée par la Banque de réserve d'Australie, entre 0,84 € et 0,98 € pour 1,00 \$ US, selon l'information communiquée par la Banque centrale européenne, et entre 17,90 MXN et 20,85 MXN pour 1,00 \$ US, selon l'information communiquée par la Banque centrale du Mexique.

Un profit de change de 25,7 millions de dollars a été comptabilisé en 2025, comparativement à une perte de change de 9,4 millions de dollars en 2024 et à un profit de change de 0,3 million de dollars en 2023. En moyenne, en 2025, le dollar américain s'est apprécié face au dollar canadien, au dollar australien et au peso mexicain. Au 31 décembre 2025, le dollar américain s'était déprécié face au dollar canadien, au dollar australien, à l'euro et au peso mexicain par rapport au 31 décembre 2024. Le profit de change net comptabilisé en 2025 est surtout attribuable à l'incidence de la conversion du montant net des actifs monétaires de la société libellés en devises étrangères d'une période à l'autre.

Autres produits et charges

Les autres produits et charges ont augmenté pour s'établir à 93,0 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, par rapport à 84,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, ce qui s'explique essentiellement par la perte à la vente de titres de capitaux propres au cours de la période considérée, en partie contrebalancée par la hausse des produits d'intérêts sur les soldes de trésorerie. Les autres produits et charges avaient atteint 66,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière

En 2025, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 2 242,5 millions de dollars se rapportant à un résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 6 703,9 millions de dollars, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 33,4 %. En 2024, la société avait comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 926,0 millions de dollars se rapportant à un résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 2 821,6 millions de dollars, pour un taux d'imposition effectif de 32,8 %. En 2025 et en 2024, le taux d'imposition effectif de la société a été supérieur au taux prévu par la loi de 26,0 % en raison de l'incidence des impôts sur l'exploitation minière. En 2023, la société avait comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 417,8 millions de dollars se rapportant à un résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 2 359,1 millions de dollars, pour un taux d'imposition effectif de 17,7 %.

Les passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés nets ont augmenté de 222,1 millions de dollars entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025, en lien principalement avec la naissance et la résorption de différences temporaires imposables nettes.

Les impôts sur le résultat nets à payer ont augmenté de 871,1 millions de dollars entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025, étant donné que la charge d'impôt exigible de la société a excédé les paiements aux autorités fiscales au cours de l'exercice.

Examen de l'état de la situation financière

(en milliers de dollars américains)	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
Actifs courants	4 993 942 \$	2 805 281 \$	2 191 152 \$
Actifs non courants	29 477 349	27 181 737	26 493 797
Total de l'actif	34 471 291 \$	29 987 018 \$	28 684 949 \$
Passifs courants	2 472 206 \$	1 511 965 \$	1 048 026 \$
Passifs non courants	7 256 621	7 642 153	8 214 008
Total du passif	9 728 827 \$	9 154 118 \$	9 262 034 \$

Le total de l'actif s'établissait à 34,5 milliards de dollars au 31 décembre 2025, une hausse de 15,0 %, ou 4,5 milliards de dollars, par rapport à 30,0 milliards de dollars au 31 décembre 2024. Le total de l'actif de la société comprend essentiellement des actifs non courants comme les immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines et le goodwill.

Le total du passif s'établissait à 9,7 milliards de dollars au 31 décembre 2025, une hausse de 6,3 %, ou 0,6 milliard de dollars, par rapport à 9,2 milliards de dollars au 31 décembre 2024. Le total du passif de la société comprend des passifs non courants comme les passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés, ainsi que la provision pour restauration des lieux.

La hausse du total de l'actif entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025 est surtout le fait d'une augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, ainsi que des placements. L'augmentation du total du passif entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025 s'explique principalement par la hausse des impôts sur le résultat à payer et de la provision pour restauration des lieux, en partie contrebalancée par une diminution de la dette à long terme en raison des remboursements sur les billets.

La hausse du total de l'actif entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024 est surtout le fait d'une augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des soldes courants et non courants au titre des stocks. La baisse du total du passif entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024 s'explique essentiellement par le remboursement d'un montant de 600,0 millions de dollars aux termes de la facilité d'emprunt à terme en 2024.

Situation de trésorerie et sources de financement

Au 31 décembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société totalisaient 2 866,1 millions de dollars en regard de 926,4 millions de dollars au 31 décembre 2024. La société a pour politique d'investir l'excédent de trésorerie dans des placements qui, de l'avis de la société, sont des placements hautement liquides dont la qualité de crédit est élevée, de sorte à tenter de réduire les risques liés à ces placements. Les placements dont l'échéance résiduelle est de moins de trois mois à la date d'achat sont classés à titre d'équivalents de trésorerie. Les décisions de la société à l'égard de la longueur des échéances des placements qu'elle détient sont fondées sur les besoins de flux de trésorerie et les taux de rendement prévus, ainsi que divers autres facteurs.

Le fonds de roulement (actifs courants moins passifs courants) a augmenté pour s'établir à 2 521,7 millions de dollars au 31 décembre 2025, comparativement à 1 293,3 millions de dollars au 31 décembre 2024, principalement en lien avec une augmentation de 1 939,6 millions de dollars de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, attribuable à une hausse des marges d'exploitation, en partie contrebalancée par une augmentation des impôts sur le résultat à payer.

En août 2025, Moody's a révisé la perspective de la note de crédit de la société, la faisant passer de positive à stable, et a rehaussé, de Baa1 à A3, la note d'émetteur à long terme attribuée à la société, ce qui reflète le renforcement du profil de crédit et de la situation financière de la société.

Sous réserve de divers risques et incertitudes, y compris ceux présentés dans le présent rapport de gestion et la notice annuelle de 2025 de la société, la société estime pouvoir générer suffisamment de flux de trésorerie d'exploitation et disposer d'une trésorerie et de facilités de crédit suffisantes pour financer ses besoins au titre des activités courantes, du fonds de roulement, des obligations contractuelles, des dettes venant à échéance, ainsi que des dépenses d'investissement et programmes d'exploration prévus. Bien que la société estime que ses sources de financement seront suffisantes pour respecter tous ses engagements obligatoires et discrétionnaires, si des événements imprévus viennent changer la situation financière de la société dans l'avenir, la société peut choisir de diminuer ses engagements de dépenses discrétionnaires, lesquels comprennent certaines dépenses d'investissement et certains frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise. Se reporter à la rubrique « Profil des risques » du présent rapport de gestion pour plus de renseignements.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 2 856,2 millions de dollars, passant de 3 960,9 millions de dollars en 2024 à 6 817,1 millions de dollars en 2025. L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'explique surtout par la progression de la marge d'exploitation et les variations favorables du fonds de roulement. Pour 2023, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'étaient établis à 2 601,6 millions de dollars.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont augmenté pour s'établir à 2 598,3 millions de dollars en 2025, par rapport à 2 007,1 millions de dollars en 2024. L'augmentation des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement est surtout attribuable à la hausse des dépenses d'investissement d'une période à l'autre, à l'augmentation des achats de titres de capitaux propres et à l'acquisition de Minière O3 au cours du premier trimestre de 2025. En 2023, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'étaient chiffrés à 2 760,8 millions de dollars, ce qui tenait compte de la contrepartie en espèces nette de 1 000,6 millions de dollars versée par la société dans le cadre de la transaction avec Yamana.

En 2025, les acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines se sont chiffrées à 2 418,2 millions de dollars, en regard de 1 817,9 millions de dollars en 2024. L'augmentation de 600,3 millions de dollars des acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines entre 2024 et 2025 s'explique essentiellement par une hausse des dépenses d'investissement à Canadian Malartic et à Hope Bay.

En 2025, la société a fait l'achat de titres de capitaux propres et d'autres placements d'un montant de 447,5 millions de dollars, par rapport à 183,0 millions de dollars en 2024 et à 104,7 millions de dollars en 2023. Les placements de la société dans des titres de capitaux propres consistent principalement en des placements dans des actions ordinaires d'entités de l'industrie minière. En 2025, la société a tiré un produit de la vente de titres de capitaux propres et d'autres placements d'un montant de 402,7 millions de dollars, en lien principalement avec la vente de sa participation dans Orla.

Activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont augmenté pour s'établir à 2 287,1 millions de dollars en 2025, comparativement à 1 356,3 millions de dollars en 2024, en raison surtout des remboursements sur les billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté totalisant 950,0 millions de dollars au cours de l'exercice considéré et d'une augmentation des rachats d'actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA d'une période à l'autre. En 2023, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement s'étaient chiffrés à 164,0 millions de dollars.

La société a émis des actions ordinaires pour un produit net de 118,1 millions de dollars en 2025, comparativement à 235,5 millions de dollars en 2024, du fait de l'exercice d'options dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés, des émissions dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions et du régime de réinvestissement des dividendes. Le produit net provenant de l'émission d'actions ordinaires avait été de 70,3 millions de dollars en 2023.

Le 1^{er} mai 2025, la société a reçu l'approbation de la TSX afin de renouveler son OPRCNA aux termes de laquelle la société est autorisée à racheter jusqu'à 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. La société est autorisée à acquérir un montant total de 1,0 milliard de dollars de ses actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA. Dans le cadre de l'OPRCNA, la société peut acheter ses actions ordinaires aux fins d'annulation au cours de la période commençant le 4 mai 2025 et se terminant le 3 mai 2026. La société a l'intention de racheter ses actions ordinaires par l'intermédiaire de la TSX, de la NYSE ou de toute autre Bourse désignée et de tout autre système de négociation parallèle au Canada et aux États-Unis, conformément aux exigences réglementaires applicables. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'OPRCNA seront annulées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a racheté 4 114 150 actions ordinaires pour un montant de 599,7 millions de dollars à un prix moyen de 145,76 \$ par action ordinaire dans le cadre de l'OPRCNA. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la société avait racheté 1 749 086 actions ordinaires pour un montant de 119,9 millions de dollars à un prix moyen de 68,54 \$ par action ordinaire dans le cadre de l'OPRCNA. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société avait racheté 100 000 actions ordinaires pour un montant de 4,8 millions de dollars à un prix moyen de 47,74 \$ par action ordinaire dans le cadre de l'OPRCNA.

En 2025, la société a déclaré des dividendes de 1,60 \$ par action et versé des dividendes en espèces de 728,1 millions de dollars, comparativement à des dividendes déclarés de 1,60 \$ par action et à des dividendes en espèces versés de 671,7 millions de dollars en 2024. En 2023, la société avait déclaré des dividendes de 1,60 \$ par action et versé des dividendes en espèces de 638,6 millions de dollars. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983. Bien que la société envisage de continuer à verser des dividendes, les dividendes futurs seront à la discrétion du conseil d'administration et dépendront de certains facteurs, tels que le résultat, la situation financière et les besoins en matière de capital.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Agnico Eagle a remboursé le billet garanti de premier rang non assorti d'une sûreté de 2015 d'un montant de 50,0 millions de dollars assorti d'un taux d'intérêt de 4,15 % à l'échéance et un montant de 40,0 millions de dollars des billets de 2017 de série A assortis d'un taux d'intérêt de 4,42 % à l'échéance. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Agnico Eagle a également choisi de rembourser intégralement le capital résiduel des billets de 2016, des billets de 2017 et des billets de 2018 avant leur date d'échéance respective. Le remboursement a totalisé 860,0 millions de dollars, soit 250,0 millions de dollars au titre des billets de 2016, 260,0 millions de dollars au titre des billets de 2017 et 350,0 millions de dollars au titre des billets de 2018. La société a engagé des coûts d'extinction de la dette de 8,2 millions de dollars en lien avec le remboursement des billets de 2016, des billets de 2017 et des billets de 2018 avant leur date d'échéance respective.

Le 12 février 2024, la société a résilié sa précédente facilité de crédit et a conclu la facilité de crédit. La facilité de crédit vient à échéance le 12 février 2029 et toute dette contractée aux termes de celle-ci est exigible et doit être remboursée à cette date. La facilité de crédit est offerte en dollars américains au moyen d'avances au taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») ou au taux de base, ou en dollars canadiens au moyen d'avances au taux canadien des opérations de pension à un jour (« CORRA ») ou au taux préférentiel, assorties d'un taux applicable majoré d'une marge variant entre 0,00 % et 2,00 %. La facilité de crédit prévoit également l'émission de lettres de crédit, assorties d'un taux applicable majoré d'une marge variant entre 0,60 % et 2,00 %. En vertu de la facilité de crédit, des commissions d'attente de 0,09 % à 0,25 % sur le montant non prélevé de la facilité de crédit sont versées aux prêteurs. Dans chaque cas, la marge applicable ou les commissions d'attente varient en fonction de la note de crédit de la société. Le remboursement de la dette et l'exécution des obligations de la société aux termes de la facilité de crédit ne sont garantis par aucune de ses filiales. Toutefois, la société doit fournir des garanties de certaines de ses filiales i) si une dette significative existante de la société bénéficie de garanties et que la société n'affiche plus une note de crédit de qualité supérieure ou ii) si la société contracte une nouvelle dette significative au titre d'un emprunt ou refinance une dette significative existante (notamment en modifiant de façon significative les conditions afférentes à cette dette sauf s'il s'agit de prolongations de l'échéance) et fournit des garanties de cette dette significative nouvelle ou refinancée de ses filiales.

Au 31 décembre 2025, l'encours de la facilité de crédit de la société était de néant. Le montant disponible en vertu de la facilité de crédit est réduit du montant des lettres de crédit en cours de 24,2 millions de dollars au 31 décembre 2025, de sorte qu'un montant de 1 975,8 millions de dollars est disponible pour des prélèvements futurs.

En date du 20 septembre 2022, la société a modifié sa convention de crédit auprès d'une institution financière portant sur une facilité de lettres de crédit non consentie (dans sa version modifiée, la « première facilité de lettres de crédit ») afin d'en porter le montant disponible à 400,0 millions de dollars canadiens. La première facilité de lettres de crédit peut servir à soutenir les obligations au titre de la restauration des lieux et les obligations non financières ou de prestation de la société ou de ses filiales. Au 31 décembre 2025, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des lettres de crédit aux termes de la première facilité de lettres de crédit s'élevait à 291,9 millions de dollars.

En date du 16 septembre 2021, la société a modifié sa facilité de lettres de crédit de soutien non consentie (dans sa version modifiée, la « deuxième facilité de lettres de crédit ») afin d'en porter le montant disponible à 200,0 millions de dollars canadiens. Le paiement et l'exécution des obligations de la société aux termes de la deuxième facilité de lettres de crédit sont soutenus par une marge pour garanties de cautionnements bancaires offerte par Exportation et développement Canada en faveur du prêteur. La société peut recourir à la deuxième facilité de lettres de crédit pour respecter ses obligations au titre de la restauration des lieux, celles de ses filiales ou de toute autre entité dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou ses obligations de prestation (outre ses dettes associées à des emprunts), ou celles de ses filiales ou de toute autre entité dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, qui ne concernent pas directement des obligations au titre de la restauration des lieux. Au 31 décembre 2025, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des lettres de crédit aux termes de la deuxième facilité de lettres de crédit était de néant.

En date du 25 mai 2023, la société a modifié sa facilité de lettres de crédit de soutien non consentie auprès d'une institution financière (la « troisième facilité de lettres de crédit ») afin d'en porter le montant disponible à 200,0 millions de dollars canadiens. Les lettres de crédit émises aux termes de la troisième facilité de lettres de crédit peuvent servir à soutenir les obligations au titre de la restauration des lieux et les obligations non financières ou de prestation de la société ou de ses filiales. Toutefois, les garanties des filiales ont été libérées dans le cadre de l'obtention de la facilité de crédit. Au 31 décembre 2025, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des lettres de crédit aux termes de la troisième facilité de lettres de crédit s'élevait à 120,7 millions de dollars.

En octobre 2021, la société a obtenu une facilité de lettres de crédit de soutien non consentie de 75,0 millions de dollars (la « quatrième facilité de lettres de crédit ») auprès d'une institution financière. Les lettres de crédit émises aux termes de la quatrième facilité de lettres de crédit peuvent servir à soutenir les obligations au titre de la restauration des lieux et les obligations non financières ou de prestation de la société ou de ses filiales. En octobre 2024, la société a modifié sa quatrième facilité de lettres de crédit afin d'en porter le montant disponible à 150,0 millions de dollars. Au 31 décembre 2025, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des lettres de crédit aux termes de la quatrième facilité de lettres de crédit s'élevait à 145,4 millions de dollars.

En janvier 2022, la société a obtenu auprès d'une institution financière une facilité de lettres de crédit de soutien non consentie de 100,0 millions de dollars canadiens (la « cinquième facilité de lettres de crédit »). Au moment de l'acquisition de Kirkland, en février 2022, la société a obtenu une facilité de lettres de crédit de soutien auprès de la même institution financière lui accordant une autre facilité de lettres de crédit non consentie de 120,0 millions de dollars canadiens pour la filiale Kirkland. En septembre 2022, une facilité de lettres de crédit de soutien modifiée et mise à jour a permis de regrouper ces facilités, et le montant disponible en vertu de la facilité modifiée et mise à jour a été augmenté pour le porter à 320,0 millions de dollars canadiens. Les lettres de crédit émises aux termes de la cinquième facilité de lettres de crédit peuvent servir à soutenir les obligations au titre de la restauration des lieux et les obligations non financières ou de prestation de la société ou de ses filiales. Au 31 décembre 2025, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des lettres de crédit aux termes de la cinquième facilité de lettres de crédit s'élevait à 204,3 millions de dollars.

Les obligations de la société en vertu de chaque facilité de lettres de crédit, à l'exception de la deuxième facilité de lettres de crédit, ont été garanties par certaines de ses filiales. Toutefois, ces garanties des filiales ont été libérées dans le cadre de l'obtention de la facilité de crédit de la société le 12 février 2024.

En février 2022, au moment de l'acquisition de Kirkland, la société a obtenu une facilité de cautionnement (la « facilité de cautionnement ») auprès d'une institution financière lui accordant une facilité de lettres de garantie non consentie de 25,0 millions de dollars. Les cautionnements émis aux termes de la facilité de cautionnement peuvent servir à soutenir les obligations au titre de la restauration des lieux et les obligations non financières ou de prestation de certaines filiales de la société. Les obligations de la société en vertu de cette facilité de cautionnement ont été garanties par certaines de ses filiales. Toutefois, les garanties des filiales ont été libérées dans le cadre de l'obtention de la facilité de crédit. En octobre 2024, la société a obtenu auprès d'une institution financière une facilité de lettres de crédit de soutien non consentie de 200,0 millions de dollars (la « sixième facilité de lettres de crédit » et, collectivement avec la première facilité de lettres de crédit, la deuxième facilité de lettres de crédit, la troisième facilité de lettres de crédit, la quatrième facilité de lettres de crédit et la cinquième facilité de lettres de crédit, les « facilités de lettres de crédit »), laquelle a remplacé et annulé la facilité de cautionnement. Au 31 décembre 2025, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des lettres de crédit aux termes de la sixième facilité de lettres de crédit s'élevait à 42,0 millions de dollars.

Au 31 décembre 2025, la société avait conclu des ententes d'indemnisation avec quatre sociétés pour l'émission de cautionnements, dont des cautionnements de 506,1 millions de dollars émis en vertu de ces ententes.

Au 31 décembre 2025, la société respectait toutes les clauses restrictives aux termes de la facilité de crédit, des facilités de lettres de crédit et des billets.

Arrangements hors bilan

Les arrangements hors bilan de la société au 31 décembre 2025 comprenaient des lettres de crédit en cours d'un montant de 1 338,5 millions de dollars à l'égard des frais environnementaux et de restauration des lieux, des crédits au titre de droits douaniers, des subventions gouvernementales et d'autres fins générales de la société aux termes de la facilité de crédit et des facilités de lettres de crédit (voir la note 27 des états financiers consolidés). Si la société résiliait ces arrangements hors bilan, sa situation de trésorerie (comme l'indique le tableau ci-après) serait suffisante pour régler toutes les pénalités ou les obligations qui en découleraient.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles d'Agnico Eagle au 31 décembre 2025 se présentaient comme suit :

	Total	2026	2027-2028	2029-2030	Par la suite
	<i>(en millions de dollars américains)</i>				
Provisions pour restauration des lieux ⁱ	1 535,1 \$	149,5 \$	287,4 \$	244,5 \$	853,7 \$
Engagements contractuels ⁱⁱ	728,9	596,3	45,5	41,5	45,6
Obligations au titre des prestations de retraite ⁱⁱⁱ	105,4	5,6	36,4	7,6	55,8
Obligations locatives	133,7	33,7	34,9	23,1	42,0
Dette à long terme – capital ^{iv}	200,0	–	–	100,0	100,0
Dette à long terme – intérêts ^v	35,7	5,7	11,4	11,4	7,2
Total ^v	2 738,8 \$	790,8 \$	415,6 \$	428,1 \$	1 104,3 \$

Notes :

- i) Les activités minières sont assujetties à la réglementation environnementale, qui exige que les sociétés restaurent les lieux et remettent en état les terres endommagées par leurs activités. La société a soumis des plans de fermeture aux organismes gouvernementaux pertinents qui évaluent la nature, l'étendue et les coûts liés à la restauration des lieux pour chacun de ses biens miniers. Les flux de trésorerie prévus liés à la restauration des lieux sont présentés ci-dessus sur une base non actualisée. La provision pour restauration des lieux comptabilisée dans les états financiers consolidés de la société est évaluée selon la valeur prévue des flux de trésorerie futurs actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'intérêt sans risque.
- ii) Les engagements d'achat comprennent les engagements contractuels visant l'acquisition d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines. En plus de ce qui précède, la société a pris des engagements au titre du produit de souscription de 290,0 millions de dollars liés au projet San Nicolás.
- iii) La société offre à certains de ses cadres supérieurs actuels et anciens, et à certains employés, des régimes de retraite à prestations définies. Les prestations sont généralement fondées sur le nombre d'années de service, l'âge et le niveau de rémunération de l'employé. Les données présentées dans le tableau ont été calculées sur une base actuarielle.
- iv) La société a présumé que ses obligations au titre de la dette à long terme seront remboursées à la date d'échéance propre à chacun des instruments.
- v) Les flux de trésorerie d'exploitation futurs de la société devraient être suffisants pour satisfaire à ses obligations contractuelles.

Analyse de la situation de trésorerie et des sources de financement de 2026

La société estime que ses sources de financement seront suffisantes pour respecter ses engagements de dépenses obligatoires (y compris les obligations contractuelles décrites précédemment) et ses engagements de dépenses discrétionnaires pour 2026.

Le tableau suivant présente les besoins en matière de capital et les sources de financement pour 2026 :

	Montant
	<i>(en millions de dollars américains)</i>
Engagements obligatoires en 2026 :	
Obligations contractuelles, y compris les dépenses d'investissement (voir le tableau précédent)	790,8 \$
Dettes fournisseurs et charges à payer (au 31 décembre 2025)	1 033,4
Total des engagements de dépenses obligatoires en 2026	1 824,2 \$
Engagements discrétionnaires en 2026 :	
Dépenses d'investissement prévues	2 575,0 \$
Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise prévus	290,0
Total des engagements de dépenses discrétionnaires en 2026	2 865,0
Total des engagements de dépenses obligatoires et discrétionnaires en 2026	4 689,2 \$

Au 31 décembre 2025, la société estimait qu'elle disposait des sources de financement adéquates pour respecter ses engagements, ce qui comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie de 2 866,1 millions de dollars et un montant d'environ 2,0 milliards de dollars disponible aux termes de la facilité de crédit. De plus, la société prévoit financer ses engagements au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

Bien que la société estime que ses sources de financement seront suffisantes pour respecter tous ses engagements pour 2026 (obligatoires et discrétionnaires), si des événements imprévus viennent changer la situation financière de la société dans l'avenir, la société peut choisir de diminuer certains de ses engagements de dépenses discrétionnaires, lesquels comprennent certaines dépenses d'investissement et certains frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise. La société estime qu'elle continuera de détenir des sources de financement suffisantes pour mener ses activités de mise en valeur et de croissance prévues.

Examen des résultats trimestriels

Analyse des sites miniers

LaRonde

LaRonde – Statistiques d'exploitation	Trois mois clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	692	802	2 805	2 849
Tonnes de minerai broyé par jour	7 522	8 717	7 685	7 784
Teneur en or (g/t)	3,85	3,78	4,08	3,62
Production d'or (en onces)	80 290	90 447	344 555	306 750
Coûts de production par tonne (\$ CA)	239 \$ CA	118 \$ CA	179 \$ CA	153 \$ CA
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA)	177 \$ CA	146 \$ CA	166 \$ CA	154 \$ CA
Coûts de production par once	1 480 \$	751 \$	1 045 \$	1 042 \$
Total des coûts au comptant par once	851 \$	834 \$	829 \$	945 \$

Production d'or

Quatrième trimestre de 2025 – À LaRonde, la production d'or a reculé de 11,2 % pour s'établir à 80 290 onces au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 90 447 onces au quatrième trimestre de 2024, en raison surtout de la baisse du débit conjuguée à la diminution de la teneur en or, comme prévu dans la séquence d'extraction planifiée.

Exercice 2025 – La production d'or à LaRonde a augmenté de 12,3 % pour s'établir à 344 555 onces en 2025, par rapport à 306 750 onces en 2024, du fait de la hausse de la teneur en or, comme prévu dans la séquence d'extraction, et de l'incidence positive du rapprochement des teneurs, le tout en partie contrebalancé par la baisse du débit.

Coûts de production

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts de production à LaRonde ont augmenté de 74,9 % au quatrième trimestre de 2025 par rapport aux coûts de production au quatrième trimestre de 2024, du fait surtout du calendrier des ventes de stocks, conjugué à la hausse des coûts de broyage et de redevances comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la diminution du volume de minerai broyé au cours de la période considérée et de la hausse des coûts de production, comme il a été mentionné précédemment. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent du fait de la hausse des coûts de production, conjuguée à une baisse du nombre d'onces d'or produites au cours de la période considérée.

Exercice 2025 – Les coûts de production à LaRonde ont augmenté de 12,7 % en 2025 comparativement aux coûts de production en 2024, ce qui est surtout attribuable au calendrier des ventes de stocks et à la hausse des coûts de broyage et de redevances, le tout en partie neutralisé par une augmentation des stocks de minerai.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des coûts de production décrite précédemment, en partie contrebalancée par l'augmentation du nombre d'onces d'or produites au cours de l'exercice considéré.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une diminution du volume de minerai broyé, conjuguée à une hausse des coûts de broyage et de redevances comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en lien essentiellement avec la hausse des coûts des sites miniers, conjuguée à une baisse du nombre d'onces d'or produites au cours de la période considérée.

Exercice 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté comparativement à ceux de l'exercice précédent en raison principalement d'une hausse des coûts de broyage et de redevances et d'une diminution du volume de minerai broyé, le tout en partie neutralisé par une augmentation des stocks de minerai. Le total des coûts au comptant par once a reculé par rapport à celui de l'exercice précédent en lien avec une plus grande incidence des sous-produits des métaux et l'augmentation du nombre d'onces d'or produites au cours de l'exercice considéré.

Canadian Malartic – Statistiques d'exploitation	Trois mois clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	5 204	5 100	20 123	20 317
Tonnes de minerai broyé par jour	56 565	55 446	55 132	55 511
Teneur en or (g/t)	1,01	0,97	1,08	1,09
Production d'or (en onces)	153 433	146 485	642 612	655 654
Coûts de production par tonne (\$ CA)	34 \$ CA	36 \$ CA	34 \$ CA	36 \$ CA
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA)	43 \$ CA	41 \$ CA	43 \$ CA	41 \$ CA
Coûts de production par once	842 \$	902 \$	760 \$	811 \$
Total des coûts au comptant par once	1 033 \$	1 014 \$	946 \$	930 \$

Production d'or

Quatrième trimestre de 2025 – À Canadian Malartic, la production d'or a augmenté de 4,7 % pour s'établir à 153 433 onces au quatrième trimestre de 2025, comparativement à une production d'or de 146 485 onces au quatrième trimestre de 2024, en raison d'une hausse de la teneur en or du minerai provenant de la fosse Barnat combinée à un accroissement du débit, le tout en partie neutralisé par la diminution des taux de récupération.

Exercice 2025 – À Canadian Malartic, la production d'or a diminué de 2,0 % pour s'établir à 642 612 onces en 2025, comparativement à une production d'or de 655 654 onces en 2024, ce qui s'explique par une baisse du débit, un léger recul de la teneur en or et une diminution des taux de récupération attribuable à l'accroissement de l'approvisionnement en minerai provenant des stocks à faible teneur.

Coûts de production

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts de production à Canadian Malartic ont été de 129,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, en baisse de 2,3 % par rapport aux coûts de production de 132,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, ce qui est surtout lié à une diminution des coûts d'exploitation à ciel ouvert et au calendrier des ventes de stocks, le tout en partie neutralisé par la hausse des coûts de redevances.

Les coûts de production par tonne ont diminué par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la baisse des coûts de production, conjuguées à l'augmentation du débit. Les coûts de production par once ont baissé par rapport à ceux de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant les coûts de production et en raison d'une hausse du nombre d'onces d'or produites au cours de la période considérée.

Exercice 2025 – Les coûts de production à Canadian Malartic se sont établis à 488,2 millions de dollars en 2025, en baisse de 8,2 % comparativement aux coûts de production de 532,0 millions de dollars en 2024, en raison de la diminution des coûts d'exploitation à ciel ouvert et du calendrier des ventes de stocks, le tout en partie neutralisé par la hausse des coûts de redevances au cours de l'exercice considéré.

Les coûts de production par tonne ont reculé par rapport à ceux de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la baisse des coûts de production, ce qui a été en partie neutralisé par une baisse du débit. Les coûts de production par once ont diminué par rapport à ceux de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant les coûts de production, contrebalancées en partie par une baisse du nombre d'onces d'or produites au cours de l'exercice considéré.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en lien avec la hausse des coûts de redevances au cours du trimestre considéré, en partie neutralisée par la baisse des coûts d'exploitation à ciel ouvert et par la hausse du débit pour la période considérée. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la hausse des coûts de redevances au cours du trimestre considéré, en partie neutralisée par la diminution des coûts d'exploitation à ciel ouvert et par l'augmentation du nombre d'onces d'or produites pour la période considérée.

Exercice 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à la hausse des coûts de redevances et au recul du débit au cours de l'exercice considéré, le tout en partie neutralisé par la diminution des coûts d'exploitation à ciel ouvert. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent en lien avec la hausse des coûts de redevances et la baisse du nombre d'onces d'or produites, le tout en partie neutralisé par le recul des coûts d'exploitation à ciel ouvert au cours de l'exercice considéré.

Goldex – Statistiques d'exploitation	Trois mois clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	847	812	3 301	3 076
Tonnes de minerai broyé par jour	9 207	8 826	9 044	8 404
Teneur en or (g/t)	1,44	1,45	1,40	1,55
Production d'or (en onces)	32 992	32 341	125 501	130 813
Coûts de production par tonne (\$ CA)	67 \$ CA	51 \$ CA	63 \$ CA	58 \$ CA
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA)	67 \$ CA	56 \$ CA	64 \$ CA	59 \$ CA
Coûts de production par once	1 232 \$	910 \$	1 187 \$	994 \$
Total des coûts au comptant par once	1 015 \$	859 \$	1 002 \$	923 \$

La production commerciale a commencé en février 2024 à Akasaba Ouest, et l'information présentée dans le présent document pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne tient compte que de dix mois de production à Akasaba Ouest.

Production d'or

Quatrième trimestre de 2025 – À Goldex, la production d'or a augmenté de 2,0 % pour s'établir à 32 992 onces au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 32 341 onces au quatrième trimestre de 2024, en raison surtout de la hausse du débit attribuable au volume de minerai supplémentaire provenant d'Akasaba Ouest.

Exercice 2025 – La production d'or à Goldex a baissé de 4,1 % pour s'établir à 125 501 onces en 2025, par rapport à 130 813 onces en 2024, ce qui s'explique par la diminution de la teneur en or liée à l'accroissement du volume de minerai provenant d'Akasaba Ouest, en partie compensée par l'augmentation du débit.

Coûts de production

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts de production à Goldex ont été de 40,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, en hausse de 38,0 % par rapport aux coûts de production de 29,4 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, ce qui est essentiellement lié à une hausse des coûts de production liés aux activités minières souterraines, au calendrier des ventes de stocks et à un accroissement des coûts de redevances.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant les coûts de production, le tout en partie contrebalancé par une hausse du volume de minerai broyé au cours de la période considérée. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique par les mêmes raisons que celles décrites précédemment pour les coûts de production.

Exercice 2025 – Les coûts de production à Goldex se sont élevés à 149,0 millions de dollars en 2025, en hausse de 14,6 % par rapport aux coûts de production de 130,0 millions de dollars en 2024, en lien principalement avec la consommation de stocks de minerai, y compris les coûts de retraitement connexes, et la hausse des coûts d'exploitation à ciel ouvert, étant donné que les coûts présentés pour la période comparative ne tiennent compte que dix mois de production à Akasaba Ouest.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles mentionnées précédemment concernant les coûts de production, en partie contrebalancées par une hausse du volume de minerai broyé pour l'exercice considéré. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent, ce qui est attribuable aux mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant les coûts de production, ainsi qu'à la baisse du nombre d'onces d'or produites au cours de l'exercice considéré.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la hausse des coûts de production liés aux activités minières souterraines et par l'augmentation des coûts de redevances, le tout en partie neutralisé par une hausse du volume de minerai broyé. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production liés aux activités minières souterraines et l'augmentation des coûts de redevances.

Exercice 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent, essentiellement pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production par tonne. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production par once.

Detour Lake

Detour Lake – Statistiques d'exploitation

	Trois mois clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	7 052	7 086	27 869	27 462
Tonnes de minerai broyé par jour	76 652	77 022	76 353	75 033
Teneur en or (g/t)	0,96	0,87	0,86	0,85
Production d'or (en onces)	195 026	179 061	692 675	671 950
Coûts de production par tonne (\$ CA)	27 \$ CA	23 \$ CA	28 \$ CA	25 \$ CA
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA)	32 \$ CA	26 \$ CA	30 \$ CA	26 \$ CA
Coûts de production par once	707 \$	657 \$	816 \$	740 \$
Total des coûts au comptant par once	838 \$	755 \$	879 \$	796 \$

Production d'or

Quatrième trimestre de 2025 – À Detour Lake, la production d'or a augmenté de 8,9 % pour s'établir à 195 026 onces au quatrième trimestre de 2025, par rapport à 179 061 onces au quatrième trimestre de 2024, en raison surtout de la teneur en or plus élevée découlant de la séquence d'extraction.

Exercice 2025 – La production d'or à Detour Lake a augmenté de 3,1 % pour s'établir à 692 675 onces en 2025, comparativement à 671 950 onces en 2024, ce qui est surtout attribuable à la hausse du débit découlant de l'augmentation du temps de broyage et de l'optimisation de l'équipement de broyage, à l'accroissement de la teneur en or et à l'augmentation du taux de récupération du broyeur.

Coûts de production

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts de production à Detour Lake ont été de 138,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, en hausse de 17,2 % par rapport aux coûts de production de 117,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, en lien principalement avec la hausse des coûts de redevances et de broyage, en partie neutralisée par la baisse des coûts d'exploitation minière et par le calendrier des ventes de stocks.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production et par un léger recul du volume de minerai broyé. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent, principalement pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production, le tout en partie neutralisé par l'augmentation du nombre d'onces d'or produites au cours de la période considérée.

Exercice 2025 – Les coûts de production à Detour Lake se sont établis à 565,4 millions de dollars en 2025, en hausse de 13,8 % par rapport aux coûts de production de 497,1 millions de dollars en 2024, en raison surtout de la hausse des coûts de redevances et de broyage, des coûts d'entretien de la mine à ciel ouvert et des coûts liés aux matières consommables, le tout en partie neutralisé par l'augmentation du ratio de décapage d'un exercice à l'autre.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant les coûts de production, le tout en partie contrebalancé par une hausse du volume de minerai broyé au cours de l'exercice considéré. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent, ce qui est attribuable aux mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant les coûts de production, le tout en partie neutralisé par la hausse du nombre d'onces d'or produites au cours de l'exercice considéré.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production par tonne. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons expliquant la hausse des coûts de production par once.

Exercice 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production par tonne. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production par once.

Macassa

Macassa – Statistiques d'exploitation	Trois mois clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	149	154	573	574
Tonnes de minerai broyé par jour	1 620	1 674	1 570	1 568
Teneur en or (g/t)	12,99	15,87	17,42	15,55
Production d'or (en onces)	60 505	76 336	312 729	279 384
Coûts de production par tonne (\$ CA)	699 \$ CA	498 \$ CA	540 \$ CA	482 \$ CA
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA)	797 \$ CA	489 \$ CA	604 \$ CA	498 \$ CA
Coûts de production par once	1 239 \$	715 \$	709 \$	721 \$
Total des coûts au comptant par once	1 417 \$	708 \$	793 \$	748 \$

Production d'or

Quatrième trimestre de 2025 – À Macassa, la production d'or a reculé de 20,7 % pour s'établir à 60 505 onces, comparativement à 76 336 onces au quatrième trimestre de 2024, principalement en raison de la baisse de la teneur en or associée à la séquence d'extraction et de la baisse du débit.

Exercice 2025 – La production d'or à Macassa a augmenté de 11,9 % pour s'établir à 312 729 onces en 2025, par rapport à 279 384 onces en 2024, en raison surtout de la hausse de la teneur en or associée à la séquence d'extraction.

Coûts de production

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts de production se sont élevés à 75,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, en hausse de 37,3 % par rapport aux coûts de production de 54,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, en lien surtout avec la hausse des coûts de redevances, d'exploitation minière et de broyage, le tout en partie neutralisé par le calendrier des ventes de stocks.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment au sujet de la hausse des coûts de production, combinées à une baisse du nombre d'onces d'or produites au cours de la période considérée.

Exercice 2025 – Les coûts de production se sont chiffrés à 221,7 millions de dollars en 2025, en hausse de 10,1 % par rapport aux coûts de production de 201,4 millions de dollars en 2024, ce qui s'explique principalement par la hausse des coûts de redevances, d'exploitation minière et de broyage, le tout en partie neutralisé par le calendrier des ventes de stocks.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production. Les coûts de production par once ont diminué par rapport à ceux de l'exercice précédent en raison d'une hausse du nombre d'onces d'or produites au cours de l'exercice considéré, en partie contrebalancée par la hausse des coûts de redevances, d'exploitation minière et de broyage.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la hausse des coûts de redevances, d'exploitation minière et de broyage ainsi que d'un léger recul du volume de minerai broyé. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la baisse du nombre d'onces d'or produites ainsi que de la hausse des coûts de redevances, d'exploitation minière et de broyage au cours de la période considérée.

Exercice 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à la hausse des coûts de redevances, d'exploitation minière et de broyage. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à la hausse des coûts de redevances, d'exploitation minière et de broyage, ainsi qu'à l'augmentation des redevances en nature pour l'exercice considéré, le tout en partie neutralisé par la hausse du nombre d'onces d'or produites au cours de l'exercice considéré.

Meliadine – Statistiques d'exploitation	Trois mois clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	621	516	2 351	1 966
Tonnes de minerai broyé par jour	6 750	5 620	6 441	5 372
Teneur en or (g/t)	4,82	5,89	5,14	6,22
Production d'or (en onces)	93 735	94 648	376 346	378 886
Coûts de production par tonne (\$ CA)	267 \$ CA	257 \$ CA	238 \$ CA	243 \$ CA
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA)	234 \$ CA	263 \$ CA	237 \$ CA	247 \$ CA
Coûts de production par once	1 278 \$	1 012 \$	1 069 \$	924 \$
Total des coûts au comptant par once	1 117 \$	1 037 \$	1 067 \$	940 \$

Production d'or

Quatrième trimestre de 2025 – À Meliadine, la production d'or a diminué de 1,0 % pour s'établir à 93 735 onces, comparativement à 94 648 onces au quatrième trimestre de 2024, en raison surtout de la baisse de la teneur en or prévue dans la séquence d'extraction, en partie compensée par l'augmentation du débit.

Exercice 2025 – La production d'or a reculé de 0,7 % pour s'établir à 376 346 onces en 2025, par rapport à 378 886 onces en 2024, essentiellement en lien avec la diminution de la teneur en or prévue dans la séquence d'extraction, en partie compensée par la hausse du débit.

Coûts de production

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts de production à Meliadine ont été de 119,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, en hausse de 25,0 % par rapport aux coûts de production de 95,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, ce qui est principalement attribuable au calendrier des ventes de stocks, conjugué à la hausse des coûts d'exploitation minière et de redevances.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production, le tout en partie contrebalancé par une hausse du volume de minerai broyé au cours de la période considérée. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production.

Exercice 2025 – Les coûts de production à Meliadine se sont chiffrés à 402,4 millions de dollars en 2025, en hausse de 14,9 % par rapport aux coûts de production de 350,3 millions de dollars en 2024, en lien surtout avec la consommation de stocks de minerai, y compris les coûts de retraitement connexes, conjuguée à la hausse des coûts d'exploitation minière, des coûts de redevances et des coûts d'entretien liés aux activités minières souterraines.

Les coûts de production par tonne ont diminué comparativement à ceux de l'exercice précédent en raison d'une augmentation du nombre de tonnes de minerai broyé au cours de l'exercice considéré, en partie neutralisée par la hausse des coûts de production pour l'exercice considéré, ainsi qu'il a été mentionné précédemment. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont diminué comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, l'accroissement du volume de minerai broyé ayant neutralisé l'incidence de la hausse des coûts d'exploitation minière et de redevances. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout de la hausse des coûts d'exploitation minière et de redevances, conjuguée au recul du nombre d'onces produites au cours de la période considérée.

Exercice 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont diminué par rapport à ceux de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable à la hausse du volume de minerai broyé qui a neutralisé l'incidence de l'augmentation des coûts d'exploitation minière, des coûts de redevances et des coûts d'entretien liés aux activités minières souterraines. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent en lien essentiellement avec la hausse des coûts d'exploitation minière, des coûts de redevances et des coûts d'entretien liés aux activités minières souterraines, conjuguée à la baisse du nombre d'onces d'or produites au cours de l'exercice considéré.

Meadowbank

Meadowbank – Statistiques d'exploitation

	Trois mois clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	1 035	999	3 941	4 143
Tonnes de minerai broyé par jour ⁱ	11 250	10 848	11 660	11 320
Teneur en or (g/t)	3,85	4,07	4,29	4,18
Production d'or (en onces)	115 101	117 024	493 314	504 719
Coûts de production par tonne (\$ CA)	210 \$ CA	154 \$ CA	195 \$ CA	153 \$ CA
Coûts des sites miniers par tonne (\$ CA) ⁱⁱ	211 \$ CA	161 \$ CA	194 \$ CA	156 \$ CA
Coûts de production par once	1 356 \$	945 \$	1 120 \$	918 \$
Total des coûts au comptant par once ⁱⁱ	1 351 \$	988 \$	1 110 \$	938 \$

Notes :

- Les données sur le taux de broyage quotidien pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 excluent une période d'arrêt du broyeur de 27 jours en lien avec les mouvements migratoires des caribous qui, au cours du deuxième trimestre de 2025, ont empêché le minerai provenant d'Amaruq d'être transporté jusqu'au broyeur.
- Les coûts des sites miniers par tonne et le total des coûts au comptant par once présentés dans ce tableau sont calculés en appliquant la composition de ces mesures pour les périodes closes au plus tard le 31 décembre 2025. Se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » ci-après.

Production d'or

Quatrième trimestre de 2025 – À Meadowbank, la production d'or a reculé de 1,6 % pour s'établir à 115 101 onces au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 117 024 onces au quatrième trimestre de 2024, en raison principalement de la baisse de la teneur en or comme prévu dans la séquence d'extraction, en partie compensée par l'augmentation du débit.

Exercice 2025 – La production d'or a diminué de 2,3 % pour se chiffrer à 493 314 onces en 2025, par rapport à 504 719 onces en 2024, en lien essentiellement avec la baisse du débit découlant de la période de migration du caribou plus longue que prévu qui a entraîné des arrêts du broyeur au cours du deuxième trimestre de 2025, le tout en partie compensé par l'accroissement de la teneur en or comme prévu dans la séquence d'extraction.

Coûts de production

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts de production à Meadowbank ont été de 156,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, en hausse de 41,1 % comparativement aux coûts de production de 110,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, en lien surtout avec la hausse des coûts de redevances et d'exploitation minière.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production, le tout en partie contrebalancé par une hausse du volume de minerai broyé. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment au sujet de la baisse des coûts de production, conjuguées au recul du nombre d'onces d'or produites au cours de la période considérée.

Exercice 2025 – Les coûts de production à Meadowbank se sont établis à 552,5 millions de dollars en 2025, en hausse de 19,2 % par rapport aux coûts de production de 463,5 millions de dollars en 2024, ce qui est surtout lié à la hausse des coûts de redevances, conjuguée à une augmentation moins importante des stocks de minerai comparativement à l'exercice précédent.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent, principalement pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production, conjuguées à la baisse du volume de minerai broyé au cours de l'exercice considéré. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent, ce qui est attribuable aux mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production, conjuguées au recul du nombre d'onces d'or produites au cours de l'exercice considéré.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles expliquant la hausse des coûts de production par tonne. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production par once.

Exercice 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté comparativement à ceux de l'exercice précédent, pour les mêmes raisons que celles concernant la hausse des coûts de production par tonne. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production par once.

Fosterville

Fosterville – Statistiques d'exploitation	Trois mois clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	177	158	726	810
Tonnes de minerai broyé par jour	1 924	1 717	1 989	2 213
Teneur en or (g/t)	6,08	7,65	7,20	8,96
Production d'or (en onces)	32 367	37 139	160 522	225 203
Coûts de production par tonne (\$ AU)	321 \$ AU	319 \$ AU	310 \$ AU	277 \$ AU
Coûts des sites miniers par tonne (\$ AU)	335 \$ AU	325 \$ AU	320 \$ AU	276 \$ AU
Coûts de production par once	1 152 \$	868 \$	912 \$	653 \$
Total des coûts au comptant par once	1 202 \$	878 \$	937 \$	647 \$

Production d'or

Quatrième trimestre de 2025 – À Fosterville, la production d'or a diminué de 12,8 % pour s'établir à 32 367 onces au quatrième trimestre de 2025, par rapport à 37 139 onces au quatrième trimestre de 2024, en raison essentiellement de la baisse de la teneur en or comme prévu selon le plan de mine, en partie compensée par l'augmentation du débit.

Exercice 2025 – La production d'or à Fosterville a reculé de 28,7 % pour se chiffrer à 160 522 onces en 2025, par rapport à 225 203 onces en 2024, principalement en lien avec la diminution de la teneur en or, conformément au plan de mine, et la diminution du débit.

Coûts de production

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts de production ont été de 37,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, en hausse de 15,7 % comparativement aux coûts de production de 32,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, en lien surtout avec l'augmentation des coûts de mise en valeur des mines souterraines et des coûts de redevances.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est attribuable aux mêmes facteurs que ceux décrits pour expliquer l'augmentation de l'ensemble des coûts de production, le tout en partie neutralisé par l'incidence positive de la hausse du débit. Les coûts de production par once ont augmenté d'un exercice à l'autre du fait de la hausse des coûts de production, conjuguée à une baisse du nombre d'onces d'or produites au cours de la période considérée.

Exercice 2025 – Les coûts de production se sont élevés à 146,4 millions de dollars en 2025, un niveau similaire aux coûts de production de 147,0 millions de dollars en 2024, la variation découlant principalement de la baisse des coûts d'exploitation minière, y compris des coûts de mise en valeur des mines souterraines, en partie neutralisée par l'augmentation des coûts de redevances.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent en raison de la baisse du volume de minerai broyé au cours de l'exercice considéré. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à la diminution du nombre d'onces d'or produites au cours de l'exercice considéré.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles expliquant la hausse des coûts de production par tonne. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons expliquant la hausse des coûts de production par once.

Exercice 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté comparativement à ceux de l'exercice précédent, pour les mêmes raisons que celles concernant la hausse des coûts de production par tonne. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production par once.

Kittilä – Statistiques d'exploitation	Trois mois clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	543	476	2 105	2 026
Tonnes de minerai broyé par jour	5 902	5 174	5 767	5 536
Teneur en or (g/t)	3,89	4,15	3,91	4,11
Production d'or (en onces)	54 964	51 893	217 379	218 860
Coûts de production par tonne (€)	101 €	100 €	99 €	103 €
Coûts des sites miniers par tonne (€)	102 €	106 €	100 €	103 €
Coûts de production par once	1 157 \$	979 \$	1 087 \$	1 039 \$
Total des coûts au comptant par once	1 146 \$	1 026 \$	1 081 \$	1 031 \$

Production d'or

Quatrième trimestre de 2025 – À Kittilä, la production d'or a augmenté de 5,9 % pour s'établir à 54 964 onces au quatrième trimestre de 2025, par rapport à 51 893 onces au quatrième trimestre de 2024, ce qui est surtout le fait de la hausse du débit, la période correspondante de l'exercice précédent ayant été marquée par un arrêt planifié de dix jours, en partie neutralisée par la baisse de la teneur en or en raison d'un changement dans la séquence d'extraction.

Exercice 2025 – La production d'or a reculé de 0,7 % pour s'établir à 217 379 onces en 2025, par rapport à 218 860 onces en 2024, en lien avec la baisse de la teneur attribuable à un changement dans la séquence d'extraction, en partie neutralisée par la hausse du débit.

Coûts de production

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts de production à Kittilä se sont élevés à 63,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, en hausse de 25,2 % par rapport aux coûts de production de 50,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024. L'augmentation d'un exercice à l'autre s'explique par la hausse des coûts d'exploitation minière et de broyage, y compris l'incidence de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain. De plus, la hausse des coûts de redevances liée à la progression des prix de l'or et le calendrier des ventes de stocks ont contribué à faire augmenter les coûts de production.

Les coûts de production par tonne sont demeurés relativement stables par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète les mêmes facteurs sous-jacents de la hausse des coûts d'exploitation et des coûts de redevances, mais sans tenir compte de l'incidence du change qui n'est pas pertinente dans le calcul des coûts par tonne en monnaie locale. Ce facteur a été en partie neutralisé par une hausse du volume de minerai broyé au cours de la période considérée. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production, le tout en partie neutralisé par l'augmentation du nombre d'onces d'or produites au cours de la période considérée.

Exercice 2025 – Les coûts de production à Kittilä se sont établis à 236,2 millions de dollars en 2025, en hausse de 3,9 % comparativement aux coûts de production de 227,3 millions de dollars en 2024, ce qui s'explique principalement par la hausse des coûts d'exploitation minière et de broyage, y compris l'incidence d'un euro plus fort par rapport au dollar américain, et par la hausse des coûts de redevances reflétant la hausse des prix moyens de l'or.

Les coûts de production par tonne ont diminué comparativement à ceux de l'exercice précédent, l'augmentation du volume de minerai broyé ayant été plus que contrebalancée par la hausse des coûts de production. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent, ce qui est attribuable aux mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant les coûts de production.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont diminué comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, l'accroissement du volume de minerai broyé ayant neutralisé la hausse des coûts d'exploitation minière, de broyage et de redevances. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles concernant la hausse des coûts de production par once, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation du nombre d'onces d'or produites au cours de la période considérée.

Exercice 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont reculé comparativement à ceux de l'exercice précédent, pour les mêmes raisons que celles concernant la baisse des coûts de production par tonne. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles expliquant la hausse des coûts de production par once.

Pinos Altos – Statistiques d'exploitation	Trois mois clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)	467	381	1 720	1 707
Tonnes de minerai broyé par jour	5 076	4 141	4 712	4 664
Teneur en or (g/t)	1,55	1,58	1,55	1,69
Production d'or (en onces)	22 195	18 583	81 734	88 433
Coûts de production par tonne	122 \$	119 \$	120 \$	99 \$
Coûts des sites miniers par tonne	130 \$	115 \$	122 \$	99 \$
Coûts de production par once	2 572 \$	2 435 \$	2 518 \$	1 902 \$
Total des coûts au comptant par once	1 977 \$	1 921 \$	2 006 \$	1 530 \$

Production d'or

Quatrième trimestre de 2025 – À Pinos Altos, la production d'or a augmenté de 19,4 % pour s'établir à 22 195 onces au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 18 583 onces au quatrième trimestre de 2024, en raison essentiellement de la hausse du débit.

Exercice 2025 – La production d'or a baissé de 7,6 % pour s'établir à 81 734 onces en 2025, comparativement à 88 433 onces en 2024, en lien principalement avec la baisse de la teneur en or prévue dans la séquence d'extraction.

Coûts de production

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts de production à Pinos Altos se sont élevés à 57,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, en hausse de 26,2 % comparativement aux coûts de production de 45,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, en lien surtout avec l'augmentation des coûts liés aux activités minières souterraines et des coûts de redevances.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, principalement pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment pour expliquer la hausse des coûts de production au cours de la période considérée, en partie contrebalancées par une hausse du nombre de tonnes de minerai broyé. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production au cours de la période considérée, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation du nombre d'onces d'or produites au cours de la période considérée.

Exercice 2025 – Les coûts de production à Pinos Altos se sont élevés à 205,8 millions de dollars en 2025, en hausse de 22,3 % par rapport aux coûts de production de 168,2 millions de dollars en 2024, ce qui découle surtout d'une augmentation des coûts liés aux activités minières souterraines et des coûts de redevances, en partie compensée par une diminution des coûts de broyage.

Les coûts de production par tonne ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent, essentiellement pour les mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production, le tout en partie contrebalancé par une hausse du nombre de tonnes de minerai broyé. Les coûts de production par once ont augmenté par rapport à ceux de l'exercice précédent, ce qui est attribuable aux mêmes raisons que celles décrites précédemment concernant la hausse des coûts de production, ainsi qu'à la baisse du nombre d'onces d'or produites au cours de l'exercice considéré.

Coûts des sites miniers par tonne et total des coûts au comptant par once

Quatrième trimestre de 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles expliquant la hausse des coûts de production par tonne. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent pour les mêmes raisons expliquant la hausse des coûts de production par once.

Exercice 2025 – Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté comparativement à ceux de l'exercice précédent, pour les mêmes raisons que celles expliquant la hausse des coûts de production par tonne. Le total des coûts au comptant par once a augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent pour les mêmes raisons que celles expliquant la hausse des coûts de production par once.

Quatrième trimestre de 2025 par rapport au quatrième trimestre de 2024

Les produits tirés des activités minières, déduction faite des frais de vente, ont augmenté de 1 340,3 millions de dollars pour s'établir à 3 564,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, par rapport à 2 223,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, du fait surtout d'une augmentation de 56,5 % du prix moyen obtenu pour l'or.

Les coûts de production ont augmenté de 197,6 millions de dollars pour s'établir à 944,4 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, comparativement à des coûts de production de 746,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, en raison surtout de la hausse des coûts de redevances. Pour obtenir une analyse détaillée des coûts de production et des mesures liées aux coûts de chaque mine, se reporter à la rubrique « Analyse des sites miniers » ci-dessus.

L'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines a augmenté de 33,4 millions de dollars pour s'établir à 421,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 388,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, sous l'effet principalement de la hausse de la dotation aux amortissements à Meliadine, à Meadowbank et à Kittilä, en partie neutralisée par la diminution de la dotation aux amortissements à Macassa.

Le résultat net généré au quatrième trimestre de 2025 s'est élevé à 1 523,1 millions de dollars, déduction faite des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 794,1 millions de dollars, comparativement à un résultat net de 509,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024, déduction faite des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 273,3 millions de dollars. L'augmentation du résultat net s'explique principalement par la hausse de la marge d'exploitation d'une période à l'autre.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 979,7 millions de dollars pour s'établir à 2 111,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, par rapport à 1 131,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2024. L'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation est principalement attribuable à la hausse de la marge d'exploitation et à des variations plus favorables du fonds de roulement entre les deux périodes.

Quatrième trimestre de 2025 par rapport au troisième trimestre de 2025

Les produits tirés des activités minières, déduction faite des frais de vente, ont augmenté de 504,4 millions de dollars pour s'établir à 3 564,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 3 059,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, du fait surtout d'une augmentation de 19,8 % du prix moyen obtenu pour l'or et d'une hausse du volume des ventes d'or d'une période à l'autre à Meliadine et à LaRonde, en partie neutralisée par une baisse du volume des ventes d'or à Macassa, à Meadowbank et à Detour Lake.

Les coûts de production ont augmenté de 105,1 millions de dollars pour s'établir à 944,4 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, par rapport à des coûts de production de 839,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, en raison principalement de la hausse des coûts de production à LaRonde, à Meliadine et à Macassa ainsi que de la hausse des coûts de redevances attribuable à la progression des prix de l'or.

Les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise ont diminué de 6,5 millions de dollars pour s'établir à 53,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, comparativement à 59,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2025. La diminution des frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise d'une période à l'autre est essentiellement liée à la baisse des frais à Hope Bay.

L'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines a diminué de 8,4 millions de dollars pour s'établir à 421,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, par rapport à l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines de 429,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, principalement en lien avec la baisse des coûts à Meadowbank, à Detour Lake, à Fosterville et à Canadian Malartic, en partie contrebalancée par la hausse des coûts à Meliadine et à Macassa.

Le résultat net généré au quatrième trimestre de 2025 s'est élevé à 1 523,1 millions de dollars, déduction faite des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 794,1 millions de dollars, par rapport à un résultat net de 1 055,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, déduction faite des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 520,6 millions de dollars. L'augmentation du résultat net est principalement attribuable à la hausse de la marge d'exploitation d'une période à l'autre et à la reprise, au cours de la période considérée, d'une perte de valeur comptabilisée à l'égard de Macassa au quatrième trimestre de 2023.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 295,6 millions de dollars pour se chiffrer à 2 111,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2025, par rapport à 1 815,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2025, essentiellement pour les mêmes raisons que celles concernant la hausse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation entre le quatrième trimestre de 2024 et le quatrième trimestre de 2025.

Les résultats financiers et les résultats d'exploitation trimestriels de la société pour 2025 et 2024 figurent à la rubrique « Résumé des données trimestrielles » du présent rapport de gestion.

Perspectives

La section suivante contient des « énoncés prospectifs » et de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Se reporter aux rubriques « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant les informations prospectives » dans le présent rapport de gestion pour une analyse des hypothèses et des risques liés à ces énoncés.

Comparaison des résultats de 2025 avec les prévisions pour 2025

Production d'or et coûts

La production d'or payable pour l'exercice 2025 s'est établie à 3 447 367 onces, se situant au-dessus du point médian de la fourchette de prévisions de 3 300 000 à 3 500 000 onces pour l'exercice. Le total des coûts au comptant par once en fonction des sous-produits s'est établi à 979 \$ pour l'exercice 2025, un niveau plus élevé que la fourchette de prévisions de 915 \$ à 965 \$ pour l'exercice, en raison surtout de la hausse des coûts de redevances découlant de l'augmentation des prix de l'or.

Dépenses d'investissement et coûts de maintien tout compris par once

Le total des dépenses d'investissement (y compris les dépenses d'investissement de maintien, les dépenses d'investissement de mise en valeur et les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif) pour l'exercice 2025 s'est établi à 2 391,4 millions de dollars, un niveau plus élevé que l'extrémité supérieure de la fourchette de prévisions précédente de 2 040,0 millions de dollars à 2 260,0 millions de dollars, en raison essentiellement de l'accélération des dépenses d'investissement liées à des projets à Detour Lake, à Hope Bay, à Canadian Malartic et à Upper Beaver.

Les coûts de maintien tout compris par once en fonction des sous-produits se sont établis à 1 339 \$ pour l'exercice 2025, un niveau plus élevé que la fourchette de prévision précédente de 1 250 \$ à 1 300 \$. L'accroissement des coûts de maintien tout compris par once est principalement attribuable à la hausse des coûts de redevances découlant de l'augmentation des prix de l'or et à la hausse des dépenses d'investissement de maintien à Detour Lake et à Meadowbank.

Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise

Les prévisions précédentes de frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise se situaient dans une fourchette de 215,0 millions de dollars à 235,0 millions de dollars. Les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise pour l'exercice 2025 se sont chiffrés à 206,7 millions de dollars, soit 8,3 millions de dollars de moins que la fourchette de prévisions précédente, ce qui s'explique surtout par la baisse des coûts unitaires de forage et par la diminution des frais au Mexique.

Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines pour l'exercice 2025 s'est établie à 1 645,3 millions de dollars, un niveau près du point médian de la fourchette de prévisions précédente de 1,55 milliard de dollars à 1,75 milliard de dollars.

Charges administratives

Les charges administratives se sont établies à 235,9 millions de dollars pour l'exercice 2025, un niveau plus élevé que la fourchette de prévisions précédente de 190 millions de dollars à 210 millions de dollars, en raison principalement d'une réévaluation de la rémunération fondée sur des actions par suite d'une hausse du cours de l'action de la société en 2025.

Mise à jour des prévisions de production pour 2026 et 2027

Les prévisions de production d'or payable se situent dans une fourchette de 3,3 millions à 3,5 millions d'onces pour 2026, 2027 et 2028, ce qui est conforme à la production d'or en 2025 et inchangé par rapport aux prévisions précédentes pour 2026 et 2027.

Perspectives en matière d'exploitation

LaRonde

En 2025, LaRonde a produit 344 555 onces d'or moyennant un total des coûts au comptant par once de 829 \$. En 2026, la société s'attend à ce que la production à LaRonde se situe entre 330 000 et 350 000 onces moyennant un total des coûts au comptant par once d'environ 919 \$.

Les activités minières à la mine LaRonde s'étendent jusqu'à trois kilomètres sous la surface, là où la contrainte du site influence les conditions du sol entourant les cavités minières. La sismicité est un aspect important de l'exploitation, c'est pourquoi les services d'une équipe d'experts en mécanique des roches ont été retenus afin de tenter de gérer les enjeux liés à l'activité sismique. Pour aider à répondre au risque lié à la sismicité, la société a recours à diverses mesures d'atténuation, comme des protocoles d'interdiction d'accès, des installations de soutènement dynamiques et, de plus en plus, des systèmes de téléopération à partir de la surface.

La société a également modifié la séquence d'extraction dans une tentative de réduire les niveaux de tension sur les chambres secondaires, de réduire le risque d'événements sismiques et de favoriser la durabilité de l'exploitation à long terme. La mine est passée à une méthode d'exploitation sans pilier et à des plans de mise en valeur ajustés pour gérer les enjeux liés à la sismicité à l'intérieur de la mine. L'exploitation sans pilier, combinée à des plans de mise en valeur ajustés, permet de prolonger la durée du cycle d'extraction des chambres, ce qui entraîne une diminution du taux d'extraction.

La société a intégré de nouvelles sources de minerai au profil de production de LaRonde, y compris les zones Fringe, Dumagami et 11-3, et a ajusté le taux d'extraction dans la mine en profondeur. Ces nouvelles zones améliorent la flexibilité de la production minière, ce qui permet de gérer les effets de la sismicité en profondeur.

La société a terminé les travaux de modification de l'installation de traitement de LZ5 de LaRonde pour prendre en charge le minerai du gisement Amalgamated Kirkland (« AK ») en 2025. Un permis modifié devrait être obtenu au premier trimestre de 2026 pour autoriser l'usine de traitement à traiter le minerai du gisement AK, et les activités de transport par camion et de traitement à LaRonde devraient maintenant débiter au cours du deuxième trimestre de 2026.

Un arrêt de dix jours est planifié à LaRonde au cours du deuxième trimestre de 2026 pour remplacer le blindage du concentrateur semi-autogène et pour assurer l'entretien général de l'usine de filtration des résidus secs et du circuit de flottation. Des arrêts de quatre jours sont également prévus au cours des premier, troisième et quatrième trimestres de 2026 pour réaliser des travaux d'entretien régulier à LaRonde.

Canadian Malartic

En 2025, Canadian Malartic a produit 642 612 onces d'or moyennant un total des coûts au comptant par once de 946 \$. En 2026, la société s'attend à ce que la production à Canadian Malartic s'établisse entre 575 000 et 605 000 onces moyennant un total des coûts au comptant par once d'environ 1 187 \$.

À Odyssey, la mise en valeur de la mine continue de progresser, la priorité demeurant de préparer la zone East Gouldie pour une mise en production par camion au premier trimestre de 2026. L'aménagement des niveaux de production pour la première zone d'exploitation minière est terminé, et les ouvrages permettent maintenant d'accéder à la minéralisation de la zone East Gouldie.

La construction des principales infrastructures de surface progresse conformément au calendrier, et la livraison du treuil de production est prévue au cours du deuxième trimestre de 2026. La construction de la phase deux du concentrateur de remblai (capacité nominale de 20 000 t/j) devrait être terminée en 2027.

En 2026, la production devrait provenir de la fosse Barnat, avec un apport croissant de minerai provenant d'Odyssey et des stocks de minerai à faible teneur. Odyssey devrait contribuer à la production à hauteur d'environ 120 000 onces d'or en 2026 alors que les activités minières s'accélèrent.

En 2026, des arrêts de quatre jours sont prévus sur une base trimestrielle à Canadian Malartic pour assurer l'entretien régulier du broyeur.

Goldex

En 2025, Goldex a produit 125 501 onces d'or moyennant des coûts au comptant par once de 1 002 \$. En 2026, la société s'attend à ce que la production se situe entre 115 000 et 125 000 onces moyennant un total des coûts au comptant par once d'environ 1 054 \$.

Akasaba Ouest a contribué au débit à hauteur d'environ 2 350 t/j en 2025 et, pour 2026, la société s'attend à une production d'environ 18 000 onces d'or et 3 000 tonnes de cuivre.

En 2026, des arrêts de deux à trois jours sont prévus sur une base trimestrielle à Goldex pour effectuer l'entretien régulier du broyeur.

Meliadine

En 2025, Meliadine a produit 376 346 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 1 067 \$. En 2026, la société s'attend à ce que la production à Meliadine s'établisse entre 380 000 et 400 000 onces moyennant un total des coûts au comptant par once d'environ 1 047 \$.

La société continue de faire progresser l'optimisation du broyeur à Meliadine, le débit ayant atteint 6 441 t/j en 2025, dépassant la cible de 6 250 t/j pour l'exercice.

Des arrêts de quatre à cinq jours sont prévus sur une base trimestrielle à Meliadine pour assurer l'entretien régulier du broyeur.

Meadowbank

En 2025, Meadowbank a produit 493 314 onces d'or, moyennant un total des coûts au comptant par once de 1 110 \$ et un total des coûts au comptant par once (révisé) de 928 \$. En 2026, la société s'attend à ce que la production à Meadowbank se situe entre 475 000 et 495 000 onces moyennant un total des coûts au comptant par once (révisé) d'environ 930 \$.

La société a approuvé une expansion de la fosse à ciel ouvert qui devrait prolonger la durée de vie de la mine de deux années, soit jusqu'en 2030.

La société continue de tenir compte de la migration des caribous dans son plan de production, étant donné que cette migration peut avoir une incidence sur la capacité de déplacer les matières premières sur la route entre Amaruq et le site minier Meadowbank et entre le site minier Meadowbank et Baker Lake. Deux arrêts majeurs de cinq jours sont planifiés à Meadowbank au deuxième trimestre et au quatrième trimestre de 2026 en vue de remplacer le concentrateur SAG et le blindage du concentrateur à boulets et de réaliser d'autres travaux d'entretien régulier du concentrateur.

Kittilä

En 2025, Kittilä a produit 217 379 onces d'or moyennant des coûts au comptant par once de 1 081 \$. En 2026, la société s'attend à ce que la production se situe entre 210 000 et 230 000 onces moyennant un total des coûts au comptant par once d'environ 1 267 \$.

Des arrêts majeurs, de respectivement 9 jours et 15 jours, sont prévus à Kittilä au cours du premier trimestre et du quatrième trimestre de 2026 pour assurer l'entretien régulier du broyeur et de l'autoclave. Un arrêt de cinq jours de l'usine de traitement des eaux est également planifié au troisième trimestre de 2026.

Detour Lake

En 2025, Detour Lake a produit 692 675 onces d'or moyennant des coûts au comptant par once de 879 \$. En 2026, la société s'attend à ce que la production à Detour Lake se situe entre 700 000 et 730 000 onces moyennant un total des coûts au comptant par once d'environ 921 \$.

Trois arrêts majeurs de sept jours sont planifiés à Detour Lake aux premier, deuxième et quatrième trimestres de 2026 pour des travaux d'entretien régulier.

Macassa

En 2025, Macassa a produit 312 729 onces d'or moyennant des coûts au comptant par once de 793 \$. En 2026, la société s'attend à ce que la production à Macassa s'établisse entre 305 000 et 325 000 onces moyennant un total des coûts au comptant par once d'environ 1 079 \$.

L'objectif de porter la capacité du broyeur de Macassa à 2 040 t/j d'ici la fin de 2026, comparativement au débit de 1 570 t/j réalisé en 2025, demeure en voie d'être atteint. La société s'attend à ce que le minerai du gisement AK, qui sera traité à l'installation de traitement de LZ5, contribue à la production d'environ 45 000 onces d'or en 2026. Se reporter à la rubrique « LaRonde » ci-dessus.

Un arrêt majeur de cinq jours est planifié à Macassa au troisième trimestre de 2026 pour remplacer le blindage du broyeur principal, effectuer la révision générale annuelle du concasseur et réaliser d'autres travaux d'entretien régulier du broyeur.

Fosterville

En 2025, Fosterville a produit 160 522 onces d'or moyennant des coûts au comptant par once de 937 \$. En 2026, la société s'attend à ce que la production à Fosterville se situe entre 140 000 et 160 000 onces moyennant un total des coûts au comptant par once d'environ 1 374 \$.

Alors que la teneur en or continue de diminuer en raison de l'épuisement de la zone Swan à teneur élevée, la société est allée de l'avant avec un plan visant à augmenter le taux d'extraction et de broyage d'environ 65 %, afin de le faire passer à 3 300 t/j, et à réduire les coûts par tonne d'environ 20 % au cours des trois prochains exercices par rapport à l'exercice 2025.

Des arrêts de cinq jours sont prévus sur une base trimestrielle à Fosterville pour assurer l'entretien régulier du broyeur en 2026.

Pinos Altos

En 2025, Pinos Altos a produit 81 734 onces d'or moyennant un total des coûts au comptant par once de 2 006 \$. En 2026, la société prévoit que la production de Pinos Altos se situera entre 70 000 et 80 000 onces moyennant un total des coûts au comptant par once d'environ 2 092 \$.

Produits tirés des activités minières et coûts de production

En 2026, la société prévoit continuer de générer d'importants flux de trésorerie grâce à une production d'or payable se situant entre 3 300 000 et 3 500 000 onces, ce qui est comparable à 3 447 367 onces en 2025.

En 2026, la société prévoit que le total des coûts au comptant par once en fonction des sous-produits s'établira entre 1 020 \$ et 1 120 \$. Comme les coûts de production engagés aux mines LaRonde, Canadian Malartic, Goldex, Detour Lake, Macassa, Meliadine et Meadowbank sont libellés principalement en dollars canadiens, que les coûts de production engagés à Fosterville sont libellés principalement en dollars australiens, que les coûts de production engagés à Kittilä sont libellés surtout en euros, et qu'une partie des coûts de production engagés à Pinos Altos sont libellés en pesos mexicains, les taux de change du dollar canadien, du dollar australien, de l'euro et du peso mexicain par rapport au dollar américain se répercutent également sur les prévisions du total des coûts au comptant par once de la société tant en fonction des sous-produits que des coproduits.

Le tableau suivant présente les hypothèses sur les prix du diesel et sur les taux de change pertinents utilisées dans le calcul des prévisions du total des coûts au comptant par once en fonction des sous-produits pour 2026, ainsi que sur les prix de clôture moyens réels du marché pour chaque facteur variable pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 janvier 2026 :

	Hypothèses pour 2026	Moyenne du marché – chiffres réels (1 ^{er} janvier 2026 au 31 janvier 2026)
Diesel (\$ le litre)	0,78 \$	0,77 \$
Taux de change \$ CA/\$ US (\$ CA)	1,36 \$	1,38 \$

Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise

En 2026, Agnico Eagle prévoit engager des frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise se situant dans une fourchette de 275,0 millions de dollars à 305,0 millions de dollars, contre 206,7 millions de dollars en 2025.

L'objectif de la société est de tirer parti des récents succès d'exploration et de découvrir d'autres ressources minérales pour les convertir en réserves minérales. Cela fait partie de sa stratégie qui consiste à optimiser le potentiel des exploitations existantes et des projets clés de la filière de projets de la société.

Les activités d'exploration de la société continuent de se concentrer sur la prolongation de la durée de vie des mines dans les exploitations existantes, l'évaluation des possibilités à proximité des sites miniers et la progression de ses principaux projets générateurs de valeur. Les priorités en matière d'exploration pour 2026 comprennent la conversion et l'expansion des ressources minérales du projet souterrain de Detour Lake et de la zone East Gouldie de Canadian Malartic, ainsi que les cibles d'exploration à Hope Bay.

Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines devrait s'établir entre 1,55 milliard de dollars et 1,75 milliard de dollars en 2026, contre 1,65 milliard de dollars en 2025.

Autres charges

Les charges administratives devraient se situer entre 230,0 millions de dollars et 260,0 millions de dollars en 2026, comparativement à 235,9 millions de dollars en 2025, y compris la rémunération fondée sur des actions, laquelle devrait se situer entre 65,0 millions de dollars et 75,0 millions de dollars. La société prévoit également engager d'autres coûts pouvant se situer dans une fourchette de 75,0 millions de dollars à 95,0 millions de dollars, dont des charges de 35,0 millions de dollars à 45,0 millions de dollars liées aux coûts d'entretien du site, principalement à Hope Bay et dans les Territoire du Nord en Australie, et des charges d'assainissement et d'autres coûts divers de 40,0 millions de dollars à 50,0 millions de dollars.

Taux d'imposition

Pour 2026, la société s'attend à ce que ses taux d'imposition effectifs se situent entre 35 % et 40 % au Canada, entre 35 % et 40 % au Mexique, à 30 % en Australie et à 20 % en Finlande. Le taux d'imposition effectif global de la société devrait se situer entre 34 % à 36 % pour l'exercice 2026.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement, y compris les dépenses d'investissement de maintien, les coûts de construction et de mise en valeur, et les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif, devraient s'élever à environ 2 595,0 millions de dollars en 2026. La société prévoit financer ses dépenses d'investissement de 2026 au moyen des flux de trésorerie d'exploitation provenant de la vente de sa production d'or. Les principales composantes du programme de dépenses d'investissement prévu de 2026 comprennent ce qui suit :

- 992,8 millions de dollars au titre des dépenses d'investissement de maintienⁱ liées à Detour Lake (304,5 millions de dollars), à Meliadine (106,2 millions de dollars), à LaRonde (103,0 millions de dollars), à Canadian Malartic (92,9 millions de dollars), à Kittilä (84,3 millions de dollars), à Fosterville (77,0 millions de dollars), à Meadowbank (69,5 millions de dollars), à Macassa (57,1 millions de dollars), à Pinos Altos (44,6 millions de dollars), à Goldex (36,3 millions de dollars) et à d'autres régions (17,4 millions de dollars);
- 1 602,2 millions de dollars au titre des dépenses d'investissement de mise en valeurⁱ liées à Canadian Malartic (367,0 millions de dollars), à Detour Lake (322,5 millions de dollars), à Macassa (170,3 millions de dollars), à Meliadine (95,2 millions de dollars), à Meadowbank (87,0 millions de dollars), à LaRonde (68,6 millions de dollars), à Fosterville (45,8 millions de dollars), à Goldex (36,2 millions de dollars), à Pinos Altos (8,3 millions de dollars), à Kittilä (7,7 millions de dollars) et à d'autres projets, y compris au projet souterrain Detour Lake (132,5 millions de dollars), à Hope Bay (123,7 millions de dollars), à Upper Beaver (118,1 millions de dollars), à San Nicolás (17,4 millions de dollars) et à d'autres régions (1,9 million de dollars);
- les dépenses d'exploration incorporées dans le coût de l'actif, incluses dans les chiffres ci-dessus, devraient s'établir à 310,0 millions de dollars en 2026.

La société continue d'évaluer d'autres possibilités d'expansion de l'entreprise qui pourraient donner lieu à l'acquisition de sociétés ou d'actifs au moyen de titres ou de liquidités de la société, ou d'une combinaison des deux. Si les acquisitions sont effectuées au moyen d'un montant au comptant, Agnico Eagle peut devoir contracter un emprunt ou émettre des titres afin de respecter les exigences de paiement au comptant.

Coûts de maintien tout compris par once

Les coûts de maintien tout compris par once en fonction des sous-produits d'Agnico Eagle devraient se situer entre 1 400 \$ et 1 550 \$ en 2026, comparativement à des coûts de maintien tout compris par once (révisés) en fonction des sous-produits de 1 313 \$ en 2025.

Profil des risques

La société est exposée à d'importants risques en raison de la nature inhérente des activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation de sites renfermant des métaux précieux. Les risques décrits ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels la société est exposée. Les facteurs de risque ci-dessous peuvent comprendre des détails sur la façon dont la société cherche à réduire ces risques lorsque cela est possible. Pour une analyse plus détaillée de ces risques inhérents, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle de la société déposée auprès des autorités provinciales canadiennes en valeurs mobilières et incluse également dans le plus récent formulaire 40-F de la société déposé auprès de la SEC.

Instruments financiers

Les principaux passifs financiers de la société comprennent les dettes fournisseurs et les charges à payer, la dette à long terme et les instruments financiers dérivés. La société a recours à ces instruments financiers pour gérer les flux de trésorerie utilisés pour soutenir ses activités régulières et sa croissance future.

Note :

- i) Les dépenses d'investissement de maintien et les dépenses d'investissement de mise en valeur ne constituent pas des mesures financières normalisées selon les Normes IFRS de comptabilité. Pour un rapprochement avec le total des dépenses d'investissement et pour en savoir plus sur la composition et l'utilité de ces mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » ci-après.

Les principaux actifs financiers de la société comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients, les titres de capitaux propres et les instruments financiers dérivés, y compris les bons de souscription d'actions. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les créances clients sont générés par les activités de la société. Les titres de capitaux propres et les bons de souscription d'actions sont généralement des placements stratégiques effectués dans d'autres sociétés minières.

En raison de ses instruments financiers, la société est exposée à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque lié au prix des produits de base et le risque de change, tel qu'ils sont présentés ci-dessous).

Le risque de crédit s'entend du risque que les contreparties à des contrats d'instruments financiers manquent à une obligation envers la société. La société atténue partiellement le risque de crédit en faisant affaire avec des contreparties qui, de l'avis de la société, sont de qualité supérieure comme de grandes banques et en limitant le risque de concentration.

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise d'un montant au comptant ou d'un autre actif financier. La société tente de réduire principalement le risque de liquidité en suivant de près la notation de sa dette et les dates d'échéance de la dette et des autres créditeurs.

Le risque de marché s'entend du risque que les variations des facteurs du marché, comme les taux d'intérêt, les cours des actions cotées, le prix des produits de base et les taux de change, aient une incidence défavorable sur la valeur des instruments financiers d'Agnico Eagle.

Le tableau qui suit présente un sommaire des instruments financiersⁱ de la société au 31 décembre 2025 :

Instrument financier	Valeur comptable	Risques associés
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 866 053 \$	Risque de crédit, risque de marché
Placements à court terme	8 856 \$	Risque de crédit, risque de marché
Prêts à recevoir	9 203 \$	Risque de crédit, risque de marché
Titres de capitaux propres	1 423 499 \$	Risque de liquidité, risque de marché
Bons de souscription d'actions	84 753 \$	Risque de liquidité, risque de marché
Juste valeur des instruments financiers dérivés	34 428 \$	Risque de crédit, risque de marché
Dettes fournisseurs et charges à payer	(1 033 444) \$	Risque de liquidité, risque de marché
Juste valeur des instruments financiers dérivés	(5 676) \$	Risque de liquidité, risque de marché
Dette à long terme	(196 271) \$	Risque de liquidité, risque de marché
Obligations locatives	(125 199) \$	Risque de liquidité, risque de marché

Note :

- i) Se reporter aux notes 6 et 20 des états financiers consolidés pour obtenir des renseignements sur les instruments financiers de la société, leur évaluation à la juste valeur et la gestion des risques financiers.

Taux d'intérêt

La société est actuellement exposée au risque de marché en raison des variations des taux d'intérêt qui découlent principalement des prélèvements à même ses facilités de crédit, sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses placements à court terme. Les prélèvements à même les facilités de crédit servent principalement à financer une partie des dépenses d'investissement liées aux projets de mise en valeur de la société et aux besoins en fonds de roulement. Au 31 décembre 2025, il n'y avait aucun encours à l'égard de la facilité de crédit de la société. De plus, la société investit sa trésorerie dans des placements assortis d'échéances courtes ou de modalités de révision fréquentes des taux d'intérêt et d'une note de crédit d'au moins R1. Par conséquent, les intérêts créditeurs de la société fluctuent selon les conditions du marché à court terme. Au 31 décembre 2025, les placements à court terme totalisaient 8,9 millions de dollars.

Les montants prélevés sur la facilité de crédit sont assujettis à des taux d'intérêt variables selon les taux de référence SOFR et CORRA. Par le passé, la société a conclu des ententes relatives à des instruments dérivés afin de se protéger contre des variations défavorables des taux d'intérêt. La société surveille son exposition au risque de taux d'intérêt et peut conclure des ententes de cette nature dans le but de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt.

Prix des produits de base et devises

Le résultat net d'Agnico Eagle est sensible aux prix des métaux et au taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien, entre le dollar américain et le dollar australien, entre le dollar américain et l'euro, et entre le dollar américain et le peso mexicain.

Les fluctuations du cours de l'or peuvent être attribuées à divers facteurs comme la demande, les niveaux mondiaux de production minière, les achats et les ventes par les banques centrales, et l'opinion des investisseurs. Les fluctuations des prix des autres métaux peuvent être attribuées à des facteurs comme la demande et les niveaux mondiaux de production minière. Les fluctuations des prix sur le marché du diesel peuvent être attribuées à des facteurs comme l'offre et la demande. Les fluctuations des taux de change peuvent

être attribuées à des facteurs comme l'offre et la demande de devises et la conjoncture économique dans chaque pays ou chaque zone monétaire. En 2025, les fourchettes des prix des métaux, des prix du diesel et des taux de change étaient les suivantes :

- Or – de 2 633 \$ à 4 449 \$ l'once, moyenne de 3 432 \$ l'once
- Argent – de 29,41 \$ à 74,84 \$ l'once, moyenne de 40,03 \$ l'once
- Diesel – de 0,66 \$ à 0,85 \$ le litre, moyenne de 0,74 \$ le litre
- \$ US/\$ CA – de 1,36 \$ CA à 1,46 \$ CA pour 1,00 \$, moyenne de 1,40 \$ CA pour 1,00 \$
- \$ US/\$ AU – de 1,53 \$ AU à 1,67 \$ AU pour 1,00 \$, moyenne de 1,55 \$ AU pour 1,00 \$
- \$ US/€ – de 0,84 € à 0,98 € pour 1,00 \$, moyenne de 0,89 € pour 1,00 \$
- \$ US/peso mexicain – de 17,90 MXN à 20,85 MXN pour 1,00 \$, moyenne de 19,23 MXN pour 1,00 \$

La politique de longue date de la société consiste à ne pas vendre d'or à terme. Pour tenter d'atténuer l'incidence des fluctuations des prix des sous-produits des métaux, la société peut conclure à l'occasion des contrats sur instruments financiers dérivés en vertu de ses politiques et de ses procédures de gestion des risques, approuvées par le conseil. La politique de la société ne permet pas la négociation à des fins spéculatives.

La société vend tous ses métaux en dollars américains et elle paie la plupart des coûts d'exploitation et des coûts en capital en dollars canadiens, en dollars australiens, en euros et en pesos mexicains. Elle s'expose, par conséquent, à un risque de change important. La société conclut des opérations de couverture des devises en vertu de ses politiques et de ses procédures de gestion du risque de change, approuvées par le conseil, afin de se protéger contre une partie du risque de change. La politique ne permet pas de conclure des opérations de couverture relatives au risque de conversion (c'est-à-dire les profits ou pertes découlant de la conversion aux fins comptables en dollars américains des actifs et passifs libellés en d'autres devises) parce que cela ne donne pas lieu à un risque de liquidité. La stratégie de la société à l'égard des instruments financiers dérivés sur devises comprend le recours à des options de vente position acheteur, des options d'achat position vendeur, des tunnels et des contrats à terme. Ces instruments financiers ne sont pas détenus à des fins spéculatives. Au 31 décembre 2025, des dérivés de change liés à des dépenses de 2026 et de 2027 totalisant 4 458,4 millions de dollars étaient en cours (4 006,5 millions de dollars au 31 décembre 2024). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a comptabilisé un profit de 112,2 millions de dollars sur les dérivés de change au poste (Profit) perte sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés (une perte de 174,2 millions de dollars en 2024).

Coût des intrants

La société envisage d'adopter des stratégies de gestion des risques pour atténuer le risque de fluctuation des prix de certaines matières consommables, y compris le diesel. Ces stratégies peuvent comprendre des contrats d'achat à plus long terme et des instruments financiers et dérivés. Des instruments financiers dérivés liés à 16,0 millions de gallons de mazout étaient en cours au 31 décembre 2025 (28,0 millions au 31 décembre 2024). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a comptabilisé une perte de 0,4 million de dollars sur les dérivés visant le mazout au poste (Profit) perte sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés (perte de 3,7 millions de dollars en 2024).

Risque lié à l'exploitation

Detour Lake, Canadian Malartic et Meadowbank sont ceux qui ont le plus contribué à la production d'or payable de la société en 2025 (respectivement 20 %, 19 % et 14 %) et devraient représenter une partie importante de la production d'or payable de la société dans l'avenir.

L'exploitation minière est une activité complexe et imprévisible, de sorte que la production d'onces d'or payable réelle peut différer des prévisions à ce titre. Les situations pouvant nuire aux activités d'extraction minière ou de broyage peuvent avoir un effet défavorable important sur le rendement financier et les résultats d'exploitation de la société. La société prévoit utiliser les produits d'exploitation générés par ses activités pour financer les dépenses d'investissement qu'elle doit engager dans ses projets miniers.

Risque lié à la réglementation

Les activités d'exploitation minière, de traitement du minerai et d'exploration et les propriétés de la société sont assujetties aux lois et règlements des gouvernements fédéral, provinciaux, étatiques et locaux des territoires où la société exerce ses activités. Ces lois et ces règlements constituent un vaste ensemble régissant la prospection, l'exploration, le développement, la production, les exportations, les impôts, les taxes, les normes du travail, la santé et la sécurité au travail, l'évacuation des déchets, la gestion des résidus, les substances toxiques, la protection de l'environnement, les gaz à effet de serre, la sécurité minière, la déclaration des paiements à l'État et d'autres questions. La conformité à ces lois et règlements augmente les coûts de planification, de conception, de forage, de mise en valeur, de construction, d'exploitation, de gestion, de fermeture, de valorisation et de remise en état des mines et d'autres installations. De nouvelles lois et de nouveaux règlements de même que les modifications pouvant être apportées aux lois et aux règlements actuels régissant l'exploitation de terrains miniers et les activités sur ceux-ci ou l'application ou l'interprétation plus rigoureuse de ces lois et règlements pourraient avoir un effet défavorable important sur la société, faire augmenter les coûts, entraîner une baisse des niveaux de production, et retarder ou empêcher le développement de nouveaux terrains miniers. Certaines des mines de la société ont fait l'objet de mesures d'application de la réglementation, sous forme d'avis d'infraction ou de demande de conformité, et, bien qu'on ne s'attende pas à ce que les risques actuels liés à ces mesures soient importants, le risque d'amendes importantes ou d'imposition de mesures correctives ne peut pas être écarté pour l'avenir.

Évaluation des contrôles

La direction de la société est responsable de la mise en œuvre et du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un cadre visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes IFRS de comptabilité. La direction s'est appuyée sur le cadre de travail intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« cadre de 2013 »), pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

Les contrôles et procédures de communication de l'information constituent un cadre plus général visant à fournir une assurance raisonnable que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie, traitée, résumée et communiquée dans les délais prescrits par ces lois, et comprennent des contrôles et des procédures conçus pour fournir l'assurance que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports transmis en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie puis communiquée à la direction de la société afin que les décisions soient prises en temps opportun en ce qui a trait à la communication de l'information.

Ensemble, les cadres que constituent le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information fournissent un contrôle interne à l'égard de l'information financière et de la communication de l'information. La société maintient des contrôles et procédures de communication de l'information qui visent à fournir une assurance raisonnable que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie puis communiquée en temps opportun. En raison des limites qui leur sont inhérentes, la société reconnaît que le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information, quelle qu'en soit la qualité de conception, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable pour ce qui est d'atteindre les objectifs souhaités en matière de contrôle et, par conséquent, ne permettent pas nécessairement de prévenir ou de détecter toutes les anomalies. De plus, l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures varie.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, nos contrôles internes n'ont subi aucune modification ayant eu une incidence significative, ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

La direction de la société, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction des finances de la société, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et de ses contrôles et procédures de communication de l'information au 31 décembre 2025. Sur la base de cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces au 31 décembre 2025.

Titres en circulation

Le tableau suivant présente le nombre maximum d'actions ordinaires qui seraient en circulation si tous les instruments dilutifs en circulation au 30 janvier 2026 étaient exercés :

Actions ordinaires en circulation	501 029 605
Options sur actions des employés	1 588 534
Actions ordinaires détenues en fiducie relativement au régime d'unités d'actions temporairement incessibles, au régime d'unités d'actions liées au rendement et au régime d'incitation à long terme	809 594
Total	503 427 733

Méthodes comptables et estimations comptables critiques selon les Normes IFRS de comptabilité

Les états financiers consolidés de la société sont préparés selon les Normes internationales d'information financière (« Normes IFRS de comptabilité »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board. Les méthodes comptables significatives d'Agnico Eagle ainsi que le sommaire des modifications de méthodes comptables actuelles et futures sont détaillés à la note 3 des états financiers consolidés.

La préparation des états financiers consolidés selon les Normes IFRS de comptabilité exige que la direction fasse des estimations et porte des jugements qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs et des produits et des charges. Les principales estimations comptables ont une probabilité raisonnable que des montants sensiblement différents puissent être constatés dans des conditions différentes ou selon des hypothèses différentes. Pour porter des jugements sur la valeur comptable des actifs et des passifs, la société a recours à des estimations basées sur les résultats historiques et sur diverses hypothèses qui sont considérées comme raisonnables dans les circonstances. Bien que la société évalue ses estimations comptables régulièrement à partir de l'information disponible la plus récente, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les jugements critiques et sources importantes d'incertitude relative aux estimations dans l'application des méthodes comptables au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont présentés à la note 4 des états financiers consolidés.

La direction a discuté de l'élaboration et de la sélection des principales méthodes et estimations comptables avec le comité d'audit, qui a examiné la présentation de l'information financière de la société contenue ou intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion.

Données sur les réserves minérales

Le contenu scientifique et technique du présent rapport de gestion lié aux activités au Nunavut, au Québec et en Finlande a été approuvé par Dominique Girard, ing., vice-président exécutif et chef de l'exploitation – Nunavut, Québec et Europe; celui lié aux activités en Ontario, en Australie et au Mexique, par Natasha Vaz, ing., vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation – Ontario, Australie et Mexique; celui lié à l'exploration, par Guy Gosselin, ing. et géo., vice-président exécutif, Exploration; et celui lié aux réserves minérales et aux ressources minérales, par Dyane Duquette, géo., vice-présidente, Gestion des ressources minérales, chacun étant une « personne qualifiée » au sens attribué à ce terme dans le Règlement 43-101.

Les hypothèses utilisées pour les estimations de réserves minérales pour toutes les mines et tous les projets avancés détenus par Agnico Eagle au 31 décembre 2025 étaient de 1 600 \$ l'once d'or, de 24,00 \$ l'once d'argent, de 3,80 \$ la livre de cuivre et de 1,20 \$ la livre de zinc, à l'exception de 1 500 \$ l'once d'or pour la mine à ciel ouvert Detour Lake, de 1 350 \$ l'once d'or pour le projet Hammond Reef, de 1 650 \$ l'once d'or pour Wasamac et Marban, de 2 000 \$ l'once pour Amaruq, de 1 450 \$ l'once d'or pour Upper Beaver, de 2 000 \$ l'once d'or pour Pinos Altos, et de 1 300 \$ US l'once d'or pour San Nicolás. Des hypothèses sur les taux de change de 1,34 \$ CA par 1,00 \$, de 1,52 \$ AU par 1,00 \$ US, de 0,91 € par 1,00 \$ US et de 18,00 pesos mexicains par 1,00 \$ US ont été utilisées pour l'ensemble des mines et projets, à l'exception de la mine à ciel ouvert Detour Lake, du projet souterrain Detour Lake et de Hammond Reef, pour lesquels une hypothèse sur le taux de change de 1,30 \$ CA par 1,00 \$ US a été utilisée.

Le tableau suivant présente les réserves minérales aurifères prouvées et probables pour les propriétés détenues par Agnico Eagle au 31 décembre 2025 :

Réserves minérales prouvées et probables par propriété ^{i, ii}	Tonnes (en milliers)	Teneur en or (en grammes par tonne)	Or contenu (en onces) ⁱⁱⁱ (en milliers)
<i>Réserves minérales prouvées</i>			
Mine LaRonde	2 469	4,65	369
LZ5	6 405	2,02	415
LaRonde	8 874	2,75	784
Mine Canadian Malartic	36 896	0,50	597
Mine Odyssey	29	2,37	2
Canadian Malartic	36 925	0,50	599
Mine Goldex	6 255	1,48	298
Akasaba Ouest	969	0,82	26
Goldex	7 225	1,39	324
Detour Lake	120 371	0,78	3 035
Macassa	742	9,36	223
Meadowbank	8 129	1,29	338
Meliadine	4 104	5,74	757
Hope Bay	93	6,77	20
Fosterville	887	5,41	154
Kittilä	931	4,66	140
Pinos Altos	659	2,00	42
San Nicolás (50 %)	23 858	0,41	314
Total des réserves minérales prouvées	212 796	0,98	6 731
<i>Réserves minérales probables</i>			
Mine LaRonde	8 158	6,06	1 590
LZ5	6 800	2,17	474
LaRonde	14 959	4,29	2 064
Mine Canadian Malartic	21 697	1,22	852
Gisement Marban	51 618	0,95	1 577
Mine Odyssey	4 758	2,12	325
Gisement East Goldie	54 943	3,23	5 699
Canadian Malartic	133 016	1,98	8 453
Mine Goldex	9 065	1,68	488
Akasaba Ouest	2 807	0,96	86
Goldex	11 872	1,51	575
Detour Lake	677 690	0,71	15 540
Macassa	8 068	7,62	1 976

Réserves minérales prouvées et probables par propriété ^{i,ii}	Tonnes (en milliers)	Teneur en or	Or contenu
		(en grammes par tonne)	(en onces) ⁱⁱⁱ (en milliers)
Wasamac	14 757	2,90	1 377
Upper Beaver	23 181	3,71	2 768
Hammond Reef	123 473	0,84	3 323
Meadowbank	9 585	3,62	1 116
Meliadine	17 971	4,96	2 864
Hope Bay	16 086	6,53	3 376
Fosterville	9 516	4,95	1 516
Kittilä	23 818	4,15	3 179
Pinos Altos	4 003	1,76	227
San Nicolás (50 %)	28 761	0,39	358
Total des réserves minérales probables	1 116 755	1,36	48 711
Total des réserves minérales prouvées et probables	1 329 551	1,30	55 442

Notes :

- i) Les quantités présentées dans ce tableau ont été arrondies au millier près et, par conséquent, les quantités totales peuvent légèrement différer de la somme des quantités des entités individuelles.
- ii) L'information complète sur les procédures de vérification, le programme d'assurance de la qualité, les procédés de contrôle de la qualité, les paramètres et les méthodes et les autres facteurs qui peuvent influencer considérablement les informations scientifiques et techniques présentées dans le présent rapport de gestion et la définition de certains termes utilisés dans les présentes figurent dans les documents suivants : dans la notice annuelle à la rubrique « Information concernant les réserves minérales et les ressources minérales de la société », dans le Rapport technique sur l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la mine LaRonde de 2022, déposé auprès des ACVM sur SEDAR+ le 23 mars 2022; dans le Rapport technique sur l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la mine aurifère Meadowbank, y compris le gisement satellite Amaruq au Nunavut, au Canada, au 31 décembre 2017, déposé auprès des ACVM sur SEDAR+ le 14 février 2018; dans la mise à jour du Rapport technique du projet aurifère Meliadine, au Nunavut, au Canada, du 11 février 2015, déposée auprès des ACVM sur SEDAR+ le 12 mars 2015; dans le Rapport technique sur les estimations des ressources minérales et des réserves minérales pour la propriété Canadian Malartic au Québec, au Canada, avec prise d'effet le 31 décembre 2020, déposé auprès des ACVM sur SEDAR+ le 25 mars 2021; dans le Rapport technique sur les estimations des ressources minérales et des réserves minérales pour le complexe LaRonde au Québec, au Canada, avec prise d'effet le 31 décembre 2022, déposé auprès des ACVM sur SEDAR+ le 24 mars 2023; dans le Rapport technique sur les estimations des ressources minérales et des réserves minérales pour l'exploitation minière de Detour Lake en Ontario, au Canada, au 31 mars 2024, déposé auprès des ACVM le 20 septembre 2024, et dans le Rapport technique sur les estimations des ressources minérales et des réserves minérales de la mine d'or Fosterville dans l'État de Victoria, en Australie, au 31 décembre 2018, déposé le 1^{er} avril 2019.
- iii) Le total des onces d'or contenues ne tient pas compte des onces d'or équivalentes au titre des sous-produits des métaux compris dans les réserves minérales.

Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion présente certaines mesures de rendement financier, y compris le résultat net ajusté, le résultat net ajusté par action, le BAIIA, le BAIIA ajusté, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles avant les variations du fonds de roulement, le total des coûts au comptant par once (en fonction des sous-produits et des coproduits), les coûts des sites miniers par tonne, les coûts de maintien tout compris par once (en fonction des sous-produits et des coproduits), la marge d'exploitation, les dépenses d'investissement de maintien, les dépenses d'investissement de mise en valeur, les frais d'exploration de maintien incorporés dans le coût de l'actif et les frais d'exploration de mise en valeur incorporés dans le coût de l'actif, qui ne sont pas des mesures reconnues selon les Normes IFRS de comptabilité. Ces mesures peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres producteurs aurifères. Les mesures de rendement financier non conformes aux PCGR doivent être prises en compte conjointement avec d'autres données établies selon les Normes IFRS de comptabilité.

Résultat net ajusté et résultat net ajusté par action

Le résultat net ajusté reprend le résultat net comptabilisé dans les états du résultat consolidés et l'ajuste pour exclure l'incidence de certains éléments non récurrents et inhabituels et d'autres éléments qui, de l'avis de la direction, ne reflètent pas le rendement sous-jacent de la société pour la période de présentation de l'information financière. Le résultat net ajusté est calculé en procédant à un ajustement du résultat net pour exclure les éléments tels que les profits et pertes de change, les profits et pertes réalisés et latents sur instruments financiers dérivés, les indemnités de départ et les coûts de transaction liés aux acquisitions, les profits et pertes de réévaluation, les coûts des mesures environnementales correctives, les profits et pertes à la cession d'actifs, la répartition du prix d'acquisition au titre des stocks, les coûts d'extinction de la dette, les pertes de valeur et reprises de pertes de valeur, les profits et pertes à la vente de titres de capitaux propres, les paiements rétroactifs, les pertes relatives à l'autoassurance, la vente de propriétés non stratégiques, les dons pluriannuels et les ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière. Le résultat net ajusté par action est calculé en divisant le résultat net ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base et après dilution.

La société est d'avis que ces mesures généralement acceptées par l'industrie sont utiles pour aider les investisseurs à évaluer les résultats de l'exploitation continue et faire des comparaisons d'une période à l'autre. Le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action visent à fournir aux investisseurs de l'information sur la capacité continue de la société de produire des résultats à partir de ses activités d'extraction minière de base, compte non tenu des ajustements mentionnés ci-dessus qui, de l'avis de la société, ne reflètent pas le rendement de l'exploitation. La direction utilise ces mesures pour comprendre et surveiller le rendement de l'exploitation de la société conjointement avec d'autres données établies selon les Normes IFRS de comptabilité et elle est d'avis qu'elles présentent la même utilité pour les investisseurs.

Le tableau suivant présente le calcul du résultat net ajusté et du résultat net ajusté par action pour les exercices clos les 31 décembre 2025, 2024 et 2023.

	Exercices clos les 31 décembre		
	2025	2024	2023
<i>(en milliers de dollars américains)</i>			
Résultat net de l'exercice – de base	4 461 461 \$	1 895 581 \$	1 941 307 \$
Effet dilutif du RILT réglé en trésorerie	–	–	(4 736)
Résultat net de l'exercice – dilué	4 461 461	1 895 581	1 936 571
(Profit) perte de change	(25 654)	9 383	(328)
(Profit) perte sur instruments financiers dérivés	(223 960)	155 819	(68 432)
Reprise de perte de valeur	(229 000)	–	–
Perte de valeur	10 554	–	787 000
Coûts des mesures environnementales correctives	43 239	14 719	2 712
Indemnités de départ et coûts de transaction liés aux acquisitions	–	–	21 503
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ⁱ	(9 221)	(5 771)	26 477
Coûts d'extinction de la dette	8 245	–	–
Perte à la vente de titres de capitaux propres	40 175	–	–
Profit de réévaluation dans le cadre de la transaction avec Yamana	–	–	(1 543 414)
Perte nette sur cession d'immobilisations corporelles	41 219	37 669	26 759
Autres ⁱⁱ	2 077	19 555	3 262
Ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière ⁱⁱⁱ	50 034	(9 183)	(100 910)
Résultat net ajusté pour l'exercice – de base	4 169 169 \$	2 117 772 \$	1 095 936 \$
Résultat net ajusté pour l'exercice – dilué	4 169 169 \$	2 117 772 \$	1 091 200 \$
Résultat net par action – de base	8,89 \$	3,79 \$	3,97 \$
Résultat net par action – dilué	8,86 \$	3,78 \$	3,95 \$
Résultat net ajusté par action – de base	8,31 \$	4,24 \$	2,24 \$
Résultat net ajusté par action – dilué	8,28 \$	4,23 \$	2,23 \$

Notes :

- Aux fins de la répartition du prix d'acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la société est tenue de déterminer la juste valeur de l'actif net acquis. La juste valeur des stocks acquis est estimée sur la base des frais de vente, moins les coûts qui seront engagés, majorés d'une marge bénéficiaire sur ces coûts, ce qui a donné lieu à un ajustement de la juste valeur par rapport à la valeur comptable des stocks acquis. Ces ajustements de la juste valeur sans effet de trésorerie, qui ont eu une incidence sur le coût des stocks vendus au cours de la période et qui ne sont pas représentatifs des activités poursuivies, ont été exclus du résultat net dans le calcul du résultat net ajusté.
- Les autres ajustements comprennent les paiements rétroactifs, les cessions de stocks de fournitures de sites non exploités et d'autres éléments inhabituels qui, de l'avis de la direction, ne reflètent pas le rendement sous-jacent de la société pour la période considérée.
- Les ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière tiennent compte d'éléments comme l'écart de change comptabilisé dans la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, l'incidence des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière sur les éléments ajustés, la comptabilisation de pertes en capital non comptabilisées antérieurement, les résultats de vérifications des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, l'incidence des modifications apportées aux lois fiscales et les ajustements apportés aux déclarations d'impôts des périodes antérieures.

BAIIA et BAIIA ajusté

Le BAIIA est calculé en ajustant le résultat net pour exclure les charges financières, l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, ainsi que la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière comme présentés dans les états du résultat consolidés.

Le BAIIA ajusté élimine l'incidence de certains éléments non récurrents et inhabituels et d'autres éléments qui, de l'avis de la direction, ne reflètent pas le rendement sous-jacent de la société pour la période de présentation de l'information financière. Le BAIIA ajusté est calculé en ajustant le BAIIA pour exclure les éléments comme les profits et pertes de change, les profits et pertes réalisés et latents sur instruments financiers dérivés, les pertes de valeur et reprises de pertes de valeur, les indemnités de départ et les coûts de transaction liés aux acquisitions, les profits et pertes de réévaluation, les coûts des mesures environnementales correctives, les profits et pertes à la cession d'actifs, la répartition du prix d'acquisition au titre des stocks, les profits et pertes à la vente de titres de capitaux propres, les pertes relatives à l'autoassurance, les profits à la vente de propriétés d'exploration non stratégiques, les dons pluriannuels de fournitures de soins de santé, les cessions de stocks de fournitures de sites non exploités et les paiements rétroactifs.

La société considère que ces mesures généralement acceptées dans le secteur sont utiles dans la mesure où elles permettent d'évaluer la capacité de la société à générer des liquidités pour financer son fonds de roulement, ses dépenses d'investissement et le remboursement de ses dettes. Le BAIIA et le BAIIA ajusté visent à fournir aux investisseurs de l'information sur la capacité continue de la société à générer des liquidités à partir de ses activités d'extraction minière de base, compte non tenu des ajustements mentionnés ci-dessus qui, de l'avis de la direction, ne reflètent pas le rendement de l'exploitation. La direction utilise ces mesures et les juge utiles pour permettre aux investisseurs de comprendre et de surveiller la capacité de la société à générer des liquidités, conjointement avec d'autres données préparées conformément aux Normes IFRS de comptabilité.

Le tableau suivant présente le calcul du BAIIA et du BAIIA ajusté pour les exercices clos les 31 décembre 2025, 2024 et 2023.

	Exercices clos les 31 décembre		
	2025	2024	2023
<i>(en milliers de dollars américains)</i>			
Résultat net de la période	4 461 461 \$	1 895 581 \$	1 941 307 \$
Charges financières	91 145	126 738	130 087
Charges d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	2 242 450	925 974	417 762
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	1 645 297	1 514 076	1 491 771
BAIIA	8 440 353	4 462 369	3 980 927
(Profit) perte de change	(25 654)	9 383	(328)
(Profit) perte sur instruments financiers dérivés	(223 960)	155 819	(68 432)
Reprise de perte de valeur	(229 000)	–	–
Perte de valeur	10 554	–	787 000
Coûts des mesures environnementales correctives	43 239	14 719	2 712
Indemnités de départ et coûts de transaction liés aux acquisitions	–	–	21 503
Répartition du prix d'acquisition au titre des stocks ⁱ	(9 221)	(5 771)	26 477
Perte à la vente de titres de capitaux propres	40 175	–	–
Profit de réévaluation dans le cadre de la transaction avec Yamana	–	–	(1 543 414)
Perte nette sur cession d'immobilisations corporelles	41 219	37 669	26 759
Autres ⁱⁱ	2 077	19 555	3 262
BAIIA ajusté	8 089 782 \$	4 693 743 \$	3 236 466 \$

Notes :

- i) Aux fins de la répartition du prix d'acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la société est tenue de déterminer la juste valeur de l'actif net acquis. La juste valeur des stocks acquis est estimée sur la base des frais de vente, moins les coûts qui seront engagés, majorés d'une marge bénéficiaire sur ces coûts, ce qui a donné lieu à un ajustement de la juste valeur par rapport à la valeur comptable des stocks acquis. Ces ajustements de la juste valeur sans effet de trésorerie, qui ont eu une incidence sur le coût des stocks vendus au cours de la période et qui ne sont pas représentatifs des activités poursuivies, ont été exclus du résultat net dans le calcul du résultat net ajusté.
- ii) Les autres ajustements comprennent les paiements rétroactifs, les cessions de stocks de fournitures de sites non exploités et d'autres éléments inhabituels qui, de l'avis de la direction, ne reflètent pas le rendement sous-jacent de la société pour la période considérée.

Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

Les flux de trésorerie disponibles sont calculés en soustrayant les acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines des flux de trésorerie d'exploitation, comme présentés dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Les flux de trésorerie disponibles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont calculés en excluant certains éléments tels que l'incidence des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de ces flux de trésorerie disponibles, y compris les impôts sur le résultat, les stocks, les autres actifs courants et les dettes fournisseurs et charges à payer.

La société considère que ces mesures généralement acceptées dans le secteur sont utiles dans la mesure où elles permettent d'évaluer la capacité de la société à rembourser ses créanciers et à distribuer des liquidités à ses actionnaires sans dépendre de sources de financement externes. Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement informent également les investisseurs sur la situation financière de la société et sur sa capacité à générer des liquidités pour financer ses exigences opérationnelles et ses besoins en matière de capital, ainsi qu'à distribuer des liquidités à ses actionnaires. La direction utilise ces mesures conjointement avec d'autres données établies selon les Normes IFRS de comptabilité et les juge utiles pour permettre aux investisseurs de comprendre et de surveiller la capacité de la société à générer des liquidités.

Le tableau suivant présente le calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour les exercices clos les 31 décembre 2025, 2024 et 2023.

	2025	2024	2023
<i>(en milliers de dollars américains)</i>			
Flux de trésorerie d'exploitation	6 817 113 \$	3 960 892 \$	2 601 562 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	(2 418 200)	(1 817 949)	(1 654 129)
Flux de trésorerie disponibles	4 398 913	2 142 943	947 433
Variations des impôts sur le résultat	(886 371) \$	(259 327) \$	(103 850) \$
Variations des stocks	160 744	208 300	169 168
Variations des autres actifs courants	43 969	(1 166)	80 931
Variations des dettes fournisseurs et charges à payer	(122 639)	(27 831)	147
Flux de trésorerie disponibles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	3 594 616 \$	2 062 919 \$	1 093 829 \$

Trésorerie nette (dette nette)

La trésorerie nette (dette nette) est calculée en ajustant la somme de la tranche courante de la dette à long terme et de la partie non courante de la dette à long terme présentées aux bilans consolidés pour tenir compte des coûts de financement différés et déduire la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La direction est d'avis que la mesure de la trésorerie nette (de la dette nette) est utile pour aider les investisseurs à déterminer la situation de trésorerie (de la dette) globale de la société et à évaluer la capacité d'emprunt future de la société.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme selon les bilans consolidés et de la trésorerie nette (dette nette) aux 31 décembre 2025, 2024 et 2023.

	Aux 31 décembre		
	2025	2024	2023
(en milliers de dollars américains)			
Partie courante de la dette à long terme	– \$	(90 000) \$	(100 000) \$
Partie non courante de la dette à long terme	(196 271)	(1 052 956)	(1 743 086)
Dette à long terme	(196 271)	(1 142 956)	(1 843 086)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 866 053	926 431	338 648
Trésorerie nette (dette nette)	2 669 782 \$	(216 525) \$	(1 504 438) \$

Total des coûts au comptant par once d'or produite et coûts des sites miniers par tonne

Total des coûts au comptant par once

Le total des coûts au comptant par once est présenté en fonction du nombre d'onces d'or produites tant en fonction des sous-produits (en soustrayant l'incidence des sous-produits des métaux des coûts de production afin d'isoler le coût de production d'une once d'or) que des coproduits (sans soustraire l'incidence des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits pour les périodes closes au plus tard le 31 décembre 2025 est calculé en ajustant les coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés pour tenir compte i) de l'incidence des sous-produits, ii) des coûts de production liés aux stocks, iii) de l'incidence de la répartition du prix d'acquisition dans le cadre des fusions et acquisitions sur la comptabilisation des stocks, iv) des profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production, v) des coûts de redevances en nature et vi) des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation, puis en divisant le montant obtenu par le nombre d'onces d'or produites. Pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026, la société ajustera également les coûts de production pour tenir compte du paiement à NTI (comme il est expliqué ci-après), ajustement qui n'aura d'incidence sur cette mesure non conforme aux PCGR que dans la mesure où celle-ci comprend les coûts de Meadowbank (soit pour Meadowbank, la région du Nunavut et la société consolidée). Le calcul par la société du total des coûts au comptant par once pour les autres mines et régions qui n'incluent pas Meadowbank n'est pas touché par ce changement. Lorsque cette composition révisée est utilisée et que le changement a une incidence sur le montant du total des coûts au comptant par once, la mesure non conforme aux PCGR est désignée comme « total des coûts au comptant par once (révisé) » dans le présent rapport de gestion.

Pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026, la société a révisé la composition de certaines de ses mesures de rendement non conformes aux PCGR, y compris le « total des coûts au comptant par once », afin de tenir compte du paiement à NTI. Le paiement à NTI correspond au paiement à Nunavut Tunngavik Inc. (« NTI ») en vertu du bail de production minière de la société à l'égard de la mine Amaruq à Meadowbank, lequel paiement représente une redevance fondée sur le résultat net, sous réserve d'une marge bénéficiaire minimale (le « paiement à NTI »). NTI est l'organisme qui représente les Inuits du Nunavut en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et qui détient les droits d'exploitation du sous-sol sur certaines parcelles de terre appartenant aux Inuits, y compris à la mine Amaruq. Les paiements de redevances en vertu des baux miniers conclus avec NTI sont fondés sur le résultat net de la mine, sous réserve d'un plafond des coûts admissibles en pourcentage des produits bruts. Dans les mines situées sur des terres au Nunavut où les droits d'exploitation du sous-sol ne sont pas détenus par NTI (sur des terres appartenant à des Inuits ou non), la Couronne détient les droits d'exploitation du sous-sol et impose une redevance sur le résultat net (la « redevance à la Couronne ») en vertu du *Règlement sur l'exploitation minière au Nunavut* (le « REMN »). La société n'inclut pas les redevances à la Couronne dans son calcul du total des coûts au comptant par once et de certaines autres mesures non conformes aux PCGR, car la société classe ces coûts à titre d'impôt sur le résultat aux fins des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité, et les impôts sur le résultat sont généralement exclus du calcul de ces mesures non conformes aux PCGR. Les redevances à la Couronne ne sont pas applicables lorsque NTI est le détenteur des droits d'exploitation du sous-sol. Lorsque NTI détient les droits d'exploitation du sous-sol, la société est plutôt tenue d'effectuer le paiement en vertu des baux miniers conclus avec NTI, paiement que la société considère comme ayant des caractéristiques similaires à celles des paiements en vertu des redevances à la Couronne. Par conséquent, afin d'assurer la comparabilité entre les mines de la société au Nunavut, la société a révisé le calcul de ces mesures non conformes aux PCGR afin de tenir compte également du paiement à NTI, le cas échéant.

Les investisseurs doivent prendre note que le total des coûts au comptant par once ne reflète pas la totalité des dépenses au comptant, car il ne tient pas compte des paiements d'impôt sur le résultat, de la charge d'intérêt et des paiements de dividendes. Le total des coûts au comptant par once en fonction des coproduits est calculé de la même manière que le total des coûts au comptant par once

en fonction des sous-produits, sauf que l'incidence des sous-produits des métaux n'est pas déduite. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once en fonction des coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associée à la production des sous-produits des métaux.

Le total des coûts au comptant par once vise à fournir aux investisseurs de l'information sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. La direction utilise également ces mesures, car elle estime qu'elles fournissent aux investisseurs des renseignements utiles pour leur permettre de comprendre et de suivre le rendement des activités minières de la société. La société est d'avis que le total des coûts au comptant par once constitue une mesure utile pour aider les investisseurs à comprendre les coûts associés à la production d'or et les aspects économiques de l'exploitation aurifère. Étant donné que les cours de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once en fonction des sous-produits permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente et les investisseurs doivent noter que ces mesures de rendement par once peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à d'autres informations préparées selon les Normes IFRS de comptabilité et à la mesure des coûts des sites miniers par tonne, comme doivent également le faire les investisseurs qui considèrent de telles mesures, car elles ne sont pas nécessairement représentatives des mesures des coûts d'exploitation ou des flux de trésorerie établies selon les Normes IFRS de comptabilité. La direction effectue également des analyses de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change.

L'activité principale d'Agnico Eagle est la production d'or, et les activités actuelles et futures se concentrent sur l'optimisation des rendements tirés de la production d'or, la production d'autres métaux étant accessoire au processus de production d'or. Par conséquent, tous les métaux autres que l'or sont considérés comme des sous-produits.

Dans le présent rapport de gestion, le total des coûts au comptant par once est présenté en fonction des sous-produits, sauf indication contraire. Le total des coûts au comptant par once est présenté en fonction des sous-produits, puisque i) l'or est le principal produit de la société et la source de la quasi-totalité de ses produits des activités ordinaires, ii) la société extrait du minerai, qui peut contenir de l'or, de l'argent, du zinc, du cuivre et d'autres métaux, et la société estime que de présenter de façon distincte le coût de production de l'or est une mesure plus significative du rendement opérationnel, iii) il s'agit d'une méthode utilisée par la direction et le conseil d'administration pour faire le suivi des activités, et iv) de nombreux autres producteurs aurifères présentent des mesures similaires qui sont fondées sur les sous-produits plutôt que les coproduits.

Coûts des sites miniers par tonne

Les coûts des sites miniers par tonne pour les périodes closes au plus tard le 31 décembre 2025 est calculé en ajustant les coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés pour tenir compte i) des coûts de production associés aux stocks, ii) des coûts de redevances en nature, et iii) des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation, puis en divisant le montant obtenu par le nombre de tonnes de minerai traité. Pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026, la société ajustera également les coûts de production pour tenir compte du paiement à NTI (comme il est mentionné ci-dessus à la rubrique « Total des coûts au comptant par once »), ajustement qui n'aura d'incidence que sur les coûts des sites miniers par tonne à Meadowbank et pour la région du Nunavut. Le calcul par la société des coûts des sites miniers par tonne pour d'autres mines et régions autres que la région du Nunavut n'est pas touché par ce changement. Lorsque cette composition révisée est utilisée et que le changement a une incidence sur le montant des coûts des sites miniers par tonne, la mesure non conforme aux PCGR est désignée comme « coûts des sites miniers par tonne (révisés) » dans le présent rapport de gestion.

Étant donné que le total des coûts au comptant par once peut être soumis aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux et des taux de change, la direction croit que les coûts des sites miniers par tonne constituent une mesure utile pour les investisseurs puisqu'ils fournissent des renseignements supplémentaires sur le rendement des activités minières, tout en éliminant l'incidence de la variation des niveaux de production. La direction utilise aussi cette mesure pour déterminer la rentabilité des blocs d'exploitation. Comme chaque bloc d'exploitation est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne extraite, les produits estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts des sites miniers par tonne pour que le bloc d'exploitation soit rentable. Pour les raisons susmentionnées relativement aux révisions apportées à la composition du total des coûts au comptant par once, aux fins du calcul de cette mesure non conforme aux PCGR, la société ajuste dorénavant les coûts de production pour tenir compte du montant du paiement à NTI. La société est d'avis que cette révision est utile à la direction et aux investisseurs, car elle reflète mieux le rendement au chapitre des coûts à la mine Amaruq de Meadowbank et rend la mesure présentée plus comparable pour toutes les mines de la société. La direction est consciente et les investisseurs doivent noter que cette mesure de rendement par tonne peut subir l'incidence des fluctuations des niveaux de traitement. Il est possible d'atténuer en partie les limites inhérentes à cette mesure en la combinant à la mesure des coûts de production et à d'autres données préparées selon les Normes IFRS de comptabilité.

Les tableaux suivants présentent le rapprochement du total des coûts au comptant par once (en fonction des sous-produits et des coproduits) et des coûts des sites miniers par tonne avec les coûts de production à l'exception de l'amortissement, comme présenté dans les états du résultat consolidés préparés selon les Normes IFRS de comptabilité.

Rapprochement des coûts de production et du total des coûts au comptant par once, par mine et par région

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers de dollars américains, sauf les mesures par once ou indication contraire)

Mine	Production d'or payable (en onces) ⁱ	Coûts de production	Coûts de production par once	Ajustements de stocks ⁱⁱ	(Profits) pertes réalisé(e)s sur les couvertures	Coûts de redevances en nature ⁱⁱⁱ	Charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation	Total des coûts au comptant par once (coproduits)	Incidence des sous-produits des métaux	Total des coûts au comptant par once (sous-produits)	Paiement à NTI ^{iv}	Total des coûts au comptant par once (révisé) (en fonction des sous-produits) ^v
LaRonde	344 555	360 025	1 045	(6 001)	980	–	14 251	1 072	(83 607)	829	–	829
Canadian Malartic	642 612	488 160	760	19 122	1 461	112 464	1 468	969	(14 566)	946	–	946
Goldex	125 501	148 952	1 187	2 288	413	–	4 382	1 243	(30 280)	1 002	–	1 002
Québec	1 112 668	997 137	896	15 409	2 854	112 464	20 101	1 032	(128 453)	917	–	917
Detour Lake	692 675	565 439	816	(1 863)	1 226	44 714	5 167	887	(6 135)	879	–	879
Macassa	312 729	221 718	709	11 146	987	15 559	492	799	(2 016)	793	–	793
Ontario	1 005 404	787 157	783	9 283	2 213	60 273	5 659	860	(8 151)	852	–	852
Meliadine	376 346	402 385	1 069	(980)	1 038	–	220	1 070	(1 091)	1 067	–	1 067
Meadowbank	493 314	552 470	1 120	(586)	1 318	–	539	1 122	(6 402)	1 110	(90 004)	928
Nunavut	869 660	954 855	1 098	(1 566)	2 356	–	759	1 100	(7 493)	1 091	(90 004)	988
Fosterville	160 522	146 382	912	4 554	(59)	–	124	941	(567)	937	–	937
Australie	160 522	146 382	912	4 554	(59)	–	124	941	(567)	937	–	937
Kittilä	217 379	236 238	1 087	2 199	(2 624)	–	(214)	1 084	(703)	1 081	–	1 081
Finlande	217 379	236 238	1 087	2 199	(2 624)	–	(214)	1 084	(703)	1 081	–	1 081
Pinos Altos	81 734	205 808	2 518	6 058	(1 234)	–	1 282	2 593	(47 945)	2 006	–	2 006
Mexique	81 734	205 808	2 518	6 058	(1 234)	–	1 282	2 593	(47 945)	2 006	–	2 006
Siège social et autres^{vi}	–	13 107	–	(13 107)	–	–	–	–	–	–	–	–
Données consolidées	3 447 367	3 340 684	965	22 830	3 506	172 737	27 711	1 035	(193 312)	979	(90 004)	953

Notes :

- La production d'or pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut une production d'or payable de 4 539 onces à La India et une production d'or payable de 323 onces à Creston Mascota qui provenaient de la lixiviation de matière résiduelle, ainsi que 9 468 onces d'or récupérées à Hope Bay.
- En vertu de la méthode comptable utilisée par la société pour la comptabilisation des produits, les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients sont comptabilisés au moment du transfert de contrôle des métaux vendus au client. Comme le total des coûts au comptant par once est calculé en fonction de la production, un ajustement de stocks est apporté pour refléter la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les ajustements de stocks pour Canadian Malartic comprennent un montant de 9,2 millions de dollars au titre de la juste valeur attribuée aux stocks de Canadian Malartic dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition en lien avec l'acquisition, le 31 mars 2023, de la participation restante de 50 % dans Canadian Malartic qu'Agnico Eagle ne détenait pas à l'époque.
- Les ajustements des redevances en nature à l'égard de Canadian Malartic, de Detour Lake et de Macassa se rapportent aux redevances en nature de respectivement 5,0 %, 2,0 % et 1,5 % versées à l'égard de la production d'or dans ces mines, lesquelles sont exclues des coûts de production selon les Normes IFRS de comptabilité et ajoutées dans le calcul du total des coûts au comptant par once.
- Pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026, la société a ajusté la composition du « total des coûts au comptant par once », afin de tenir compte du paiement à NTI. Les paiements à NTI sont engagés uniquement à l'égard de Meadowbank et sont inclus dans les coûts de production selon les Normes IFRS de comptabilité et soustraits des coûts de production dans le calcul du total des coûts au comptant par once. Se reporter à la rubrique « Total des coûts au comptant par once » ci-dessus.
- Pour chacune des mines de la société autres que Meadowbank et des régions, autres que le Nunavut, dans lesquelles elle exerce ses activités, le « total des coûts au comptant par once » et le « total des coûts au comptant par once (révisé) » sont les mêmes, qu'ils soient calculés en fonction des sous-produits ou des coproduits. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, le total des coûts au comptant par once (révisé) en fonction des coproduits s'est établi à 940 \$ à Meadowbank, à 997 \$ pour la région du Nunavut et à 1 009 \$ pour la société consolidée.
- Se rapportent aux coûts de production associés à l'or vendu par des sites miniers non exploités qui sont exclus du calcul des coûts au comptant consolidés.

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en milliers de dollars américains, sauf les mesures par once ou indication contraire)

Mine	Production d'or payable (en onces)	Coûts de production	Coûts de production par once	Ajustements de stocks ⁱ	(Profits) pertes réalisés(e)s sur les couvertures	Coûts de redevances en nature ⁱⁱ	Charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation	Total des coûts au comptant par once (coproduits)	Incidence des sous-produits des métaux	Total des coûts au comptant par once (sous-produits)	Paiement à NTI ⁱⁱⁱ	Total des coûts au comptant par once (révisé) (en fonction des sous-produits) ^{iv}
LaRonde	306 750	319 495	1 042	10 280	1 840	–	15 552	1 132	(57 287)	945	–	945
Canadian Malartic	655 654	532 037	811	3 803	4 138	77 504	726	943	(8 386)	930	–	930
Goldex	130 813	129 977	994	2 438	816	–	3 009	1 041	(15 452)	923	–	923
Québec	1 093 217	981 509	898	16 521	6 794	77 504	19 287	1 008	(81 125)	933	–	933
Detour Lake	671 950	497 079	740	(1 348)	4 714	32 072	5 716	801	(3 049)	796	–	796
Macassa	279 384	201 371	721	(3 607)	1 679	10 082	482	752	(1 020)	748	–	748
Ontario	951 334	698 450	734	(4 955)	6 393	42 154	6 198	787	(4 069)	782	–	782
Meliadine	378 886	350 280	924	3 279	3 165	–	250	942	(860)	940	–	940
Meadowbank	504 719	463 464	918	9 464	4 624	–	(41)	946	(4 138)	938	(21 435)	896
Nunavut	883 605	813 744	921	12 743	7 789	–	209	944	(4 998)	938	(21 435)	914
Fosterville	225 203	147 045	653	(1 011)	222	–	70	650	(565)	647	–	647
Australie	225 203	147 045	653	(1 011)	222	–	70	650	(565)	647	–	647
Kittilä	218 860	227 334	1 039	(1 172)	151	–	(212)	1 033	(483)	1 031	–	1 031
Finlande	218 860	227 334	1 039	(1 172)	151	–	(212)	1 033	(483)	1 031	–	1 031
Pinos Altos	88 433	168 231	1 902	678	68	–	1 287	1 925	(34 924)	1 530	–	1 530
Creston Mascota	104	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
La India	24 580	49 767	2 025	(1 322)	–	–	401	1 987	(1 038)	1 945	–	1 945
Mexique	113 117	217 998	1 927	(644)	68	–	1 688	1 937	(35 962)	1 619	–	1 619
Données consolidées	3 485 336	3 086 080	885	21 482	21 417	119 658	27 240	940	(127 202)	903	(21 435)	897

Notes :

- En vertu de la méthode comptable utilisée par la société pour la comptabilisation des produits, les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients sont comptabilisés au moment du transfert de contrôle des métaux vendus au client. Comme le total des coûts au comptant par once est calculé en fonction de la production, un ajustement de stocks est apporté pour refléter la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les ajustements de stocks pour Canadian Malartic comprenaient un montant de 5,8 millions de dollars au titre de la juste valeur attribuée aux stocks de Canadian Malartic dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition en lien avec l'acquisition, le 31 mars 2023, de la participation restante de 50 % dans Canadian Malartic qu'Agnico Eagle ne détenait pas à l'époque.
- Les ajustements des redevances en nature à l'égard de Canadian Malartic, de Detour Lake et de Macassa se rapportent aux redevances en nature de respectivement 5,0 %, 2,0 % et 1,5 % versées à l'égard de la production d'or dans ces mines, lesquelles sont exclues des coûts de production selon les Normes IFRS de comptabilité et ajoutées dans le calcul du total des coûts au comptant par once.
- Pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026, la société a ajusté la composition du « total des coûts au comptant par once », afin de tenir compte du paiement à NTI. Les paiements à NTI sont engagés uniquement à l'égard de Meadowbank et sont inclus dans les coûts de production selon les Normes IFRS de comptabilité et soustraits des coûts de production dans le calcul du total des coûts au comptant par once. Se reporter à la rubrique « Total des coûts au comptant par once » ci-dessus.
- Pour chacune des mines de la société autres que Meadowbank et des régions, autres que le Nunavut, dans lesquelles elle exerce ses activités, le « total des coûts au comptant par once » et le « total des coûts au comptant par once (révisé) » sont les mêmes, qu'ils soient calculés en fonction des sous-produits ou des coproduits. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le total des coûts au comptant par once (révisé) en fonction des coproduits s'était établi à 904 \$ à Meadowbank, à 920 \$ pour la région du Nunavut et à 934 \$ pour la société consolidée.

Exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers de dollars américains, sauf les mesures par once ou indication contraire)

Mine	Production d'or payable (en onces)	Coûts de production	Coûts de production par once	Ajustements de stocks ⁱ	(Profits) pertes réalisés(e)s sur les couvertures	Coûts de redevances en nature ⁱⁱ	Charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation	Total des coûts au comptant par once (coproduits)	Incidence des sous-produits des métaux	Total des coûts au comptant par once (sous-produits)	Paiement à NTI ⁱⁱⁱ	Total des coûts au comptant par once (révisé) (en fonction des sous-produits) ^{iv}
LaRonde	306 648	299 644	977	9 954	3 954	–	20 183	1 088	(54 405)	911	–	911
Canadian Malartic ^v	603 955	465 814	771	(21 709)	–	59 187	962	835	(6 732)	824	–	824
Goldex	140 983	112 022	795	1 650	1 944	–	336	822	(378)	820	–	820
Québec	1 051 586	877 480	834	(10 105)	5 898	59 187	21 481	907	(61 515)	849	–	849
Detour Lake	677 446	453 498	669	8 232	4 867	29 143	4 006	738	(2 073)	735	–	735
Macassa	228 535	155 046	678	1 382	3 127	7 796	245	733	(649)	731	–	731
Ontario	905 981	608 544	672	9 614	7 994	36 939	4 251	737	(2 722)	734	–	734
Meliadine	364 141	343 650	944	11 898	1 682	–	128	981	(630)	980	–	980
Meadowbank	431 666	524 008	1 214	(12 021)	(1 205)	–	(19)	1 183	(2 958)	1 176	(16 389)	1 138
Nunavut	795 807	867 658	1 090	(123)	477	–	109	1 091	(3 588)	1 086	(16 389)	1 065
Fosterville	277 694	131 298	473	1 345	3 097	–	52	489	(397)	488	–	488
Australie	277 694	131 298	473	1 345	3 097	–	52	489	(397)	488	–	488
Kittilä	234 402	205 857	878	2 958	(2 999)	–	(1 338)	872	(358)	871	–	871
Finlande	234 402	205 857	878	2 958	(2 999)	–	(1 338)	872	(358)	871	–	871
Pinos Altos	97 642	145 936	1 495	2 979	(2 819)	–	1 248	1 509	(27 339)	1 229	–	1 229
Creston Mascota	638	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
La India	75 904	96 490	1 271	(1 335)	–	–	584	1 261	(1 566)	1 241	–	1 241
Mexique	174 184	242 426	1 392	1 644	(2 819)	–	1 832	1 396	(28 905)	1 230	–	1 230
Données consolidées	3 439 654	2 933 263	853	5 333	11 648	96 126	26 387	893	(97 485)	865	(16 389)	860

Notes :

- En vertu de la méthode comptable utilisée par la société pour la comptabilisation des produits, les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients sont comptabilisés au moment du transfert de contrôle des métaux vendus au client. Comme le total des coûts au comptant par once est calculé en fonction de la production, un ajustement de stocks est apporté pour refléter la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les ajustements de stocks pour Canadian Malartic comprenaient un montant de 26,4 millions de dollars au titre de la juste valeur attribuée aux stocks de Canadian Malartic dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition en lien avec l'acquisition, le 31 mars 2023, de la participation restante de 50 % dans Canadian Malartic qu'Agnico Eagle ne détenait pas à l'époque.
- Les ajustements des redevances en nature à l'égard de Canadian Malartic, de Detour Lake et de Macassa se rapportent aux redevances en nature de respectivement 5,0 %, 2,0 % et 1,5 % versées à l'égard de la production d'or dans ces mines, lesquelles sont exclues des coûts de production selon les Normes IFRS de comptabilité et ajoutées dans le calcul du total des coûts au comptant par once.
- Pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026, la société a ajusté la composition du « total des coûts au comptant par once », afin de tenir compte du paiement à NTI. Les paiements à NTI sont engagés uniquement à l'égard de Meadowbank et sont inclus dans les coûts de production selon les Normes IFRS de comptabilité et soustraits des coûts de production dans le calcul du total des coûts au comptant par once. Se reporter à la rubrique « Total des coûts au comptant par once » ci-dessus.
- Pour chacune des mines de la société autres que Meadowbank et des régions, autres que le Nunavut, dans lesquelles elle exerce ses activités, le « total des coûts au comptant par once » et le « total des coûts au comptant par once (révisé) » sont les mêmes, qu'ils soient calculés en fonction des sous-produits ou des coproduits. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le total des coûts au comptant par once (révisé) en fonction des coproduits s'était établi à 1 145 \$ à Meadowbank, à 1 070 \$ pour la région du Nunavut et à 888 \$ pour la société consolidée.
- L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date, par suite de la clôture de la transaction avec Yamana.

Rapprochement des coûts de production et des coûts des sites miniers par tonne, par mine et par région

Exercice clos le 31 décembre 2025

(en milliers, sauf les mesures par tonne ou indication contraire)

Mine	Tonnes de minerai broyé (en milliers)	Coûts de production (\$)	Coûts de production (en monnaie locale)	Coûts de production par tonne (en monnaie locale)	Ajustements de stocks (en monnaie locale) ⁱ	Coûts de redevances en nature (en monnaie locale) ⁱⁱ	Charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation (en monnaie locale)	Coûts des sites miniers par tonne (en monnaie locale)	Paiement à NTI (en monnaie locale) ⁱⁱⁱ	Coûts des sites miniers par tonne (révisé) (en monnaie locale) ^{iv}
LaRonde	2 805	360 025	502 885 \$ CA	179 \$ CA	(8 668) \$ CA	– \$ CA	(28 060) \$ CA	166 \$ CA	– \$ CA	166 \$ CA
Canadian Malartic	20 123	488 160	677 283 \$ CA	34 \$ CA	26 400 \$ CA	156 954 \$ CA	– \$ CA	43 \$ CA	– \$ CA	43 \$ CA
Goldex	3 301	148 952	207 895 \$ CA	63 \$ CA	3 062 \$ CA	– \$ CA	– \$ CA	64 \$ CA	– \$ CA	64 \$ CA
Québec	26 229	997 137	1 388 063 \$ CA	53 \$ CA	20 794 \$ CA	156 954 \$ CA	(28 060) \$ CA	59 \$ CA	– \$ CA	59 \$ CA
Detour Lake	27 869	565 439	788 172 \$ CA	28 \$ CA	(3 108) \$ CA	62 362 \$ CA	– \$ CA	30 \$ CA	– \$ CA	30 \$ CA
Macassa	573	221 718	309 381 \$ CA	540 \$ CA	15 225 \$ CA	21 718 \$ CA	– \$ CA	604 \$ CA	– \$ CA	604 \$ CA
Ontario	28 442	787 157	1 097 553 \$ CA	39 \$ CA	12 117 \$ CA	84 080 \$ CA	– \$ CA	42 \$ CA	– \$ CA	42 \$ CA
Meliadine	2 351	402 385	560 026 \$ CA	238 \$ CA	(2 275) \$ CA	– \$ CA	– \$ CA	237 \$ CA	– \$ CA	237 \$ CA
Meadowbank	3 941	552 470	768 109 \$ CA	195 \$ CA	(1 616) \$ CA	– \$ CA	– \$ CA	194 \$ CA	(125 132) \$ CA	162 \$ CA
Nunavut	6 292	954 855	1 328 135 \$ CA	211 \$ CA	(3 891) \$ CA	– \$ CA	– \$ CA	210 \$ CA	(125 132) \$ CA	190 \$ CA
Fosterville	726	146 382	225 362 \$ AU	310 \$ AU	6 729 \$ AU	– \$ AU	– \$ AU	320 \$ AU	– \$ AU	320 \$ AU
Australie	726	146 382	225 362 \$ AU	310 \$ AU	6 729 \$ AU	– \$ AU	– \$ AU	320 \$ AU	– \$ AU	320 \$ AU
Kittilä	2 105	236 238	209 121 €	99 €	867 €	– €	– €	100 €	– €	100 €
Finlande	2 105	236 238	209 121 €	99 €	867 €	– €	– €	100 €	– €	100 €
Pinos Altos	1 720	205 808	205 808 \$	120 \$	4 824 \$	– \$	– \$	122 \$	– \$	122 \$
Mexique	1 720	205 808	205 808 \$	120 \$	4 824 \$	– \$	– \$	122 \$	– \$	122 \$

Notes :

- Les ajustements de stocks reflètent les coûts de production associés à la partie de la production qui est encore dans les stocks. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, les ajustements de stocks pour Canadian Malartic comprennent un montant de 12,9 millions de dollars canadiens au titre de la juste valeur attribuée aux stocks de Canadian Malartic dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition en lien avec l'acquisition, le 31 mars 2023, de la participation restante de 50 % dans Canadian Malartic qu'Agnico Eagle ne détenait pas à l'époque.
- Les ajustements des redevances en nature à l'égard de Canadian Malartic, de Detour Lake et de Macassa se rapportent aux redevances en nature de respectivement 5,0 %, 2,0 % et 1,5 % versées à l'égard de la production d'or dans ces mines, lesquelles sont exclues des coûts de production selon les Normes IFRS de comptabilité et ajoutées dans le calcul des coûts des sites miniers par tonne.
- Pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026, la société a ajusté la composition des « coûts des sites miniers par tonne », afin de tenir compte du paiement à NTI. Les paiements à NTI sont engagés uniquement à l'égard de Meadowbank et sont inclus dans les coûts de production selon les Normes IFRS de comptabilité et soustraits des coûts de production dans le calcul des coûts des sites miniers par tonne. Se reporter à la rubrique « Coûts des sites miniers par tonne » ci-dessus.
- Pour chacune des mines de la société autres que Meadowbank et des régions, autres que le Nunavut, dans lesquelles elle exerce ses activités, les « coûts sites miniers par tonne des » et les « coûts des sites miniers par tonne (révisés) » sont les mêmes. Se reporter à la rubrique « Coûts des sites miniers par tonne » ci-dessus.

Exercice clos le 31 décembre 2024

(en milliers, sauf les mesures par tonne ou indication contraire)

Mine	Tonnes de minerai broyé (en milliers)	Coûts de production (\$)	Coûts de production (en monnaie locale)	Coûts de production par tonne (en monnaie locale)	Ajustements de stocks (en monnaie locale) ⁱ⁾	Coûts de redevances en nature (en monnaie locale) ⁱⁱ⁾	Charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation (en monnaie locale)	Coûts des sites miniers par tonne (en monnaie locale)	Paiement à NTI (en monnaie locale) ⁱⁱⁱ⁾	Coûts des sites miniers par tonne (révisé) (en monnaie locale) ^{iv)}
LaRonde	2 849	319 495	436 230 \$ CA	153 \$ CA	15 934 \$ CA	– \$ CA	(12 150) \$ CA	154 \$ CA	– \$ CA	154 \$ CA
Canadian Malartic	20 317	532 037	726 836 \$ CA	36 \$ CA	6 048 \$ CA	106 163 \$ CA	– \$ CA	41 \$ CA	– \$ CA	41 \$ CA
Goldex	3 076	129 977	177 816 \$ CA	58 \$ CA	3 702 \$ CA	– \$ CA	– \$ CA	59 \$ CA	– \$ CA	59 \$ CA
Québec	26 242	981 509	1 340 882 \$ CA	51 \$ CA	25 684 \$ CA	106 163 \$ CA	(12 150) \$ CA	56 \$ CA	– \$ CA	56 \$ CA
Detour Lake	27 462	497 079	678 877 \$ CA	25 \$ CA	(458) \$ CA	44 125 \$ CA	– \$ CA	26 \$ CA	– \$ CA	26 \$ CA
Macassa	574	201 371	276 532 \$ CA	482 \$ CA	(4 605) \$ CA	13 896 \$ CA	– \$ CA	498 \$ CA	– \$ CA	498 \$ CA
Ontario	28 036	698 450	955 409 \$ CA	34 \$ CA	(5 063) \$ CA	58 021 \$ CA	– \$ CA	36 \$ CA	– \$ CA	36 \$ CA
Meliadine	1 966	350 280	478 335 \$ CA	243 \$ CA	6 578 \$ CA	– \$ CA	– \$ CA	247 \$ CA	– \$ CA	247 \$ CA
Meadowbank	4 143	463 464	632 661 \$ CA	153 \$ CA	14 234 \$ CA	– \$ CA	– \$ CA	156 \$ CA	(29 261) \$ CA	149 \$ CA
Nunavut	6 109	813 744	1 110 996 \$ CA	182 \$ CA	20 812 \$ CA	– \$ CA	– \$ CA	185 \$ CA	(29 261) \$ CA	180 \$ CA
Fosterville	810	147 045	224 121 \$ AU	277 \$ AU	(1 253) \$ AU	– \$ AU	– \$ AU	276 \$ AU	– \$ AU	276 \$ AU
Australie	810	147 045	224 121 \$ AU	277 \$ AU	(1 253) \$ AU	– \$ AU	– \$ AU	276 \$ AU	– \$ AU	276 \$ AU
Kittilä	2 026	227 334	210 285 €	103 €	(633) €	– €	– €	103 €	– €	103 €
Finlande	2 026	227 334	210 285 €	103 €	(633) €	– €	– €	103 €	– €	103 €
Pinos Altos	1 707	168 231	168 231 \$	99 \$	746 \$	– \$	– \$	99 \$	– \$	99 \$
La India ^{v)}	–	49 767	49 767 \$	– \$	(49 767) \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Mexique	1 707	217 998	217 998 \$	128 \$	(49 021) \$	– \$	– \$	99 \$	– \$	99 \$

Notes :

- Les ajustements de stocks reflètent les coûts de production associés à la partie de la production qui est encore dans les stocks. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les ajustements de stocks pour Canadian Malartic comprenaient un montant de 8,1 millions de dollars canadiens au titre de la juste valeur attribuée aux stocks de Canadian Malartic dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition en lien avec l'acquisition, le 31 mars 2023, de la participation restante de 50 % dans Canadian Malartic qu'Agnico Eagle ne détenait pas à l'époque.
- Les ajustements des redevances en nature à l'égard de Canadian Malartic, de Detour Lake et de Macassa se rapportent aux redevances en nature de respectivement 5,0 %, 2,0 % et 1,5 % versées à l'égard de la production d'or dans ces mines, lesquelles sont exclues des coûts de production selon les Normes IFRS de comptabilité et ajoutées dans le calcul des coûts des sites miniers par tonne.
- Pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026, la société a ajusté la composition des « coûts des sites miniers par tonne », afin de tenir compte du paiement à NTI. Les paiements à NTI sont engagés uniquement à l'égard de Meadowbank et sont inclus dans les coûts de production selon les Normes IFRS de comptabilité et soustraits des coûts de production dans le calcul des coûts des sites miniers par tonne. Se reporter à la rubrique « Coûts des sites miniers par tonne » ci-dessus.
- Pour chacune des mines de la société autres que Meadowbank et des régions, autres que le Nunavut, dans lesquelles elle exerce ses activités, les « coûts des sites miniers par tonne » et les « coûts des sites miniers par tonne (révisés) » sont les mêmes. Se reporter à la rubrique « Coûts des sites miniers par tonne » ci-dessus.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le calcul des coûts par tonne à La India exclut des coûts de production d'environ 49,8 millions de dollars qui ont été engagés au cours de la période, après la fin des activités minières à La India pendant le quatrième trimestre de 2023.

Exercice clos le 31 décembre 2023

(en milliers, sauf les mesures par tonne ou indication contraire)

Mine	Tonnes de minéral broyé (en milliers)	Coûts de production (\$)	Coûts de production (en monnaie locale)	Coûts de production par tonne (en monnaie locale)	Ajustements de stocks (en monnaie locale) ⁱ⁾	Coûts de redevances en nature (en monnaie locale) ⁱⁱ⁾	Charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation (en monnaie locale)	Coûts des sites miniers par tonne (en monnaie locale)	Paiement à NTI (en monnaie locale) ⁱⁱⁱ⁾	Coûts des sites miniers par tonne (révisé) (en monnaie locale) ^{iv)}
LaRonde	2 658	299 644	403 618 \$ CA	152 \$ CA	15 784 \$ CA	– \$ CA	(12 990) \$ CA	153 \$ CA	– \$ CA	153 \$ CA
Canadian Malartic ^{v)}	17 333	465 814	627 946 \$ CA	36 \$ CA	(27 636) \$ CA	79 962 \$ CA	– \$ CA	39 \$ CA	– \$ CA	39 \$ CA
Goldex	2 887	112 022	151 185 \$ CA	52 \$ CA	2 189 \$ CA	– \$ CA	– \$ CA	53 \$ CA	– \$ CA	53 \$ CA
Québec	22 878	877 480	1 182 749 \$ CA	52 \$ CA	(9 663) \$ CA	79 962 \$ CA	(12 990) \$ CA	55 \$ CA	– \$ CA	55 \$ CA
Detour Lake	25 435	453 498	611 244 \$ CA	24 \$ CA	11 038 \$ CA	39 323 \$ CA	– \$ CA	26 \$ CA	– \$ CA	26 \$ CA
Macassa	442	155 046	209 928 \$ CA	475 \$ CA	1 836 \$ CA	10 517 \$ CA	– \$ CA	503 \$ CA	– \$ CA	503 \$ CA
Ontario	25 877	608 544	821 172 \$ CA	32 \$ CA	12 874 \$ CA	49 840 \$ CA	– \$ CA	34 \$ CA	– \$ CA	34 \$ CA
Meliadine	1 918	343 650	462 052 \$ CA	241 \$ CA	16 188 \$ CA	– \$ CA	– \$ CA	249 \$ CA	– \$ CA	249 \$ CA
Meadowbank	3 843	524 008	702 879 \$ CA	183 \$ CA	(15 934) \$ CA	– \$ CA	– \$ CA	179 \$ CA	(21 984) \$ CA	173 \$ CA
Nunavut	5 761	867 658	1 164 931 \$ CA	202 \$ CA	254 \$ CA	– \$ CA	– \$ CA	202 \$ CA	(21 984) \$ CA	198 \$ CA
Fosterville	651	131 298	197 921 \$ AU	304 \$ AU	(2 155) \$ AU	– \$ AU	– \$ AU	301 \$ AU	– \$ AU	301 \$ AU
Australie	651	131 298	197 921 \$ AU	304 \$ AU	(2 155) \$ AU	– \$ AU	– \$ AU	301 \$ AU	– \$ AU	301 \$ AU
Kittilä	1 954	205 857	191 023 €	98 €	2 112 €	– €	– €	99 €	– €	99 €
Finlande	1 954	205 857	191 023 €	98 €	2 112 €	– €	– €	99 €	– €	99 €
Pinos Altos	1 656	145 936	145 936 \$	88 \$	160 \$	– \$	– \$	88 \$	– \$	88 \$
La India	3 010	96 490	96 490 \$	32 \$	(1 335) \$	– \$	– \$	32 \$	– \$	32 \$
Mexique	4 666	242 426	242 426 \$	52 \$	(1 175) \$	– \$	– \$	52 \$	– \$	52 \$

Notes :

- Les ajustements de stocks reflètent les coûts de production associés à la partie de la production qui est encore dans les stocks. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les ajustements de stocks pour Canadian Malartic comprenaient un montant de 34,6 millions de dollars canadiens au titre de la juste valeur attribuée aux stocks de Canadian Malartic dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition en lien avec l'acquisition, le 31 mars 2023, de la participation restante de 50 % dans Canadian Malartic qu'Agnico Eagle ne détenait pas à l'époque.
- Les ajustements des redevances en nature à l'égard de Canadian Malartic, de Detour Lake et de Macassa se rapportent aux redevances en nature de respectivement 5,0 %, 2,0 % et 1,5 % versées à l'égard de la production d'or dans ces mines, lesquelles sont exclues des coûts de production selon les Normes IFRS de comptabilité et ajoutées dans le calcul des coûts des sites miniers par tonne.
- Pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026, la société a ajusté la composition des « coûts des sites miniers par tonne », afin de tenir compte du paiement à NTI. Les paiements à NTI sont engagés uniquement à l'égard de Meadowbank et sont inclus dans les coûts de production selon les Normes IFRS de comptabilité et soustraits des coûts de production dans le calcul des coûts des sites miniers par tonne. Se reporter à la rubrique « Coûts des sites miniers par tonne » ci-dessus.
- Pour chacune des mines de la société autres que Meadowbank et des régions, autres que le Nunavut, dans lesquelles elle exerce ses activités, les « coûts des sites miniers par tonne » et les « coûts des sites miniers par tonne (révisés) » sont les mêmes. Se reporter à la rubrique « Coûts des sites miniers par tonne » ci-dessus.
- L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date, par suite de la clôture de la transaction avec Yamana.

Coûts de maintien tout compris par once

Les coûts de maintien tout compris par once en fonction des sous-produits sont calculés comme la somme i) du total des coûts au comptant en fonction des sous-produits, ii) des dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif), iii) des charges administratives (y compris les charges au titre des options sur actions), iv) des paiements de loyers au titre d'actifs de maintien, et v) des charges pour restauration des lieux, chacun de ces coûts étant évalués en fonction du nombre d'onces produites. Ces coûts additionnels reflètent les dépenses supplémentaires qui doivent être engagées pour maintenir les niveaux de production actuels. Les coûts de maintien tout compris par once en fonction des coproduits sont calculés selon la même méthode que celle utilisée pour calculer les coûts de maintien tout compris par once en fonction des sous-produits, sauf que le total des coûts au comptant pour les coproduits est utilisé, ce qui signifie que l'incidence des sous-produits des métaux n'est pas déduite. Les investisseurs doivent prendre note que les coûts de maintien tout compris par once ne reflètent pas la totalité des dépenses au comptant, car ils ne tiennent pas compte des paiements d'impôts sur le résultat, de la charge d'intérêt et des paiements de dividendes, non plus que des dépenses hors trésorerie telles que l'amortissement. Dans le présent rapport de gestion, sauf indication contraire, les coûts de maintien tout compris par once sont présentés en fonction des sous-produits (se reporter à la sous-rubrique « Total des coûts au comptant par once et coûts des sites miniers par tonne – Total des coûts au comptant par once » pour en savoir plus sur la présentation d'informations en fonction des sous-produits utilisée par la société). Pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026, la société a révisé la composition de certaines de ses mesures de rendement non conformes aux PCGR, y compris les « coûts de maintien tout compris par once », afin de tenir compte des paiements à NTI, soit les paiements versés à NTI en vertu des baux de production minière de la société à l'égard de la mine Amaruq à Meadowbank. Cette composition révisée est conforme aux changements apportés au calcul du « total des coûts au comptant par once », dont il est question à la sous-rubrique « Total des coûts au comptant par once et coûts des sites miniers par tonne – Total des coûts au comptant par once » ci-dessus. Pour les raisons susmentionnées relativement au changement de la composition du « total des coûts au comptant par once », la société est d'avis que cette révision de la composition des coûts de maintien tout compris par once est utile tant à la direction qu'aux investisseurs, car elle reflète mieux le rendement au chapitre des coûts à la mine Amaruq de Meadowbank et rend le calcul conforme aux calculs des coûts utilisés dans toutes les mines de la société. Lorsque cette nouvelle composition est utilisée, la mesure non conforme aux PCGR est désignée comme « coûts de maintien tout compris par once (révisés) » dans le présent rapport de gestion.

La direction estime que les coûts de maintien tout compris par once sont une mesure utile aux investisseurs, car ils reflètent le total des dépenses d'investissement de maintien engagées pour produire et vendre une once d'or tout en maintenant les activités courantes et, par conséquent, fournissent de l'information utile sur le rendement de l'exploitation. La direction est consciente et les investisseurs doivent noter que ces mesures de rendement par once peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas des coûts de maintien tout compris par once en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à d'autres informations préparées selon les Normes IFRS de comptabilité et à la mesure des coûts des sites miniers par tonne, comme doivent également le faire les investisseurs qui considèrent de telles mesures, car la mesure des coûts de maintien tout compris par once n'est pas nécessairement représentative des mesures des coûts d'exploitation ou des flux de trésorerie établies selon les Normes IFRS de comptabilité.

La composition révisée des coûts de maintien tout compris par once de la société demeure conforme aux indications sur les coûts de maintien tout compris par once publiées par le World Gold Council (« WGC ») en 2018, sauf en ce qui a trait au traitement du paiement à NTI à Meadowbank. Comme il a été mentionné précédemment, la société considère que les paiements à NTI présentent des caractéristiques similaires à celles des redevances à la Couronne, lesquelles sont traitées comme un impôt sur le résultat selon les Normes IFRS de comptabilité et sont donc exclues des calculs des coûts de maintien tout compris de la société. Le WGC est un organisme de développement de marché non axé sur la réglementation pour l'industrie de l'or qui travaille étroitement avec ses sociétés membres pour établir des lignes directrices relatives à des mesures non conformes aux PCGR pertinentes. Bien que la société ait adopté la ligne directrice du WGC, les coûts de maintien tout compris par once présentés par la société peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres sociétés aurifères.

Le rapprochement des coûts de production et des coûts de maintien tout compris par once d'or produite pour les exercices clos les 31 décembre 2025, 2024 et 2023 tant en fonction des sous-produits (en soustrayant l'incidence des sous-produits des métaux des coûts de production) que des coproduits (sans soustraire l'incidence des sous-produits des métaux des coûts de production) est présenté dans le tableau suivant :

Rapprochement des coûts de production et des coûts de maintien tout compris par once

<i>(en dollars américains par once d'or produite, sauf indication contraire)</i>	Exercice clos le 31 décembre 2025	Exercice clos le 31 décembre 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Coûts de production selon les états du résultat (en milliers de dollars américains)	3 340 684 \$	3 086 080 \$	2 933 263 \$
Moins : Coûts de production des sites miniers non exploités (en milliers)	(13 107)	-	-
Coûts de production ajustés (en milliers)	3 327 577	3 086 080	2 933 263
Production d'or (en onces) ⁱ⁾	3 447 367	3 485 336	3 439 654
Coûts de production par once d'or produite	965 \$	885 \$	853 \$
Ajustements :			
Ajustements de stocks ⁱⁱ⁾	11	7	1
Redevances en nature ⁱⁱⁱ⁾	50	34	28
Profits et pertes réalisés sur les couvertures des coûts de production	1	6	3
Charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation	8	8	8
Total des coûts au comptant par once (coproduits)	1 035 \$	940 \$	893 \$
Incidence des sous-produits des métaux	(56)	(37)	(28)
Total des coûts au comptant par once (sous-produits)	979 \$	903 \$	865 \$
Ajustements :			
Dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif)	274	258	235
Charges administratives (y compris la charge au titre des options sur actions)	68	60	61
Provision hors trésorerie pour restauration des lieux et charges locatives de maintien ^{iv)}	18	18	18
Coûts de maintien tout compris par once (sous-produits)	1 339 \$	1 239 \$	1 179 \$
Incidence des sous-produits des métaux	56	37	28
Coûts de maintien tout compris par once (coproduits)	1 395 \$	1 276 \$	1 207 \$
Paiement à NTI ^{v)}	(26)	(6)	(5)
Coûts de maintien tout compris par once (révisés) (en fonction des sous- produits) ^{v)}	1 313	1 233	1 174
Coûts de maintien tout compris par once (révisés) (en fonction des coproduits) ^{v)}	1 369 \$	1 270 \$	1 202 \$

Notes :

- i) La production d'or pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut une production d'or payable de 4 539 onces à La India et une production d'or payable de 323 onces à Creston Mascota qui provenaient de la lixiviation de matière résiduelle, ainsi que 9 468 onces d'or récupérées à Hope Bay.
- ii) En vertu de la méthode comptable utilisée par la société pour la comptabilisation des produits, les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients sont comptabilisés au moment du transfert de contrôle des métaux vendus au client. Comme le total des coûts au comptant par once est calculé en fonction de la production, un ajustement de stocks est apporté pour refléter la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés. Pour les exercices clos les 31 décembre 2025, 2024 et 2023, les ajustements de stocks pour Canadian Malartic comprennent un montant de respectivement 9,2 millions de dollars, 5,8 millions de dollars et 26,4 millions de dollars au titre de la juste valeur attribuée aux stocks de Canadian Malartic dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition en lien avec l'acquisition, le 31 mars 2023, de la participation restante de 50 % dans Canadian Malartic qu'Agnico Eagle ne détenait pas à l'époque.
- iii) Les ajustements des redevances en nature à l'égard de Canadian Malartic, de Detour Lake et de Macassa se rapportent aux redevances en nature de respectivement 5,0 %, 2,0 % et 1,5 % versées à l'égard de la production d'or payable dans ces mines, lesquelles sont exclues des coûts de production selon les Normes IFRS de comptabilité et ajoutées dans le calcul des coûts de maintien tout compris par once.
- iv) Les charges locatives de maintien correspondent aux paiements de loyers au titre d'actifs de maintien.
- v) Pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026, la société a ajusté la composition des « coûts de maintien tout compris par once », tant en fonction des sous-produits que des coproduits afin de tenir compte du paiement à NTI. Les paiements à NTI sont engagés uniquement à l'égard de Meadowbank et sont inclus dans les coûts de production selon les Normes IFRS de comptabilité et soustraits des coûts de production dans le calcul des coûts de maintien tout compris par once. Voir la rubrique « Coûts de maintien tout compris par once » ci-dessus.

Marge d'exploitation

La marge d'exploitation est calculée en soustrayant les coûts de production des produits tirés des activités minières. Afin de rapprocher la marge d'exploitation et le résultat net présenté dans les états financiers consolidés, la société ajoute les éléments suivants à la marge d'exploitation : la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, les autres charges (produits), les frais liés à la surveillance et à l'entretien, les (profits) pertes de change, les coûts au titre des mesures environnementales correctives, les profits (pertes) sur instruments financiers dérivés, les charges financières, les charges administratives, l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise, les profits de réévaluation et les pertes de valeur (reprises de pertes de valeur). La société est d'avis que la marge d'exploitation est une mesure utile aux investisseurs, car elle reflète le rendement d'exploitation associé à la production continue et à la vente d'or et de sous-produits des métaux de chacune de ses mines sans tenir compte des coûts indirects à l'échelle de la société, tels que les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise, l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, les charges administratives, les charges financières, les profits et pertes sur instruments financiers dérivés, les coûts des mesures environnementales correctives, les profits et pertes de change, les autres charges et la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière. La direction utilise cette mesure en interne pour planifier et prévoir les résultats d'exploitation futurs. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs, car elle leur fournit de l'information supplémentaire sur les résultats d'exploitation sous-jacents de la société, bien qu'elle doive être évaluée conjointement avec d'autres données établies selon les Normes IFRS de comptabilité. Pour un rapprochement de la marge d'exploitation et des produits tirés des activités minières, se reporter à la rubrique « Rétrospective des données d'exploitation et financières des trois derniers exercices », qui est intégrée par renvoi dans la présente section.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont calculées en soustrayant les ajustements au fonds de roulement des acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, comme présentées dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Les dépenses d'investissement sont classées dans l'une ou l'autre des quatre catégories suivantes : dépenses d'investissement de maintien, frais d'exploration de maintien incorporés dans le coût de l'actif, dépenses d'investissement de mise en valeur et frais d'exploration de mise en valeur incorporés dans le coût de l'actif. Les dépenses d'investissement de maintien et les frais d'exploration de maintien incorporés dans le coût de l'actif sont des dépenses engagées au cours de la phase de production pour maintenir et entretenir les actifs existants afin qu'ils puissent générer les niveaux de production prévus de manière continue de sorte que la société en tire des avantages économiques. Les dépenses d'investissement de maintien et les frais d'exploration de maintien incorporés dans le coût de l'actif comprennent les dépenses engagées pour que les actifs conservent leur capacité de production actuelle, ainsi que celles qui permettent d'accroître le rendement et la fiabilité des activités. Les dépenses d'investissement de mise en valeur et les frais d'exploration de mise en valeur incorporés dans le coût de l'actif correspondent aux dépenses engagées au titre des nouveaux projets et aux dépenses au titre des exploitations existantes qui sont engagées dans le but d'accroître les niveaux de production ou la durée de vie des mines au-delà des plans actuels. La direction utilise ces mesures dans le cadre du processus d'affectation des capitaux et pour évaluer l'efficacité de ses investissements. La direction est d'avis que ces mesures sont utiles pour permettre aux investisseurs d'évaluer l'objet et l'efficacité des dépenses d'investissement, selon qu'il s'agit de dépenses de maintien ou de mise en valeur, pour chaque période de présentation de l'information financière. Le classement des dépenses d'investissement dans la catégorie des dépenses de maintien ou celle des dépenses de mise en valeur n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité et d'autres sociétés pourraient classer leurs dépenses différemment.

Le tableau suivant présente le rapprochement des dépenses d'investissement de maintien, des frais d'exploration de maintien incorporés dans le coût de l'actif, des dépenses d'investissement de mise en valeur et des frais d'exploration de mise en valeur incorporés dans le coût de l'actif avec les acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2025, 2024 et 2023.

Rapprochement des dépenses d'investissement de maintien et de mise en valeur avec les tableaux des flux de trésorerie

(en milliers de dollars américains)	Trois mois clos les 31 décembre			Exercices clos les 31 décembre		
	2025	2024	2023	2025	2024	2023
Dépenses d'investissement de maintien	288 903 \$	256 266 \$	210 678 \$	931 198 \$	890 051 \$	793 818 \$
Frais d'exploration de maintien incorporés dans le coût de l'actif	7 420	3 578	4 079	23 755	18 702	13 789
Dépenses d'investissement de mise en valeur	412 830	264 442	194 968	1 141 754	767 366	681 257
Frais d'exploration de mise en valeur incorporés dans le coût de l'actif	81 192	51 559	26 936	294 680	164 841	112 004
Total des dépenses d'investissement	790 345 \$	575 845 \$	436 661 \$	2 391 387 \$	1 840 960 \$	1 600 868 \$
Ajustements au fonds de roulement	10 925	(13 682)	(10 919)	26 813	(23 011)	53 261
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés	801 270 \$	562 163 \$	425 742 \$	2 418 200 \$	1 817 949 \$	1 654 129 \$

Dépenses d'investissement de maintien et de mise en valeur

Le tableau suivant présente un rapprochement des dépenses d'investissement de maintien et des dépenses d'investissement de mise en valeur par site minier avec les acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2025, 2024 et 2023.

(en milliers de dollars américains)	Trois mois clos les 31 décembre			Exercices clos les 31 décembre		
	2025	2024	2023	2025	2024	2023
LaRonde	40 029 \$	27 712 \$	25 258 \$	98 239 \$	92 186 \$	83 081 \$
Canadian Malartic ⁱ	42 302	35 649	18 809	131 557	127 536	91 028
Goldex	6 730	11 138	12 267	45 974	53 586	27 203
Québec	89 061	74 499	56 334	275 770	273 308	201 312
Detour Lake	66 415	78 341	67 123	225 487	267 588	249 765
Macassa	24 511	16 419	15 888	57 667	46 067	45 029
Ontario	90 926	94 760	83 011	283 154	313 655	294 794
Meliadine	20 670	19 860	21 244	78 447	79 672	75 275
Meadowbank	34 453	20 226	21 297	132 085	91 944	121 653
Nunavut	55 123	40 086	42 541	210 532	171 616	196 928
Fosterville	23 871	18 015	9 322	68 486	40 313	34 646
Australie	23 871	18 015	9 322	68 486	40 313	34 646
Kittilä	24 651	18 107	16 514	72 355	71 101	49 539
Europe	24 651	18 107	16 514	72 355	71 101	49 539
Pinos Altos	10 708	11 030	7 041	35 796	30 882	30 141
La India	–	–	(6)	–	22	100
Mexique	10 708	11 030	7 035	35 796	30 904	30 241
Autres ⁱⁱ	1 983	3 347	–	8 860	7 856	147
Dépenses d'investissement de maintien	296 323 \$	259 844 \$	214 757 \$	954 953 \$	908 753 \$	807 607 \$
LaRonde	30 739 \$	22 246 \$	17 637 \$	84 771 \$	83 414 \$	68 930 \$
Canadian Malartic ⁱ	139 112	70 529	50 509	356 728	195 259	169 960
Goldex	8 620	5 488	10 730	22 038	14 374	59 436
Québec	178 471	98 263	78 876	463 537	293 047	298 326
Detour Lake	105 720	87 745	66 671	321 204	235 168	172 903
Macassa	33 842	37 483	26 120	126 850	124 716	101 230
Ontario	139 562	125 228	92 791	448 054	359 884	274 133
Meliadine	20 817	15 942	25 990	88 895	82 800	118 880
Meadowbank	4 846	3 286	(277)	20 135	3 266	80
Nunavut	25 663	19 228	25 713	109 030	86 066	118 960
Fosterville	22 128	13 215	16 591	53 302	49 728	52 793
Australie	22 128	13 215	16 591	53 302	49 728	52 793
Kittilä	2 998	3 144	5 177	8 120	11 845	31 463
Europe	2 998	3 144	5 177	8 120	11 845	31 463
Pinos Altos	2 347	1 579	(635)	6 296	3 399	5 297
San Nicolás	4 490	3 770	–	11 103	18 847	–
Mexique	6 837	5 349	(635)	17 399	22 246	5 297
Autres ⁱⁱ	118 363	51 574	3 391	336 992	109 391	12 289
Dépenses d'investissement de mise en valeur	494 022 \$	316 001 \$	221 904 \$	1 436 434 \$	932 207 \$	793 261 \$
Total des dépenses d'investissement	790 345 \$	575 845 \$	436 661 \$	2 391 387 \$	1 840 960 \$	1 600 868 \$
Ajustements au fonds de roulement	10 925	(13 682)	(10 919)	26 813	(23 011)	53 261
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés	801 270 \$	562 163 \$	425 742 \$	2 418 200 \$	1 817 949 \$	1 654 129 \$

Notes :

- i) L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date, par suite de la clôture de la transaction avec Yamana.
- ii) Les autres projets ne sont pas séparés par région et peuvent comprendre des projets au Canada, en Australie, en Finlande, au Mexique et dans d'autres pays.

MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS CONCERNANT LES INFORMATIONS PROSPECTIVES

Certains énoncés figurant dans le présent rapport de gestion, ci-après appelés les « énoncés prospectifs », constituent des « forward-looking statements » dans la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des « informations prospectives » au sens attribué à ce terme dans les dispositions des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières. Tous les énoncés, autres que les énoncés de faits historiques, qui traitent de circonstances, d'événements, d'activités ou de faits nouveaux qui pourraient survenir ou qui surviendront sont des énoncés prospectifs. Ces énoncés portent notamment sur les plans, les objectifs, les attentes, les estimations, les opinions, les stratégies et les intentions de la société, et on peut généralement les reconnaître à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel, d'expressions comme « anticiper », « croire », « budgétiser », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « probable », « planifier », « projeter », « viser » et leurs dérivés, ou d'autres mots ou expressions semblables.

Les énoncés prospectifs dans le présent rapport comprennent ce qui suit : les prévisions de production de la société, y compris la production de métaux, les estimations concernant les teneurs de minerai, les taux de récupération, les échéanciers de projet, les cibles ou les résultats de forage, les estimations de la durée de vie des mines, le total des coûts au comptant par once, les coûts de maintien tout compris par once, les coûts des sites miniers par tonne, les autres charges et les flux de trésorerie; la possibilité d'une production d'or accrue sur les sites de la société; y compris la possibilité d'augmenter la production d'or annuelle de 20 % à 30 % au cours de la prochaine décennie, soit plus de quatre millions d'onces d'or par année au début des années 2030; des estimations des échéanciers et des conclusions des études et des évaluations effectuées par la société; les méthodes qui seront utilisées pour extraire ou traiter le minerai; les plans de la société à l'égard du projet souterrain Detour Lake, d'Upper Beaver Odyssey, de Hope Bay et de San Nicolás y compris l'approbation du calendrier, du financement, de l'achèvement et de la mise en service de ces projets et du début de leur production; les énoncés concernant la stratégie de la société visant à alimenter l'installation de broyage à Canadian Malartic; les énoncés au sujet d'autres projets d'expansion, des taux de récupération, du débit des broyeurs, des activités d'optimisation et d'exploration prévues, y compris les coûts et les autres estimations sur lesquelles ces projections sont fondées; le calendrier et les montants des dépenses en immobilisations, des autres dépenses et des autres besoins de trésorerie ainsi que les attentes quant à leur financement; les estimations des réserves minérales, des ressources minérales, de la production minière et des ventes futures; la mise en valeur projetée de certains gisements de minerai, y compris les estimations des frais d'exploration, de mise en valeur, de production, de fermeture et des autres dépenses d'investissement, et des estimations quant au calendrier d'exploration, de mise en valeur, de production et de fermeture ou aux décisions concernant l'exploration, la mise en valeur, la production et la fermeture; les estimations des réserves minérales et des ressources minérales et l'effet des résultats des forages et des études sur les réserves minérales et les ressources minérales futures; la capacité de la société à obtenir les permis et les autorisations nécessaires relativement à ses activités actuelles ou prévues d'exploration, de mise en valeur et d'extraction ainsi que l'échéancier prévu pour leur dépôt et leur délivrance; les explorations futures; l'occurrence prévue d'événements en lien avec les sites miniers de la société; les plans et stratégies de la société en matière d'initiatives de développement durable; le caractère suffisant des ressources de trésorerie de la société; les plans de la société en matière de couverture et l'efficacité de ses stratégies de couverture; les activités futures liées à la facilité de crédit bancaire renouvelable non assortie d'une sûreté et aux autres dettes de la société; les montants futurs de dividendes, les dates de clôture des registres et les dates de paiement des dividendes; l'incidence des tarifs douaniers et des restrictions commerciales sur la société; les plans relatifs aux activités dans le cadre de l'OPRCNA; l'estimation par la société du passif au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations pour Meadowbank et les tendances prévues en ce qui a trait aux activités de la société, à l'exploration et au financement de ces activités. Ces énoncés, qui reflètent le point de vue de la société à la date du présent rapport de gestion, sont soumis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses, et il convient de ne pas se fier outre mesure à ces déclarations et renseignements.

Les énoncés prospectifs s'appuient nécessairement sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, bien qu'Agnico Eagle les juge raisonnables à la date de ces énoncés, sont, par leur nature, assujettis à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Les facteurs et hypothèses importants utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs contenus dans les présentes, qui peuvent se révéler inexacts, comprennent, sans toutefois s'y limiter, les hypothèses énoncées dans les présentes, ainsi que dans la notice annuelle de 2024 de la société et, lorsqu'elle sera disponible, dans la notice annuelle de 2025 déposée auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et de la Securities and Exchange Commission (la « SEC »), ainsi que dans les documents connexes. La société suppose également qu'aucune perturbation importante de ses activités ne se produira; que la production, l'octroi de permis, la mise en valeur, l'expansion et l'accélération des activités de chacune des propriétés d'Agnico Eagle se dérouleront conformément aux attentes et aux plans actuels; que les plans de la société pour ses activités minières ne seront pas modifiés ou modifiés de façon significative; que les prix des métaux, les taux de change et les prix des principaux intrants pour l'exploitation minière et la construction (y compris la main-d'œuvre et l'électricité) seront conformes aux attentes d'Agnico Eagle; que l'effet des tarifs douaniers ou des différends commerciaux n'aura pas d'incidence importante sur le prix ou la disponibilité des intrants que la société utilise dans le cadre de ses activités; que les estimations actuelles d'Agnico Eagle au sujet des réserves minérales, des ressources minérales, des teneurs du minerai et des taux de récupération du minerai sont exactes; qu'il ne se produira aucun retard important dans la réalisation des projets de croissance en cours; que l'activité sismique aux sites de la société à LaRonde, à Goldex, à Fosterville et à d'autres propriétés sera conforme aux prévisions de la société et que les efforts de la société pour atténuer leur incidence sur les activités minières, y compris en ce qui concerne les relations avec les collectivités, seront couronnés de succès; que les plans actuels de la société visant à lutter contre les changements climatiques et à réduire les émissions de gaz à effet de serre

porteront leurs fruits; que les plans actuels de la société pour optimiser la production seront menés à bien; qu'aucune modification importante ne sera apportée aux taux d'imposition et au cadre réglementaire actuels; que les gouvernements, la société ou d'autres entités ne prendront pas de mesures en réponse à des pandémies ou à d'autres urgences sanitaires ou autres qui, individuellement ou globalement, auraient une incidence importante sur la capacité de la société à mener ses activités ou sur sa productivité; et que les mesures prises en lien avec une pandémie ou d'autres urgences sanitaires, ou d'autres effets de celles-ci, ne nuiront pas à la capacité de la société d'obtenir les fournitures nécessaires et de les faire parvenir à ses sites miniers.

De nombreux facteurs, connus et inconnus, pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. Ces risques comprennent notamment : la volatilité des prix de l'or et des autres métaux; l'incertitude des estimations concernant les réserves minérales, les ressources minérales, les teneurs du minerai et les taux de récupération du minerai; l'incertitude entourant la production, la mise en valeur des projets, les dépenses en immobilisations et les autres coûts futurs; les fluctuations des taux de change; les pressions inflationnistes; le financement des autres besoins en capitaux; le coût des programmes d'exploration et de mise en valeur; l'activité sismique aux sites de la société, y compris aux mines LaRonde, Goldex et Fosterville; les risques miniers; les protestations de la population, notamment des groupes autochtones; les risques associés aux activités internationales; les risques associés aux coentreprises; la réglementation gouvernementale et environnementale; la volatilité du cours des actions de la société; les risques associés aux stratégies de la société en matière d'instruments dérivés sur les monnaies étrangères, le carburant et les sous-produits des métaux; le contexte actuel des taux d'intérêt; la possibilité que les grandes économies subissent un ralentissement de l'activité économique ou une récession; la possibilité d'une intensification des conflits ou des hostilités dans diverses régions, y compris en Europe, en Amérique du Sud et au Moyen-Orient et l'ampleur et la manière dont les maladies transmissibles ou les éclosions se propagent, ainsi que les mesures prises par les gouvernements, la société ou d'autres pour tenter d'en atténuer la propagation, peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur la société.

Pour obtenir plus de précisions au sujet de ces risques et d'autres facteurs qui pourraient empêcher la société d'atteindre les objectifs énoncés dans les énoncés prospectifs du présent rapport de gestion, veuillez vous reporter à la notice annuelle de 2024, et, lorsqu'elle sera disponible, à la notice annuelle de 2025, qui ont été ou seront déposées sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca et incluses dans le formulaire 40-F déposé sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov, de même qu'aux autres rapports déposés par la société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et de la SEC. À moins que la loi ne l'exige, la société n'entend pas mettre à jour ces énoncés prospectifs et n'assume aucune obligation à cet égard.

INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le contenu scientifique et technique du présent rapport de gestion lié aux activités au Nunavut, au Québec et en Finlande a été approuvé par Dominique Girard, ing., vice-président exécutif et chef de l'exploitation – Nunavut, Québec et Europe; celui lié aux activités en Ontario, en Australie et au Mexique, par Natasha Vaz, ing., vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation – Ontario, Australie et Mexique; celui lié à l'exploration, par Guy Gosselin, ing. et géo., vice-président exécutif, Exploration; et celui lié aux réserves minérales et aux ressources minérales, par Dyane Duquette, géo., vice-présidente, Gestion des ressources minérales, chacun étant une « personne qualifiée » au sens attribué à ce terme dans le Règlement 43-101.

MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS CONCERNANT LES ESTIMATIONS DES RÉSERVES MINÉRALES ET RESSOURCES MINÉRALES

Les estimations des réserves minérales et des ressources minérales contenues dans le présent rapport de gestion ont été établies en conformité avec le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le « Règlement 43-101 ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »).

Depuis le 25 février 2019, les exigences et les politiques de la SEC en matière d'information concernant les biens miniers ont été modifiées afin qu'elles s'harmonisent plus étroitement avec les pratiques et les normes réglementaires sectorielles et mondiales, y compris le Règlement 43-101. Toutefois, les émetteurs canadiens assujettis aux obligations d'information aux États-Unis aux termes du régime d'information multinational (« RIM »), dont la société fait partie, peuvent continuer à suivre le Règlement 43-101 plutôt que les règles d'information de la SEC lorsqu'ils utilisent les formulaires de déclaration d'inscription et de rapport annuel de la SEC prévus par le RIM. Par conséquent, les renseignements portant sur les réserves minérales et les ressources minérales contenus dans le présent rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à des renseignements similaires présentés par des sociétés des États-Unis.

Les investisseurs noteront que, bien que la SEC reconnaisse maintenant les termes « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées » et « ressources minérales présumées », ils ne doivent pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'un gisement minéral classé dans l'une de ces catégories sera converti en ressources minérales d'une catégorie supérieure ou en réserves minérales. Les ressources que décrivent ces termes comportent un degré élevé d'incertitude quant à leur faisabilité économique et légale. Par conséquent, les investisseurs ne doivent pas supposer que les « ressources minérales mesurées », les « ressources minérales indiquées » et les « ressources minérales présumées » dont la société fait état dans le présent rapport de gestion sont économiquement ou légalement exploitables.

De plus, les « ressources minérales présumées » comportent un degré élevé d'incertitude quant à leur existence et quant à leur faisabilité économique et légale. On ne peut supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure. Selon la réglementation canadienne, sauf dans certaines circonstances, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement aux études de faisabilité ou aux études préliminaires de faisabilité. **Les investisseurs ne doivent pas supposer que l'ensemble ou qu'une partie d'une ressource minérale présumée existe, ni qu'elle est ou ne sera jamais économiquement ou légalement exploitable.**

Les données relatives aux réserves minérales et aux ressources minérales énoncées dans le présent rapport de gestion sont des estimations, et rien ne garantit que les teneurs et les tonnages prévus seront obtenus ni que le taux de récupération indiqué sera atteint. Dans son calcul des onces contenues, la société ne tient pas compte des onces d'or équivalentes relatives aux sous-produits métalliques compris dans les réserves minérales, et les réserves minérales ne sont pas présentées comme une sous-catégorie des ressources minérales. Se reporter à la rubrique « Réserves minérales et ressources minérales » de la notice annuelle de 2024 ou, lorsqu'elle sera disponible, à la notice annuelle de 2025 pour des renseignements additionnels.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉSUMÉ DES DONNÉES TRIMESTRIELLES
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les				Total 2025
	31 mars 2025	30 juin 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2025	
Marge d'exploitation¹ :					
Produits tirés des activités minières	2 468 248 \$	2 816 101 \$	3 059 529 \$	3 563 973 \$	11 907 851 \$
Coûts de production	767 733	789 187	839 321	944 443	3 340 684
Total de la marge d'exploitation ¹	1 700 515	2 026 914	2 220 208	2 619 530	8 567 167
Reprise de perte de valeur	–	–	–	(229 000)	(229 000)
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	416 800	376 956	429 947	421 594	1 645 297
Frais d'exploration, d'expansion de l'entreprise et autres frais	89 144	33 339	214 693	109 783	446 959
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	1 194 571	1 616 619	1 575 568	2 317 153	6 703 911
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	379 840	547 908	520 610	794 092	2 242 450
Résultat net de la période	814 731 \$	1 068 711 \$	1 054 958 \$	1 523 061 \$	4 461 461 \$
Résultat net par action – de base	1,62 \$	2,13 \$	2,10 \$	3,04 \$	8,89 \$
Résultat net par action – dilué	1,62 \$	2,12 \$	2,10 \$	3,04 \$	8,86 \$
Flux de trésorerie :					
Flux de trésorerie d'exploitation	1 044 246 \$	1 845 488 \$	1 815 875 \$	2 111 504 \$	6 817 113 \$
Prix obtenus :					
Or (par once)	2 891 \$	3 288 \$	3 476 \$	4 163 \$	3 454 \$
Argent (par once)	33,07 \$	35,72 \$	43,43 \$	60,65 \$	43,80 \$
Production payable^{II} :					
Or (en onces)					
LaRonde	91 491	91 252	81 522	80 290	344 555
Canadian Malartic	159 773	172 531	156 875	153 433	642 612
Goldex	30 016	33 118	29 375	32 992	125 501
Québec	281 280	296 901	267 772	266 715	1 112 668
Detour Lake	152 838	168 272	176 539	195 026	692 675
Macassa	86 028	87 364	78 832	60 505	312 729
Ontario	238 866	255 636	255 371	255 531	1 005 404
Meliadine	98 512	90 263	93 836	93 735	376 346
Meadowbank	140 126	101 935	136 152	115 101	493 314
Nunavut	238 638	192 198	229 988	208 836	869 660
Fosterville	43 615	49 574	34 966	32 367	160 522
Australie	43 615	49 574	34 966	32 367	160 522
Kittilä	54 104	50 357	57 954	54 964	217 379
Europe	54 104	50 357	57 954	54 964	217 379
Pinos Altos	17 291	21 363	20 885	22 195	81 734
Mexique	17 291	21 363	20 885	22 195	81 734
Total de l'or (en onces)	873 794	866 029	866 936	840 608	3 447 367
Argent (en milliers d'onces)	602	611	630	658	2 501
Zinc (en tonnes)	1 742	2 384	1 925	2 395	8 446
Cuivre (en tonnes)	1 384	1 161	1 468	1 380	5 393

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉSUMÉ DES DONNÉES TRIMESTRIELLES
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les				Total 2025
	31 mars 2025	30 juin 2025	30 septembre 2025	31 décembre 2025	
Métaux payables vendusⁱⁱⁱ :					
Or (en onces)					
LaRonde	90 509	88 908	77 224	93 892	350 533
Canadian Malartic	144 663	150 830	157 228	146 832	599 553
Goldex	30 693	33 167	28 479	31 961	124 300
Québec	265 865	272 905	262 931	272 685	1 074 386
Detour Lake	155 480	166 034	188 008	173 144	682 666
Macassa	81 000	79 145	81 330	58 445	299 920
Ontario	236 480	245 179	269 338	231 589	982 586
Meliadine	89 270	108 188	76 739	107 353	381 550
Meadowbank	140 350	102 224	136 974	116 205	495 753
Nunavut	229 620	210 412	213 713	223 558	877 303
Fosterville	38 000	46 500	41 300	31 229	157 029
Australie	38 000	46 500	41 300	31 229	157 029
Kittilä	56 000	51 000	55 000	55 060	217 060
Europe	56 000	51 000	55 000	55 060	217 060
Pinos Altos	17 000	20 839	21 734	20 604	80 177
Mexique	17 000	20 839	21 734	20 604	80 177
Siège social et autres	-	-	4 547	7 831	12 378
Total de l'or (en onces)	842 965	846 835	868 563	842 556	3 400 919
Argent (en milliers d'onces)	527	574	653	622	2 376
Zinc (en tonnes)	1 812	2 391	1 977	2 619	8 799
Cuivre (en tonnes)	1 398	1 162	1 438	1 339	5 337

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉSUMÉ DES DONNÉES TRIMESTRIELLES
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les				Total 2024
	31 mars 2024	30 juin 2024	30 septembre 2024	31 décembre 2024	
Marge d'exploitation¹ :					
Produits tirés des activités minières	1 829 823 \$	2 076 621 \$	2 155 609 \$	2 223 700 \$	8 285 753 \$
Coûts de production	783 585	771 984	783 653	746 858	3 086 080
Total de la marge d'exploitation ¹	1 046 238	1 304 637	1 371 956	1 476 842	5 199 673
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	357 225	378 389	390 245	388 217	1 514 076
Frais d'exploration, d'expansion de l'entreprise et autres frais	199 965	216 042	141 921	306 114	864 042
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	489 048	710 206	839 790	782 511	2 821 555
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	141 856	238 190	272 672	273 256	925 974
Résultat net de la période	347 192 \$	472 016 \$	567 118 \$	509 255 \$	1 895 581 \$
Résultat net par action – de base	0,70 \$	0,95 \$	1,13 \$	1,02 \$	3,79 \$
Résultat net par action – dilué	0,70 \$	0,94 \$	1,13 \$	1,01 \$	3,78 \$
Flux de trésorerie :					
Flux de trésorerie d'exploitation	783 175 \$	961 336 \$	1 084 532 \$	1 131 849 \$	3 960 892 \$
Prix obtenus :					
Or (par once)	2 062 \$	2 342 \$	2 492 \$	2 660 \$	2 384 \$
Argent (par once)	23,80 \$	30,09 \$	30,69 \$	30,31 \$	28,85 \$
Production payableⁱⁱ :					
Or (en onces)					
LaRonde	68 364	82 334	65 605	90 447	306 750
Canadian Malartic	186 906	180 871	141 392	146 485	655 654
Goldex	34 388	33 750	30 334	32 341	130 813
Québec	289 658	296 955	237 331	269 273	1 093 217
Detour Lake	150 751	168 247	173 891	179 061	671 950
Macassa	68 259	64 062	70 727	76 336	279 384
Ontario	219 010	232 309	244 618	255 397	951 334
Meliadine	95 725	88 675	99 838	94 648	378 886
Meadowbank	127 774	126 419	133 502	117 024	504 719
Nunavut	223 499	215 094	233 340	211 672	883 605
Fosterville	56 569	65 963	65 532	37 139	225 203
Australie	56 569	65 963	65 532	37 139	225 203
Kittilä	54 581	55 671	56 715	51 893	218 860
Europe	54 581	55 671	56 715	51 893	218 860
Pinos Altos	24 725	23 754	21 371	18 583	88 433
Creston Mascota	28	13	9	54	104
La India	10 582	6 079	4 529	3 390	24 580
Mexique	35 335	29 846	25 909	22 027	113 117
Total de l'or (en onces)	878 652	895 838	863 445	847 401	3 485 336
Argent (en milliers d'onces)	615	628	602	640	2 485
Zinc (en tonnes)	1 682	1 883	914	1 860	6 339
Cuivre (en tonnes)	804	1 072	797	1 278	3 951

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉSUMÉ DES DONNÉES TRIMESTRIELLES
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les				Total 2024
	31 mars 2024	30 juin 2024	30 septembre 2024	31 décembre 2024	
Métaux payables vendusⁱⁱⁱ :					
Or (en onces)					
LaRonde	85 415	67 830	77 277	74 172	304 694
Canadian Malartic	159 548	176 651	139 694	148 753	624 646
Goldex	34 442	33 783	31 671	29 501	129 397
Québec	279 405	278 264	248 642	252 426	1 058 737
Detour Lake	167 008	153 622	176 585	166 057	663 272
Macassa	67 500	65 340	65 000	80 624	278 464
Ontario	234 508	218 962	241 585	246 681	941 736
Meliadine	98 540	94 438	83 900	97 898	374 776
Meadowbank	121 110	131 003	126 010	114 497	492 620
Nunavut	219 650	225 441	209 910	212 395	867 396
Fosterville	58 000	62 049	67 198	41 900	229 147
Australie	58 000	62 049	67 198	41 900	229 147
Kittilä	55 000	56 984	59 464	48 100	219 548
Europe	55 000	56 984	59 464	48 100	219 548
Pinos Altos	20 300	25 510	23 700	19 900	89 410
La India	12 200	7 020	5 400	3 500	28 120
Mexique	32 500	32 530	29 100	23 400	117 530
Total de l'or (en onces)	879 063	874 230	855 899	824 902	3 434 094
Argent (en milliers d'onces)	604	637	573	669	2 483
Zinc (en tonnes)	1 507	1 547	1 748	1 407	6 209
Cuivre (en tonnes)	762	1 113	806	1 271	3 952

Notes :

- i) La marge d'exploitation (une mesure non conforme aux PCGR) représente les produits tirés des activités minières moins les coûts de production. Les détails par site minier sont présentés dans le tableau « Rétrospective des données d'exploitation et financières des trois derniers exercices » ci-après. Pour en savoir plus sur la composition et l'utilité de la marge d'exploitation, se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR ».
- ii) La production payable (une mesure de la performance non financière non conforme aux PCGR) désigne la quantité de minéraux produite au cours d'une période, qui est contenue dans les produits qui sont vendus ou qui le seront par la société, que ces produits soient vendus pendant la période ou détenus dans les stocks à la fin de la période. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, elle exclut 4 539 onces d'or payables produites à La India et 323 onces d'or payables produites à Creston Mascota, ainsi que 9 468 onces d'or récupérées à Hope Bay.
- iii) Les métaux payables vendus par Canadian Malartic, Detour Lake et Macassa ne tiennent pas compte des redevances en nature de respectivement 5,0 %, 2,0 % et 1,5 % versées à l'égard de la production d'or dans ces mines. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, cette mesure exclut une production d'or payable de 2 500 onces vendues à La India.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉTROSPECTIVE DES DONNÉES D'EXPLOITATION ET
FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	2025	2024	2023
Produits tirés des activités minières			
LaRonde	1 303 218 \$	770 314 \$	613 776 \$
Canadian Malartic ¹	2 078 291	1 492 313	1 124 480
Goldex	460 907	321 346	272 801
Québec	3 842 416	2 583 973	2 011 057
Detour Lake	2 360 769	1 582 974	1 262 839
Macassa	1 021 752	670 568	431 827
Ontario	3 382 521	2 253 542	1 694 666
Meliadine	1 328 761	890 243	697 431
Meadowbank	1 700 214	1 178 132	858 209
Nunavut	3 028 975	2 068 375	1 555 640
Fosterville	537 795	545 152	552 468
Australie	537 795	545 152	552 468
Kittilä	748 635	523 550	448 719
Europe	748 635	523 550	448 719
Pinos Altos	323 322	245 997	212 876
La India	–	65 164	151 483
Mexique	323 322	311 161	364 359
Siège social et autres	44 187	–	–
Produits tirés des activités minières	11 907 851	8 285 753	6 626 909
Coûts de production	3 340 684	3 086 080	2 933 263
Marge d'exploitation ⁱⁱ	8 567 167	5 199 673	3 693 646
Perte de valeur (reprise de perte de valeur)	(229 000)	–	787 000
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	1 645 297	1 514 076	1 491 771
Profit de réévaluation	–	–	(1 543 414)
Frais d'exploration, d'expansion de l'entreprise et autres frais	446 959	864 042	599 220
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	6 703 911	2 821 555	2 359 069
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	2 242 450	925 974	417 762
Résultat net de l'exercice	4 461 461 \$	1 895 581 \$	1 941 307 \$
Résultat net par action – de base	8,89 \$	3,79 \$	3,97 \$
Résultat net par action – dilué	8,86 \$	3,78 \$	3,95 \$
Flux de trésorerie d'exploitation	6 817 113 \$	3 960 892 \$	2 601 562 \$
Flux de trésorerie d'investissement	(2 598 295) \$	(2 007 114) \$	(2 760 783) \$
Flux de trésorerie de financement	(2 287 143) \$	(1 356 331) \$	(163 958) \$
Dividendes déclarés par action	1,60 \$	1,60 \$	1,60 \$
Dépenses d'investissement selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés	2 418 200 \$	1 817 949 \$	1 654 129 \$
Prix obtenu par once d'or	3 454 \$	2 384 \$	1 946 \$
Prix obtenu par once d'argent	43,80 \$	28,85 \$	23,72 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en milliers)	501 993	499 904	488 723
Total de l'actif	34 471 291 \$	29 987 018 \$	28 684 949 \$
Dettes à long terme	196 271 \$	1 052 956 \$	1 743 086 \$
Capitaux propres	24 742 464 \$	20 832 900 \$	19 422 915 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉTROSPECTIVE DES DONNÉES D'EXPLOITATION ET
FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	2025	2024	2023
LaRonde			
Produits tirés des activités minières	1 303 218 \$	770 314 \$	613 776 \$
Coûts de production	360 025	319 495	299 644
Marge d'exploitation ⁱⁱ	943 193 \$	450 819 \$	314 132 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	145 080	137 119	114 349
Tonnes de minerai broyé	2 804 903	2 849 391	2 658 396
Or (en grammes par tonne)	4,08	3,62	3,83
Production d'or (en onces)	344 555	306 750	306 648
Production d'argent (en milliers d'onces)	671	589	588
Production de zinc (en tonnes)	8 446	6 339	7 702
Production de cuivre (en tonnes)	2 431	2 290	2 578
Coûts de production par once (\$ par once)	1 045 \$	1 042 \$	977 \$
Total des coûts au comptant par once – en fonction des coproduits ⁱⁱⁱ	1 072 \$	1 132 \$	1 088 \$
Incidence des sous-produits des métaux	(243)	(187)	(177)
Total des coûts au comptant par once – en fonction des sous-produits ⁱⁱⁱ	829 \$	945 \$	911 \$
Coûts de production par tonne	179 \$ CA	153 \$ CA	152 \$ CA
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	166 \$ CA	154 \$ CA	153 \$ CA
Canadian Malartic^{iv}			
Produits tirés des activités minières	2 078 291 \$	1 492 313 \$	1 124 480 \$
Coûts de production	488 160	532 037	465 814
Marge d'exploitation ⁱⁱ	1 590 131 \$	960 276 \$	658 666 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	395 663	348 866	340 737
Tonnes de minerai broyé	20 122 738	20 317 261	17 332 886
Or (en grammes par tonne)	1,08	1,09	1,17
Production d'or (en onces)	642 612	655 654	603 955
Production d'argent (en milliers d'onces)	337	306	311
Coûts de production par once (\$ par once)	760 \$	811 \$	771 \$
Total des coûts au comptant par once – en fonction des coproduits ⁱⁱⁱ	969 \$	943 \$	835 \$
Incidence des sous-produits des métaux	(23)	(13)	(11)
Total des coûts au comptant par once – en fonction des sous-produits ⁱⁱⁱ	946 \$	930 \$	824 \$
Coûts de production par tonne	34 \$ CA	36 \$ CA	36 \$ CA
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	43 \$ CA	41 \$ CA	39 \$ CA

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉTROSPECTIVE DES DONNÉES D'EXPLOITATION ET
FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	2025	2024	2023
Goldex			
Produits tirés des activités minières	460 907 \$	321 346 \$	272 801 \$
Coûts de production	148 952	129 977	112 022
Marge d'exploitation ⁱⁱ	311 955 \$	191 369 \$	160 779 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	53 722	43 562	39 069
Tonnes de minerai broyé	3 300 912	3 075 697	2 886 927
Or (en grammes par tonne)	1,40	1,55	1,74
Production d'or (en onces)	125 501	130 813	140 983
Production d'argent (en milliers d'onces)	3	3	2
Production de cuivre (en tonnes)	2 962	1 661	39
Coûts de production par once (\$ par once)	1 187 \$	994 \$	795 \$
Total des coûts au comptant par once – en fonction des coproduits ⁱⁱⁱ	1 243 \$	1 041 \$	822 \$
Incidence des sous-produits des métaux	(241)	(118)	(2)
Total des coûts au comptant par once – en fonction des sous-produits ⁱⁱⁱ	1 002 \$	923 \$	820 \$
Coûts de production par tonne	63 \$ CA	58 \$ CA	52 \$ CA
Coûts des sites miniers par tonne ^v	64 \$ CA	59 \$ CA	53 \$ CA
Meliadine			
Produits tirés des activités minières	1 328 761 \$	890 243 \$	697 431 \$
Coûts de production	402 385	350 280	343 650
Marge d'exploitation ⁱⁱ	926 376 \$	539 963 \$	353 781 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	263 954	202 834	182 530
Tonnes de minerai broyé	2 351 003	1 966 236	1 918 143
Or (en grammes par tonne)	5,14	6,22	6,11
Production d'or (en onces)	376 346	378 886	364 141
Production d'argent (en milliers d'onces)	26	34	27
Coûts de production par once (\$ par once)	1 069 \$	924 \$	944 \$
Total des coûts au comptant par once – en fonction des coproduits ⁱⁱⁱ	1 070 \$	942 \$	981 \$
Incidence des sous-produits des métaux	(3)	(2)	(1)
Total des coûts au comptant par once – en fonction des sous-produits ⁱⁱⁱ	1 067 \$	940 \$	980 \$
Coûts de production par tonne	238 \$ CA	243 \$ CA	241 \$ CA
Coûts des sites miniers par tonne ^v	237 \$ CA	247 \$ CA	249 \$ CA

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉTROSPECTIVE DES DONNÉES D'EXPLOITATION ET
FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	2025	2024	2023
Meadowbank			
Produits tirés des activités minières	1 700 214 \$	1 178 132 \$	858 209 \$
Coûts de production	552 470	463 464	524 008
Marge d'exploitation ⁱⁱ	1 147 744 \$	714 668 \$	334 201 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	176 675	148 414	192 509
Tonnes de minerai broyé	3 940 952	4 142 766	3 842 649
Or (en grammes par tonne)	4,29	4,18	3,86
Production d'or (en onces)	493 314	504 719	431 666
Production d'argent (en milliers d'onces)	160	142	125
Coûts de production par once (\$ par once)	1 120 \$	918 \$	1 214 \$
Total des coûts au comptant par once – en fonction des coproduits ⁱⁱⁱ	1 122 \$	946 \$	1 183 \$
Incidence des sous-produits des métaux	(12)	(8)	(7)
Total des coûts au comptant par once – en fonction des sous-produits ⁱⁱⁱ	1 110 \$	938 \$	1 176 \$
Coûts de production par tonne	195 \$ CA	153 \$ CA	183 \$ CA
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	194 \$ CA	156 \$ CA	179 \$ CA
Kittilä			
Produits tirés des activités minières	748 635 \$	523 550 \$	448 719 \$
Coûts de production	236 238	227 334	205 857
Marge d'exploitation ⁱⁱ	512 397 \$	296 216 \$	242 862 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	121 163	117 679	102 686
Tonnes de minerai broyé	2 105 463	2 026 251	1 954 215
Or (en grammes par tonne)	3,91	4,11	4,48
Production d'or (en onces)	217 379	218 860	234 402
Production d'argent (en milliers d'onces)	19	17	15
Coûts de production par once (\$ par once)	1 087 \$	1 039 \$	878 \$
Total des coûts au comptant par once – en fonction des coproduits ⁱⁱⁱ	1 084 \$	1 033 \$	872 \$
Incidence des sous-produits des métaux	(3)	(2)	(1)
Total des coûts au comptant par once – en fonction des sous-produits ⁱⁱⁱ	1 081 \$	1 031 \$	871 \$
Coûts de production par tonne	99 €	103 €	98 €
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	100 €	103 €	99 €

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉTROSPECTIVE DES DONNÉES D'EXPLOITATION ET
FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	2025	2024	2023
Detour Lake			
Produits tirés des activités minières	2 360 769 \$	1 582 974 \$	1 262 839 \$
Coûts de production	565 439	497 079	453 498
Marge d'exploitation ⁱⁱ	1 795 330 \$	1 085 895 \$	809 341 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	225 463	185 972	161 819
Tonnes de minerai broyé	27 868 634	27 462 385	25 434 854
Or (en grammes par tonne)	0,86	0,85	0,91
Production d'or (en onces)	692 675	671 950	677 446
Production d'argent (en milliers d'onces)	156	107	79
Coûts de production par once (\$ par once)	816 \$	740 \$	669 \$
Total des coûts au comptant par once – en fonction des coproduits ⁱⁱⁱ	887 \$	801 \$	738 \$
Incidence des sous-produits des métaux	(8)	(5)	(3)
Total des coûts au comptant par once – en fonction des sous-produits ⁱⁱⁱ	879 \$	796 \$	735 \$
Coûts de production par tonne	28 \$ CA	25 \$ CA	24 \$ CA
Coûts des sites miniers par tonne ^v	30 \$ CA	26 \$ CA	26 \$ CA
Macassa			
Produits tirés des activités minières	1 021 752 \$	670 568 \$	431 827 \$
Coûts de production	221 718	201 371	155 046
Marge d'exploitation ⁱⁱ	800 034 \$	469 197 \$	276 781 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	123 699	169 272	155 944
Tonnes de minerai broyé	573 036	573 702	441 588
Or (en grammes par tonne)	17,42	15,55	16,47
Production d'or (en onces)	312 729	279 384	228 535
Production d'argent (en milliers d'onces)	97	38	21
Coûts de production par once (\$ par once)	709 \$	721 \$	678 \$
Total des coûts au comptant par once – en fonction des coproduits ⁱⁱⁱ	799 \$	752 \$	733 \$
Incidence des sous-produits des métaux	(6)	(4)	(2)
Total des coûts au comptant par once – en fonction des sous-produits ⁱⁱⁱ	793 \$	748 \$	731 \$
Coûts de production par tonne	540 \$ CA	482 \$ CA	475 \$ CA
Coûts des sites miniers par tonne ^v	604 \$ CA	498 \$ CA	503 \$ CA

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉTROSPECTIVE DES DONNÉES D'EXPLOITATION ET
FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	2025	2024	2023
Fosterville			
Produits tirés des activités minières	537 795 \$	545 152 \$	552 468 \$
Coûts de production	146 382	147 045	131 298
Marge d'exploitation ⁱⁱ	391 413 \$	398 107 \$	421 170 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	80 250	92 424	88 044
Tonnes de minerai broyé	725 726	809 475	650 666
Or (en grammes par tonne)	7,20	8,96	13,61
Production d'or (en onces)	160 522	225 203	277 694
Production d'argent (en milliers d'onces)	18	17	20
Coûts de production par once (\$ par once)	912 \$	653 \$	473 \$
Total des coûts au comptant par once – en fonction des coproduits ⁱⁱⁱ	941 \$	650 \$	489 \$
Incidence des sous-produits des métaux	(4)	(3)	(1)
Total des coûts au comptant par once – en fonction des sous-produits ⁱⁱⁱ	937 \$	647 \$	488 \$
Coûts de production par tonne	310 \$ AU	277 \$ AU	304 \$ AU
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	320 \$ AU	276 \$ AU	301 \$ AU
Pinos Altos			
Produits tirés des activités minières	323 322 \$	245 997 \$	212 876 \$
Coûts de production	205 808	168 231	145 936
Marge d'exploitation ⁱⁱ	117 514 \$	77 766 \$	66 940 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	43 849	45 943	63 125
Tonnes de minerai traité	1 719 782	1 707 216	1 656 466
Or (en grammes par tonne traitée au broyeur)	1,55	1,69	1,92
Production d'or (en onces)	81 734	88 433	97 642
Production d'argent (en milliers d'onces)	1 013	1 198	1 153
Coûts de production par once (\$ par once)	2 518 \$	1 902 \$	1 495 \$
Total des coûts au comptant par once – en fonction des coproduits ⁱⁱⁱ	2 593 \$	1 925 \$	1 509 \$
Incidence des sous-produits des métaux	(587)	(395)	(280)
Total des coûts au comptant par once – en fonction des sous-produits ⁱⁱⁱ	2 006 \$	1 530 \$	1 229 \$
Coûts de production par tonne	120 \$	99 \$	88 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	122 \$	99 \$	88 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉTROSPECTIVE DES DONNÉES D'EXPLOITATION ET
FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	2025	2024	2023
Siège social et autres^v			
Produits tirés des activités minières	44 187 \$	65 164 \$	151 483 \$
Coûts de production	13 107	49 767	96 490
Marge d'exploitation ⁱⁱ	31 080 \$	15 397 \$	54 993 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	7 833	8 590	37 140
Tonnes de minerai traité	–	–	3 009 922
Or (en grammes par tonne)	–	–	0,87
Production d'or (en onces) ^{vi}	4 862	24 684	76 542
Production d'argent (en milliers d'onces)	1	34	67
Coûts de production par once (\$ par once)	1 045 \$	2 025 \$	1 271 \$
Total des coûts au comptant par once – en fonction des coproduits ⁱⁱⁱ	– \$	1 987 \$	1 261 \$
Incidence des sous-produits des métaux	–	(42)	(20)
Total des coûts au comptant par once – en fonction des sous-produits ⁱⁱⁱ	– \$	1 945 \$	1 241 \$
Coûts de production par tonne	– \$	– \$	32 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv, vii}	– \$	– \$	32 \$

Notes :

- i) L'information présentée dans ce tableau pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 reflète la participation de 50 % de la société dans le complexe Canadian Malartic jusqu'au 30 mars 2023 inclusivement et la participation de 100 % après cette date.
- ii) La marge d'exploitation représente les produits tirés des activités minières moins les coûts de production. La marge d'exploitation n'est pas une mesure reconnue selon les Normes IFRS de comptabilité et peut ne pas être comparable aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Se reporter à la rubrique « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR – Marge d'exploitation » dans le présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements.
- iii) Le total des coûts au comptant par once d'or produite ne constitue pas une mesure reconnue selon les Normes IFRS de comptabilité, et ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Se reporter aux rubriques « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » et « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR – Total des coûts au comptant par once et coûts des sites miniers par tonne » dans le présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements.
- iv) Les coûts des sites miniers par tonne ne sont pas une mesure reconnue selon les Normes IFRS de comptabilité, et ces données peuvent ne pas être comparables à celles qui sont présentées par d'autres producteurs aurifères. Se reporter aux rubriques « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR » et « Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR – Total des coûts au comptant par once et coûts des sites miniers par tonne » dans le présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements.
- v) Siège social et autres présente des données sur la production et les coûts des sites miniers non exploités de la société, y compris La India (pour 2025), Creston Mascota (pour 2023, 2024 et 2025) et Hope Bay (pour 2025).
- vi) La production d'or pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 exclut 9 468 onces d'or récupérées à Hope Bay.
- vii) Les données des coûts par tonne pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 excluent des coûts de production d'environ 49,8 millions de dollars engagés à La India au cours de la période, après la fin des activités minières survenue au quatrième trimestre de 2023.

États financiers consolidés annuels audités

(préparés selon les Normes internationales
d'information financière)



AGNICO EAGLE

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle » ou la « société ») est responsable de la mise en œuvre et du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le chef de la direction et le chef des finances de la société, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil, la direction ou d'autres membres du personnel de la société, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

La direction de la société, y compris le chef de la direction et le chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2025. Dans le cadre de cette évaluation, la direction de la société s'est fondée sur les critères décrits dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. À la lumière de son évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 décembre 2025.

L'efficacité du contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2025 a été auditée par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme il est mentionné dans son rapport qui figure ci-joint.

Toronto, Canada
Le 12 février 2026

Par (signé) AMMAR AL-JOUNDI

Ammar Al-Joundi

Président et chef de la direction

Par (signé) JAMIE PORTER

Jamie Porter

Vice-président exécutif, Finances et chef des finances

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Mines Agnico Eagle Limitée

Opinion sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états de la situation financière consolidés ci-joints de Mines Agnico Eagle Limitée (la « société ») aux 31 décembre 2025 et 2024 et des états du résultat consolidés, des états du résultat global consolidés, des états des variations des capitaux propres consolidés et des tableaux des flux de trésorerie consolidés connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (le « PCAOB »), du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2025, fondé sur les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission, et notre rapport daté du 12 février 2026 exprime une opinion sans réserve à cet égard.

Fondement de l'opinion

La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers de la société, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et sommes tenus d'être indépendants de la société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nos audits ont été effectués selon les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Nos audits impliquaient notamment la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers comportent une anomalie significative, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs, et la mise en œuvre de procédures qui répondent à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondages d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Nos audits comportaient également l'appréciation des méthodes comptables retenues et des estimations importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Question critique de l'audit

La question critique de l'audit ci-après est une question relevée au cours de l'audit des états financiers de la période considérée qui a été ou doit être communiquée au comité d'audit et qui 1) se rapporte à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers et 2) requière des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes de notre part. La communication de la question critique de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et ne signifie pas que nous exprimons une opinion distincte sur la question critique de l'audit ou sur les comptes ou l'information fournie connexe.

Description de la question

Évaluation de la dépréciation du goodwill

Au 31 décembre 2025, la valeur comptable du goodwill totalisait 4 157,7 millions de dollars. Conformément à IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, une entité doit évaluer, au moins une fois par an, ou à tout moment lorsqu'il existe un indice de dépréciation, si la valeur comptable s'est dépréciée. Dans le cadre d'un test de dépréciation, la société calcule la valeur recouvrable estimée de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou du groupe d'UGT, ce qui exige de la direction qu'elle formule des hypothèses qui peuvent être complexes et subjectives et qui nécessitent la participation de spécialistes en ce qui concerne le taux d'actualisation, le prix de l'or futur, les niveaux de production, les coûts d'exploitation et les coûts en capital futurs, et du multiple de la valeur de l'actif net. La société fournit des informations sur ces jugements, estimations et hypothèses relativement au test de dépréciation à la note 4 des états financiers consolidés, et présente les résultats de son analyse à la note 24.

Cette question a été identifiée comme une question critique de l'audit en raison de la subjectivité, de la participation de spécialistes et du jugement de la direction associés aux hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable pour certaines UGT.

Façon dont nous avons traité la question dans le cadre de l'audit

Nos procédures ont consisté à acquérir une compréhension, à évaluer la conception et à tester l'efficacité du fonctionnement des contrôles à l'égard des processus liés au test de dépréciation de la société. Nos procédures ont également consisté, entre autres, à faire appel à des spécialistes en évaluation pour évaluer le taux d'actualisation par rapport aux tendances actuelles de l'industrie et de l'économie, à comparer les prix de l'or futurs aux données du marché, y compris une gamme de prévisions d'analystes, à comparer les multiples de la valeur de l'actif net, le cas échéant, aux données issues du marché, y compris les estimations des analystes, tout en tenant compte des caractéristiques des actifs, et à réaliser des analyses de sensibilité pour certaines hypothèses afin d'évaluer l'incidence sur les valeurs recouvrables. Nous avons testé l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données sous-jacentes utilisées dans les modèles de la société.

Nous faisons appel à nos spécialistes de l'exploitation minière pour qu'ils nous aident à évaluer les méthodes et les hypothèses utilisées par les spécialistes de la direction pour estimer les niveaux de production. Nous faisons également appel à nos spécialistes de l'exploitation minière pour évaluer les méthodes et les hypothèses utilisées par les spécialistes de la direction afin d'élaborer les données d'entrée sur les coûts d'exploitation et les coûts en capital qui servent de base aux estimations des flux de trésorerie.

(signé) Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la société depuis 1983.

Toronto, Canada
Le 12 février 2026

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Mines Agnico Eagle Limitée

Opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons audité le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Mines Agnico Eagle Limitée au 31 décembre 2025, fondé sur les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (les « critères du COSO »). À notre avis, Mines Agnico Eagle Limitée (la « société ») maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2025, selon les critères du COSO.

Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (le « PCAOB »), les états de la situation financière consolidés de la société aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que les états du résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, et notre rapport daté du 12 février 2026 exprime une opinion sans réserve à leur égard.

Fondement de l'opinion

La direction de la société est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière comprise dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière sur la base de notre audit. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et sommes tenus d'être indépendants de la société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Notre audit a été effectué selon les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, dans tous ses aspects significatifs.

Notre audit a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de l'évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable pour fonder notre opinion.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne d'une société à l'égard de l'information financière est un processus visant à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers aux fins externes conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Le contrôle interne d'une société à l'égard de l'information financière s'entend des politiques et procédures qui 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle et précise des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

(signé) Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 12 février 2026


MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
ACTIF		
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 20)	2 866 053 \$	926 431 \$
Stocks (note 7)	1 698 830	1 510 716
Impôts sur le résultat recouvrables	9 435	26 432
Juste valeur des instruments financiers dérivés (notes 6 et 21)	34 428	1 348
Autres actifs courants (note 8 A))	385 196	340 354
Total des actifs courants	4 993 942	2 805 281
Actifs non courants :		
Goodwill (notes 23 et 24)	4 157 672	4 157 672
Immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 9)	22 850 540	21 466 499
Placements (notes 6 et 10)	1 508 252	612 889
Actifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés (note 25)	17 821	29 198
Autres actifs (note 8 B))	943 064	915 479
Total de l'actif	34 471 291 \$	29 987 018 \$
PASSIF		
Passifs courants :		
Dettes fournisseurs et charges à payer (note 11)	1 033 444 \$	823 412 \$
Passif associé aux paiements fondés sur des actions (note 17)	31 722	27 290
Impôts sur le résultat à payer	1 226 347	372 197
Partie courante de la dette à long terme (note 14)	–	90 000
Provision pour restauration des lieux (note 12)	144 537	58 579
Obligations locatives (note 13)	30 480	40 305
Juste valeur des instruments financiers dérivés (notes 6 et 21)	5 676	100 182
Total des passifs courants	2 472 206	1 511 965
Passifs non courants :		
Dette à long terme (note 14)	196 271	1 052 956
Provision pour restauration des lieux (note 12)	1 318 476	1 026 628
Obligations locatives (note 13)	94 719	98 921
Passif associé aux paiements fondés sur des actions (note 17)	23 921	12 505
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés (note 25)	5 373 013	5 162 249
Autres passifs (note 15)	250 221	288 894
Total du passif	9 728 827	9 154 118
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires (note 16) :		
En circulation 500 768 400 actions ordinaires émises, moins 721 800 actions détenues en fiducie	18 699 862	18 675 660
Options sur actions (notes 16 et 17)	166 775	172 145
Résultats non distribués	5 463 906	2 026 242
Autres réserves (note 18)	411 921	(41 147)
Total des capitaux propres	24 742 464	20 832 900
Total du passif et des capitaux propres	34 471 291 \$	29 987 018 \$
Engagements et éventualités (note 27)		

Au nom du conseil,


Ammar Al-Joundi, administrateur


Jeffrey Parr, administrateur

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

ÉTATS DU RÉSULTAT CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)

	Exercices clos les	
	31 décembre	
	2025	2024
PRODUITS		
Produits tirés des activités minières (note 19)	11 907 851 \$	8 285 753 \$
COÛTS, PROFITS/PERTES ET CHARGES		
Production ⁱ	3 340 684	3 086 080
Exploration et expansion de l'entreprise	206 684	219 610
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 9)	1 645 297	1 514 076
Charges administratives	235 947	207 450
Charges financières (note 14)	91 145	126 738
(Profit) perte sur instruments financiers dérivés (note 21)	(223 960)	155 819
Reprise de perte de valeur (note 24)	(229 000)	–
(Profit) perte de change	(25 654)	9 383
Surveillance et entretien	69 802	60 574
Autres produits et charges (note 22)	92 995	84 468
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	6 703 911	2 821 555
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière (note 25)	2 242 450	925 974
Résultat net de l'exercice	4 461 461 \$	1 895 581 \$
Résultat net par action – de base (note 16)	8,89 \$	3,79 \$
Résultat net par action – dilué (note 16)	8,86 \$	3,78 \$
Dividendes en espèces déclarés par action ordinaire	1,60 \$	1,60 \$

Note :

i) Compte non tenu de l'amortissement, qui est présenté séparément.

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars américains)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Résultat net de l'exercice	4 461 461 \$	1 895 581 \$
Autres éléments du résultat global :		
Éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement ultérieur en résultat net :		
Instruments financiers dérivés (note 18) :		
Reclassement de la réserve liée aux couvertures de flux de trésorerie en résultat net	1 176	1 176
	1 176	1 176
Éléments ne pouvant faire l'objet d'un reclassement ultérieur en résultat net :		
Obligations liées aux prestations de retraite :		
Perte de réévaluation au titre des obligations liées aux prestations de retraite	(2 704)	(2 254)
Incidence sur les impôts sur le résultat	43	46
Titres de capitaux propres (note 18) :		
Variation nette de la juste valeur des titres de capitaux propres	790 066	56 944
Incidence sur les impôts sur le résultat	(110 975)	-
	676 430	54 736
Autres éléments du résultat global de l'exercice	677 606	55 912
Résultat global de l'exercice	5 139 067 \$	1 951 493 \$

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

	Actions ordinaires en circulation		Options sur actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Autres réserves	Total des capitaux propres
	Actions	Montant					
Solde au 31 décembre 2023	497 299 441	18 334 869 \$	201 755 \$	22 074 \$	963 172 \$	(98 955) \$	19 422 915 \$
Résultat net	-	-	-	-	1 895 581	-	1 895 581
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(2 208)	58 120	55 912
Total du résultat global	-	-	-	-	1 893 373	58 120	1 951 493
Transfert aux résultats non distribués de la perte sur cession de titres de capitaux propres (note 10)	-	-	-	-	312	(312)	-
Transactions avec les propriétaires :							
Actions émises dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés (notes 16 et 17 A))	3 402 181	237 979	(39 447)	-	-	-	198 532
Options sur actions (notes 16 et 17 A))	-	-	9 837	-	-	-	9 837
Actions émises dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions (note 17 B))	801 645	55 467	-	-	-	-	55 467
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	2 015 963	126 089	-	-	-	-	126 089
Offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités («OPRCNA») (note 16)	(1 749 086)	(64 898)	-	(22 074)	(32 915)	-	(119 887)
Dividendes déclarés (1,60 \$ par action)	-	-	-	-	(797 700)	-	(797 700)
Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles («UATI»), régime d'unités d'actions liées au rendement («UAR») et régime d'incitation à long terme («RILT») (notes 16 et 17 C), D))	(40 639)	(13 846)	-	-	-	-	(13 846)
Solde au 31 décembre 2024	501 729 505	18 675 660 \$	172 145 \$	- \$	2 026 242 \$	(41 147) \$	20 832 900 \$
Résultat net	-	-	-	-	4 461 461	-	4 461 461
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(2 661)	680 267	677 606
Total du résultat global	-	-	-	-	4 458 800	680 267	5 139 067
Transfert aux résultats non distribués du profit sur cession de titres de capitaux propres (note 10)	-	-	-	-	227 199	(227 199)	-
Transactions avec les propriétaires :							
Actions émises dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés (notes 16 et 17 A))	1 366 407	91 194	(15 445)	-	-	-	75 749
Options sur actions (notes 16 et 17 A))	-	-	10 075	-	-	-	10 075
Actions émises dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions (note 17 B))	466 302	63 501	-	-	-	-	63 501
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	609 505	74 840	-	-	-	-	74 840
OPRCNA (note 16)	(4 114 150)	(161 648)	-	-	(445 451)	-	(607 099)
Dividendes déclarés (1,60 \$ par action)	-	-	-	-	(802 884)	-	(802 884)
UATI, UAR et RILT (notes 16 et 17C), D))	(10 969)	(43 685)	-	-	-	-	(43 685)
Solde au 31 décembre 2025	500 046 600	18 699 862 \$	166 775 \$	- \$	5 463 906 \$	411 921 \$	24 742 464 \$

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars américains)

	Exercices clos les	
	31 décembre	
	2025	2024
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'exercice	4 461 461 \$	1 895 581 \$
Ajouter (déduire) les éléments d'ajustement :		
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 9)	1 645 297	1 514 076
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés (note 25)	162 158	213 845
(Profit) perte latent(e) sur instruments dérivés de change et instruments dérivés sur produits de base (note 21)	(127 585)	142 396
Profit latent sur les bons de souscription (note 21)	(111 203)	(20 383)
Rémunération fondée sur des actions (note 17)	97 545	77 404
Reprise de perte de valeur (note 24)	(229 000)	–
(Profit) perte de change	(25 654)	9 383
Autres	139 797	48 566
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement :		
Impôts sur le résultat	886 371	259 327
Stocks	(160 744)	(208 300)
Autres actifs courants	(43 969)	1 166
Dettes fournisseurs et charges à payer	122 639	27 831
Flux de trésorerie d'exploitation	6 817 113	3 960 892
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 9)	(2 418 200)	(1 817 949)
Acquisition de Minière O3, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (note 5)	(121 960)	–
Contributions pour l'acquisition d'actifs minéraux	(14 972)	(16 296)
Achat de titres de capitaux propres et d'autres placements	(447 494)	(183 021)
Produit tiré de la vente de titres de capitaux propres et d'autres placements	402 720	–
Autres activités d'investissement	1 611	10 152
Flux de trésorerie d'investissement	(2 598 295)	(2 007 114)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit tiré de la facilité de crédit (note 14)	–	600 000
Remboursement de la facilité de crédit (note 14)	–	(600 000)
Remboursement de la facilité d'emprunt à terme (note 14)	–	(600 000)
Remboursement de billets de premier rang (note 14)	(950 000)	(100 000)
Frais de financement et d'extinction de la dette (note 14)	(8 245)	(3 544)
Remboursement d'obligations locatives	(36 043)	(47 319)
Dividendes versés	(728 077)	(671 655)
Rachat d'actions ordinaires (notes 16 et 17)	(682 890)	(169 357)
Produit à l'exercice d'options sur actions (note 17 A))	75 749	198 532
Actions ordinaires émises (note 16)	42 363	37 012
Flux de trésorerie de financement	(2 287 143)	(1 356 331)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 947	(9 664)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	1 939 622	587 783
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	926 431	338 648
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	2 866 053 \$	926 431 \$
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE		
Intérêts versés	46 875 \$	103 692 \$
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière payés	1 177 927 \$	474 028 \$

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

1. RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle » ou la « société ») exerce principalement des activités de production et de vente d'or, ainsi que des activités connexes, comme l'exploration et la mise en valeur de mines. La société compte des exploitations minières au Canada, en Australie, en Finlande et au Mexique, et mène des activités d'exploration au Canada, en Europe, en Amérique latine, en Australie et aux États-Unis. Agnico Eagle est une société ouverte constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario au Canada. Son siège social est situé au 145, rue King Est, bureau 400, Toronto (Ontario) M5C 2Y7. Les actions ordinaires de la société sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. Agnico Eagle vend sa production d'or sur le marché mondial.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Sauf indication contraire, toutes les mentions de « LaRonde », « Canadian Malartic », « Meadowbank » et « Goldex » font référence respectivement aux activités de la société au complexe LaRonde, au complexe Canadian Malartic, au complexe Meadowbank et au complexe Goldex. Le complexe LaRonde est constitué des installations d'extraction minière, de broyage et de traitement de la mine LaRonde et des installations d'extraction minière de la zone 5 de la mine LaRonde (« LZ5 »). Le complexe Canadian Malartic comprend les installations d'extraction minière, de broyage et de traitement de la mine Canadian Malartic et les installations d'extraction minière de la mine Odyssey. Le complexe Meadowbank est constitué des installations de broyage et de traitement de la mine Meadowbank ainsi que des installations d'extraction minière des mines à ciel ouvert et souterraines du projet Amaruq. Le complexe Goldex comprend les installations d'extraction minière, de broyage et de traitement de la mine Goldex et les installations d'extraction minière de la mine à ciel ouvert Akasaba Ouest (la « mine Akasaba Ouest »). Toutes les autres activités mentionnées renvoient aux mines, projets et propriétés du même nom, selon le cas.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ci-joints d'Agnico Eagle ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« Normes IFRS de comptabilité ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Le 12 février 2026, le conseil d'administration de la société (le « conseil ») a autorisé la publication des présents états financiers consolidés.

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sur une base de continuité de l'exploitation selon la méthode du coût historique, sauf pour certains actifs financiers et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur. Tous les montants des états financiers consolidés sont présentés en dollars américains, et toutes les valeurs ont été arrondies au millier près, sauf indication contraire.

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes d'Agnico Eagle et de ses filiales consolidées. Tous les soldes, transactions, produits et charges, profits ou pertes intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation. Les filiales sont consolidées si Agnico Eagle peut exercer le contrôle. Agnico Eagle détient le contrôle d'une entité émettrice si elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec cette entité et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. La société réévalue si elle contrôle ou non une entité émettrice lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs éléments du contrôle ont changé.

Partenariats

Un partenariat est une entreprise sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint et est classé à titre d'entreprise commune ou de coentreprise. Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs à celle-ci. Les présents états financiers consolidés comprennent la participation de la société dans les actifs, les passifs, les produits et les charges des entreprises communes à compter de la date à laquelle elle a commencé à exercer un contrôle conjoint. La Société comptabilise sa participation dans Minas de San Nicolás, S.A.P.I. de C.V. (« MSN »), l'entité qui détient le projet de cuivre et de zinc de San Nicolás, à titre d'entreprise commune. En vertu de la convention entre actionnaires de la coentreprise qui régit le projet, une filiale mexicaine en propriété exclusive d'Agnico Eagle doit souscrire une participation de 50 % dans MSN pour une contrepartie de 580,0 millions de dollars. Ce montant sera versé au fur et à mesure que MSN engagera des frais d'étude et de mise en valeur, bien que, à des fins de gouvernance et conformément à la convention, Agnico Eagle soit réputée actionnaire à 50 % de MSN, quel que soit le nombre d'actions ayant été émises à Agnico Eagle ou à ses sociétés affiliées, exception faite de certains cas de défaut.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

A) *Conversion de monnaies étrangères*

La monnaie fonctionnelle de la société, de chaque filiale et des partenariats est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle des activités de la société est le dollar américain.

Lorsque la société détermine la monnaie fonctionnelle d'une entité, la monnaie reste la même sauf si les transactions, événements et circonstances sous-jacents pertinents changent de manière importante.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société convertit ses soldes libellés en monnaie étrangère comme suit :

- Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture en vigueur à la date de clôture.
- Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de transaction. Les éléments qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change en vigueur à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée.
- Les éléments de produits et de charges sont convertis au cours de change moyen de la période.

B) *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société comprennent la trésorerie et les placements à court terme dans des instruments du marché monétaire dont l'échéance résiduelle à la date d'achat est d'au plus trois mois. La société investit ses placements à court terme et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie dans des titres qu'elle estime de grande qualité émis par des organismes gouvernementaux, des institutions financières et d'importantes sociétés, et s'efforce de limiter son risque de crédit en diversifiant ses placements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme des actifs financiers évalués au coût amorti.

C) *Stocks*

Les stocks comprennent les stocks de minerai, les concentrés, les barres d'argent aurifère et les fournitures. Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation (« VNR »). Le coût est déterminé au moyen de la méthode du coût moyen pondéré et comprend le coût de tous les éléments achetés, le coût de transformation et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des stocks comprend le coût des matières premières et de la main-d'œuvre liées directement à l'extraction minière et au traitement, y compris les frais de découverte engagés pendant l'étape de production, l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines liées directement au processus d'exploitation minière et de production, l'amortissement des frais de découverte incorporés antérieurement au coût de l'actif et les coûts indirects directement attribuables. En cas d'interruption de la production, les coûts compris dans les stocks sont ajustés pour refléter la capacité normale. Les coûts anormaux sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés.

La partie courante des stocks de minerai, du minerai sur les remblais de lixiviation et des stocks est déterminée d'après le volume qui devrait être traité au cours des 12 prochains mois. Les stocks de minerai, le minerai sur les remblais de lixiviation et les stocks qui ne seront pas traités ou utilisés au cours des 12 prochains mois sont classés à titre de stocks à long terme.

La VNR est estimée en calculant le prix de vente net diminué des coûts qui seront engagés pour convertir les stocks pertinents en produits prêts à être vendus et pour les livrer à un client. Les coûts d'achèvement sont fondés sur la meilleure estimation de la direction à la date de clôture. La dépréciation au titre de la VNR peut faire l'objet d'une reprise au cours d'une période ultérieure lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment la dépréciation n'existent plus.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

D) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de la société (instruments financiers) comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients, les prêts à recevoir, les titres de capitaux propres, les bons de souscription d'actions, les dettes fournisseurs et charges à payer, la dette à long terme et les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur et classés lors de la comptabilisation initiale comme étant évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Après la comptabilisation initiale, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts à recevoir, les dettes fournisseurs et charges à payer et la dette à long terme sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les autres instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur après la comptabilisation initiale.

Titres de capitaux propres

Les placements en titres de capitaux propres de la société consistent principalement en des placements en actions ordinaires d'entités de l'industrie minière comptabilisés au moyen de la méthode de comptabilisation à la date de transaction. Lors de la comptabilisation initiale d'un placement en titres de capitaux propres, la société peut faire le choix irrévocable d'évaluer le placement à la JVAERG, option selon laquelle les variations de la juste valeur des titres de capitaux propres sont comptabilisées de façon permanente dans les autres éléments du résultat global sans être reclassées en résultat net. Le profit ou la perte réalisé(e) est reclassé(e) des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués au moment de la décomptabilisation de l'actif. Ce choix se fait sur une base individuelle.

Instruments dérivés

La société a recours à des instruments financiers dérivés (principalement des contrats d'option et des contrats à terme) afin de gérer les fluctuations des prix des sous-produits des métaux et du carburant diesel, des taux d'intérêt et des taux de change, et peut recourir à pareils instruments pour gérer l'exposition au risque lié au coût de certains intrants.

La société comptabilise tous les instruments financiers dérivés à leur juste valeur dans les états financiers consolidés et les classe selon l'échéance contractuelle. Les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste (Profit) perte sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés (JVRN).

La société détient également des bons de souscription d'actions de certaines entités cotées dans lesquelles elle possède des placements en titres de capitaux propres. Les bons de souscription d'actions sont comptabilisés comme étant des instruments financiers dérivés et sont présentés dans les états de la situation financière consolidés au poste Placements.

E) Goodwill

Le goodwill est comptabilisé dans le cadre d'un regroupement d'entreprises si le coût d'acquisition dépasse la juste valeur des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill est alors affecté à l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Une UGT est définie comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

La société réalise des tests de dépréciation du goodwill annuellement au quatrième trimestre de chaque exercice. De plus, la société évalue s'il existe des indices de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. S'il existe un indice de dépréciation, le goodwill est alors soumis à un test de dépréciation. Si la valeur comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel le goodwill est attribué dépasse sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur au titre du goodwill sont comptabilisées dans les états du résultat consolidés et ne font pas l'objet d'une reprise par la suite.

La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est établie selon la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

F) Biens miniers, immobilisations corporelles et frais de mise en valeur des mines

Biens miniers

Le coût des biens miniers comprend la juste valeur attribuable aux réserves et ressources minérales prouvées et probables acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou de l'acquisition d'un actif, les frais de mise en valeur des mines souterraines, les frais de découverte différés, les frais d'exploration et d'évaluation et les coûts d'emprunt incorporés dans le coût de l'actif.

Les débours importants liés à l'acquisition de terrains et de droits miniers sont incorporés dans le coût de l'actif à titre de biens miniers au coût. Si un gisement de minerai exploitable est découvert, ces coûts sont amortis par imputation aux résultats lorsque commence la production commerciale, selon le mode des unités d'œuvre et en fonction de la quantité estimée des réserves minérales prouvées et probables et des ressources minérales comprises dans la durée de vie actuelle de la mine. Si aucun gisement exploitable n'est découvert, ces coûts sont passés en charges dans la période au cours de laquelle il est déterminé que le bien n'a pas de valeur économique future. La composante coût d'un projet en particulier qui est incluse dans le coût en capital de l'actif comprend les salaires directement attribuables au projet, les fournitures et les matières premières utilisées dans le projet et les frais généraux supplémentaires qui sont directement attribuables au projet.

Les immobilisations en cours sont amorties uniquement à compter de la fin de la période de construction ou lorsque la production commerciale commence, selon la première éventualité. Au début de l'étape de la production, les coûts de construction incorporés dans le coût de l'actif sont transférés à la catégorie appropriée d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines. La juste valeur estimée attribuée à certaines ressources minérales au moment de l'acquisition n'est pas amortie tant que les ressources ne sont pas considérées comme étant en cours d'utilisation. Lorsque les ressources sont utilisées, elles sont intégrées au plan actuel portant sur la durée de vie de la mine.

Immobilisations corporelles

Les dépenses engagées pour de nouvelles installations et les améliorations qui permettent de prolonger la durée d'utilité des installations existantes sont incorporées au coût des immobilisations corporelles. Le coût d'une immobilisation corporelle comprend son prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non remboursables, après déduction des remises et rabais commerciaux, tout coût directement lié au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour assurer son exploitation de la manière prévue par la direction, et l'estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, autres que les coûts qui découlent de son utilisation à des fins de production de stocks au cours de la période.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée au moment de la cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (soit la différence entre le produit net sur cession et la valeur comptable de l'actif) est inclus dans les états du résultat consolidés au moment de la décomptabilisation de l'actif.

L'amortissement d'un actif commence lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaires pour assurer son exploitation de la manière prévue par la direction. L'amortissement cesse à la plus rapprochée des dates suivantes : la date à laquelle l'actif est classé comme détenu en vue de la vente ou la date à laquelle l'actif est décomptabilisé. Les immobilisations en cours sont amorties uniquement à compter de la fin de la période de construction ou lorsque la production commerciale commence, selon la première éventualité. L'amortissement est imputé selon le mode des unités d'œuvre ou le mode linéaire et reflète le rythme selon lequel l'entité s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif. L'amortissement ne cesse pas lorsque l'actif est laissé inutilisé ou mis hors service, sauf si l'actif est entièrement amorti. Toutefois, selon le mode des unités d'œuvre, la dotation aux amortissements peut être nulle lorsqu'il n'y a aucune production. Le mode d'amortissement utilisé pour un actif fait l'objet d'un examen annuel.

La durée d'utilité des immobilisations corporelles repose sur la durée de vie estimée des mines selon les réserves minérales prouvées et probables et les ressources minérales comprises dans la durée de vie actuelle des mines ou, si elle est moins élevée, sur la durée d'utilité estimée de l'actif. La durée de vie résiduelle des mines au 31 décembre 2025 se situe dans une fourchette d'environ 3 à 27 ans.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Le tableau suivant présente la durée d'utilité de certains actifs :

	Durée d'utilité
Bâtiments	5 à 27 ans
Améliorations locatives	15 ans
Logiciels et matériel informatique	1 an à 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 à 5 ans
Machinerie et équipement	1 an à 27 ans

Frais de mise en valeur des mines

Les frais de mise en valeur des mines engagés après le début de la production commerciale sont inscrits à l'actif si un avantage économique futur est attendu. En général, les coûts des activités qui sont inscrits à l'actif comprennent les coûts engagés pour construire les puits, les galeries d'avancement, les rampes et les galeries d'accès qui permettent à la société d'extraire du minerai souterrain.

La société comptabilise la dotation aux amortissements au titre des frais de mise en valeur des mines souterraines engagés selon le mode des unités d'œuvre d'après l'estimation du nombre de tonnes de réserves minérales prouvées et probables et les ressources minérales incluses dans la partie identifiée du gisement miné. Le mode des unités d'œuvre définit le dénominateur comme étant le nombre de tonnes total des réserves minérales prouvées et probables et les ressources minérales comprises dans un plan actuel portant sur la durée de vie de la mine.

Frais de découverte différés

Dans les activités à ciel ouvert, il est nécessaire d'enlever les morts-terrains et les autres stériles pour avoir accès à des gisements à partir desquels des minéraux peuvent être extraits de façon rentable. Cette opération est appelée découverte.

Pendant les travaux préparatoires de la mine, les frais de découverte sont inscrits à l'actif à titre de coûts de préparation, de mise en valeur et de construction de la mine. Ces frais sont amortis à compter du début de la production de la mine.

Pendant l'étape de production, les frais de découverte sont comptabilisés dans le coût des stocks, sauf si la société s'attend à ce que ces frais entraînent des avantages économiques futurs, auquel cas ils sont incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines.

Les frais de découverte engagés à l'étape de la production entraînent des avantages économiques futurs lorsque :

- il est probable que les avantages économiques futurs (meilleur accès au gisement minéralisé) associés aux opérations de découverte iront à la société;
- la société peut identifier la partie du gisement minéralisé à laquelle elle a un meilleur accès;
- les frais rattachés aux activités de découverte associées à cette partie du gisement minéralisé peuvent être évalués de façon fiable.

Les frais de découverte engagés pendant l'étape de production et incorporés dans le coût de l'actif sont amortis sur la durée d'utilité attendue de la partie du gisement minéralisé qui devient plus accessible grâce aux activités de découverte.

G) Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, la société évalue si celui-ci constitue ou renferme un contrat de location. Un contrat renferme un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. La société évalue si :

- le contrat comprend l'utilisation d'un bien déterminé explicitement ou implicitement;
- elle a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien tout au long de la durée du contrat;
- elle a le droit de décider de l'utilisation du bien.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

La société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location (c.-à-d. à la date à laquelle le bien sous-jacent est mis à la disposition de la société).

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations des obligations locatives. Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation comprend le montant initial des obligations locatives comptabilisées, les coûts directs initiaux engagés et les paiements de loyers versés à la date de début ou avant celle-ci, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

À moins qu'il ne soit raisonnablement assuré que la société deviendra propriétaire du bien loué à la fin du contrat de location, les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité estimative et la durée du contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à des tests de dépréciation.

À la date de début du contrat de location, la société comptabilise les obligations locatives évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui seront versés sur la durée de la location, calculée au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou du taux d'emprunt marginal de la société, si le taux d'intérêt implicite ne peut être déterminé facilement. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle et le prix d'exercice de l'option d'achat que la société a la certitude raisonnable d'exercer.

Après la date de début, la valeur comptable des obligations locatives est augmentée pour tenir compte des intérêts au titre de la désactualisation, puis réduite pour refléter les paiements de loyers effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée s'il y a une modification, comme un changement dans la durée du contrat de location, un changement dans les paiements de loyers fixes, un changement fondé sur un indice ou un taux, ou un changement dans l'appréciation de la probabilité d'exercice d'une option d'achat du bien sous-jacent.

La société présente les actifs au titre de droits d'utilisation au poste Immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, et les obligations locatives, au poste Obligations locatives dans les états de la situation financière consolidés.

La société a choisi de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives pour les contrats de location dont la durée est d'au plus 12 mois et qui ne comprennent aucune option d'achat, pour les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur ou pour les contrats de location dont les paiements de loyers sont variables. Les paiements associés à des contrats de location à court terme, à des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et à des contrats de location dont les paiements de loyers sont variables sont comptabilisés à titre de charge dans les états du résultat consolidés.

H) Frais liés à l'étape de la mise en valeur

Les frais liés à l'étape de la mise en valeur sont des coûts engagés pour avoir accès aux réserves minérales et aux ressources minérales et construire les installations d'extraction, de traitement, de ramassage, de transport et de stockage des minerais. L'étape de mise en valeur d'une mine commence lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales ont été établies. Les coûts qui sont directement attribuables à la mise en valeur des mines sont incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines dans la mesure où ils sont nécessaires pour mettre l'immobilisation dans l'état requis pour permettre la production commerciale.

Les coûts anormaux sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les coûts indirects sont inclus seulement s'ils peuvent être attribués directement à la zone d'intérêt. Les charges administratives sont inscrites à l'actif à titre de frais de mise en valeur lorsque les coûts sont attribués directement à un projet de mise en valeur précis.

Production commerciale

Un projet de construction de mine est considéré comme étant à l'étape de la production lorsque les immobilisations en cours de construction sont prêtes à être utilisées. Pour déterminer si les immobilisations sont prêtes à être utilisées, les critères qui doivent être pris en compte incluent, sans s'y limiter, ce qui suit :

- L'exécution de tests au titre des immobilisations corporelles pendant une période raisonnable
- La capacité de produire des minéraux sous une forme commercialisable (selon les spécifications)
- La capacité de maintenir une production continue de minéraux

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsqu'un projet de construction de mine passe à l'étape de la production, l'amortissement commence, l'inscription à l'actif de certains coûts de construction cesse et les dépenses sont soit incorporées au coût des stocks, soit passées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les coûts engagés aux fins de l'acquisition ou de l'amélioration des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines et des activités de découverte à ciel ouvert font exception.

I) Perte de valeur et reprise de perte de valeur des actifs non courants

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société évalue s'il existe un indice de dépréciation des actifs non courants, autre que le goodwill. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est calculée pour déterminer s'il faut comptabiliser une perte de valeur. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, les actifs sont regroupés au niveau de l'UGT aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée au titre de l'excédent de la valeur comptable de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Si l'UGT comprend un goodwill, la perte de valeur liée à l'UGT est d'abord attribuée au goodwill, et le solde est attribué aux autres actifs non courants de l'UGT selon leur valeur comptable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les états du résultat consolidés au cours de la période pendant laquelle elles se produisent.

La perte de valeur d'un actif non courant, autre que le goodwill, est reprise lorsque des estimations mises à jour ou des modifications importantes apportées aux hypothèses indiquent une augmentation de la valeur recouvrable de l'UGT depuis la comptabilisation de la perte de valeur. Si un indice de reprise d'une perte de valeur est décelé, la valeur recouvrable de l'actif est calculée pour déterminer si une reprise de perte de valeur doit être comptabilisée. Une reprise est comptabilisée dans la mesure où la valeur recouvrable de l'actif est supérieure à sa valeur comptable. Le montant de la reprise est limité à l'écart entre la valeur comptable actuelle et la valeur comptable qui prévaudrait si la perte de valeur initiale n'avait pas été comptabilisée et si l'amortissement de cette valeur comptable s'était poursuivi. La reprise de perte de valeur est attribuée au prorata aux actifs non courants existants de l'UGT selon leur valeur comptable. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées dans les états du résultat consolidés au cours de la période pendant laquelle elles se produisent.

J) Provision pour restauration des lieux

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations surviennent en raison de l'acquisition, de la mise en valeur et de la construction de biens miniers et d'immobilisations corporelles, et découlent des contrôles et des règlements gouvernementaux visant à protéger l'environnement lors de la fermeture et de la restauration des biens miniers. Les principales composantes de la valeur comptable des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations comprennent : la fermeture et la remise en état du bassin de résidus et du remblai de lixiviation en tas, la démolition de bâtiments et d'installations minières, le traitement continu des eaux, et la surveillance et l'entretien continus des mines fermées. La société comptabilise une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations lorsqu'une perturbation du milieu se produit ou lorsque la société détermine qu'il existe une obligation implicite d'après sa meilleure estimation de l'échéancier et du montant des flux de trésorerie prévus. Lorsque la provision au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée, le coût correspondant est inclus dans le coût de l'élément connexe des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines. La provision pour restauration des lieux résultant de la perturbation du terrain dans le but d'extraire du minerai au cours de la période considérée est incluse dans le coût des stocks.

Le moment où les dépenses liées aux mesures environnementales correctives sont engagées dépend d'un certain nombre de facteurs, comme la durée de vie et la nature de l'actif, les conditions de la licence d'exploitation et l'environnement dans lequel la mine est exploitée. La provision pour restauration des lieux est évaluée selon la valeur prévue des flux de trésorerie futurs actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'intérêt sans risque. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont ajustées à chaque période pour tenir compte du passage du temps (désactualisation). La charge de désactualisation est comptabilisée dans les charges financières de chaque période. Lorsqu'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est réglée, la société comptabilise un profit ou une perte si le coût réel diffère de la valeur comptable de l'obligation. Les profits ou les pertes au règlement sont comptabilisés dans les états du résultat consolidés.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les flux de trésorerie prévus sont mis à jour pour tenir compte des changements de faits et de circonstances. Les principaux facteurs qui peuvent entraîner des variations des flux de trésorerie prévus sont les suivants : la construction de nouvelles installations de traitement, les variations des volumes des matières dans les réserves et ressources minérales et la modification correspondante de la durée de vie de la mine, les changements des caractéristiques du minerai ayant une incidence sur les mesures de protection environnementale requises et sur les coûts connexes, les variations de la qualité de l'eau ayant une incidence sur le traitement de l'eau requis, et les modifications aux lois et règlements qui régissent la protection de l'environnement.

Chaque période de présentation de l'information financière, les provisions pour obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont réévaluées pour tenir compte de toute modification aux hypothèses importantes, y compris le montant et le calendrier des flux de trésorerie prévus, l'inflation attendue et les taux d'intérêt sans risque. Les variations de la provision pour restauration des lieux découlant des modifications apportées aux estimations sont ajoutées au coût de l'actif connexe ou en sont déduites, sauf si le montant de la réduction de la provision pour restauration des lieux est supérieur à la valeur comptable de l'actif connexe, auquel cas le montant de l'actif est ramené à néant et l'ajustement restant est comptabilisé dans les états du résultat consolidés.

Les passifs au titre des mesures environnementales correctives sont distincts des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, car ils ne découlent pas de la contamination de l'environnement au cours de l'exploitation normale d'un actif non courant ou d'une obligation juridique ou implicite de remédier à la contamination de l'environnement imputable à l'acquisition, à la construction ou à la mise en valeur d'un actif non courant. La société doit comptabiliser un passif à l'égard des obligations liées aux passifs au titre des mesures environnementales correctives découlant d'actes passés. Les passifs au titre des mesures environnementales correctives sont mesurés en actualisant les flux de trésorerie connexes prévus au moyen d'un taux d'intérêt sans risque. Lorsque survient un passif au titre des mesures environnementales correctives, la société prépare des estimations du montant et du calendrier des flux de trésorerie prévus. Chaque période de présentation de l'information financière, la société établit les estimations de coûts et les autres hypothèses qui entrent dans l'évaluation des passifs au titre des mesures environnementales correctives afin de tenir compte d'événements, de changements de situation et des nouvelles informations disponibles. Les changements apportés à ces estimations et à ces hypothèses ont une incidence correspondante sur la valeur des passifs au titre des mesures environnementales correctives. Toute variation de la valeur des passifs au titre des mesures environnementales correctives entraîne une charge correspondante ou un crédit correspondant dans les états du résultat consolidés. Lorsqu'un passif au titre des mesures environnementales correctives est réglé, la société comptabilise un profit ou une perte dans les états du résultat consolidés si le coût réel diffère de la valeur comptable du passif en question.

K) Rémunération fondée sur des actions

La société conclut des accords de rémunération fondée sur des actions (régime d'options sur actions à l'intention des employés, programme d'incitation à l'achat d'actions, régime d'unités d'actions temporairement incessibles et régime d'unités d'actions liées au rendement) à l'intention de certains employés, dirigeants et administrateurs de la société.

Régime d'options sur actions à l'intention des employés (« ROAE »)

Le ROAE de la société prévoit l'attribution d'options sur actions aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux fournisseurs de services en vue de l'achat d'actions ordinaires. Les options ont un prix d'exercice égal au prix du marché le jour qui précède la date d'attribution. La juste valeur de ces options est comptabilisée dans les états du résultat consolidés ou dans les états de la situation financière consolidés si elle est incorporée au coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, à titre de charge de rémunération, au cours de la période d'acquisition des droits applicable. Toute contrepartie versée par les employés à l'exercice des options ou à l'achat d'actions ordinaires est portée au crédit du capital social.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

La juste valeur est déterminée au moyen du modèle de Black et Scholes qui exige de la société qu'elle estime la volatilité prévue du cours de l'action de la société et la durée de vie prévue des options sur actions. Les restrictions qu'entraînent les modèles d'évaluation des options existants et les difficultés inhérentes à l'estimation de ces variables compliquent la détermination d'une mesure unique et fiable de la juste valeur des options sur actions attribuées. Le coût est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits dans la même catégorie de charges que les coûts salariaux des bénéficiaires des droits, et un montant correspondant est comptabilisé dans les capitaux propres. Les attributions réglées en instruments de capitaux propres ne sont pas réévaluées après la date initiale d'attribution. L'effet dilutif des options sur actions attribuées est pris en compte dans le résultat net dilué par action que présente la société. La charge au titre des options sur actions tient compte d'un taux de renonciation prévu, estimé en fonction des taux de rotation du personnel prévus.

Régime d'unités d'actions temporairement incessibles (« UATI »)

Le régime d'UATI est offert aux administrateurs et à certains employés, y compris à des cadres supérieurs de la société. Les actions ordinaires sont achetées et détenues dans une fiducie jusqu'à ce que les droits rattachés aux UATI soient acquis. Le coût est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits dans la même catégorie de charges que les coûts salariaux des bénéficiaires des droits. Le coût des UATI est comptabilisé dans les capitaux propres jusqu'au règlement. Les attributions réglées en instruments de capitaux propres ne sont pas réévaluées après la date initiale d'attribution.

Régime d'unités d'actions liées au rendement (« UAR »)

Le régime d'UAR est offert aux cadres supérieurs de la société. Les UAR sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits fondées sur des mesures de rendement spécifiques établies par la société. Les UAR attribuées aux cadres admissibles sont réglées en trésorerie. Elles sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur du nombre estimé d'UAR attribuées dont les droits devraient être acquis est comptabilisée dans la charge de rémunération fondée sur des actions sur la période d'acquisition des droits, et un montant correspondant est comptabilisé à titre de passif associé aux paiements fondés sur des actions jusqu'à ce que le passif soit réglé par un paiement en trésorerie. À chaque date de clôture et au règlement, le passif associé aux paiements fondés sur des actions est réévalué, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans la charge de rémunération.

L) Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

Or et argent

La société vend de l'or et de l'argent aux clients sous forme de lingots d'or et de barres d'argent aurifère.

La société comptabilise les produits tirés de ces ventes lorsque le contrôle de l'or ou de l'argent est transféré au client. C'est généralement à ce moment que l'or ou l'argent est porté au crédit du compte de métaux du client. Une fois que l'or ou l'argent a été porté au crédit du compte de métaux du client, le client détient le titre de propriété, la possession matérielle ainsi que les risques et avantages inhérents à la propriété de l'or ou de l'argent. Par conséquent, le client peut décider de l'utilisation de l'or ou de l'argent et en tirer la quasi-totalité des avantages restants.

Aux termes de certains contrats conclus avec des clients, le transfert de contrôle peut avoir lieu lorsque l'or ou l'argent est en transit de la mine à la raffinerie. À ce moment, le client détient le titre de propriété et les risques et avantages inhérents à la propriété de l'or ou de l'argent. Par conséquent, le client peut décider de l'utilisation de l'or ou de l'argent et en tirer la quasi-totalité des avantages restants.

Les produits des activités ordinaires sont évalués selon le prix de transaction convenu aux termes du contrat. Le paiement du prix de transaction est exigible au moment du transfert du contrôle de l'or ou de l'argent au client.

En règle générale, tout l'or et l'argent récupérés sous forme de barres d'argent aurifère au cours du broyage par la société sont vendus au cours de la période pendant laquelle ils sont produits.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Concentrés de métaux

La société vend des concentrés provenant de certaines de ses mines à des fonderies tierces clientes. Ces concentrés contiennent principalement du zinc et du cuivre ainsi qu'une certaine quantité d'or et d'argent.

La société comptabilise les produits tirés de la vente de ces concentrés lorsque le contrôle du concentré est transféré au client, ce qui correspond au moment où le concentré est livré au client. Au moment de la livraison, le client détient le titre de propriété, la possession matérielle et les risques et avantages inhérents à la propriété du concentré. De plus, le client est tenu d'accepter et de payer les concentrés au moment de la livraison, de sorte qu'il peut ensuite décider de l'utilisation des concentrés et en tirer la quasi-totalité des avantages restants.

Les prix définitifs des métaux contenus dans les concentrés sont généralement déterminés selon le prix au comptant des métaux en vigueur à une date future précise, établie à la date de livraison des concentrés au client. Au moment du transfert de contrôle à la livraison, la société évalue les produits tirés de ces contrats d'après les prix à terme au moment de la livraison et la plus récente détermination de la quantité de métaux contenus, déduction faite des frais de fonte et d'affinage facturés par le client. Il s'agit de la meilleure estimation du prix de transaction que la société s'attend à recevoir au moment du règlement final. Une créance client est comptabilisée pour ce montant, lequel est ultérieurement réévalué à la juste valeur afin de refléter la variabilité associée aux dérivés incorporés en raison des fluctuations de prix sur le marché des métaux. Ces variations de la juste valeur de la créance client sont comptabilisées par imputation aux produits tirés d'autres sources à chaque date de clôture ultérieure.

Aux termes de certains contrats conclus avec des clients, la vente de l'or contenu dans le concentré de cuivre a lieu une fois que le métal a été transformé en or affiné et vendu séparément selon des conditions semblables à celles associées à l'or et aux barres d'argent aurifère décrites précédemment. Le prix de transaction pour la vente de l'or contenu dans le concentré est déterminé selon le prix au comptant à la date de livraison, et l'établissement provisoire des prix ne s'applique pas.

M) Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation correspondent aux coûts engagés au moment de la recherche initiale de gisements minéralisés possédant un potentiel économique ou dans le cadre du processus visant à recueillir plus d'information sur des gisements minéralisés existants. Les dépenses d'exploration comprennent en général les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à la cartographie, au forage au diamant et aux autres travaux comportant la recherche de minerai. Les dépenses d'évaluation sont les coûts engagés pour établir la viabilité technique et commerciale de la mise en valeur de gisements minéralisés au moyen d'activités d'exploration ou au moyen d'acquisitions.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont passées en charges au moment où elles sont engagées, sauf s'il peut être démontré que le projet générera des avantages économiques futurs. S'il est déterminé qu'un projet peut générer des avantages économiques futurs, les dépenses sont incorporées au coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines dans les états de la situation financière consolidés.

L'étape d'exploration et d'évaluation prend fin lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale sont démontrées.

N) Impôts sur le résultat

La charge d'impôt exigible et d'impôt différé est comptabilisée dans les états du résultat consolidés, sauf dans la mesure où elle a trait à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

La charge d'impôt exigible est calculée selon les taux d'impôt prévus par la loi et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs pour les besoins de l'information financière et la base fiscale de ces actifs et passifs évalués en utilisant les taux d'impôt et les lois fiscales quasi adoptés à la date de clôture et en vigueur pour la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle les différences temporaires devraient se résorber.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

3. INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

L'impôt différé n'est pas comptabilisé lorsque :

- un passif d'impôt différé découle de la comptabilisation initiale du goodwill;
- un actif ou un passif d'impôt différé découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et, au moment de l'opération, n'a pas d'incidence sur le résultat net ni sur les bénéfices imposables;
- des différences temporaires sont liées à des participations dans des filiales et des entités contrôlées conjointement dans la mesure où la société peut contrôler la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et qu'il est probable qu'elle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales et de crédits d'impôt inutilisés reportés en avant et des différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable futur auquel ces dernières pourront être imputées, sauf comme il est mentionné ci-dessus.

Chaque période de présentation de l'information financière, les actifs d'impôt différé non comptabilisés antérieurement sont évalués pour déterminer s'il est devenu probable qu'un profit imposable futur permettra de recouvrer les actifs d'impôt différé.

Nouvelles normes comptables publiées mais pas encore adoptées

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (« IFRS 18 »), qui remplace IAS 1. Cette nouvelle norme introduit de nouvelles exigences en matière de présentation de l'état du résultat net, notamment la présentation de totaux et de sous-totaux spécifiés. De plus, l'entité doit classer les produits et les charges présentés dans l'état du résultat net dans l'une des cinq catégories suivantes : « exploitation », « investissement », « financement », « impôts sur le résultat » et « activités abandonnées ». En outre, la norme exige la communication des mesures de la performance définies par la direction, un terme nouvellement défini, et de sous-totaux de produits et de charges, et elle comprend également de nouvelles exigences en matière de regroupement et de ventilation des informations financières. IFRS 18 s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. La norme doit être appliquée de façon rétrospective, et l'application anticipée est permise. La société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

En mai 2024, l'IASB a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers* (IFRS 9 et IFRS 7). Les modifications touchant IFRS 9 apportent des précisions relatives au moment de la comptabilisation initiale ou de la décomptabilisation des passifs financiers, incluant ceux qui sont réglés en trésorerie au moyen d'un système de paiement électronique alors que les modifications touchant IFRS 7 introduisent des obligations d'information supplémentaires concernant les placements dans des instruments de capitaux propres désignés à la JVAERG. Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'application anticipée est permise. La société s'attend à ce que les nouvelles obligations d'information découlant des modifications à IFRS 7 s'appliqueront à ses états financiers consolidés et continue d'évaluer l'incidence, le cas échéant, des modifications touchant IFRS 9 sur ses états financiers consolidés.

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS

La préparation des présents états financiers consolidés selon les Normes IFRS de comptabilité exige de la direction qu'elle pose des jugements et formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés et les notes qui y sont jointes. La direction est d'avis que les estimations utilisées pour la préparation des états financiers consolidés sont raisonnables. Toutefois, les résultats réels pourraient différer considérablement de ces estimations. Les principaux éléments pour lesquels des jugements ont été posés et des estimations et hypothèses ont été formulées sont présentés ci-après.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS (suite)

Pertes de valeur et reprises de pertes de valeur

La société évalue chaque actif ou UGT à chaque période de présentation de l'information financière (à l'exclusion du goodwill, qui fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année indépendamment des indices de pertes de valeur et qui n'est pas admissible aux reprises de pertes de valeur) pour déterminer s'il existe des indices de pertes de valeur ou de reprise de pertes de valeur. La société tient compte de sources d'information externes et internes pour trouver des indices de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur potentielle. Dans le cadre d'un test de dépréciation, la société doit calculer la valeur recouvrable estimée de l'UGT, de sorte qu'elle doit formuler des estimations et des hypothèses à l'égard d'éléments comme les niveaux futurs de la production, les coûts d'exploitation et les coûts en capital futurs, le prix à long terme des produits de base, les taux de change futurs, les taux d'actualisation, la valeur recouvrable des réserves et ressources minérales et le potentiel d'exploration, ainsi que les coûts de fermeture et des mesures environnementales correctives. Ces estimations et hypothèses sont assujetties à des risques et incertitudes, surtout dans les cas où la mise en exploitation d'un actif ou d'une UGT est récente. Dans les cas où une courte étude économique détaillée, voire aucune, aurait été menée et qu'un multiple de la valeur de l'actif net approprié aurait été sélectionné, une part de jugement est requise pour déterminer la méthode d'évaluation qu'il convient d'utiliser pour la minéralisation et l'attribution de la valeur économique anticipée de la minéralisation. Il est donc possible que des changements de circonstances aient une incidence sur ces prévisions, ce qui pourrait influencer sur la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT. Par conséquent, il est possible qu'une partie ou la totalité de la valeur comptable totale d'un actif ou d'une UGT soit davantage réduite ou que la perte de valeur soit reprise, cette incidence étant comptabilisée dans les états du résultat consolidés.

Estimations des réserves et ressources minérales et durée de vie de la mine

Les réserves et ressources minérales correspondent à des estimations des quantités de minerai pouvant être extraites des biens miniers de la société. Les estimations sont fondées sur l'information compilée par des personnes qualifiées, comme il est défini dans le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le « Règlement 43-101 ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les interprétations des données géologiques et techniques portant sur la taille, la profondeur, la forme et la teneur en minerai du gisement minéralisé ainsi que les techniques de production et les taux de récupération font appel à des jugements d'ordre géologique complexes. L'estimation des réserves et ressources minérales est fondée sur des facteurs comme l'estimation du prix des produits de base, des besoins en capital futurs et des coûts de production, ainsi que sur des hypothèses et jugements d'ordre géologique et métallurgique ayant trait à l'estimation de la taille et de la teneur en minerai du gisement minéralisé et des cours de change. Les estimations des quantités de réserves et de ressources minérales prouvées et probables constituent la base de nos plans sur la durée de vie des mines, qui sont utilisés à plusieurs fins commerciales et comptables importantes, notamment :

- la valeur comptable des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines et du goodwill pourrait subir l'incidence des modifications apportées aux estimations des flux de trésorerie futurs;
- la dotation aux amortissements comptabilisée dans les états du résultat consolidés pourrait changer si elle est déterminée selon le mode des unités d'œuvre, ou si la durée d'utilité des actifs connexes change;
- les frais de découverte incorporés dans le coût de l'actif comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés à titre de biens miniers ou de stocks ou passés en charges peuvent changer en raison des variations du coefficient de minerai par rapport aux stériles extraits;
- le classement des stocks de minerai de la société en tant que stocks courants ou non courants pourrait subir l'incidence de changements dans la nature et la taille du gisement de minerai et de changements dans les plans sur la durée de vie des mines;
- la provision pour restauration des lieux pourrait changer si les modifications aux estimations des réserves et ressources minérales ont une incidence sur les attentes quant au moment où ces activités auront lieu et aux coûts qui y sont associés;
- l'estimation des niveaux de production et des coûts d'exploitation et en capital futurs sont tirés des plans détaillés portant sur la durée de vie des mines qui reposent sur les estimations des réserves et ressources minérales et ces estimations forment les données principales servant à déterminer la valeur recouvrable de l'UGT dans le cadre des tests de dépréciation du goodwill et des autres actifs non courants.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS (suite)

Provision pour restauration des lieux

La société engagera des coûts au titre des mesures environnementales correctives à la fin de la durée d'utilité de ses biens miniers. La direction évalue sa provision pour restauration des lieux à chaque période de présentation de l'information financière et lorsque de nouvelles informations deviennent disponibles. Les coûts ultimes au titre des mesures environnementales correctives sont incertains et peuvent varier en fonction de nombreux facteurs, notamment les estimations relatives à l'étendue et aux coûts des activités de restauration des lieux, aux changements technologiques, aux modifications à la réglementation, aux hausses de coûts en regard du taux d'inflation et aux variations des taux d'actualisation. Ces incertitudes peuvent entraîner des dépenses réelles futures dont le montant peut différer du montant de la provision actuelle. Par conséquent, des ajustements importants pourraient être apportés aux provisions établies, ce qui aurait une incidence sur les résultats financiers futurs. La provision pour restauration des lieux à chaque date de clôture représente la meilleure estimation par la direction de la valeur actualisée des coûts futurs devant être engagés au titre des mesures environnementales correctives.

Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière

La direction doit faire des estimations à l'égard de la base fiscale des actifs et des passifs ainsi que des actifs et passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés connexes, des montants comptabilisés au titre des positions fiscales incertaines, de l'évaluation des charges d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière et du calendrier du rapatriement des résultats. Plusieurs de ces estimations exigent de la direction qu'elle évalue le bénéfice imposable futur. La capacité de la société de réaliser des actifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés pourrait être minée si les résultats réels diffèrent considérablement des estimations de la société.

Partenariats

Pour déterminer si la société exerce un contrôle conjoint sur une entente contractuelle, il faut poser un jugement et évaluer de façon continue les activités pertinentes et si les décisions concernant ces activités requièrent un consentement unanime. Il faut également poser un jugement pour classer un partenariat à titre d'entreprise commune ou de coentreprise lorsque le partenariat a été structuré au moyen d'un véhicule distinct. Aux fins du classement du partenariat, la société doit évaluer les droits et les obligations découlant de celui-ci. Elle doit notamment prendre en compte la forme juridique du véhicule distinct, les modalités de l'entente contractuelle et les autres faits et circonstances pertinents. Pour faire cette évaluation, la société doit faire appel à une part importante de jugement. Toute conclusion différente quant au contrôle conjoint ou quant à savoir si l'entente contractuelle est une entreprise commune ou une coentreprise pourrait avoir une incidence considérable sur le traitement comptable.

5. ACQUISITION

Acquisition d'O3 Mining Inc.

Le 12 décembre 2024, la société a annoncé la conclusion d'une entente de soutien définitive avec O3 Mining Inc. (« Minière O3 »), en vertu de laquelle la société a accepté d'acquérir, de façon directe ou indirecte, dans le cadre d'une offre publique d'achat, la totalité des actions ordinaires en circulation de Minière O3, en échange d'une contrepartie en espèces de 1,67 \$ CA par action (l'« offre d'achat d'O3 »). Le 23 janvier 2025, la société a pris livraison et fait l'acquisition de 110 424 431 actions ordinaires de Minière O3, de façon indirecte par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, dans le cadre de l'offre d'achat d'O3, pour une contrepartie totale de 184,4 millions de dollars canadiens. En outre, la société a prolongé l'offre d'achat d'O3 jusqu'au 3 février 2025 afin de permettre aux actionnaires restants de Minière O3 de déposer leurs actions en réponse à l'offre d'achat d'O3. Le 3 février 2025, la société a pris livraison et fait l'acquisition de 4 360 806 actions d'O3 additionnelles, de façon indirecte par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive, au cours de la période de prolongation de l'offre d'achat d'O3. Ainsi, la société a pris livraison et fait l'acquisition d'un total de 114 785 237 actions d'O3 dans le cadre de l'offre d'achat d'O3, soit environ 95,6 % des actions d'O3 en circulation, avant dilution, pour une contrepartie totale de 191,7 millions de dollars canadiens. Le 18 mars 2025, Minière O3 et l'une des filiales en propriété exclusive de la société ont procédé à une fusion en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario), aux termes de laquelle la société détient désormais la totalité des actions d'O3.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

5. ACQUISITION (suite)

La société a comptabilisé l'acquisition comme une acquisition d'actifs, et, dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition présentée ci-après, les coûts de transaction associés à l'acquisition totalisant 2,5 millions de dollars ont été incorporés dans le coût des biens miniers acquis séparément. Le prix d'acquisition total pour les actifs acquis, déduction faite des passifs repris, se présentait comme suit :

Trésorerie versée pour l'acquisition	138 272 \$
Prix d'acquisition total à répartir	138 272 \$

Dans le cadre d'une acquisition d'actifs, le prix d'acquisition est réparti entre les actifs acquis et les passifs repris en fonction de leur juste valeur relative. Le tableau suivant présente la répartition du prix d'acquisition entre les actifs acquis et les passifs repris.

Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 312 \$
Autres actifs courants	1 213
Immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	123 810
Placements	11 597
Dettes fournisseurs, charges à payer et autres passifs	(8 767)
Dette à long terme	(4 760)
Obligations en vertu de contrats de location	(1 069)
Autres passifs	(64)
Total des actifs acquis, déduction faite des passifs repris	138 272 \$

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Tous les actifs et les passifs évalués ou présentés dans les états financiers consolidés à la juste valeur sont classés dans la hiérarchie des justes valeurs décrite ci-dessous, d'après des données d'entrée du plus bas niveau qui sont importantes pour la juste valeur prise dans son ensemble :

Niveau 1 – Cours du marché non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – Cours du marché sur des marchés non actifs, ou données d'entrée observables, soit directement ou indirectement, pour la presque totalité de la durée de l'actif ou du passif;

Niveau 3 – Prix ou techniques d'évaluation qui nécessitent des données d'entrée qui sont à la fois importantes pour l'évaluation à la juste valeur et non observables (s'appuyant sur peu ou pas d'activité sur le marché).

La hiérarchie des justes valeurs place au niveau le plus élevé les données d'entrée de niveau 1, et au niveau le plus bas les données d'entrée de niveau 3.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente

En ce qui a trait aux éléments qui sont comptabilisés à la juste valeur de façon récurrente, la société détermine si des transferts se sont produits entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant leur classement à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ni aucun transfert vers ou depuis le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dettes fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire des actifs financiers et des passifs financiers de la société évalués à la juste valeur de façon récurrente au 31 décembre 2025 selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers :				
Créances clients (notes 8 A) et 19)	– \$	18 690 \$	– \$	18 690 \$
Titres de capitaux propres (JVAERG) (note 10)	1 348 545	74 954	–	1 423 499
Bons de souscription d'actions (JVRN) (note 10)	–	84 753	–	84 753
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 21)	–	34 428	–	34 428
Total des actifs financiers	1 348 545 \$	212 825 \$	– \$	1 561 370 \$
Passifs financiers :				
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 21)	–	5 676	–	5 676
Total des passifs financiers	– \$	5 676 \$	– \$	5 676 \$

Le tableau qui suit présente un sommaire des actifs financiers et des passifs financiers de la société évalués à la juste valeur de façon récurrente au 31 décembre 2024 selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers :				
Créances clients (notes 8 A) et 19)	– \$	7 646 \$	– \$	7 646 \$
Titres de capitaux propres (JVAERG) (note 10)	526 726	32 439	–	559 165
Bons de souscription d'actions (JVRN) (note 10)	–	53 724	–	53 724
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 21)	–	1 348	–	1 348
Total des actifs financiers	526 726 \$	95 157 \$	– \$	621 883 \$
Passifs financiers :				
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 21)	–	100 182	–	100 182
Total des passifs financiers	– \$	100 182 \$	– \$	100 182 \$

Techniques d'évaluation

Créances clients

Les créances clients figurant sur des factures temporaires pour les ventes de concentré sont évaluées à l'aide de cours à terme provenant de données observables sur le marché pour le mois au cours duquel le règlement est prévu (classées dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs) (notes 8 A) et 19).

Titres de capitaux propres

Les titres de capitaux propres représentant des actions d'entités cotées sont comptabilisés à la juste valeur calculée au moyen des cours du marché (classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs). Les titres de capitaux propres représentant des actions d'entités non cotées sont comptabilisés à la juste valeur calculée en fonction des cours obtenus auprès des courtiers corroborés au moyen de modèles d'évaluation des options (classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs) (note 10).

Instruments financiers dérivés et bons de souscription

La société détient des bons de souscription d'actions de certaines entités cotées. Les bons de souscription d'actions sont comptabilisés comme étant des instruments financiers dérivés et sont présentés dans les états de la situation financière consolidés au poste Placements. Les instruments financiers dérivés classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs sont comptabilisés à la juste valeur en fonction des cours obtenus auprès des courtiers corroborés par des modèles d'évaluation des options ou au moyen de modèles d'évaluation des options qui utilisent diverses données d'entrée combinant les cours du marché et les données d'entrée corroborées par le marché (notes 10 et 21).

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR (suite)

Juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas évalués et comptabilisés à la juste valeur

La dette à long terme est comptabilisée dans les états de la situation financière consolidés au coût amorti au 31 décembre 2025. La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en appliquant un taux d'actualisation, qui reflète l'écart de taux en fonction de la note de crédit de la société, aux flux de trésorerie futurs connexes (classement dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs). Au 31 décembre 2025, la juste valeur de la dette à long terme de la société s'élevait à 179,7 millions de dollars (1 097,3 millions de dollars au 31 décembre 2024) (note 14).

Les engagements au titre du produit de souscription lié au projet San Nicolás sont comptabilisés au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés au 31 décembre 2025. La juste valeur du passif de San Nicolás est déterminée en actualisant l'obligation de financement inévitable minimale en vertu de la convention entre actionnaires de la coentreprise entre Agnico Eagle et Teck à un taux d'actualisation qui reflète la note de crédit de la société. La juste valeur du passif de San Nicolás ne diffère pas significativement de la valeur comptable parce que la différence entre le taux d'actualisation utilisé à la date de comptabilisation initiale et les taux d'intérêt du marché en vigueur au 31 décembre 2025 n'est pas significative (note 15).

Les prêts à recevoir non courants et les autres créances non courantes sont comptabilisés au coût amorti au poste Autres actifs dans les états de la situation financière consolidés. La juste valeur des prêts à recevoir et des autres créances correspond à la valeur actualisée des entrées de trésorerie futures, calculée à l'aide du taux d'intérêt du marché. La juste valeur de ces actifs financiers ne diffère pas significativement de leur valeur comptable au 31 décembre 2025 (note 8 B)).

7. STOCKS

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Stocks de minerai et minerai sur les remblais de lixiviation	465 311 \$	330 723 \$
Concentrés et barres d'argent aurifère	292 746	255 516
Fournitures	940 773	924 477
Total des stocks courants	1 698 830 \$	1 510 716 \$
Stocks de minerai et minerai sur les remblais de lixiviation – non courants (note 8 B))	871 803	819 294
Total des stocks	2 570 633 \$	2 330 010 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, aucune charge n'a été comptabilisée dans les coûts de production pour ramener la valeur comptable des stocks à leur valeur nette de réalisation (charge de 3,7 millions de dollars comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024).

8. AUTRES ACTIFS

A) Autres actifs courants

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Taxes de vente fédérale et provinciale et autres à recevoir	178 685 \$	155 548 \$
Charges payées d'avance	140 040	124 566
Créances clients (note 19)	18 690	7 646
Placements à court terme	8 856	7 306
Autres	38 925	45 288
Total des autres actifs courants	385 196 \$	340 354 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

8. AUTRES ACTIFS (suite)

B) Autres actifs

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Stocks de minerai et minerai sur les remblais de lixiviation – non courants (note 7)	871 803 \$	819 294 \$
Charges payées d'avance non courantes	43 346	58 438
Prêts à recevoir non courants	9 203	12 039
Placement dans une entreprise associée	7 086	12 361
Autres	11 626	13 347
Total des autres actifs	943 064 \$	915 479 \$

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DE MISE EN VALEUR DES MINES

	Biens miniers	Immobilisations corporelles	Frais de mise en valeur des mines	Total
Au 31 décembre 2023	9 899 508 \$	7 269 861 \$	4 052 536 \$	21 221 905 \$
Ajouts	429 239	486 746	1 096 341	2 012 326
Cessions	(9 328)	(33 458)	–	(42 786)
Amortissement	(715 100)	(751 404)	(258 442)	(1 724 946)
Transferts entre les catégories	–	495 419	(495 419)	–
Au 31 décembre 2024	9 604 319 \$	7 467 164 \$	4 395 016 \$	21 466 499 \$
Ajouts	870 372	444 343	1 544 116	2 858 831
Reprise de perte de valeur (note 24)	229 000	–	–	229 000
Acquisitions (note 5)	122 142	1 668	–	123 810
Cessions	(5 267)	(41 425)	–	(46 692)
Amortissement	(553 850)	(878 290)	(348 768)	(1 780 908)
Transferts entre les catégories	13 729	595 587	(609 316)	–
Au 31 décembre 2025	10 280 445 \$	7 589 047 \$	4 981 048 \$	22 850 540 \$
Au 31 décembre 2024				
Coût	14 779 479 \$	13 291 636 \$	6 253 774 \$	34 324 889 \$
Cumul des amortissements et dépréciations	(5 175 160)	(5 824 472)	(1 858 758)	(12 858 390)
Valeur comptable au 31 décembre 2024	9 604 319 \$	7 467 164 \$	4 395 016 \$	21 466 499 \$
Au 31 décembre 2025				
Coût	15 778 434 \$	14 133 150 \$	7 188 573 \$	37 100 157 \$
Cumul des amortissements et dépréciations	(5 497 989)	(6 544 103)	(2 207 525)	(14 249 617)
Valeur comptable au 31 décembre 2025	10 280 445 \$	7 589 047 \$	4 981 048 \$	22 850 540 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DE MISE EN VALEUR DES MINES (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les ajouts aux immobilisations corporelles comprenaient des actifs au titre de droits d'utilisation totalisant 41,8 millions de dollars à l'égard des contrats de location conclus au cours de l'exercice considéré (23,7 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2024) (note 13).

Au 31 décembre 2025, les principales immobilisations en cours, qui ne sont pas encore amorties, incluses dans la valeur comptable des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines totalisaient 837,6 millions de dollars (697,5 millions de dollars au 31 décembre 2024).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a cédé des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines d'une valeur comptable de 46,7 millions de dollars (42,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2024). La perte nette sur cession de 41,2 millions de dollars (37,7 millions de dollars en 2024) a été comptabilisée au poste Autres produits et charges des états du résultat consolidés (note 22).

Information géographique :

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Canada	19 533 387 \$	18 165 400 \$
Australie	1 208 660	1 169 784
Finlande	1 362 875	1 409 724
Suède	13 812	13 812
Mexique	726 432	702 120
États-Unis	5 374	5 659
Total des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	22 850 540 \$	21 466 499 \$

10. PLACEMENTS

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Titres de capitaux propres (note 6)	1 423 499 \$	559 165 \$
Bons de souscription d'actions (note 6)	84 753	53 724
Total des placements	1 508 252 \$	612 889 \$

Le tableau qui suit présente les détails des principaux placements en titres de capitaux propres de la société par valeur comptable :

	Au 31 décembre 2025		Total
	Titres de capitaux propres	Bons de souscription d'actions	
Foran Mining Corporation	254 190 \$	– \$	254 190 \$
Collective Mining Ltd.	197 106	–	197 106
Perpetua Resources Corporation	194 098	23 464	217 562
Rupert Resources Ltd.	154 461	–	154 461
ATEX Resources Inc.	100 391	21 357	121 748
Autres ¹	523 253	39 932	563 185
Total des placements	1 423 499 \$	84 753 \$	1 508 252 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

10. PLACEMENTS (suite)

	Au 31 décembre 2024		
	Titres de capitaux propres	Bons de souscription d'actions	Total
Orla Mining Ltd.	152 697 \$	36 730 \$	189 427 \$
Foran Mining Corporation	106 861	–	106 861
Rupert Resources Ltd.	88 690	–	88 690
ATEX Resources Inc.	33 543	7 460	41 003
Autres ⁱ	177 374	9 534	186 908
Total des placements	559 165 \$	53 724 \$	612 889 \$

Note :

i) Le solde comprend 64 placements en titres de capitaux propres (58 au 31 décembre 2024).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a vendu sa participation dans certains titres de capitaux propres. La juste valeur au moment de la vente était de 443,8 millions de dollars. Lors de la cession, un profit net cumulatif de 227,2 millions de dollars (après impôts) a été transféré hors des autres réserves vers les résultats non distribués (note 18). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a aussi fait l'acquisition de titres de capitaux propres d'un montant de 440,4 millions de dollars.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la société a transféré un profit net cumulatif de 0,3 million de dollars hors des autres réserves vers les résultats non distribués lors de la cession de certains placements en titres de capitaux propres et a également fait l'acquisition de titres de capitaux propres d'un montant de 180,5 millions de dollars.

11. DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Dettes fournisseurs	344 606 \$	295 998 \$
Charges à payer	283 883	276 462
Salaires à payer	143 824	108 142
Autres passifs	261 131	142 810
Total des dettes fournisseurs et charges à payer	1 033 444 \$	823 412 \$

En 2025 et 2024, le solde des autres passifs était principalement composé de divers avantages du personnel, de retenues d'impôts à la source, d'autres cotisations sociales, de redevances à payer et de la partie courante de l'obligation résiduelle des engagements au titre du produit de souscription lié au projet San Nicolás (note 15).

12. PROVISION POUR RESTAURATION DES LIEUX

La provision pour restauration des lieux d'Agnico Eagle comprend les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les passifs au titre des mesures environnementales correctives. La provision pour restauration des lieux est évaluée selon la législation en cours, les estimations de tiers, les estimations de la direction et les calculs tirés des études de faisabilité. Des hypothèses fondées sur la conjoncture économique, que la société estime raisonnables, ont été utilisées pour estimer la provision pour restauration des lieux. Les coûts de restauration des lieux réels dépendent cependant des conditions économiques futures et des coûts nécessaires pour effectuer les travaux de restauration. La variation des estimations de la provision pour restauration des lieux au cours de la période découle de la variation des estimations de flux de trésorerie et des hypothèses, notamment au titre des taux d'actualisation et des taux d'inflation. Les taux d'actualisation utilisés dans le calcul de la provision pour restauration des lieux s'échelonnaient entre 2,38 % et 4,39 % au 31 décembre 2025 (entre 2,80 % et 4,35 % au 31 décembre 2024).

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

12. PROVISION POUR RESTAURATION DES LIEUX (suite)

Le tableau suivant rapproche la valeur comptable d'ouverture et la valeur comptable de clôture des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la société. Le règlement des obligations devrait s'échelonner jusqu'en 2142.

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – partie non courante, au début de l'exercice	1 019 848 \$	1 040 003 \$
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – partie courante, au début de l'exercice	56 909	22 570
Ajouts et modifications des estimations au cours de l'exercice, montant net ⁱ	282 638	89 017
Désactualisation de l'exercice	38 237	33 815
Passifs réglés	(27 307)	(14 976)
Écart de conversion	76 756	(93 672)
Reclassement de la partie non courante à la partie courante, à la fin de l'exercice	(140 406)	(56 909)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – partie non courante, à la fin de l'exercice	1 306 675 \$	1 019 848 \$

Note :

- i) Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a révisé son estimation de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations comptabilisée pour Meadowbank. Cette révision, qui découle de la mise à jour d'une analyse interne effectuée au cours de la période considérée, a donné lieu à une augmentation de 185,1 millions de dollars du passif au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations pour Meadowbank et à la comptabilisation d'un montant correspondant en ajustement de l'actif minier connexe. Au 31 décembre 2025, le passif au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations pour Meadowbank s'établissait à 414,5 millions de dollars.

Le tableau suivant rapproche la valeur comptable d'ouverture et la valeur comptable de clôture des passifs au titre des mesures environnementales correctives de la société. Le règlement des obligations devrait s'échelonner jusqu'en 2032.

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Passifs au titre des mesures environnementales correctives – partie non courante, au début de l'exercice	6 780 \$	9 235 \$
Passifs au titre des mesures environnementales correctives – partie courante, au début de l'exercice	1 670	1 696
Ajouts et modifications des estimations au cours de l'exercice, montant net	9 263	–
Passifs réglés	(2 171)	(1 664)
Écart de conversion	390	(817)
Reclassement de la partie non courante à la partie courante, à la fin de l'exercice	(4 131)	(1 670)
Passifs au titre des mesures environnementales correctives – partie non courante, à la fin de l'exercice	11 801 \$	6 780 \$

13. CONTRATS DE LOCATION

La société est partie à un certain nombre de contrats qui contiennent des contrats de location, dont la plupart incluent des locaux pour bureaux, des installations de stockage et différentes immobilisations corporelles. Les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, les contrats de location à court terme et les contrats de location dont les paiements variables sont proportionnels au taux d'utilisation du bien sous-jacent ne donnent pas lieu à une obligation locative ou à un actif au titre du droit d'utilisation. Les charges liées à ces contrats sont incluses dans les coûts d'exploitation dans les états du résultat consolidés.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation compris dans les immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines dans les états de la situation financière consolidés et les variations au cours de l'exercice :

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Solde au début de l'exercice	172 034 \$	182 306 \$
Ajouts et modifications, déduction faite des cessions	(14 812)	23 726
Amortissement	(31 053)	(33 998)
Solde à la fin de l'exercice	126 169 \$	172 034 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

13. CONTRATS DE LOCATION (suite)

Le tableau suivant présente les obligations locatives comprises dans les états de la situation financière consolidés :

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Courantes	30 480 \$	40 305 \$
Non courantes	94 719	98 921
Total des obligations locatives	125 199 \$	139 226 \$

Le tableau suivant présente les paiements de loyers minimums futurs exigibles aux termes des contrats de location dont la durée initiale ou résiduelle est non résiliable. Puisque les contrats de location comportant des paiements de loyers variables ne donnent pas lieu à des paiements de loyers fixes minimums, aucun montant n'est présenté ci-dessous en vertu de ces contrats.

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Moins de 1 an	33 698 \$	42 347 \$
Entre 1 an et 3 ans	34 903	34 141
Entre 3 et 5 ans	23 131	19 261
Par la suite	41 974	40 638
Total des obligations locatives non actualisées	133 706 \$	136 387 \$

La société a comptabilisé les montants ci-dessous ayant trait aux contrats de location dans les états du résultat consolidés :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	31 053 \$	33 998 \$
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	4 326 \$	4 437 \$
Paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives	131 330 \$	141 602 \$
Charge liée aux contrats de location à court terme	8 907 \$	8 476 \$
Charge liée aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, compte non tenu des contrats de location à court terme dont le bien sous-jacent est de faible valeur	4 182 \$	3 339 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a inscrit dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés un montant de 244,2 millions de dollars (274,2 millions de dollars en 2024) ayant trait aux paiements de loyers.

14. DETTE À LONG TERME

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Billets de 2020 ^{i, ii}	199 239 \$	199 092 \$
Billets de 2018 ⁱⁱ	–	348 828
Billets de 2017 ⁱⁱ	–	299 319
Billets de 2016 ⁱⁱ	–	249 695
Billet de 2015 ^{i, ii}	–	49 952
Frais de financement différés ⁱⁱⁱ	(2 968)	(3 930)
Total de la dette	196 271 \$	1 142 956 \$
Moins : partie courante	–	90 000
Total de la dette à long terme	196 271 \$	1 052 956 \$

Notes :

- i) Comprennent les frais de financement différés non amortis.
- ii) Les billets de 2020, les billets de 2018, les billets de 2017, les billets de 2016 et le billet de 2015 sont présentés ci-après.
- iii) Se rapportent aux frais de financement différés non amortis sur la facilité de crédit.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

14. DETTE À LONG TERME (suite)

Remboursements prévus du capital de la dette

En ce qui concerne les billets de 2020, les remboursements prévus du capital de la dette résiduel de la société s'élèvent à 100,0 millions de dollars en 2030 et à 100,0 millions de dollars en 2032.

Facilité de crédit

Le 12 février 2024, la société a conclu une nouvelle facilité de crédit avec un groupe d'institutions financières, aux termes de laquelle a été consentie une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté de 2,0 milliards de dollars, qui comprend une clause accordéon sans engagement de 1,0 milliard de dollars (la « facilité de crédit »). La facilité de crédit vient à échéance le 12 février 2029, et toute dette contractée aux termes de celle-ci est exigible et doit être remboursée à cette date. La facilité de crédit est offerte en dollars américains au moyen d'avances au taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») ou au taux de base, ou en dollars canadiens au moyen d'avances au taux canadien des opérations de pension à un jour (« CORRA ») ou au taux préférentiel, assorties d'un taux applicable majoré d'une marge variant entre 0,00 % et 2,00 %. La facilité de crédit prévoit également l'émission de lettres de crédit, assorties d'un taux applicable majoré d'une marge variant entre 0,60 % à 2,00 %. En vertu de la facilité de crédit, des commissions d'attente de 0,09 % à 0,25 % sur le montant non prélevé de la facilité de crédit sont versées aux prêteurs. Dans chaque cas, la marge applicable ou les commissions d'attente varient en fonction de la note de crédit de la société. Le remboursement de la dette et l'exécution des obligations de la société aux termes de la nouvelle facilité de crédit ne sont garantis par aucune de ses filiales. Toutefois, la société doit fournir des garanties de certaines de ses filiales i) si une dette significative existante de la société bénéficie de garanties et que la société n'affiche plus une note de crédit de qualité supérieure ou ii) si la société contracte une nouvelle dette significative au titre d'un emprunt ou refinance une dette significative existante (notamment en modifiant de façon significative les conditions afférentes à cette dette sauf s'il s'agit de prolongations de l'échéance) et fournit des garanties de cette dette significative nouvelle ou refinancée de ses filiales.

Au 31 décembre 2025, il n'y avait aucun encours à l'égard de la facilité de crédit. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les prélèvements et les remboursements sur la facilité de crédit ont été de néant. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les prélèvements et les remboursements sur la facilité de crédit ont totalisé 600,0 millions de dollars dans les deux cas. Au 31 décembre 2025, un montant de 1 975,8 millions de dollars était disponible pour des prélèvements futurs en vertu de la facilité de crédit. Le montant disponible en vertu de la facilité de crédit est réduit du montant des lettres de crédit, qui totalisaient 24,2 millions de dollars au 31 décembre 2025.

Facilité d'emprunt à terme

Le 20 avril 2023, la société a conclu une convention de crédit avec deux institutions financières, aux termes de laquelle une facilité de crédit à terme non assortie d'une sûreté de 600,0 millions de dollars (la « facilité d'emprunt à terme ») a été consentie. La société a prélevé la totalité du montant disponible en vertu de la facilité d'emprunt à terme le 28 avril 2023. La facilité d'emprunt à terme devait venir à échéance le 21 avril 2025 et toute dette contractée aux termes de celle-ci était exigible et devait être remboursée à cette date. Le montant disponible en vertu de la facilité d'emprunt à terme se compose d'une seule avance en dollars américains au taux SOFR et d'avances au taux de base, assorties d'un taux applicable majoré d'une marge variant entre 0,00 % et 2,00 %, en fonction de la note de crédit de la société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Agnico Eagle a remboursé en totalité l'encours de 600,0 millions de dollars de sa facilité d'emprunt à terme.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

14. DETTE À LONG TERME (suite)

Billets de 2020

Le 7 avril 2020, la société a conclu un placement privé d'un montant de 200,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les « billets de 2020 »), ayant une échéance moyenne pondérée de 11 ans et un taux moyen pondéré de 2,83 %.

Le tableau qui suit présente les détails des différentes séries de billets de 2020 :

	Capital	Taux d'intérêt	Date d'échéance
Série A	100 000 \$	2,78 %	2030/4/7
Série B	100 000	2,88 %	2032/4/7
Total	200 000 \$		

Billets de 2018

Le 5 avril 2018, la société a conclu un placement privé d'un montant de 350,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les « billets de 2018 »). Le 29 septembre 2025, la société a choisi de rembourser intégralement le capital de 350,0 millions de dollars des billets de 2018 avant l'échéance, portant à néant le montant du capital au 31 décembre 2025.

Billets de 2017

Le 29 juin 2017, la société a conclu un placement privé d'un montant de 300,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les « billets de 2017 »).

Le 30 juin 2025, la société a remboursé une tranche de 40,0 millions de dollars des billets de 2017 de série A à 4,42 % à l'échéance et a choisi de rembourser intégralement le capital résiduel des billets de 2017 de 260,0 millions de dollars avant l'échéance. Au 31 décembre 2025, le montant du capital des billets de 2017 était de néant.

Billets de 2016

Le 30 juin 2016, la société a conclu un placement privé d'un montant de 350,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les « billets de 2016 »). Le 30 juin 2023, la société a remboursé une tranche de 100,0 millions de dollars des billets de série A à 4,54 % à l'échéance.

Le 30 juin 2025, la société a choisi de rembourser intégralement le capital résiduel des billets de 2016 de 250,0 millions de dollars avant l'échéance. Au 31 décembre 2025, le montant du capital des billets de 2016 était de néant.

Billet de 2015

Le 30 septembre 2015, la société a conclu un placement privé visant un billet garanti de premier rang non assorti d'une sûreté (le « billet de 2015 ») d'un montant de 50,0 millions de dollars, échéant le 30 septembre 2025 et assorti d'un taux d'intérêt de 4,15 %.

Le 29 septembre 2025, la société a remboursé le montant du capital du billet de 2015 de 50,0 millions de dollars à l'échéance, portant à néant le montant du capital au 31 décembre 2025.

Coûts d'extinction de la dette

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la société a engagé des coûts d'extinction de la dette de 8,2 millions de dollars en lien avec le remboursement des billets de 2016, des billets de 2017 et des billets de 2018 avant leur date d'échéance respective. Les coûts d'extinction de la dette ont été comptabilisés au poste Charges financières des états financiers consolidés.

Clauses restrictives

Le paiement et le rendement des obligations d'Agnico Eagle aux termes, de la facilité d'emprunt à terme et des billets étaient garantis par chacune de ses filiales importantes et certaines de ses autres filiales (les « garants »). Toutefois, dans le cadre de l'obtention de la facilité de crédit le 12 février 2024, les garanties des filiales fournies en lien avec la facilité d'emprunt à terme et les billets ont été libérées.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

14. DETTE À LONG TERME (suite)

La facilité de crédit comprend des clauses habituelles qui, entre autres choses, limitent la capacité de la société de contracter des dettes additionnelles, de verser des distributions dans certaines circonstances et de vendre des actifs importants.

La convention d'achat de billets en vertu de laquelle les billets ont été émis est assortie de clauses qui, entre autres choses, limitent la capacité de la société de fusionner ou de céder ses actifs, de vendre des actifs importants et de s'engager dans des activités autres que des activités minières.

La facilité de crédit oblige également la société à maintenir un ratio de la dette nette totale sur la capitalisation inférieur à une valeur maximale précise, et la convention d'achat de billets oblige la société à maintenir un ratio de la dette nette totale sur le BAIIA inférieur à une valeur maximale précise.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 et à ces dates, la société respectait toutes les clauses restrictives prévues dans la facilité de crédit et les conventions d'achat de billets.

Charges financières

Le total des charges financières se compose de ce qui suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Intérêts sur les billets	32 070 \$	53 229 \$
Intérêts sur la facilité d'emprunt à terme	–	32 712
Intérêts sur les facilités de crédit	–	3 350
Frais liés aux facilités de crédit	6 731	6 167
Amortissement des frais de financement liés à la facilité de crédit et à l'emprunt à terme et des frais d'émission de billets	4 490	3 845
Coûts d'extinction de la dette	8 245	–
Charge de désactualisation sur les provisions pour restauration des lieux	38 237	33 815
Intérêts sur les obligations locatives et autres charges (produits) d'intérêts	5 552	(3 566)
Intérêts incorporés dans le coût des immobilisations en cours	(4 180)	(2 814)
Total des charges financières	91 145 \$	126 738 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les coûts d'emprunt ont été incorporés dans le coût des immobilisations en cours selon un taux d'incorporation dans le coût de l'actif moyen pondéré de 1,35 % (1,41 % en 2024).

15. AUTRES PASSIFS

Les autres passifs se composent de ce qui suit :

	Au 31 décembre	Au 31 décembre
	2025	2024
Engagements au titre du produit de souscription lié au projet San Nicolás	152 102 \$	195 952 \$
Obligations au titre des prestations de retraite	65 485	51 793
Produits différés	30 688	34 888
Autres	1 946	6 261
Total des autres passifs	250 221 \$	288 894 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

15. AUTRES PASSIFS (suite)

Les engagements au titre du produit de souscription représentent l'obligation de financement inévitable minimale en vertu de la convention entre actionnaires de la coentreprise entre Agnico Eagle et Teck. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des apports cumulés de 15,0 millions de dollars ont été portés en diminution de l'obligation (16,3 millions de dollars en 2024). La partie courante de l'obligation restante est comptabilisée au poste Dettes fournisseurs et charges à payer des états financiers consolidés (note 11).

La société offre des régimes de retraite à certains de ses cadres supérieurs actuels et anciens et aux employés admissibles du Canada et du Mexique. Ces régimes sont considérés comme des régimes à prestations définies en vertu d'IAS 19, *Avantages du personnel*.

La situation de capitalisation de ces régimes est fondée sur des évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2025. Les régimes sont assujettis à des cadres réglementaires similaires et sont généralement confrontés à des risques semblables.

En plus de ses régimes à prestations définies, la société offre deux régimes à cotisations déterminées, soit un régime de base et un régime complémentaire. En vertu du régime de base, Agnico Eagle verse des cotisations égales à 5,0 % de la rémunération de base de certains employés à un régime à cotisations définies. En 2025, des cotisations de 23,0 millions de dollars (20,0 millions de dollars en 2024) ont été versées au régime de base. La société offre également un régime complémentaire à l'intention des cadres désignés à partir de l'échelon de vice-président. L'obligation au titre du régime complémentaire s'élevait à 14,2 millions de dollars au 31 décembre 2025 (11,8 millions de dollars au 31 décembre 2024).

16. CAPITAUX PROPRES

Actions ordinaires

Le capital autorisé de la société comprend un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Au 31 décembre 2025, le nombre d'actions ordinaires émises par Agnico Eagle totalisait 500 768 400 (502 440 336 au 31 décembre 2024), dont 721 800 actions ordinaires sont détenues en fiducie (710 831 au 31 décembre 2024), tel qu'il est décrit ci-dessous.

Les actions ordinaires détenues en fiducie se rapportent au régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles (« UATI »), au régime d'unités d'actions liées au rendement (« UAR ») et au régime incitatif à long terme (« RILT ») de la société. Les fiducies ont été évaluées selon IFRS 10, *États financiers consolidés*, et sont consolidées dans les comptes de la société. Les actions détenues en fiducie ont été portées en réduction des actions émises par la société dans ses états financiers consolidés. Les actions ordinaires achetées et détenues en fiducie sont exclues du calcul du résultat net de base par action jusqu'à ce que les droits soient acquis. Toutes les actions ordinaires dont les droits ne sont pas acquis et qui sont détenues en fiducie sont prises en compte dans le calcul du résultat net dilué par action, à moins qu'elles n'aient un effet antidilutif.

Le 1^{er} mai 2025, la société a reçu l'approbation de la TSX afin de renouveler son OPRCNA aux termes de laquelle la société est autorisée à racheter jusqu'à concurrence de 5 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. La société est autorisée à acquérir un montant total de 1,0 milliard de dollars de ses actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA, compte non tenu des commissions. Dans le cadre de l'OPRCNA, la société peut racheter ses actions ordinaires aux fins d'annulation au cours de la période commençant le 4 mai 2025 et se terminant le 3 mai 2026. Les rachats dans le cadre de l'OPRCNA seront effectués par l'intermédiaire de la TSX, de la Bourse de New York ou de toute autre Bourse désignée et de tout autre système de négociation parallèle au Canada et aux États-Unis, conformément aux exigences réglementaires applicables. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'OPRCNA seront annulées.

Le tableau suivant résume l'activité relative à l'OPRCNA de la société :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Nombre d'actions ordinaires rachetées	4 114 150	1 749 086
Coût des actions ordinaires rachetées (en millions de dollars)	599,7 \$	119,9 \$
Nombre d'actions ordinaires annulées	4 114 150	1 749 086
Valeur comptable des actions annulées (en millions de dollars)	154,2 \$	64,9 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

16. CAPITAUX PROPRES (suite)

Le tableau suivant présente le nombre maximum d'actions ordinaires qui seraient en circulation si tous les instruments dilutifs en circulation au 31 décembre 2025 étaient exercés :

Actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2025	500 046 600
Options sur actions à l'intention des employés	1 559 812
Actions ordinaires détenues en fiducie relativement au régime d'UATI, (note 17 C)), au régime d'UAR (note 17 D)) et au RILT	721 800
Total	502 328 212

Résultat net par action

Le tableau suivant indique le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du résultat net de base et dilué par action :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Résultat net de l'exercice	4 461 461 \$	1 895 581 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en milliers)	501 993	499 904
Ajouter : effet dilutif des actions ordinaires relativement au régime d'UATI, au régime d'UAR et au RILT	625	567
Ajouter : effet dilutif des options sur actions à l'intention des employés	816	390
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en milliers)	503 434	500 861
Résultat net par action – de base	8,89 \$	3,79 \$
Résultat net par action – dilué	8,86 \$	3,78 \$

Le résultat net dilué par action a été calculé selon la méthode du rachat d'actions. Conformément à celle-ci, les options sur actions à l'intention des employés en cours dont le prix d'exercice est supérieur au cours du marché moyen des actions ordinaires en circulation pour la période ne sont pas incluses dans le calcul du résultat net dilué par action étant donné qu'elles auraient un effet antidilutif.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, aucune option sur actions à l'intention des employés n'a été exclue du calcul du résultat net dilué par action.

17. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

A) Régime d'options sur actions à l'intention des employés (« ROAE »)

Le ROAE de la société prévoit l'attribution d'options sur actions aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux fournisseurs de services en vue de l'achat d'actions ordinaires. En vertu du ROAE, les options sur actions sont attribuées à la juste valeur marchande des actions sous-jacentes le jour qui précède la date d'attribution. Le nombre d'actions ordinaires qui peuvent être réservées aux fins d'émission pour toute personne en vertu des options sur actions (dans le cadre du ROAE ou autrement), des bons de souscription, des programmes d'incitation à l'achat d'actions ou d'autres arrangements ne peut excéder 5,0 % des actions ordinaires de la société émises et en circulation à la date d'attribution.

Le 24 avril 2021, le comité de rémunération du conseil d'administration a adopté une politique selon laquelle les options sur actions attribuées après cette date auraient une durée maximale de cinq ans. En 2021, les actionnaires ont approuvé une résolution visant à porter à 38 700 000 le nombre d'actions ordinaires réservées à des fins d'émission en vertu du ROAE.

Parmi toutes les options sur actions attribuées en vertu du ROAE, les droits rattachés à 25 % des options sur actions ont été acquis dans les 30 jours suivant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions restantes s'acquiert en tranches égales aux trois prochains anniversaires de la date de l'attribution. À l'exercice des options sur actions en vertu du ROAE, la société émet des actions ordinaires à même le capital autorisé pour régler l'obligation.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

17. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

Le tableau suivant résume l'activité relative aux options sur actions en cours d'Agnico Eagle :

	Exercice clos le 31 décembre 2025		Exercice clos le 31 décembre 2024	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours au début de l'exercice	2 125 773	72,37 \$ CA	4 646 412	77,54 \$ CA
Options attribuées	873 464	112,46	1 021 400	72,65
Options exercées	(1 366 407)	77,96	(3 402 181)	79,34
Options auxquelles il a été renoncé	(68 293)	90,26	(126 933)	76,81
Options expirées	(4 725)	73,23	(12 925)	74,90
En cours à la fin de l'exercice	1 559 812	89,13 \$ CA	2 125 773	72,37 \$ CA
Options exerçables à la fin de l'exercice	278 566	77,17 \$ CA	632 584	76,15 \$ CA

Le cours de clôture moyen des actions ordinaires d'Agnico Eagle pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'est établi à 180,33 \$ CA (94,89 \$ CA en 2024).

La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options sur actions attribuées en 2025 a été de 18,52 \$ CA (13,85 \$ CA en 2024). Le tableau suivant résume les données relatives aux options sur actions en cours et exerçables d'Agnico Eagle au 31 décembre 2025 :

Fourchette des prix d'exercice	Options sur actions en cours			Options sur actions exerçables		
	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options exerçables	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré
67,19 \$ CA – 72,65 \$ CA	883 834	2,49	71,37 \$ CA	227 499	1,82	69,53 \$ CA
89,59 \$ CA – 112,46 \$ CA	675 978	4,00	112,37	51 067	3,80	111,21
67,19 \$ CA – 112,46 \$ CA	1 559 812	3,15	89,13 \$ CA	278 566	2,18	77,17 \$ CA

La société a réservé aux fins d'émission 1 559 812 actions ordinaires dans l'éventualité de l'exercice de ces options sur actions.

Le nombre d'actions ordinaires disponibles pour l'attribution d'options sur actions en vertu du ROAE au 31 décembre 2025 s'élevait à 1 337 379.

Agnico Eagle a évalué la juste valeur des options sur actions selon le modèle de Black et Scholes d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Taux d'intérêt sans risque	2,75 %	4,11 %
Durée prévue des options sur actions (en années)	2,1	2,4
Volatilité prévue du cours des actions d'Agnico Eagle	29,0 %	32,0 %
Rendement prévu de l'action	2,1 %	3,0 %

La société utilise les données historiques de volatilité pour faire l'estimation de la volatilité prévue du cours des actions d'Agnico Eagle. La durée prévue des options sur actions attribuées est calculée en fonction de données historiques sur le comportement des employés quant à l'exercice des options et sur les cessations d'emploi qui surviennent après l'acquisition des droits.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la charge de rémunération liée au ROAE s'est établie à 10,4 millions de dollars (10,3 millions de dollars en 2024).

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

17. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

Après la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2025, 347 595 options sur actions ont été attribuées en vertu du ROAE. De ce nombre, les droits relatifs à 86 899 options sur actions ont été acquis dans les 30 jours suivant la date d'attribution. Les options sur actions restantes arrivent toutes à échéance en 2031, et les droits relatifs à ces dernières s'acquièrent en tranches égales, à chaque anniversaire de la date d'attribution, sur une période de trois ans.

B) Programme d'incitation à l'achat d'actions

En 2025, 466 302 actions ordinaires ont été souscrites aux termes du programme d'incitation à l'achat d'actions (801 645 en 2024) pour un montant de 63,5 millions de dollars (55,5 millions de dollars en 2024). Les participants admissibles au programme d'incitation à l'achat d'actions peuvent verser jusqu'à 10 % de leur salaire annuel de base pour souscrire des actions ordinaires de la société, et la société versera un montant équivalant à 50,0 % de la cotisation de chaque participant. Toutes les actions ordinaires souscrites aux termes du programme d'incitation à l'achat d'actions sont émises par la société. En avril 2024, les actionnaires de la société ont approuvé une augmentation du nombre maximum d'actions ordinaires réservées en vue de leur émission dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions, pour le porter de 9 600 000 actions à 13 600 000 actions. Au 31 décembre 2025, Agnico Eagle avait réservé 3 103 744 actions ordinaires (3 570 046 en 2024) en vue de leur émission dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions.

La charge de rémunération totale comptabilisée en 2025 relativement au programme d'incitation à l'achat d'actions s'est établie à 21,2 millions de dollars (18,5 millions de dollars en 2024).

C) Régime d'UATI

La société offre un régime d'UATI à certains de ses employés, administrateurs et cadres supérieurs.

Un solde de rémunération différée est comptabilisé à la valeur totale à la date de chaque attribution au titre du régime d'UATI. Le solde de rémunération différée est porté en réduction des capitaux propres et est amorti comme une charge de rémunération au cours de la période d'acquisition des droits allant jusqu'à trois ans.

Le tableau suivant présente les activités liées aux UATI de la société pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 :

	Exercice clos le 31 décembre 2025		Exercice clos le 31 décembre 2024	
	Nombre d'unités	Juste valeur moyenne pondérée, à la date d'attribution	Nombre d'unités	Juste valeur moyenne pondérée, à la date d'attribution
En cours au début de l'exercice	1 021 925	53,88 \$	1 023 648	51,02 \$
UATI attribuées	412 146	79,94	527 623	53,27
UATI exercées	(516 056)	54,49	(496 898)	47,47
UATI auxquelles il a été renoncé	(31 902)	57,29	(32 448)	51,82
En cours à la fin de l'exercice	886 113	65,52 \$	1 021 925	53,88 \$

En 2025, la société a capitalisé le régime d'UATI en transférant 59,8 millions de dollars (37,7 millions de dollars en 2024) à une fiducie d'avantages sociaux des employés qui a ensuite acheté des actions ordinaires de la société sur le marché libre. La juste valeur à la date d'attribution des UATI se rapproche généralement du coût d'achat des actions sur le marché libre. Une fois les droits acquis, les actions ordinaires détenues en fiducie sont distribuées pour régler l'obligation, et un paiement en trésorerie est effectué au titre du montant accumulé qui aurait été versé à titre de dividendes si les actions ordinaires avaient été en circulation.

La charge de rémunération au titre du régime d'UATI a été de 30,7 millions de dollars en 2025 (30,4 millions de dollars en 2024). La charge de rémunération au titre du régime d'UATI est comptabilisée aux postes Production et Charges administratives, le cas échéant, dans les états du résultat consolidés.

Après la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2025, 331 564 UATI ont été attribuées en vertu du régime d'UATI.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

17. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

D) Régime d'UAR

La société offre un régime d'UAR à ses cadres supérieurs. Les UAR sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits sur une période de trois ans qui sont fondées sur des mesures de rendement spécifiques établies par la société. Les UAR sont comptabilisées à titre de passif associé aux paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie. À chaque date de clôture et au règlement, le passif associé aux paiements fondés sur des actions est réévalué, et toute variation de la juste valeur est comptabilisée dans la charge de rémunération fondée sur des actions de la période.

En 2025, 129 770 UAR (182 400 en 2024) ont été attribuées. La valeur d'une UAR à la date d'attribution se rapproche du cours du marché d'une action ordinaire de la société à la même date.

La charge de rémunération au titre du régime d'UAR a été de 33,5 millions de dollars en 2025 (19,6 millions de dollars en 2024). La charge de rémunération au titre du régime d'UAR est comptabilisée selon le cas à titre de composante des charges administratives dans les états du résultat consolidés.

Après la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2025, 114 100 UAR ont été attribuées en vertu du régime d'UAR.

18. AUTRES RÉSERVES

Le tableau suivant présente les variations des autres réserves pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 :

	Réserve liée aux titres de capitaux propres	Réserve liée aux couvertures de flux de trésorerie	Total
Solde au 31 décembre 2023	(91 643) \$	(7 312) \$	(98 955) \$
Variation nette de la réserve liée aux couvertures de flux de trésorerie	–	1 176	1 176
Transfert aux résultats non distribués du profit net sur cession de titres de capitaux propres	(312)	–	(312)
Variation nette de la juste valeur des titres de capitaux propres	56 944	–	56 944
Solde au 31 décembre 2024	(35 011) \$	(6 136) \$	(41 147) \$
Variation nette de la réserve liée aux couvertures de flux de trésorerie	–	1 176	1 176
Transfert aux résultats non distribués du profit net sur cession de titres de capitaux propres	(227 199)	–	(227 199)
Variation nette de la juste valeur des titres de capitaux propres	679 091	–	679 091
Solde au 31 décembre 2025	416 881 \$	(4 960) \$	411 921 \$

La réserve liée aux couvertures de flux de trésorerie représente le règlement d'un dérivé de taux d'intérêt lié aux billets de 2020. La réserve sera amortie sur la durée des billets. L'amortissement de la réserve est comptabilisé au poste Charges financières des états du résultat consolidés.

19. PRODUITS TIRÉS DES ACTIVITÉS MINIÈRES ET CRÉANCES CLIENTS

Agnico Eagle est une société d'exploitation minière aurifère qui compte des exploitations au Canada, en Australie, en Finlande et au Mexique. La société tire la quasi-totalité de ses produits de la production et de la vente d'or.

Les flux de trésorerie et la rentabilité des activités de la société sont tributaires du prix de l'or. Le prix de ces métaux peut fluctuer considérablement et subir l'incidence de nombreux facteurs hors du contrôle de la société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, quatre clients ont représenté plus de 10,0 % chacun du total des produits tirés des activités minières, pour un total combiné d'environ 76,3 % des produits tirés des activités minières. Comme l'or peut être vendu par l'entremise de nombreux négociants en or à l'échelle mondiale, la société ne dépend pas économiquement d'un nombre limité de clients pour la vente de ses produits.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

19. PRODUITS TIRÉS DES ACTIVITÉS MINIÈRES ET CRÉANCES CLIENTS (suite)

Le tableau suivant présente les ventes effectuées auprès de clients particuliers qui représentent plus de 10,0 % des produits tirés des activités minières :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Client 1	2 663 440 \$	1 718 298 \$
Client 2	2 629 654	1 607 542
Client 3	1 983 248	1 480 736
Client 4	1 812 904	1 304 802
Total des ventes effectuées auprès de clients qui représentaient plus de 10,0 % des produits tirés des activités minières	9 089 246 \$	6 111 378 \$
Pourcentage du total des produits tirés des activités minières	76,3 %	73,8 %

Les créances clients sont comptabilisées lorsque le transfert du contrôle des métaux vendus a été réalisé, et reflètent les montants dus à la société à l'égard de la vente de concentré à des tiers avant qu'ils se soient entièrement acquittés de leurs obligations de paiement. Au 31 décembre 2025, les créances clients de la société relatives aux ventes de concentré à prix provisoire s'élevaient à 18,7 millions de dollars (7,6 millions de dollars au 31 décembre 2024) (note 8 A)).

La société a comptabilisé les montants ci-dessous ayant trait aux produits dans les états du résultat consolidés :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	11 880 601 \$	8 285 815 \$
Ajustements à l'établissement des prix provisoires sur les ventes de concentrés	27 250	(62)
Total des produits tirés des activités minières	11 907 851 \$	8 285 753 \$

Le tableau suivant présente la ventilation des produits des activités ordinaires par métal :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients :		
Or	11 718 661 \$	8 170 356 \$
Argent	102 466	79 208
Zinc	9 198	3 937
Cuivre	50 276	32 314
Total des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	11 880 601 \$	8 285 815 \$

En 2025, les métaux précieux (or et argent) ont représenté 99,5 % (99,6 % en 2024) des produits tirés des activités minières d'Agnico Eagle.

20. GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES FINANCIERS

De par ses activités, la société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque lié au prix des produits de base et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. La politique de gestion globale des risques de la société consiste à appuyer l'atteinte de ses cibles financières, tout en réduisant au minimum les incidences défavorables éventuelles sur son rendement.

La gestion des risques est assurée par une fonction centralisée de trésorerie en vertu de politiques approuvées par le conseil d'administration. Les activités financières de la société sont régies par des politiques et procédures et les risques financiers sont relevés, évalués et gérés conformément à ses politiques et à sa tolérance au risque.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

20. GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES FINANCIERS (suite)

A) *Risque de marché*

Le risque de marché s'entend du risque que les variations des facteurs du marché, comme les taux d'intérêt, le prix des produits de base, les taux de change et les cours des actions cotées aient une incidence défavorable sur la valeur des instruments financiers d'Agnico Eagle. La société peut choisir d'accepter le risque de marché ou de l'atténuer à l'aide d'instruments dérivés et d'autres stratégies de couverture économique.

i. *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La société est exposée au risque de variation des taux d'intérêt du marché en raison surtout de ses obligations au titre de la dette à long terme, dont les taux d'intérêt sont variables.

Au 31 décembre 2025, une augmentation ou une diminution de 1,0 % des taux d'intérêt n'aurait eu aucune incidence significative sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière ou sur les capitaux propres.

ii. *Risque lié au prix des produits de base*

a. *Prix des métaux*

Les produits tirés des activités minières et le résultat net sont sensibles aux prix des métaux. Les fluctuations du cours de l'or peuvent être attribuées à des facteurs comme la demande, les niveaux mondiaux de production minière, les achats et les ventes par les banques centrales et l'opinion des investisseurs.

La société conclut à l'occasion des contrats sur instruments financiers dérivés en vertu de ses politiques et procédures de gestion des risques, que le conseil a approuvées et qui intègrent sa politique de longue date qui consiste à ne pas vendre d'or à terme. Cette politique ne permet pas la négociation à des fins spéculatives. Au 31 décembre 2025, la société ne détenait aucune position au titre d'instruments financiers dérivés visant des métaux.

b. *Carburant*

Afin d'atténuer les risques liés à la fluctuation des prix du carburant diesel, la société a recours à des instruments financiers dérivés dans le but de couvrir économiquement le risque lié au prix se rapportant à une partie des coûts du carburant diesel (se reporter à la note 21 pour plus de renseignements sur les instruments financiers dérivés de la société).

iii. *Risque de change*

La société vend tous ses métaux en dollars américains et elle paie la plupart des coûts d'exploitation et des coûts en capital en dollars canadiens, en dollars australiens, en euros ou en pesos mexicains. Elle s'expose, par conséquent, à un risque de change important. La société conclut des opérations de couverture économique des monnaies étrangères en vertu de ses politiques et procédures de gestion du risque de change, que le conseil a approuvées, afin de se protéger contre une partie du risque de change. La politique ne permet pas de conclure des opérations de couverture relatives au risque de conversion (c'est-à-dire les profits ou pertes découlant de la conversion aux fins comptables en dollars américains des actifs et passifs libellés en monnaies autres que le dollar américain), lequel ne donne pas lieu à un risque de trésorerie. La stratégie de la société à l'égard des instruments financiers dérivés sur monnaies étrangères comprend, entre autres, le recours à des options de vente position acheteur, des options d'achat position vendeur, des tunnels et des contrats à terme qui ne sont pas détenus à des fins spéculatives (se reporter à la note 21 pour plus de renseignements sur les instruments financiers dérivés de la société).

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

20. GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant présente, en fonction des instruments financiers en place au 31 décembre 2025, l'incidence de la conversion sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière ainsi que sur les capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 d'une dépréciation de 10,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, au dollar australien, à l'euro et au peso mexicain, toutes les autres variables demeurant constantes. Une appréciation de 10,0 % du dollar américain par rapport aux monnaies étrangères aurait eu le même effet, mais opposé, au 31 décembre 2025.

	Incidence positive (négative) sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière ainsi que sur les capitaux propres
Dollar canadien	(8 048) \$
Dollar australien	(3 316) \$
Euro	(11 712) \$
Peso mexicain	3 267 \$

B) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une tierce partie ne respecte pas ses obligations en vertu des modalités de l'instrument financier. Le risque de crédit découle de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des créances clients, du prêt à recevoir et de certains instruments financiers dérivés. La société conserve sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses placements à court terme auprès d'institutions financières renommées, ce qui, selon elle, réduit le risque de crédit. Les taux de défaut des créances clients et des instruments financiers dérivés ont été négligeables dans le passé, ce qui, selon la société, diminue également le risque de crédit. La société atténue le risque de crédit en faisant affaire avec ce qu'elle croit être des contreparties solvables et en limitant le risque de concentration. En ce qui a trait aux passifs liés aux instruments financiers dérivés, la société n'assume aucun risque de crédit lorsque la juste valeur d'un instrument est négative. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des instruments, comme suit :

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 866 053 \$	926 431 \$
Créances clients (notes 6, 8 A) et 19)	18 690	7 646
Juste valeur des instruments financiers dérivés (notes 6 et 21)	34 428	1 348
Placements à court terme (note 8 A))	8 856	7 306
Prêts à recevoir non courants (note 8 B))	9 203	12 039
Total	2 937 230 \$	954 770 \$

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient constitués des éléments suivants :

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Trésorerie	2 317 928 \$	803 211 \$
Dépôt à court terme	548 125	123 220
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 866 053 \$	926 431 \$

C) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise d'un montant au comptant ou d'un autre actif financier. La société surveille son risque d'insuffisance de fonds en suivant de près la note de crédit de sa dette et ses flux de trésorerie projetés, et en tenant compte des dates d'échéance de la dette et des autres créanciers. La société gère l'exposition au risque de liquidité en conservant des soldes de trésorerie et en ayant accès à des facilités de crédit non utilisées et aux marchés de la dette publique. Les échéances contractuelles liées aux obligations locatives sont présentées à la note 13, tandis que les échéances contractuelles liées à la dette à long terme sont présentées à la note 14. Les autres passifs financiers ont une échéance de moins d'un an à compter du 31 décembre 2025.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

20. GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES FINANCIERS (suite)

D) Gestion du risque de capital

L'objectif premier de la société en matière de gestion de capital est de maintenir une structure du capital optimale en mesure de soutenir les activités commerciales à court et à long terme, et de procurer la souplesse financière nécessaire pour maximiser la valeur pour les porteurs d'instruments de capitaux propres.

La structure du capital d'Agnico Eagle composée des obligations locatives, de la dette à long terme et du total des capitaux propres se présente comme suit :

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Obligations locatives (note 13)	125 199 \$	139 226 \$
Dette à long terme (note 14)	196 271	1 142 956
Total des capitaux propres	24 742 464	20 832 900
Total	25 063 934 \$	22 115 082 \$

La société gère sa structure du capital et y apporte des ajustements d'après l'évolution de la conjoncture économique et les exigences des clauses restrictives financières. Pour gérer efficacement ses besoins en capitaux, Agnico Eagle a mis en place un processus rigoureux de planification, de budgétisation et de prévision visant à assurer qu'elle dispose des liquidités appropriées pour atteindre ses objectifs d'exploitation et de croissance. La société a la capacité d'ajuster sa structure du capital de diverses manières.

Voir la note 14 pour des précisions sur la conformité d'Agnico Eagle aux clauses restrictives de sa dette à long terme.

E) Variations des passifs découlant des activités de financement

	Au 31 décembre 2024	Changements issus des flux de trésorerie de financement	Change	Autres ¹	Au 31 décembre 2025
Dette à long terme	1 142 956 \$	(950 000)	–	3 315	196 271 \$
Obligations locatives	139 226	(36 043)	(994)	23 010	125 199
Total des passifs découlant des activités de financement	1 282 182 \$	(986 043)	(994)	26 325	321 470 \$

Note :

i) Comprennent l'amortissement des frais de financement différés sur la dette à long terme, qui est reflété dans les charges financières, et les ajouts au titre des obligations locatives.

21. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Gestion du risque de change

La société utilise des couvertures économiques de change pour réduire la variabilité des flux de trésorerie futurs prévus découlant des fluctuations des taux de change. La société est exposée principalement aux fluctuations de change relatives au dollar américain, étant donné qu'une partie importante de ses charges d'exploitation et dépenses d'investissement sont libellées en monnaies étrangères, surtout en dollars canadiens, en dollars australiens, en euros et en pesos mexicains.

Les fluctuations de change possibles augmentent la volatilité des coûts de production et des dépenses d'investissement de la société et pourraient avoir une incidence considérable sur ceux-ci. Les couvertures économiques sont liées à une partie des sorties de fonds libellées en monnaies étrangères découlant des dépenses libellées en monnaies étrangères.

Au 31 décembre 2025, la société avait des contrats sur instruments dérivés en cours liés à des dépenses de 4 458,4 millions de dollars qui seront engagées en 2026 et 2027 (4 006,5 millions de dollars au 31 décembre 2024). La société a comptabilisé des ajustements liés à la réévaluation à la valeur de marché au poste (Profit) perte sur instruments financiers dérivés des états financiers consolidés. La société n'a pas eu recours à la comptabilité de couverture pour ces ententes.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

21. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Les profits et les pertes liés à la réévaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés de change comptabilisés à la juste valeur sont fondés sur les cours obtenus des courtiers corroborés par des modèles d'évaluation des options qui utilisent les prix à terme de la monnaie étrangère applicable à la fin de la période pour calculer la juste valeur.

Les autres stratégies de la société à l'égard des instruments dérivés de change en 2025 et 2024 consistaient principalement à vendre des options d'achat en dollars américains dont les échéances sont à court terme afin de générer des primes qui devraient, par leur nature, améliorer les taux des transactions au comptant obtenus dans le cadre de l'échange de dollars américains contre des monnaies étrangères. Les primes sur options d'achat ont été comptabilisées au poste (Profit) perte sur instruments financiers dérivés des états financiers consolidés.

Gestion du risque lié au prix des produits de base

Afin d'atténuer les risques liés à la fluctuation des prix du carburant diesel, la société a recours à des instruments financiers dérivés dans le but de couvrir économiquement le risque lié au prix sur une partie des coûts du carburant diesel associée principalement à l'exposition aux coûts du carburant diesel de ses activités au Canada. Des instruments financiers dérivés liés à 16,0 millions de gallons de mazout étaient en cours au 31 décembre 2025 (28,0 millions au 31 décembre 2024). Les ajustements connexes liés à la réévaluation à la valeur de marché apportés avant le règlement ont été comptabilisés au poste (Profit) perte sur instruments financiers dérivés des états financiers consolidés. La société n'a pas eu recours à la comptabilité de couverture pour ces ententes.

Les profits et les pertes liés à la réévaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés visant le mazout sont fondés sur les cours obtenus auprès des courtiers qui utilisent les prix à terme à la fin de la période pour calculer la juste valeur.

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés au poste (Profit) perte sur instruments financiers dérivés des états financiers consolidés.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Primes réalisées à la vente d'options d'achat sur monnaies étrangères	(968) \$	(1 735) \$
Profit latent sur les bons de souscription	(111 203)	(20 383)
Perte réalisée sur instruments dérivés de change et instruments dérivés sur produits de base	15 796	35 541
(Profit) perte latent(e) sur instruments dérivés de change et instruments dérivés sur produits de base	(127 585)	142 396
(Profit) perte sur instruments financiers dérivés	(223 960) \$	155 819 \$

22. AUTRES PRODUITS ET CHARGES

Le tableau suivant présente les montants comptabilisés au poste Autres produits et charges des états du résultat consolidés :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Perte sur cession d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 9)	41 219 \$	37 669 \$
Produits d'intérêts	(58 144)	(18 174)
Coûts des mesures environnementales correctives	43 239	14 719
Perte à la vente de titres de capitaux propres	40 175	–
Autres	26 506	50 254
Total des autres produits et charges	92 995 \$	84 468 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

23. INFORMATION SECTORIELLE

La société définit ses secteurs opérationnels comme étant les activités dont les résultats d'exploitation sont passés en revue par le principal décideur opérationnel, le chef de la direction, aux fins de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance. Chacune des mines en exploitation et chacun des projets importants de la société sont considérés comme des secteurs opérationnels distincts. Les secteurs opérationnels à présenter comptent pour plus de 10,0 % du total des produits tirés des activités minières, du résultat ou de la perte ou du total des actifs de l'ensemble des secteurs opérationnels. Certains secteurs opérationnels qui ne respectent pas les seuils quantitatifs sont encore présentés lorsque la société croit que l'information est utile. Le principal décideur opérationnel examine aussi le résultat sectoriel (défini comme les produits tirés des activités minières moins les coûts de production, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise et les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur) par mine. Les produits tirés des activités minières et les coûts de production des secteurs à présenter sont établis déduction faite des transactions intersociétés. Les actifs du siège social et autres et les profits et les charges spécifiques ne sont pas affectés aux secteurs à présenter.

Au 31 décembre 2025, la société a redéfini ses secteurs opérationnels afin de tenir compte des changements apportés dans la façon dont la direction évalue la mine LaRonde et LZ5. Ces activités ont été combinées dans le secteur du complexe LaRonde et les informations comparatives ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation révisée.

	Exercice clos le 31 décembre 2025				
	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Exploration et expansion de l'entreprise	Reprise de perte de valeur	Résultat sectoriel
LaRonde	1 303 218 \$	(360 025) \$	– \$	– \$	943 193 \$
Canadian Malartic	2 078 291	(488 160)	–	–	1 590 131
Goldex	460 907	(148 952)	–	–	311 955
Meliadine	1 328 761	(402 385)	–	–	926 376
Meadowbank	1 700 214	(552 470)	–	–	1 147 744
Kittilä	748 635	(236 238)	–	–	512 397
Detour Lake	2 360 769	(565 439)	–	–	1 795 330
Macassa	1 021 752	(221 718)	–	229 000	1 029 034
Fosterville	537 795	(146 382)	–	–	391 413
Pinos Altos	323 322	(205 808)	–	–	117 514
Siège social et autres ⁱ	44 187	(13 107)	–	–	31 080
Exploration	–	–	(206 684)	–	(206 684)
Total sectoriel	11 907 851 \$	(3 340 684) \$	(206 684) \$	229 000 \$	8 589 483 \$
Résultat sectoriel total					8 589 483 \$
Siège social et autres :					
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines					(1 645 297)
Charges administratives					(235 947)
Charges financières					(91 145)
Profit sur instruments financiers dérivés					223 960
Profit de change					25 654
Surveillance et entretien					(69 802)
Autres produits et charges					(92 995)
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière					6 703 911 \$

Note :

i) Se rapporte aux produits et aux coûts de production associés à des sites miniers non exploités.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

23. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Exercice clos le 31 décembre 2024			
	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Exploration et expansion de l'entreprise	Résultat sectoriel
LaRonde	770 314 \$	(319 495) \$	– \$	450 819 \$
Canadian Malartic	1 492 313	(532 037)	–	960 276
Goldex	321 346	(129 977)	–	191 369
Meliadine	890 243	(350 280)	–	539 963
Meadowbank	1 178 132	(463 464)	–	714 668
Kittilä	523 550	(227 334)	–	296 216
Detour Lake	1 582 974	(497 079)	–	1 085 895
Macassa	670 568	(201 371)	–	469 197
Fosterville	545 152	(147 045)	–	398 107
Pinos Altos	245 997	(168 231)	–	77 766
La India	65 164	(49 767)	–	15 397
Exploration	–	–	(219 610)	(219 610)
Total sectoriel	8 285 753 \$	(3 086 080) \$	(219 610) \$	4 980 063 \$
Résultat sectoriel total				4 980 063 \$
Siège social et autres :				
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines				(1 514 076)
Charges administratives				(207 450)
Charges financières				(126 738)
Perte sur instruments financiers dérivés				(155 819)
Perte de change				(9 383)
Surveillance et entretien				(60 574)
Autres produits et charges				(84 468)
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière				2 821 555 \$

Le tableau suivant présente les produits tirés des activités minières par région géographique¹ :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Canada	10 287 227 \$	6 905 890 \$
Australie	537 795	545 152
Finlande	748 635	523 550
Mexique	334 194	311 161
Total des produits tirés des activités minières	11 907 851 \$	8 285 753 \$

Note :

i) Présentés en fonction de l'emplacement de la mine d'où proviennent les produits.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

23. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente le total de l'actif par secteur :

	Total de l'actif aux	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
LaRonde	1 265 895 \$	1 231 210 \$
Canadian Malartic	7 025 277	6 833 320
Goldex	468 050	457 204
Meliadine	2 276 714	2 344 399
Meadowbank	1 567 865	1 343 936
Kittilä	1 545 658	1 559 735
Detour Lake	10 201 708	9 730 258
Macassa	1 896 086	1 774 106
Fosterville	1 236 700	1 044 241
Pinos Altos	436 744	392 480
La India	85 100	94 806
Exploration	1 968 494	1 418 441
Siège social et autres	4 497 000	1 762 882
Total de l'actif	34 471 291 \$	29 987 018 \$

Le tableau suivant présente les actifs non courants par région géographique :

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Canada	26 090 979 \$	23 803 520 \$
Australie	1 208 835	1 176 213
Finlande	1 386 369	1 431 114
Mexique	768 822	747 392
Suède	13 812	13 812
États-Unis	8 532	9 686
Total des actifs non courants	29 477 349 \$	27 181 737 \$

Le tableau suivant présente la valeur comptable du goodwill par secteur pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 :

	Detour	Canadian Malartic	Exploration	Total
Total du goodwill	1 215 444 \$	2 882 228 \$	60 000 \$	4 157 672 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

23. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente les dépenses d'investissement par secteur :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
LaRonde	182 465 \$	176 206 \$
Canadian Malartic	470 137	320 103
Goldex	70 284	69 884
Meliadine	166 346	173 770
Meadowbank	152 134	96 137
Kittilä	79 530	79 259
Detour Lake	578 057	502 756
Macassa	195 104	170 783
Fosterville	128 776	90 041
Pinos Altos	44 961	31 836
Exploration	316 218	103 180
Siège social et autres	34 188	3 994
Total des dépenses d'investissement	2 418 200 \$	1 817 949 \$

24. PERTE DE VALEUR ET REPRISE DE PERTE DE VALEUR

Tests de dépréciation du goodwill

Aux quatrièmes trimestres de 2025 et 2024, la société a réalisé un test de dépréciation annuel du goodwill comme exigé par IAS 36. La valeur recouvrable estimée de chaque UGT a été calculée en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et a été comparée à la valeur comptable. La valeur recouvrable estimée a été calculée en actualisant les flux de trésorerie nets futurs estimés sur la durée de vie estimée de la mine et, dans certaines circonstances, en fonction des transactions comparables sur le marché. Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024.

Principales hypothèses

La détermination de la valeur recouvrable selon le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs tient compte des principales hypothèses applicables suivantes :

- Les taux d'actualisation étaient basés sur le coût du capital moyen pondéré de chaque groupe d'actifs, dont les deux principales composantes sont le coût des capitaux propres et le coût de la dette après impôts et taxes. Le coût des capitaux propres était calculé sur le modèle d'évaluation des immobilisations, intégrant le taux de rendement sans risque axé sur les rendements des obligations négociables du gouvernement local à la date d'évaluation, l'ajustement du coefficient bêta de la société au titre de la prime de risque sur capitaux propres d'après la volatilité du rendement de la société par rapport à un portefeuille boursier comparable, plus une prime relative à la taille et des facteurs de risque propre à la société pour chaque mine ou projet. Le coût de la dette a été déterminé en appliquant une indication du marché appropriée au titre des capacités d'emprunt de la société et le taux d'imposition des sociétés relatif au territoire de chaque groupe d'actifs.
- Les estimations des prix de l'or ont été déterminées au moyen de prévisions des prix futurs établies par des analystes du secteur, qui étaient disponibles à la date d'évaluation ou vers cette dernière.
- Les estimations au titre du change reposent sur des estimations qui reflètent les perspectives des principales institutions financières mondiales.
- L'estimation des niveaux de production et des coûts d'exploitation et des coûts en capital futurs repose sur les plans détaillés portant sur la durée de vie des mines et tient également compte des plans de mise en valeur prévus par la direction.
- Les estimations de la juste valeur attribuable à la minéralisation excédant celle prévue selon les plans portant sur la durée de vie des mines reposent sur différentes hypothèses, y compris la détermination de la bonne méthode d'évaluation à utiliser pour la minéralisation et l'attribution de la valeur économique anticipée de la minéralisation dans le cas où seule une étude économique restreinte aurait été menée.
- Les intervenants du marché peuvent utiliser un multiple de la valeur de l'actif net lorsque la capitalisation boursière d'une société est supérieure à la valeur actualisée nette de ses flux de trésorerie prévus. Le multiple de la valeur de l'actif net tient compte d'une série de facteurs de valeur supplémentaires, notamment le potentiel d'exploration de la propriété minière pour trouver et produire plus de métal que ce qui est actuellement pris en compte dans le modèle des flux de trésorerie, ainsi que l'avantage des options sur l'or. La société a appliqué des multiples de la valeur de l'actif net à la valeur actualisée nette de certaines UGT qu'elle jugeait appropriées.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

24. PERTE DE VALEUR ET REPRISE DE PERTE DE VALEUR (suite)

La fourchette des principales hypothèses utilisées dans les tests de dépréciation est présentée ci-dessous :

	2025	2024
Prix de l'or par once	2 900 \$ – 3 750 \$	2 050 \$ – 2 500 \$
Coût du capital moyen pondéré	6,5 % – 9,3 %	6,3 % – 9,0 %
Multiple de la valeur de l'actif net	1,00x – 1,56x	1,00x – 1,58x
Taux de change	0,72 \$ US : 1,00 \$ CA à 0,75 \$ US : 1,00 \$ CA	0,74 \$ US : 1,00 \$ CA à 0,78 \$ US : 1,00 \$ CA
Inflation	2,0 %	2,0 %

Reprise de perte de valeur

En 2023, la société a réalisé son test de dépréciation annuel du goodwill pour l'UGT de la mine Macassa. La valeur comptable de l'UGT de la mine Macassa dépassait sa valeur recouvrable estimée et, par conséquent, une perte de valeur de 675,0 millions de dollars a été comptabilisée, dont une tranche de 420,9 millions de dollars a été imputée au goodwill pour le réduire à néant et une tranche de 254,1 millions de dollars au coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines. En 2025, la société a relevé des indices de reprise de perte de valeur liés à l'incidence de l'augmentation importante et soutenue du prix de l'or, ce qui a donné lieu à des hypothèses reposant sur un prix de l'or à long terme plus élevé, et elle a réalisé une évaluation de la reprise de perte de valeur afin de déterminer la valeur recouvrable de l'UGT de la mine Macassa. Puisque la valeur recouvrable estimée de l'UGT de la mine de Macassa dépassait la valeur comptable diminuée de l'amortissement qui aurait été comptabilisée si l'actif n'avait pas subi de perte de valeur en 2023, une reprise de perte de valeur de 229,0 millions de dollars (156,0 millions de dollars après impôts) a été comptabilisée au poste Reprise de perte de valeur des états du résultat consolidés et un montant correspondant a été porté en augmentation de la valeur des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines pour Macassa.

Au 31 décembre 2025, la valeur recouvrable estimée pour l'UGT de la mine Macassa a été déterminée en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et calculée en actualisant les flux de trésorerie nets futurs estimés sur la durée de vie estimée de la mine au moyen d'un taux d'actualisation nominal de 6,10 %. Le calcul de la valeur recouvrable repose sur les estimations des niveaux de production futurs, auxquels ont été appliqué des prix de l'or à court terme de 3 500 \$ à 4 300 \$ par once et des prix de l'or à long terme de 3 100 \$ par once (en prix constant), un taux d'inflation de 2,0 % et des coûts d'exploitation et des coûts en capital basés sur les plans de la durée de vie des mines applicables.

Cette reprise de perte de valeur représente la reprise intégrale des pertes de valeur précédemment imputées aux immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines rajustées pour tenir compte de l'amortissement. L'approche axée sur les flux de trésorerie actualisés utilise des données d'entrée importantes non observables et est, par conséquent, considérée comme une évaluation de la juste valeur de niveau 3 selon la hiérarchie des justes valeurs. En 2024, la société n'a relevé aucun indice d'une reprise de perte de valeur sur ses actifs non courants.

25. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE

La charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière comprend les composantes suivantes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière exigibles	2 080 292 \$	712 129 \$
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés :		
Naissance et résorption de différences temporaires	162 158	213 845
Total de la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	2 242 450 \$	925 974 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

25. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE (suite)

La charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière diffère du montant qui aurait été obtenu si le taux d'imposition canadien prévu par la loi avait été appliqué en raison de ce qui suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés	26 %	26 %
Charge prévue d'impôts sur le résultat au taux d'imposition prévu par la loi	1 743 017 \$	733 605 \$
Augmentation (diminution) des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière découlant des éléments suivants :		
Impôts sur l'exploitation minière	569 702	221 461
Incidence des taux d'imposition étrangers et variations des taux d'imposition futures	(17 147)	12 656
Écarts permanents	(2 552)	(68 458)
Incidence du taux de change sur les soldes d'impôt différé	(40 977)	35 341
Autres	(9 593)	(8 631)
Total de la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	2 242 450 \$	925 974 \$

Le tableau suivant résume les composantes des actifs d'impôts sur le résultat différés nets d'Agnico Eagle :

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Biens miniers	8 001 \$	12 023 \$
Impôts sur l'exploitation minière	6 416	5 086
Provisions pour restauration des lieux et autres passifs	3 404	12 089
Total des actifs d'impôts sur le résultat différés nets	17 821 \$	29 198 \$

Le tableau suivant résume les composantes des passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés d'Agnico Eagle :

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Biens miniers	6 125 556 \$	5 850 988 \$
Impôts sur l'exploitation minière	(449 175)	(423 505)
Provisions pour restauration des lieux et autres passifs	(303 368)	(265 234)
Total des passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés	5 373 013 \$	5 162 249 \$

Les variations des actifs et passifs d'impôts différés nets pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 se présentent comme suit :

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés nets – au début de l'exercice	5 133 051 \$	4 919 475 \$
Incidence sur les impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière comptabilisée en résultat net	162 158	213 845
Incidence sur les impôts sur le résultat comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et les capitaux propres	59 983	(269)
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés nets – à la fin de l'exercice	5 355 192 \$	5 133 051 \$

La société exerce ses activités dans divers territoires et est donc assujettie aux impôts sur le résultat et à d'autres impôts et taxes en vertu des divers régimes fiscaux dans les pays où elle exerce ses activités. Les règles et règlements fiscaux de nombreux pays sont très complexes et prêtent à interprétation. La société peut faire l'objet dans l'avenir d'un examen de ses déclarations d'impôts sur le résultat et autres impôts historiques et, dans le cadre de ces examens, des différends peuvent survenir avec les autorités fiscales quant à l'interprétation ou à l'application de certaines règles et de certains règlements relativement aux activités de la société exercées dans le pays en question.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

25. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE (suite)

Les différences temporaires déductibles à l'égard desquelles un actif d'impôt différé n'a pas été comptabilisé dans les états de la situation financière consolidés sont comme suit :

	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
Autres différences temporaires déductibles	1 569 035 \$	1 262 999 \$

La société a des différences temporaires imposables de 298,2 millions de dollars (11,1 millions de dollars en 2024) liées à des participations dans des filiales à l'égard desquelles un impôt différé n'a pas été comptabilisé, car la société est en mesure de contrôler la date à laquelle les différences temporaires imposables se résorberont et qu'il est probable qu'elles ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

La société est assujettie à l'impôt au Canada, en Australie, en Finlande et au Mexique, chaque pays ayant des délais de prescription qui varient. De manière générale, les déclarations produites pour les exercices précédents peuvent encore faire l'objet d'un examen par les autorités fiscales.

La société entre dans le champ d'application du modèle de règles du Pilier 2 de l'OCDE. Au 31 décembre 2025, les règles du Pilier 2 ont été promulguées dans certains des territoires dans lesquels les entités de la société sont constituées.

La société applique l'exception à la comptabilisation et à la présentation des informations relatives aux actifs et passifs d'impôts différés liés à l'impôt sur le revenu du Pilier 2, comme prévu dans les modifications à IAS 12 publiées en mai 2023.

En vertu de ces règles, la société est tenue de payer un impôt compensatoire pour la différence entre son taux effectif établi selon le modèle de règles globales anti-érosion de la base d'imposition par territoire et le taux minimum de 15 %. Aucun impôt compensatoire important n'est payable pour la société ni au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ni ne devrait l'être au titre des exercices se terminant après cette date.

26. AVANTAGES DU PERSONNEL ET RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, une charge liée aux avantages du personnel de 1 515,8 millions de dollars (1 345,0 millions de dollars en 2024) a été comptabilisée dans les états du résultat consolidés. Il n'y a eu aucune transaction entre parties liées importantes en 2025 et 2024 autre que la rémunération des principaux dirigeants. Les principaux dirigeants regroupent les membres du conseil d'administration et de l'équipe de haute direction.

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2025	2024
Salaires, incitatifs à court terme et autres avantages	12 682 \$	12 999 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	3 745	3 779
Paiements fondés sur des actions	40 366	24 943
Total	56 793 \$	41 721 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

27. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Dans le cadre de ses activités régulières, la société a dû fournir une garantie sous forme de lettres de crédit à l'égard des frais environnementaux et de restauration des lieux, des crédits au titre des droits de douane et des subventions gouvernementales, et à d'autres fins générales. Au 31 décembre 2025, le montant total de ces garanties était de 1 338,5 millions de dollars.

Certaines propriétés de la société sont assujetties à des conventions de redevances, dont les plus importantes se rapportant aux mines en exploitation sont comme suit :

- La société a conclu une convention de redevances avec le gouvernement finlandais à l'égard de Kittilä. À compter de 12 mois après le début de l'exploitation à Kittilä, la société a été tenue de verser une redevance nette de 2,0 % calculée à la sortie de la fonderie, définie comme les produits moins les frais de traitement.
- La société s'est engagée à verser une redevance sur la production ou la vente de métaux de certaines propriétés Canadian Malartic au Québec, au Canada. Ce type de conventions de redevances comprend, sans s'y limiter, des redevances nettes calculées à la sortie de la fonderie variant de 1,5 % à 5,0 %.
- La société s'est engagée à verser une redevance de 5,0 % sur le résultat net de la production de la propriété Terrex de LaRonde, au Québec, au Canada.
- La société s'est engagée à verser une redevance nette de 2,0 % calculée à la sortie de la fonderie sur les ventes de métaux de la mine LaRonde, au Québec, au Canada.
- La société s'est engagée à verser une redevance nette de 1,2 % calculée à la sortie de la fonderie sur les ventes de Meliadine, au Nunavut, au Canada.
- La société a conclu deux conventions de redevances sur la production de la mine Amaruq, au Nunavut, au Canada, qui comprennent une redevance nette de 1,4 % calculée à la sortie de la fonderie et une redevance de 12,0 % sur le résultat net.
- La société s'est engagée à verser une redevance sur la production de certaines de ses propriétés sises au Mexique. Ce type de conventions de redevances comprend, sans s'y limiter, des redevances nettes calculées à la sortie de la fonderie variant entre 2,5 % et 3,5 % à Pinos Altos.
- La société a conclu des conventions de redevances sur la production de Macassa en Ontario, au Canada. Ce type de conventions de redevances comprend, sans s'y limiter, des redevances nettes calculées à la sortie de la fonderie variant de 0,5 % à 1,5 %.
- La société a conclu des conventions de redevances à l'égard de Detour Lake en Ontario, au Canada, qui comprennent une redevance nette calculée à la sortie de la fonderie dont le pourcentage varie entre 0,27 % et 2,0 % sur les ventes d'or, des redevances de 0,3 % fondées sur les produits annuels et d'autres redevances fondées sur le prix de l'or.
- La société a conclu deux conventions de redevances sur les ventes d'or de Fosterville dans l'État de Victoria, en Australie, qui comprennent une redevance nette calculée à la sortie de la fonderie variant entre 1,5 % et 2,0 % et une redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 2,75 % à verser au gouvernement de l'État de Victoria.

La société doit également effectuer certains paiements liés aux ententes de collaboration avec les Premières Nations à LaRonde, Canadian Malartic, Detour Lake, Macassa, Upper Beaver et Fosterville.

La société conclut régulièrement des conventions de participations et des conventions d'actionnaires, et prend souvent des engagements au titre du versement des redevances nettes calculées à la sortie de la fonderie et d'autres redevances.

La société avait conclu les engagements contractuels suivants au 31 décembre 2025, dont un montant de 294,8 millions de dollars était lié à des dépenses d'investissement :

	Engagements contractuels
2026	596 272 \$
2027	24 030
2028	21 533
2029	19 302
2030	22 232
Par la suite	45 604
Total	728 973 \$

En plus de ce qui précède, la société a pris des engagements au titre du produit de souscription de 290,0 millions de dollars liés au projet San Nicolás.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2025

28. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Dividendes déclarés

Le 12 février 2026, Agnico Eagle a annoncé que le conseil d'administration avait approuvé le versement d'un dividende trimestriel en espèces de 0,45 \$ par action ordinaire (valeur totale d'environ 225,0 millions de dollars), payable le 16 mars 2026 aux porteurs d'actions ordinaires de la société inscrits le 2 mars 2026.

Renseignements pour les actionnaires

Auditeurs

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Avocats

Davies Ward Phillips & Vineberg s.e.n.c.r.l./s.r.l.
(Toronto et New York)

Inscriptions à la cote

Bourse de New York et Bourse de Toronto

Symbole boursier : AEM

Agent des transferts

Société de fiducie Computershare du Canada
1-800-564-6253

Relations avec les investisseurs

416-947-1212


Siège social

Mines Agnico Eagle Limitée
145, rue King Est, bureau 400
Toronto (Ontario) M5C 2Y7
Canada

416-947-1212

 facebook.com/agnicoeagle

 twitter.com/agnicoeagle

 info@agnicoeagle.com

 agnicoeagle.com



AGNICO EAGLE

Mines Agnico Eagle Limitée
145, rue King Est, bureau 400
Toronto (Ontario) M5C 2Y7 Canada
agnicoeagle.com